

**DICTIONNAIRE DES VARIABLES
DU FICHIER
DE DONNÉES INDIVIDUELLES
DE L'ENQUÊTE EMPLOI**

ÉDITION 2018

ALPHABÉTIQUE ET THÉMATIQUE

Version du 22/07/2019



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE EMPLOI.....	4
2. ÉVOLUTIONS DE L'ENQUÊTE ET SES DONNÉES EN 2018.....	5
3. RÉNOVATION DU QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE EMPLOI EN 2013 : IMPACT SUR LA MESURE DES INDICATEURS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	6
3.1. ACTIVITÉ, EMPLOI, CHÔMAGE, INACTIVITÉ.....	6
3.2. HALO AUTOUR DU CHÔMAGE ET SOUS-EMPLOI.....	7
3.2.1. La mesure du halo autour du chômage.....	8
3.2.2. La mesure du sous-emploi.....	9
3.3. PROFESSIONS, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DIPLOMES ET FORMATIONS SUIVIES.....	10
3.4. HEURES TRAVAILLÉES.....	10
3.5. CONDITIONS DE TRAVAIL.....	11
3.6. SOUHAIT DE CHANGER D'EMPLOI OU D'EN AVOIR UN SUPPLÉMENTAIRE.....	11
4. LES FICHIERS DE DIFFUSION DE L'ENQUÊTE EMPLOI À PARTIR DE 2013.....	12
4.1. DES FICHIERS TRIMESTRIELS, MIS À DISPOSITION ANNUELLEMENT.....	12
4.2. PONDÉRATIONS À UTILISER.....	12
4.3. IDENTIFICATION DES OBSERVATIONS ET SUIVI D'UN INDIVIDU / LOGEMENT DANS LE PANEL.....	14
4.4. CONTENU DES FICHIERS DE DIFFUSION ET DU DICTIONNAIRE DE VARIABLES À PARTIR DE 2013.....	14
5. FONCTIONNEMENT DES VARIABLES RGX.....	16
6. DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU.....	18
7. NOMENCLATURES DES VARIABLES.....	223
● CATÉGORIE JURIDIQUE DÉTAILLÉE : CJRF.....	223
● DÉPARTEMENTS : DEP, DEPETA, DEPMER, DEPPER, DNAI, EDEP.....	227
● NIVEAUX DE DIPLOME (104 POSTES) : DIPFIN, DIPPFIN.....	229
● NIVEAUX DE DIPLOME (137 POSTES) : FORMFIN, NIVFIN.....	231
● SECTEURS D'ACTIVITÉ NAF rév2 (88 POSTES) : NAFANT, NAFEMP2N, NAFEMP3N, NAFENT, NAFG088N, NAFG088UN, NAFPN, NAFPRO2N, NAFPRO3N, NAFPRO4N.....	233
● SECTEURS D'ACTIVITÉ NOMENCLATURE AGRÉGÉE 2008 (129 POSTES) : NAFG129N, NAFG129UN.....	235
● SECTEURS D'ACTIVITÉ NAF rév2 (732 POSTES) : NAFN, NAFUN.....	237
● PROFESSION PRINCIPALE DES ACTIFS OCCUPÉS - PCS 4 CHIFFRES : P, PENT, PAV.....	249
● PROFESSION PRINCIPALE DES ACTIFS OCCUPÉS - ISCO 4 CHIFFRES : PEUN, PAVEN.....	258
● CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EUROPÉENNE (ESEG) (2 CHIFFRES), NIVEAU DÉTAILLÉ, À UTILISER AVEC LA VARIABLE ESEG_2.....	265
● NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES (NSF) : SPE, SPEP.....	266
● NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS EUROPÉENNES : CITE2013F, CFORSCD, CETMSPA, CDIPSCDA, CDIPSCDB.....	267
8. INDEX THÉMATIQUE DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU.....	270
9. INDEX DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU.....	291



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE EMPLOI

L'enquête Emploi en continu est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Elle comporte par ailleurs des informations très nombreuses sur les caractéristiques des personnes (sexe, âge, diplôme, expérience, etc), les conditions d'emploi (profession, type de contrat, temps de travail, ancienneté dans l'emploi, sous-emploi, etc.), les situations de non-emploi (méthodes de recherche d'emploi, études, retraite, etc.).

L'enquête Emploi est produite selon un calendrier trimestriel et sa collecte se déroule en continu tout au long de chaque trimestre. L'administration de l'enquête « en continu » (c'est-à-dire tout au long de l'année) permet notamment la mesure des évolutions conjoncturelles de l'emploi et du chômage grâce à des moyennes trimestrielles. Dans cette enquête, ce sont les logements qui sont tirés au sort. Une fois qu'un logement a été tiré, ses occupants seront enquêtés, et ce, pendant six trimestres consécutifs. Les échantillons trimestriels se recouvrent pour 5/6 de logements, ce qui permet d'établir des estimations des évolutions trimestrielles plus précises qu'avec des échantillons indépendants. Ce taux de recouvrement permet ainsi d'assurer un bon compromis entre la mesure des évolutions trimestrielles et celle des niveaux en moyenne annuelle. Par ailleurs, puisque les enquêtés sont interrogés jusqu'à six fois, pendant six trimestres consécutifs, l'enquête peut fournir des éléments sur les parcours professionnels individuels à moyen terme (à condition toutefois de tenir compte du fait que les personnes suivies six trimestres ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population).

Le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové au 1^{er} trimestre 2013, en particulier pour faciliter son déroulement sur le terrain à l'aide de questions aux formulations plus simples. Certaines reformulations ont modifié la teneur des réponses apportées par une faible proportion de la population enquêtée et ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs (le taux de chômage, notamment). Par ailleurs, l'Insee a dans le même temps rénové la mesure du halo autour du chômage et du sous-emploi, selon des concepts articulés avec ceux établis par Eurostat. Plus de détails sur la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 sont fournis dans une des sections suivantes de ce dictionnaire des variables.

Jusqu'en 2013, l'enquête Emploi en continu couvrait le seul champ géographique de la France métropolitaine. Les quatre DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) ont intégré le dispositif au 1^{er} trimestre 2014. Le département de Mayotte fait quant à lui l'objet d'une enquête Emploi annuelle.

Des détails supplémentaires sur l'enquête et sa collecte peuvent être trouvés sur la page <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-emploi-continu.htm>.



2. ÉVOLUTIONS DE L'ENQUÊTE ET SES DONNÉES EN 2018

Sont présentées ci-dessous les principales modifications affectant le questionnaire de l'enquête ou ses variables diffusées pour l'édition 2018. Pour plus d'information sur celles-ci ou sur les modifications passées, l'utilisateur est invité à lire les commentaires sous la variable concernée dans le dictionnaire des variables.

Ajout de questions ou de variables

Ajout de deux variables relatives à la sortie de formation initiale :

- La variable SORTANFI indique si la personne est sortie de formation initiale l'année précédente.
- La variable ANCSORFI indique l'ancienneté (en tranches) depuis la sortie de formation initiale, pour les personnes déjà sorties de formation initiale.

Ajout de deux variables relatives à la dernière formation non formelle suivie pour des raisons professionnelles. Comme pour la variable FORTYPR (ajoutée en 2017), ces deux variables sont consolidées pour prendre en compte la situation où la dernière formation suivie n'est pas à brut professionnel, mais que la personne a tout de même suivi une formation à brut professionnel dans les trois derniers mois :

- Variable LWORHAR : suivi de la formation pendant le temps de travail rémunéré, pour la dernière formation non formelle à brut professionnel suivie lors des trois derniers mois.
- Variable EMPFORMR : personne en emploi lors de la dernière formation non formelle à brut professionnel suivie lors des trois derniers mois.

Suppression de questions ou de variables

La variable LWHORHA a été supprimée et remplacée par la variable consolidée LWHORHAR (voir paragraphe précédent).



3. RÉNOVATION DU QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE EMPLOI EN 2013 : IMPACT SUR LA MESURE DES INDICATEURS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Des adaptations nécessaires du protocole de l'enquête Emploi

Un projet statistique d'envergure, la rénovation de l'enquête Emploi, a été engagé par l'Insee à compter de 2008 : augmentation de la taille de l'échantillon, extension de l'enquête trimestrielle dans les Dom, refonte de la chaîne de production informatique, amélioration du questionnaire. L'augmentation de la taille de l'échantillon a été appliquée dès 2010 et les autres composantes ont été mises en œuvre début 2013. L'intégration des Antilles, de la Guyane et de la Réunion, dans le dispositif de l'enquête Emploi en continu monte en charge suivant un calendrier qui s'achèvera mi-2014. Jusque et y compris en 2013, l'enquête Emploi dans les Dom est annuelle.

Le questionnaire et la chaîne de traitement de l'enquête Emploi font l'objet de rénovations périodiques, environ tous les dix ans. La précédente rénovation remonte à 2003, date à laquelle l'enquête est devenue trimestrielle. Outre la simplification de la formulation de certaines questions, l'adaptation du questionnaire en 2013 a pour objectif d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, d'enrichir la connaissance du marché du travail avec l'introduction de nouvelles questions (sur la santé, le handicap) et de se conformer aux orientations de l'office statistique des communautés européennes (Eurostat) sur le suivi des formations.

Avertissement :

- Cette section présente l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013 sur les principaux indicateurs sur le marché du travail. Les ruptures de série engendrées par le nouveau questionnaire concernant les niveaux d'emploi, emploi à temps partiel, sous-emploi, chômage et halo autour du chômage ont donné lieu à réropolation sur la période antérieure à 2013.
- Cette section ne décrit que les principales évolutions apportées au questionnaire de l'enquête Emploi. Le cas échéant, les évolutions détaillées sont décrites en commentaire de chaque variable présente dans ce dictionnaire.

3.1. Activité, Emploi, Chômage, Inactivité

Les principales modifications du questionnaire ayant un impact sur le classement des statuts d'activité au sens du BIT sont les suivantes :

- la formulation de la question sur la recherche d'emploi a été simplifiée : la question ne se réfère plus explicitement à la recherche d'emplois occasionnels ou de courte durée car cette précision perturbait la compréhension de la part de certaines personnes interrogées. Cependant, les personnes qui ne cherchent qu'un emploi occasionnel ou de courte durée peuvent se sentir moins concernées par la question ainsi reformulée, ce qui a un impact à la baisse sur le nombre de chômeurs et à la hausse sur le nombre d'inactifs. En outre, l'ordre des questions entre le souhait de travailler et la recherche d'emploi a été inversé, ce qui a pu modifier le comportement de réponse de certaines personnes. Enfin, la question sur le souhait de travailler est maintenant posée de façon systématique à l'ensemble des personnes n'ayant pas d'emploi afin de mieux cerner la population potentiellement active¹.
- la liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée. D'une part, pour se conformer au règlement européen régissant l'enquête, le simple fait d'être contacté par Pôle Emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, ce qui affecte à la baisse la mesure du chômage et à la hausse celle de la population inactive. D'autre part, et en sens

¹ Auparavant, la question n'était pas posée aux personnes qui déclaraient avoir recherché un emploi dans les 4 dernières semaines, mais qui n'avaient fait aucune démarche active de recherche au cours de cette période. Elle n'était pas posée non plus aux personnes de plus de 64 ans.



inverse, d'autres modalités de recherche active ont été ajoutées dans la liste des démarches, comme la mobilisation de réseaux sociaux, ce qui a un effet à la hausse sur le taux de chômage et à la baisse sur le taux d'inactivité ;

- la question permettant de déterminer si les personnes sont disponibles pour occuper un emploi a été modifiée, car elle soulevait régulièrement des interrogations de la part des personnes interrogées quant à l'éventuel manque d'adéquation de l'emploi proposé à leurs aspirations. La reformulation de la question² est de nature à accroître la propension à répondre positivement, ce qui affecte la mesure du chômage à la hausse et celle de la population inactive à la baisse.
- une question sur le travail informel est maintenant explicitement posée : il s'agit d'une question « de rattrapage », destinée à permettre un meilleur repérage de certains types d'emplois peu formalisés (cette question était déjà posée dans le questionnaire de l'enquête Emploi annuelle dans les Dom). L'introduction de cette nouvelle question pour la métropole affecte à la hausse la mesure de l'emploi et à la baisse la mesure du chômage et de la population inactive.

Les reformulations de questions ou leur ré-ordonnement ont eu des effets sur la détermination du statut d'activité au sens du BIT de certaines personnes interrogées. Au total, différents effets se sont combinés, certains jouant à la hausse du taux de chômage (question plus incitative sur la disponibilité, rajout de modalités de recherche active d'emploi), d'autres jouant à la baisse (reformulation de la question sur la recherche d'un emploi qui est maintenant précédée de la question sur le souhait de travailler ; suppression de la modalité « être contacté par Pôle emploi » comme démarche active de recherche d'emploi).

Au final, les modifications des questions sur la recherche d'emploi, le souhait de travailler et la disponibilité ont conduit, en moyenne sur l'année 2013, à un impact à la baisse du nombre de chômeurs de 145 000 personnes, et à la hausse du nombre d'inactifs de l'ordre de 107 000 personnes. La nouvelle question sur le travail informel augmente le nombre d'actifs occupés de 38 000 personnes.

3.2. Halo autour du chômage et Sous-emploi

Des indicateurs complémentaires aux frontières du chômage : halo et sous emploi

Trois critères interviennent pour classer une personne comme chômeur au sens du BIT :

- ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence à propos de laquelle les personnes sont interrogées ;
- être disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- avoir effectué des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois).

Cette définition du chômage (et de l'emploi) a été établie lors de la XIII^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982. Elle a été adoptée par la France dès 1982 et n'a pas changé depuis. Sa mise en œuvre en France a cependant évolué dans le temps, pour se rapprocher de l'interprétation communautaire définie par le règlement européen n° 1897/2000. Ces critères restent pour partie conventionnels et conduisent à définir un concept de chômage qui peut paraître limitatif. La situation de certains individus vis-à-vis du marché du travail est parfois difficile à caractériser.

Il est donc apparu nécessaire de définir des indicateurs complémentaires, visant à décrire des situations intermédiaires. Certaines personnes sont proches du chômage mais ne remplissent pas tous les critères pour être classées comme chômeur au sens du Bureau international du travail. Elles font partie du « halo » autour du chômage. A l'inverse, certaines personnes en emploi à temps partiel souhaiteraient travailler davantage, ou d'autres travaillent moins que d'habitude pour des raisons économiques. Elles sont en « sous-emploi ».

² Ancienne question : Si on vous proposait un emploi, seriez-vous disponible pour l'occuper dans un délai inférieur à deux semaines ? Nouvelle question : Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ?



3.2.1. La mesure du halo autour du chômage

Le halo du chômage correspond à une catégorie intermédiaire, obtenue en « relâchant » un ou plusieurs des critères retenus pour définir le chômage.

Dès 2008, l'Insee mesure le halo autour du chômage en France

En France, la définition du halo a été discutée dans le cadre d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (CNIS) en 2008³, qui a recommandé de retenir dans le halo toutes les personnes classées comme inactives, mais qui déclarent souhaiter travailler, en distinguant au sein d'entre elles trois catégories :

- les personnes qui recherchent un emploi, mais sont non disponibles ;
- les personnes qui sont disponibles, mais ne recherchent pas d'emploi ;
- les personnes qui, bien que déclarant souhaiter travailler, ne sont pas disponibles et ne recherchent pas d'emploi.

Cette définition, retenue par l'Insee, a fait l'objet de publications trimestrielles et annuelles. Des séries longues ont également été publiées remontant à 1990.

À partir de 2011, Eurostat recommande à son tour une mesure du halo selon des critères différents de ceux retenus par l'Insee

Plus récemment, Eurostat est intervenu sur les indicateurs complémentaires au chômage, dans le cadre d'un groupe de travail qui s'est réuni à partir de juin 2010 et dont les conclusions ont été arrêtées en 2011. Eurostat a commencé à publier des indicateurs complémentaires à partir de novembre 2011 et dans la foulée, plusieurs pays européens ont adopté les mêmes définitions d'indicateurs complémentaires.

Les définitions retenues par Eurostat diffèrent en partie de celles retenues précédemment par l'Insee. Eurostat retient fondamentalement deux catégories, contre trois dans la définition française, qualifiées de la façon suivante :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais pas immédiatement disponibles (« recherche et non disponible ») : indicateur 1 ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles mais pas à la recherche d'un emploi (« disponible et ne recherche pas ») : indicateur 2.

Ces deux catégories sont proches conceptuellement des deux premières catégories retenues par l'Insee en 2008. Par ailleurs, Eurostat ne retient pas la troisième catégorie retenue par l'Insee, celles des personnes souhaitant travailler, mais qui ne recherchent pas et qui ne sont pas disponibles.

Cependant, dans la mise en œuvre du calcul de l'indicateur 1 (« recherche et non disponible »), l'Insee avait jusqu'à présent une approche plus restrictive qu'Eurostat pour deux raisons :

- Eurostat inclut également dans cette catégorie les personnes cherchant un emploi mais pas de façon active, et qui sont disponibles pour prendre un emploi. Ces personnes étaient exclues de facto du halo français, car la question sur le souhait de travailler ne leur était pas posée. Ceci a été rectifié dans le questionnaire rénové mis en place en 2013 : la question sur le souhait de travailler est maintenant posée à toutes les personnes sans emploi ;
- Eurostat inclut dans cette catégorie toutes les personnes qui ont trouvé un emploi qui commence ultérieurement (à l'exception de celles qui sont disponibles pour travailler dans les deux semaines et qui ont trouvé un emploi qui commence dans moins de trois, puisque celles-ci sont considérées comme au chômage). Ce faisant, Eurostat considère que les personnes qui ont trouvé un emploi qui commence ultérieurement souhaitent de facto travailler, ou qu'elles sont en tous cas très proches du marché du travail.

³ Rapport n°108 du Cnis « Emploi, chômage, précarité; Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », Jean-Baptiste de Foucauld, Michel Cézard, Marie Reynaud, septembre 2008.



À la faveur de la rénovation du questionnaire, la définition du halo a été articulée avec celle d'Eurostat

La rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi est l'occasion pour l'Insee de rénover la série sur le halo, en articulant la mesure avec les préconisations d'Eurostat. Toutefois, conformément au rapport du Cnis « Emploi, chômage, précarité ; Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir » (Jean-Baptiste de Foucauld, Michel Cézard, Marie Reynaud, septembre 2008), l'Insee continue de prendre en compte dans le halo une catégorie supplémentaire de personnes, non retenue par Eurostat : celle des personnes qui n'ont pas recherché d'emploi et qui ne sont pas disponibles à court terme, mais qui souhaitent néanmoins travailler.

Au total, alors qu'il aurait été chiffré à environ 850 000 personnes avec l'ancien questionnaire et selon l'ancienne définition, la nouvelle mesure du « halo » du chômage se monte à près de 1 300 000 personnes en 2013. L'augmentation de 453 000 personnes résulte pour moitié (223 000) de l'adoption de la nouvelle définition du halo et pour moitié (230 000) de l'impact du nouveau questionnaire de l'enquête.

3.2.2. La mesure du sous-emploi

La définition du sous-emploi renvoie à celle retenue par le BIT en 1998 : ce sont les personnes à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, auxquelles on ajoute les personnes ayant travaillé moins que d'habitude la semaine de référence pour des raisons économiques (chômage partiel, ralentissement des affaires, etc.) ou exceptionnelles (mauvaises conditions climatiques, etc.).

Le sous-emploi est ainsi défini comme la somme de trois indicateurs :

- les personnes à temps partiel, souhaitant travailler plus, disponibles pour le faire et à la recherche d'un nouvel emploi (indicateur 1) ;
- les personnes à temps partiel, souhaitant travailler plus, disponibles pour le faire, mais ne cherchant pas un nouvel emploi (indicateur 2) ;
- les personnes qui ont déclaré une période de chômage technique ou partiel la semaine de référence, quelle que soit leur quotité de travail (indicateur 3).

Pour sa part, Eurostat considère un concept de sous-emploi plus restreint, en ne retenant que les indicateurs 1 et 2.

S'agissant des deux premières catégories, le principal effet de la rénovation du questionnaire en 2013 a consisté à rendre moins restrictive la question portant sur le souhait de travailler davantage : cette question est désormais posée en toute généralité, alors que le questionnaire précédent la posait à propos de la semaine de référence. Ce faisant, le nouveau questionnaire adopte une formulation qui est retenue également par Eurostat pour les indicateurs 1 et 2. Ceci rehausse le sous-emploi de l'ordre de 200 000 personnes.

En 2013, le sous-emploi total s'établit à 1 660 000 personnes en moyenne annuelle (respectivement 360 000, 1 180 000 personnes et 120 000 personnes pour les indicateurs 1, 2 et 3).

À l'occasion de la rénovation du questionnaire en 2013, l'Insee a reconstitué une série homogène sur la période 2003-2013.



3.3 Professions, Activités Économiques, Diplômes et Formations suivies

- **Amélioration de la qualité de la codification des libellés de professions, d'activités économiques, de diplômes.**

A partir de 2013, les libellés de professions, d'activités économiques de l'employeur et de diplômes font l'objet d'une première codification interactive (c'est-à-dire lors de l'enquête, à l'instant où ils sont collectés). Si celle-ci échoue (libellé mal déclaré ou insuffisamment précis), l'enquêteur demande à l'enquêté de préciser les informations correspondantes et peut ainsi saisir un libellé plus précis.

Cette procédure a permis d'améliorer globalement la qualité des libellés collectés lors des enquêtes, et par suite la qualité de leur codification suivant les différentes nomenclatures utilisées.

- **Suivi des formations**

Les questions relatives à la formation ont été rénovées en 2013 de manière à se rapprocher des concepts européens, à améliorer le questionnement ainsi que la qualité de la codification des variables de formation.

Plus précisément, les principales modifications du questionnaire relatif à la formation sont les suivantes :

- Amélioration de la qualité de la codification (cf. paragraphe précédent).
- Simplification et amélioration du questionnaire : cette amélioration concerne les diplômes et niveaux atteints pour les formations conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu. Les questions relatives à la fin des études initiales ont également été précisées (une question permettant de savoir si la première interruption d'études a duré un an ou plus a été introduite).
- Application des concepts européens : les questions relatives aux formations en cours ont été modifiées conformément aux concepts européens. La formation en cours dite « formelle » (conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu) est identifiée pour les personnes en formation initiale ou en reprise d'études. Les formations « non diplômantes » ou « non formelles » sont précisées grâce à quatre questions, portant sur :
 - o La participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant ;
 - o La participation à des séminaires, des ateliers ou des conférences ;
 - o Le suivi de cours particuliers (y compris permis de conduire) ;
 - o Le suivi de cours encadrés liés à des activités culturelles, de sports ou de loisirs.

Globalement, la rénovation des questions sur la formation se traduit par une légère hausse du niveau de plus haut diplôme obtenu. Les éventuelles ruptures de série engendrées par le nouveau questionnaire dans le domaine des formations n'ont pas donné lieu à rétropolation (contrairement aux variables d'activité au sens du BIT).

3.4. Heures travaillées

Le mode d'administration de la question portant sur les heures habituellement travaillées par semaine (pour les personnes en emploi) a été amélioré lors de la rénovation du questionnaire en 2013 : simplification du filtre excluant du champ de la question une part - très faible - des personnes en emploi (question jugée non adaptée à certaines situations professionnelles spécifiques), légère reformulation de la question, simplification des consignes données aux enquêteurs pour saisir les heures déclarées lorsque celles-ci ne correspondent pas à un nombre entier. Les questions sur le travail le samedi, le dimanche, en soirée ou de nuit ont été déplacées (et modifiées) après la question sur les heures habituelles.



Ces changements ont pu avoir un léger impact à la baisse sur la mesure des heures habituellement travaillées par semaine, de l'ordre de 0,3 heure en moyenne.

3.5 Conditions de travail

Les indicateurs relatifs aux conditions de travail (travail à domicile, travail de nuit, le samedi, le dimanche) ont été harmonisés avec les concepts européens, ce qui a conduit à poser les questions correspondantes à propos de la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elles étaient posées auparavant en toute généralité. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence⁴. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, ces questions ne sont désormais posées qu'à un sous-échantillon des personnes enquêtées (représentant environ un tiers de l'échantillon complet des personnes enquêtées et en emploi).

Les concepts mesurés par les questions relatives aux conditions de travail étant plus restrictifs qu'auparavant, cela se traduit par une baisse significative du nombre de personnes travaillant dans des conditions particulières, qu'il s'agisse du travail à domicile, du travail de nuit, du travail le samedi ou du travail le dimanche.

3.6. Souhait de changer d'emploi ou d'en avoir un supplémentaire

Pour les personnes en emploi, le souhait d'avoir un autre emploi est désormais mesuré par deux questions distinctes : une première où l'on demande à l'enquêté s'il souhaite un autre emploi en remplacement de son travail actuel, puis une seconde pour savoir s'il souhaite avoir un emploi en plus de son travail actuel. Jusqu'en 2012, une seule question était posée, dans laquelle le souhait d'avoir un emploi en plus de l'actuel était mentionné en premier.

Cet affinement dans la formulation des questions a augmenté de façon substantielle la propension des enquêtés à y répondre positivement.

⁴ Modalités de réponse proposées pour les questions portant sur le fait de travailler à domicile, de nuit, le samedi, le dimanche,

- jusqu'en 2012 (questions posées en toute généralité) : 1. *Habituellement* ; 2. *Occasionnellement* ; 3. *Jamais* ;
- depuis 2013 (questions portant sur les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence) : 1. *Oui, la moitié des heures de travail ou plus / au moins deux samedis / au moins deux dimanches* ; 2. *Oui, moins de la moitié des heures de travail / un seul samedi / un seul dimanche* ; 3. *Non*. Pour la question sur le travail à domicile, une quatrième modalité, « *Oui, c'est mon lieu de travail* », est proposée.



4. LES FICHIERS DE DIFFUSION DE L'ENQUÊTE EMPLOI À PARTIR DE 2013

4.1 Des fichiers trimestriels, mis à disposition annuellement

Les données de l'enquête Emploi sont produites selon un calendrier trimestriel. Les fichiers de diffusion sont en règle générale mis à disposition des utilisateurs lorsque les quatre trimestres d'une année sont disponibles. En 2013, ils couvrent le seul champ géographique de la France métropolitaine. Les quatre Dom (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) sont intégrés à compter de 2014 et identifiables dans les fichiers par la condition METRODOM = 2.

Le principal fichier de diffusion (dit fichier « INDIV ») contient, pour un trimestre donné, l'ensemble des individus de 15 ans et plus rattachés aux logements dans le champ de l'enquête et répondant à cette dernière au titre du trimestre considéré. La notion d'âge est celle d'âge courant, i.e. d'âge atteint le dernier jour (dimanche) de la semaine de référence sur laquelle porte l'essentiel de l'interrogation.

Il est possible également d'accéder, pour un trimestre donné, au fichier des individus de moins de 15 ans (dit fichier « ENF ») ainsi qu'à celui des logements (dit fichier « LOG »). Cependant, ces deux fichiers présentent un intérêt moindre pour des fins d'exploitation. En effet, le premier ne contient que peu d'informations en comparaison du fichier « INDIV », les moins de quinze ans - hors du champ d'intérêt de l'enquête - ne faisant pas l'objet d'un questionnaire individuel. Quant au second, contenant une observation par logement répondant, il se restreint aux variables relatives aux logements enquêtés ou aux ménages qui les occupent (variables des thèmes K, L, M et N de ce dictionnaire), également fournies dans le fichier de diffusion « INDIV ».

4.2 Pondérations à utiliser

Les coefficients de pondération décrits dans cette partie et mis à disposition dans les fichiers de diffusion de l'enquête Emploi sont tous des coefficients de pondération trimestriels.

L'exploitation des résultats de l'enquête Emploi en moyenne annuelle consiste simplement à empiler les quatre trimestres de l'année de référence considérée et à utiliser le fichier annuel ainsi obtenu avec les variables de pondérations trimestrielles divisées au préalable par 4.

Pondération individuelle standard (EXTRI)

Le coefficient standard de pondération d'un individu s'appelle EXTRI. C'est la variable de pondération à utiliser, sauf dans les cas particuliers mentionnés ci-après.

Quelques individus peuvent présenter des poids nuls dans les fichiers. Il peut s'agir, au sein d'un logement répondant, soit d'individus ayant répondu trop partiellement à leur questionnaire individuel pour que celui-ci soit exploitable, soit d'individus rattachés au logement mais hors champ d'intérêt de l'enquête (individus en double résidence dont le logement enquêté n'est pas considéré comme la résidence principale).

Pondérations individuelles spécifiques au premier rang d'interrogation (EXTRID) ou aux premier et dernier rangs d'interrogation (EXTRIDF)

Certaines variables du questionnaire ne sont posées qu'en première interrogation de l'individu. Pour ces variables, et uniquement pour celles-ci, le coefficient de pondération à utiliser est EXTRID (jusqu'en 2012, ce poids spécifique était nommé EXTRI1). Lorsqu'une variable doit être utilisée avec le poids spécifique à la première interrogation, cela est explicitement signalé dans le commentaire qui lui est associé dans ce dictionnaire. Les variables concernées sont essentiellement celles portant sur la situation de l'individu un an auparavant (thème E).

D'autres variables du questionnaire ne sont posées qu'en première et dernière interrogation de l'individu. Pour ces variables, et uniquement pour celles-ci, le coefficient de pondération à utiliser est EXTRIDF



(jusqu'en 2012, ce poids spécifique était nommé EXTRI16). Lorsqu'une variable doit être utilisée avec le poids spécifique aux première et dernière interrogation, cela est explicitement signalé dans le commentaire qui lui est associé dans ce dictionnaire. Les variables concernées sont essentiellement celles portant sur les conditions de travail (thème BG), les revenus du travail (BH), les allocations (F) et la santé au travail (H).

A partir de 2013, les pondérations spécifiques à la vague 1 et aux vagues 1 et 6 sont calées en métropole sur les principaux résultats de l'enquête Emploi (notamment le statut d'activité au sens du BIT) obtenus - en moyenne trimestrielle ou en moyenne annuelle selon les variables - à partir des pondérations standard EXTRI.

Pondérations de niveau logement (EXTRILOG)

Un coefficient de pondération pour les logements, EXTRILOG, est également mis à disposition dans les fichiers de diffusion. Celui-ci n'est à prendre en compte que si l'utilisateur souhaite produire des statistiques de niveau logement ou ménage (pour calculer par exemple le nombre de ménages dont le chef de ménage est au chômage) - et non des statistiques de niveau individu ; ce poids ne peut donc être utilisé que sur des variables caractéristiques des logements ou des ménages, à partir d'un fichier où seule une observation par logement a été conservée.

Important : Pondérations non définitives millésimées par l'année de révision

Les pondérations de l'enquête Emploi sont notamment calées sur les estimations démographiques issues du recensement de la population. Ces estimations démographiques étant sujettes à être révisées annuellement, les pondérations dans l'enquête Emploi sont elles-mêmes révisées une fois par an, et ce pendant quatre années consécutives. Tant que les coefficients de pondération ne sont pas définitifs, leur nom est suffixé par l'année de leur révision. Ainsi, dans la version produite en 2014 des fichiers de l'année 2013, les quatre types de pondérations décrites *supra* sont nommées EXTRI14, EXTRID14, EXTRIDF14, EXTRILOG14. Lorsqu'elles sont révisées dans le cours de l'année 2015, elles sont renommées EXTRI15, EXTRID15, EXTRIDF15, EXTRILOG15. Lorsqu'elles deviennent définitives (a priori en 2017 pour les fichiers de l'année 2013), elles ne sont plus millésimées et s'appellent simplement EXTRI, EXTRID, EXTRIDF, EXTRILOG.



4.3 Identification des observations et suivi d'un individu / logement dans le panel

Un logement dans l'enquête Emploi est parfaitement caractérisé par l'identifiant anonymisé IDENT, présent dans les fichiers de diffusion. En conséquence :

- deux logements distincts présentent des valeurs distinctes pour la variable IDENT.
- un logement conserve le même IDENT lors de ses six interrogations trimestrielles consécutives et peut ainsi être suivi d'une interrogation à l'autre.

De la même façon, un individu dans l'enquête Emploi est parfaitement caractérisé par le couple de variables (IDENT, NOI) présentes dans les fichiers de diffusion, composé de l'identifiant anonymisé du logement auquel il est rattaché (IDENT) et du numéro d'ordre qui lui est attribué au sein du logement et qu'il conserve lors de ses interrogations successives (NOI). Un individu peut donc être suivi d'une interrogation à l'autre en l'identifiant à l'aide de ce couple de variables.

Important : Malgré la rénovation de l'enquête au 1^{er} janvier 2013 et la redéfinition des fichiers de diffusion qui s'en est ensuivie, les logements (respectivement les individus) présents dans l'échantillon répondant en 2012 et encore présents en 2013 ont bien pu conserver, en 2013, l'identifiant IDENT (respectivement le couple identifiant (IDENT, NOI)) qui leur avait été attribué en 2012.

Attention, lorsque l'on empile plusieurs fichiers trimestriels pour ne former qu'un seul fichier à exploiter (par exemple lorsque l'on empile les quatre fichiers trimestriels d'une année donnée), un même individu (IDENT, NOI) peut apparaître à plusieurs reprises dans le fichier ainsi constitué, au titre de ses différentes interrogations lors de trimestres successifs. L'unité d'observation d'un tel fichier est alors l'individu-trimestre, caractérisé par le quadruplet (ANNEE, TRIM, IDENT, NOI).

4.4 Contenu des fichiers de diffusion et du dictionnaire de variables à partir de 2013

Le contenu des fichiers de diffusion trimestriels de l'enquête Emploi a été redéfini en 2013, suite à la rénovation de l'enquête lors de cette même année. L'apparition de nouvelles questions, la modification de questions existant auparavant (modifications du libellé des questions, du champ recouvert par celles-ci,...), la suppression d'anciennes questions ont conduit en 2013 à créer de nouvelles variables ainsi qu'à renommer ou supprimer des variables proposées dans les fichiers de diffusion jusqu'en 2012.

A partir de 2013, l'ensemble des variables (un peu moins de 700) présentes dans les fichiers de diffusion - dans la version SAS sous laquelle ces derniers sont initialement livrés - sont désormais mises au format Texte, à l'exception des variables de pondération (qui demeurent au format numérique). Les variables des fichiers de diffusion portent des noms en caractères majuscules. Elles sont regroupées par thèmes et listées - pour un thème donné - par ordre alphabétique.

Le dictionnaire des variables associé fournit, pour chaque variable, les informations suivantes :

NOM DE LA VARIABLE

Libellé détaillé du contenu de la variable

Liste des modalités de la variable et de leur signification

Commentaire associé à la variable

Le commentaire associé à une variable décrit notamment systématiquement les évolutions qu'elle a pu connaître lors de la rénovation de l'enquête en 2013 (changement de nom, de modalités, élargissement ou réduction du champ couvert par la variable) ainsi que les éventuelles précautions à prendre lors de son utilisation. Ainsi, par défaut, si aucune information signalant le contraire n'est présente dans le commentaire (ce qui est le cas pour les variables sans commentaire), la variable considérée était déjà présente dans les fichiers de diffusion antérieurs à 2013, avec les mêmes concepts sous-jacents et les mêmes modalités.

Ce dictionnaire des variables est suivi d'un index thématique permettant de trouver facilement une variable sans connaître son nom au préalable, ainsi que d'un index alphabétique. L'index thématique reprend les



différentes parties du questionnaire de l'enquête et comporte également des thèmes plus généraux sur les caractéristiques de l'enquête et des personnes interrogées. Les thèmes de cet index sont les suivants :

- A - Position sur le marché du travail
- B - Activités professionnelles
 - BA - Profession et employeur principaux
 - BB - Autres emplois liés à la profession principale
 - BC - Autres professions
 - BD - Statut et type de contrat
 - BE - Horaires
 - BF - Congés
 - BG - Conditions de travail
 - BH - Revenus du travail
 - BI - Ancienneté professionnelle
- C - Activité professionnelle antérieure
- D - Formations
- E - Situation un an auparavant
- F - Allocations
- G - Origine géographique et sociale
- H - Santé au travail
- I - Calendrier mensuel rétrospectif d'activité
- J - Caractéristiques individuelles
- K - Caractéristiques de la personne de référence du ménage et de son conjoint
- L - Caractéristiques du logement
- M - Caractéristiques du ménage
- N - Caractéristiques d'enquête



5. FONCTIONNEMENT DES VARIABLES Rgx

L'enquête emploi en continu est une enquête panel au cours de laquelle un même logement va être enquêté tous les 3 mois pendant 6 trimestres consécutifs. Les variables RGx disponibles dans le fichier de données individuelles sont les variables RGA, RGL, RGM, et RGI⁵. Ce sont essentiellement des variables de gestion de l'enquête. Elles permettent de décider quelles sont les questions qui vont être posées à l'enquêteur et aux personnes du logement, en fonction de ce qui s'est passé lors des précédentes vagues d'enquête de ce même logement.

Le calcul de la modalité des variables RGx s'appuie généralement sur une incrémentation de la modalité établie lors du trimestre antérieur, ce qui peut donner à penser que ces variables permettent aussi de comptabiliser par exemple combien de fois un ménage ou un individu a répondu, etc. Mais les variables RGx n'ont pas été créées dans ce but si bien que la réalité est plus complexe. Ainsi lorsque certaines situations particulières se présentent (logement éclaté⁶, logement non répondant ou hors champ un trimestre donné, questionnaire individuel incomplet, ménage non réinterrogé en vague intermédiaire car constitué uniquement d'inactifs de 65 ans ou plus, etc.), les variables RGx remplissent leur rôle initial et permettent de décider comment réorienter le questionnement. Mais elles ne permettent plus forcément de comptabiliser avec exactitude certaines situations.

La variable RGA (rang d'interrogation de la grappe) est une variable indépendante des données de repérage et collecte de l'enquête. Elle est essentielle pour se repérer dans la dimension panel de l'enquête et les 6 différentes vagues possibles : elle constitue une véritable variable de rang pour la grappe. C'est une variable qui précise auquel des 6 trimestres consécutifs se rapporte chaque grappe de logement. Les logements enquêtés sont regroupés en grappe, et c'est bien cette grappe qui est associée à un rang d'interrogation RGA détaillé de 1 à 6, et non directement le logement. Par exemple en cas de logement éclaté, le nouveau logement gardera la modalité RGA de sa grappe (et donc par exemple ne sera plus réinterrogé que 2 fois si l'éclatement a été relevé lors de l'interrogation de la vague 4). De même RGA fait abstraction de l'appartenance du logement au champ de l'enquête. Ainsi, même en vague RGA 6, certains logements peuvent être présents pour la première fois car auparavant, mêmes s'ils étaient présents dans la grappe, ils étaient hors champ donc non diffusés. La variable REA permet de répartir les grappes, d'après RGA, en 3 catégories (entrante, intermédiaire, sortante).

La variable RGL (rang d'interrogation du logement) est une variable de gestion pour la collecte. Son label peut porter à confusion. Elle permet de vérifier que le logement a été repéré par l'enquêteur comme résidence principale dans un logement ordinaire lors d'une visite ou confirmé dans cette situation lors d'une réinterrogation par téléphone. Mais RGL selon les situations peut s'incrémenter (repérage confirmant une résidence principale dans un logement ordinaire), se stabiliser (pas de repérage effectué), ou retomber à zéro (repérage infirmant une résidence principale dans un logement ordinaire). Ces situations et le fait qu'elles peuvent s'enchaîner au cours des trimestres pour un même logement font que RGL peut difficilement être utilisé comme variable de rang pour comptabiliser des situations précises. Par exemple, une valeur RGL=2 en RGA=6 peut recouvrir des situations très différentes. Le logement peut avoir été repéré par l'enquêteur comme résidence principale dans un logement ordinaire en vague RGA 1 à 3 (RGL a alors été incrémenté de 1 à 3), puis en vague RGA 4, RGL est repassé à zéro car le logement est devenu vacant, puis de nouveau le logement est devenu résidence principale dans un logement ordinaire en vagues 5 et 6 ce qui conduit à un RGL=2 au final alors que le logement a été au cours de 5 trimestres résidence principale dans un logement ordinaire.

La variable RGM (rang d'interrogation du ménage) est une variable de gestion pour la collecte. Son mode de calcul a évolué à compter de la collecte 2015 dans le cas où le ménage est non répondant : en effet dans cette situation, RGM était mise à vide en 2013 et 2014 alors qu'à compter de 2015, dans la même situation, RGM se stabilise à sa valeur précédente. Depuis 2015, RGM peut être considérée comme une variable de rang. Par exemple un RGM à 3 signifie qu'un ménage resté le même⁷ et occupant un logement dans le champ a déjà accepté de répondre à trois reprises à l'enquête. La situation des ménages entièrement constitués d'inactifs de 65 ans ou plus reste cependant un peu à part (voir plus loin).

⁵ Une cinquième variable, RGE, existe également dans les données mais n'est pas diffusée dans les fichiers de production et de recherche.

⁶ On parle de « logement éclaté » lorsque, par exemple, on a tiré dans la base de sondage un appartement, que l'on retrouve transformé ou « éclaté » en deux logements de plus petite taille au moment de la collecte.

⁷ Un ménage est différent du précédent quand tous les anciens habitants du ménage sont partis.



La variable RGI (rang d'interrogation de l'individu) est une variable de gestion pour la collecte. Elle permet de vérifier si l'individu a déjà complété un questionnaire individuel complet. RGI s'incrémente au fur et à mesure des trimestres si l'individu répond de manière complète à un questionnaire individuel et que le logement reste sans interruption dans le champ de l'enquête. Mais un individu peut être présent dans le fichier des données individuelles après avoir rempli un questionnaire individuel incomplet, auquel cas RGI sera stabilisé à sa valeur précédente. Cette dernière situation, identifiable à partir de 2016 via la variable RESQI, implique qu'un même individu peut être présent 6 trimestres de suite dans les fichiers diffusés avec cependant RGI à vide s'il a toujours refusé de répondre à certaines parties du questionnaire. Les ménages d'inactifs de 65 ans ou plus sont également en exception.

Les différentes variables évoquées ci-dessus doivent donc essentiellement être considérées comme des variables de gestion. De plus, un type de ménage vient s'inscrire en exception aux cas déjà signalés : il s'agit des ménages entièrement constitués d'inactifs de 65 ans ou plus. Ces ménages sont détectés après une première interrogation au cours de laquelle tous ont rempli un questionnaire individuel complet. Lors des vagues RGA intermédiaires, ces ménages ne seront pas interrogés mais leurs données sont complétées de manière informatique considérant que leur situation est restée inchangée : ces données estimées seront diffusées dans les fichiers de données individuelles. Enfin, en vague sortante (RGA=6) ces ménages sont de nouveau interrogés. Pendant les vagues intermédiaires de non-interrogation, les données sont diffusées avec RGA correctement remplie (car RGA est uniquement lié à la grappe), par contre les variables de gestion RGL, RGM et RGI sont à vide. En vague RGA=6, les variables RGx sont alors incrémentées sur la base de leur valeur lors de la dernière interrogation véritable et donc souvent remplies avec une modalité à 2 (car c'est en vague RGA=1 que la plupart de ces ménages sont repérés).



6. DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU FICHIER INDIVIDU

AAC

Exercice d'une activité professionnelle régulière antérieure, pour les inactifs, chômeurs et personnes ayant une activité temporaire ou d'appoint autre qu'un emploi informel

Vide	Sans objet (actifs occupés ayant un emploi régulier ou un emploi informel) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

AACGR

Exercice d'une activité professionnelle actuelle ou d'une activité professionnelle antérieure régulière

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Non renseigné
1	Oui
2	Non

ACESSE

Circonstance dans laquelle s'est terminé l'emploi antérieur

Variable absente uniquement en 2013 (présente jusqu'en 2012, puis à partir de 2014).

La modalité 11 (Autres cas) n'existe que depuis 2014.

Le champ des individus couverts par la variable ACESSE est le suivant :

- 1. chômeurs, inactifs et personnes en activité temporaire ou d'appoint autre qu'un emploi informel, ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière par le passé;*
- 2. actifs occupés, en réinterrogation, ayant un emploi régulier ou un emploi informel, mais appartenant à la catégorie ci-dessus lors d'une précédente interrogation.*

Vide	Sans objet (complémentaire du champ, décrit dans le commentaire) ou non renseigné
0	N'a pas quitté son emploi
1	Fin d'emploi à durée déterminée
2	Démission
3	Rupture du contrat pour maladie ou invalidité
4	Licenciement économique
5	Autre licenciement
6	Rupture conventionnelle du contrat de travail
7	Cession de l'entreprise
8	Faillite, dépôt de bilan
9	Préretraite
10	Retraite ou retrait des affaires souhaité
11	Autres cas

ACHPUB

Nature de l'employeur dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure

Nouvelle variable en 2013.

Le couple de variables (ASTC, ACHPUB) remplace à partir de 2013 la variable ATRAV présente dans les fichiers antérieurs à 2013, avec des modalités affinées pour lesquelles les correspondances suivantes peuvent être établies :

- (ASTC = 1) <-> (ATRAV = 1)*
- (ASTC = 2) <-> (salariés chefs d'entreprises inclus dans la modalité ATRAV = 5)*
- (ASTC = 3 et ACHPUB = 1 ou 2) <-> (ATRAV = 5, chefs d'entreprise exclus)*
- (ASTC = 3 et ACHPUB = 3, 4 ou 5) <-> (ATRAV = 3)*
- (ASTC = 3 et ACHPUB = 7) <-> (ATRAV = 4)*



- (ASTC = 4) <-> (ATRAV = 2)
 - la combinaison (ASTC = 3 et ACHPUB = 6 (ancien employé de la sécurité sociale)) a été créée en 2013.
 Attention, comme certaines modalités sont nouvelles en 2013 (éclatement d'anciennes modalités) et que ASTC et ACHPUB sont partiellement construites à partir de données remontées du questionnaire posé en première interrogation, ACHPUB n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014 ; pour les mêmes raisons, l'identification séparée des anciens salariés chefs d'entreprises parmi les anciens salariés (ASTC = 2 vs ASTC = 3) n'est pleinement assurée qu'à cette même date sur l'ensemble de l'échantillon répondant.

Vide	Sans objet (individus en activité temporaire ou d'appoint - chômeurs - inactifs n'ayant jamais occupé d'emploi régulier salarié, actifs occupés en emploi régulier) ou non renseigné
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

ACPER

Perception d'allocations chômage ou de solidarité chômage, pour ceux inscrits comme demandeurs d'emploi

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).
 Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, la perception d'allocation chômage est identifiée à l'aide d'une question spécifique (F2, ACPER) à partir de 2013 alors qu'elle constituait une modalité d'une question à choix multiples (H1, RC1REV) dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012.

Vide	Sans objet (OFFIC distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ACTEU

Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
 La rénovation du questionnaire en 2013 a eu un impact sur les niveaux d'actifs occupés, chômeurs et inactifs mesurés dans l'enquête (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).
 Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTR1xx = 0).

Pour être en emploi au sens du BIT, il faut :

- avoir travaillé au moins une heure durant la semaine de référence OU - pour les 75 ans et plus uniquement - simplement déclarer avoir un emploi actuellement
- OU avoir un emploi rémunéré mais ne pas avoir travaillé (au moins une heure) durant la semaine de référence en raison de congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur), de congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail de moins d'un an, de congé de maternité ou de paternité, de temps partiel, de congé parental ou autre type de congé non rémunéré de moins d'un trimestre, de formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage, de chômage partiel (ou technique), de grève ou d'intempéries.
- OU exercer une activité en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
- OU exercer une activité informelle

Pour être chômeur au sens du BIT, il faut :

- ne pas être en emploi au sens du BIT (tel que défini précédemment)
- ET avoir moins de 75 ans
- ET être disponible pour travailler dans les quinze jours à venir
- ET être dans l'une au moins des trois situations suivantes : 1. avoir effectué des démarches actives de recherche d'emploi dans les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence ; OU 2. avoir trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois ; OU 3. occuper un emploi saisonnier, pour lequel la semaine de référence tombe en morte saison, mais qui (re)démarre dans moins de trois mois.

Pour être inactif au sens du BIT, il faut n'être ni actif occupé, ni chômeur au sens du BIT, tels que définis précédemment.

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
------	---



1	Actif occupé
2	Chômeur
3	Inactif

ACTEU6

Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La rénovation du questionnaire en 2013 a eu un impact sur les niveaux d'actifs occupés, chômeurs et inactifs mesurés dans l'enquête (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).

Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTR1xx = 0).

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
1	Actif occupé
3	Chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	Autre chômeur BIT
5	Etudiant, élève, stagiaire en formation (inactifs)
6	Autres inactifs (dont retraités)

ACTEU6PRM

Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes), pour la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable ACTEU6PR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTR1xx = 0).

Vide	Non renseigné
1	Actif occupé
3	Chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	Autre chômeur BIT
5	Etudiant, élève, stagiaire en formation (inactifs)
6	Autres inactifs (dont retraités)

ACTEU6PRMCJ

Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes), pour le conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable ACTEU6CJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTR1xx = 0).

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage) ou non renseigné
1	Actif occupé
3	Chômeur PSERE (Population sans Emploi à la Recherche d'un Emploi)
4	Autre chômeur BIT
5	Etudiant, élève, stagiaire en formation (inactifs)
6	Autres inactifs (dont retraités)

ACTIF

Actif au sens du Bureau International du Travail (BIT)

Nouvelle variable en 2013, correspondant à un regroupement de la variable ACTEU.

La rénovation du questionnaire en 2013 a eu un impact sur les niveaux d'actifs occupés, chômeurs et inactifs mesurés dans l'enquête (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).



Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTRlxx = 0).

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
1	Actif
2	Inactif

ACTOP

Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La rénovation du questionnaire en 2013 a eu un impact sur les niveaux d'actifs occupés, chômeurs et inactifs mesurés dans l'enquête (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).

Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTRlxx = 0).

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
1	Oui
2	Non

ACTOPREM

Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT), ayant une activité rémunérée

Nouvelle variable en 2013.

Le champ de cette variable est limité aux individus de 75 ans et plus.

Nota Bene : les individus répondant trop partiellement au questionnaire, au point que leur statut d'activité au sens du BIT (ACTEU) ne puisse être déterminé, ont un poids nul (EXTRlxx = 0).

Vide	Sans objet (Individus de 75 ans et plus ou ACTEU non renseigné (individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés))
1	Oui
2	Non

ADFDAP

Année de départ de l'emploi antérieur

Vide	Sans objet (individus en activité temporaire ou d'appoint - chômeurs - inactifs n'ayant jamais occupé d'emploi régulier, actifs occupés en emploi régulier) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

ADMHAND

Reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les individus en première ou dernière interrogation, avec un coefficient de pondération non nul, pour lesquels ADMHAND est non renseignée sont ceux ayant abandonné l'enquête avant d'atteindre la question correspondante.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui
2	Demande en cours
3	Non
8	Refus
9	Ne sait pas

AENCADR

Encadrement d'une ou plusieurs personnes dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure (pour ceux qui étaient salariés, autres que chefs d'entreprise)

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée



remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (ASTC distinct de 3) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

AFONCTC

Fonction principale dans l'emploi antérieur (pour l'appel à sicore PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)

Variable nouvelle en 2015.

	Sans objet ou non renseigné
01	Production, chantier, exploitation
02	Installation, réparation, maintenance
03	Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
04	Manutention, magasinage, logistique
05	Secrétariat, saisie, accueil
06	Gestion, comptabilité
07	Commerce (y compris restauration, hôtellerie, tourisme), technico- commercial
08	Études, recherche et développement, méthodes
09	Enseignement, soin aux personnes
10	Autre fonction

AG

Âge détaillé en années révolues au 31 décembre

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à partir de la variable NAIA et de l'année de référence de l'enquête. Codée désormais sur 3 positions.

....	Âge en années (sur 3 positions)
------	---------------------------------

AG3

Âge en années révolues au 31 décembre (3 postes, premier type de regroupement)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 29 ans
30	De 30 à 49 ans
50	50 ans et plus

AG3B

Âge en années révolues au 31 décembre (3 postes, second type de regroupement)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 24 ans
25	De 25 à 49 ans
50	50 ans et plus

AG5

Âge en années révolues au 31 décembre (5 postes)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 29 ans
30	De 30 à 39 ans



40	De 40 à 49 ans
50	De 50 à 59 ans
60	60 ans et plus

AGE

Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à partir des variables NAIA, NAIM, NAIJ et de la semaine de référence de l'enquête. Codée désormais sur 3 positions.

....	Âge en années (sur 3 positions)
------	---------------------------------

AGE3

Âge au dernier jour de la semaine de référence (3 postes, premier type de regroupement)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 29 ans
30	De 30 à 49 ans
50	50 ans et plus

AGE3B

Âge au dernier jour de la semaine de référence (3 postes, second type de regroupement)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 24 ans
25	De 25 à 49 ans
50	50 ans et plus

AGE5

Âge au dernier jour de la semaine de référence (5 postes)

00	De 0 à 14 ans (modalité absente des fichiers de diffusion INDIV)
15	De 15 à 29 ans
30	De 30 à 39 ans
40	De 40 à 49 ans
50	De 50 à 59 ans
60	60 ans et plus

AGEPRM

Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable AGEPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Codée à partir de 2013 sur 3 positions.

....	Âge en années (sur 3 positions)
------	---------------------------------

AGEPRMCJ

Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable AGEJC présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Codée à partir de 2013 sur 3 positions.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage)
....	Âge en années (sur 3 positions)



AGEQ

Âge quinquennal au dernier jour de la semaine de référence

00	De 0 à 4 ans
05	De 5 à 9 ans
10	De 10 à 14 ans
15	De 15 à 19 ans
20	De 20 à 24 ans
25	De 25 à 29 ans
30	De 30 à 34 ans
35	De 35 à 39 ans
40	De 40 à 44 ans
45	De 45 à 49 ans
50	De 50 à 54 ans
55	De 55 à 59 ans
60	De 60 à 64 ans
65	De 65 à 69 ans
70	De 70 à 74 ans
75	75 ans et plus

AGPRM

Âge détaillé en années révolues au 31 décembre de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable AGPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Codée à partir de 2013 sur 3 positions.

....	Âge en années (sur 3 positions)
------	---------------------------------

AGPRMCJ

Âge détaillé en années révolues au 31 décembre du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable AGCJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Codée à partir de 2013 sur 3 positions.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage)
....	Âge en années (sur 3 positions)

AGQ

Âge quinquennal en années révolues au 31 décembre

00	De 0 à 4 ans
05	De 5 à 9 ans
10	De 10 à 14 ans
15	De 15 à 19 ans
20	De 20 à 24 ans
25	De 25 à 29 ans
30	De 30 à 34 ans
35	De 35 à 39 ans
40	De 40 à 44 ans
45	De 45 à 49 ans
50	De 50 à 54 ans
55	De 55 à 59 ans



60	De 60 à 64 ans
65	De 65 à 69 ans
70	De 70 à 74 ans
75	75 ans et plus

AIDFAM

Aide familial ou conjoint collaborateur

Nouvelle variable en 2013.

La question correspondante (question A8 du questionnaire) n'est posée qu'aux individus n'ayant pas exercé d'activité rémunérée durant la semaine de référence. Elle vise à bien comptabiliser en emploi les personnes qui, parmi ces dernières, ont bel et bien une activité d'aide familial ou de conjoint collaborateur. La variable AIDFAM ne permet donc pas de dénombrer l'ensemble des aides familiaux / conjoints collaborateurs, qu'ils soient rémunérés ou non. Pour réaliser un tel décompte, utiliser la variable STATUT.

La condition AIDFAM = 1 remplace la condition AIDREF = 1 applicable dans les fichiers antérieurs à 2013, mais ne lui est pas strictement équivalente (le filtre de AIDREF dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012 étant légèrement différent de celui pour AIDFAM à partir de 2013).

Nota Bene : Du fait de la nouvelle enquête en 2013 et du protocole de collecte en vigueur, cette variable n'est que partiellement renseignée aux T1, T2, T3 et T4 2013 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet (ACTOPREM distinct de 2)
1	Oui
2	Non

AIDFONC

Réalisation de travaux de secrétariat, de vente ou de comptabilité (pour les aides familiaux aidant une personne du ménage)

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (AIDMEN distinct de 1)
1	Oui
2	Non

AIDMEN

Appartenance au ménage de la personne aidée (pour ceux travaillant avec ou pour un membre de la famille)

Vide	Sans objet (STC distinct de 4 ou ménage dont l'enquêté est le seul individu de 15 ans ou plus)
1	Oui
2	Non

ALCNC

Raison de la non-perception d'une allocation chômage (pour ceux inscrits comme demandeurs d'emploi mais n'ayant pas perçu d'allocations chômage ou de solidarité chômage)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Vide	Sans objet (ACPER distinct de 2)
1	Droits épuisés
2	Demande en cours de dépôt ou de traitement
3	Demande d'allocation rejetée
4	Ne répond pas aux conditions d'ouverture de droits



ALCT

Nature de l'allocation chômage perçue

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Les modalités de la variable ALCT ont évolué en 2013 :

- la modalité 4, Anciennes allocations (AUD, AFR, ASC, ACA), correspond à l'ancienne modalité 5 présente dans les fichiers antérieurs à 2013,

- la modalité 5, ASR, correspond à une simplification de l'ancienne modalité 6 présente dans les fichiers antérieurs à 2013 (celle-ci incluait également l'allocation de transition professionnelle, ATP, qui n'apparaît plus explicitement dans les modalités proposées en 2013),

- l'ancienne modalité 4, Allocation Equivalent Retraite (AER), a été supprimée en 2013.

Les modalités de la variable ALCT ont évolué à nouveau entre 2016 et 2017.

Vide	Sans objet (ACPER distinct de 1)
1	ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) : allocation de base du régime d'assurance-chômage), ASP (Allocation de sécurisation professionnelle)
2	ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
3	Autres allocations de la solidarité (ATA (Allocation Temporaire d'Attente), (AER) Allocation équivalent retraite))
4	Autres allocations chômage (RFPE (Rémunération de formation pôle Emploi), RFF (Rémunération de fin de formation)...))

AM1NB

Nombre d'employeurs (pour l'exercice de la profession principale), s'il y en a plusieurs

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, le champ de cette variable ne couvre que les individus ayant plusieurs employeurs, dont un principal (NBTEMP = 2). En sont donc exclus ceux n'ayant pas d'employeur (les non salariés), ceux ayant un seul employeur ou ceux ayant plusieurs employeurs sans employeur principal.

De ce fait, l'ancienne modalité 1 présente jusqu'en 2012 a été supprimée en 2013.

Vide	Sans objet (NBTEMP distinct de 2) ou non renseigné
2	2 employeurs
3	Plus de 2 employeurs

AM2NB

Nombre d'activités professionnelles supplémentaires

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les situations de pluri-activité sont mieux appréhendées dans le questionnaire rénové en 2013 : en particulier, la distinction entre exercice de plusieurs professions (voir UNEPROF, AUTSAL, AM2NB) et exercice de la profession (principale) pour plusieurs employeurs (voir NBTEMP, AM1NB) est mieux explicitée lors de l'administration du questionnaire aux enquêtés.

Vide	Sans objet (UNEPROF distinct de 2)
1	Une activité professionnelle supplémentaire
2	Deux activités professionnelles supplémentaires
3	Trois ou plus de trois activités professionnelles supplémentaires

AMOIS

Mois de départ de l'emploi antérieur (pour ceux ayant quitté cet emploi durant les cinq dernières années civiles)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cette variable n'est renseignée que lorsque l'enquêté a quitté son dernier emploi régulier depuis moins de 6 ans au moment où la donnée a été collectée (par exemple lors de la première interrogation d'un individu inactif si celui-ci n'a pas occupé de nouveau un emploi par la suite).

Vide	Sans objet (individus en activité temporaire ou d'appoint - chômeurs - inactifs n'ayant jamais occupé d'emploi régulier, actifs occupés en emploi régulier) ou non renseigné
1 a 12	Janvier à décembre



ANBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure (pour ceux qui étaient à leur compte ou chefs d'entreprise)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités et le champ couvert par la variable ont sensiblement évolué en 2013 :

- les modalités 2, 3, 4, 5 et 6 proposent des regroupements de nombre de salariés simplifiés par rapport aux anciennes modalités 2 (de 1 à 4 salariés), 3 (de 5 à 9), 4 (de 10 à 19), 5 (de 20 à 49), 6 (de 50 à 199), 7 (de 200 à 499), 8 (de 500 à 999) et 9 (1000 ou plus) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- A partir de 2013, le champ couvert par cette variable se restreint aux anciens indépendants ou anciens chefs d'entreprises, alors qu'auparavant il s'étendait également aux anciens salariés d'entreprises publiques ou privées.

Vide	Sans objet (ASTC distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus

ANCCHOM

Ancienneté de chômage en 8 postes

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à l'aide des variables DREMCM, DREMINSC et ANCINATM.

Si l'enquêté n'a jamais travaillé, l'ancienneté de chômage est égale à l'ancienneté de recherche d'emploi ou, le cas échéant, à l'ancienneté d'inscription auprès de Pôle Emploi. Dans le cas contraire, elle est égale à la plus courte des durées renseignées de recherche d'emploi (ou le cas échéant d'inscription auprès de Pôle Emploi) et d'inactivité.

Lorsque le mois d'entrée dans le chômage n'est pas disponible, seule l'année est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté est chômeur depuis plus de cinq ans avant l'enquête et que son ancienneté est déterminée par les variables DREMINSC ou ANCINATM.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2) ou non renseigné
1	Moins d'un mois
2	De 1 mois à moins de 3 mois
3	De 3 mois à moins de 6 mois
4	De 6 mois à moins d'un an
5	De 1 an à moins d'un an et demi
6	De 1 an et demi à moins de 2 ans
7	De 2 ans à moins de 3 ans
8	3 ans ou plus

ANCCHOMM

Ancienneté de chômage en mois

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à l'aide des variables DREMCM, DREMINSC et ANCINATM.

Si l'enquêté n'a jamais travaillé, l'ancienneté de chômage est égale à l'ancienneté de recherche d'emploi ou, le cas échéant, à l'ancienneté d'inscription auprès de Pôle Emploi. Dans le cas contraire, elle est égale à la plus courte des durées renseignées de recherche d'emploi (ou le cas échéant d'inscription auprès de Pôle Emploi) et d'inactivité.

Lorsque le mois d'entrée dans le chômage n'est pas disponible, seule l'année est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté est chômeur depuis plus de cinq ans avant l'enquête et que son ancienneté est déterminée par les variables DREMINSC ou ANCINATM.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2) ou non renseigné
-1	Chômeur pour lequel la date de départ du dernier emploi - telle que déclarée par l'enquêté - est comprise entre la fin de la semaine de référence et le jour de la collecte
0 a 98	Nombre de mois
99	99 mois ou plus



ANCENTR

Ancienneté dans l'entreprise ou dans la fonction publique en mois

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à l'aide de DATANT et DAMOIS. Lorsque le mois de début dans l'entreprise n'est pas disponible (variable DAMOIS), seule l'année (DATANT) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté travaille dans son entreprise actuelle depuis plus de cinq ans.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint) ou non renseigné
-1	Date de début dans l'entreprise - telle que déclarée par l'enquêté - comprise entre la fin de la semaine de référence et le jour de la collecte
0 a 999	Nombre de mois

ANCENTR4

Ancienneté dans l'entreprise ou dans la fonction publique (4 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable ANCENTR. Lorsque le mois de début dans l'entreprise n'est pas disponible (variable DAMOIS), seule l'année (DATANT) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté travaille dans son entreprise actuelle depuis plus de cinq ans.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint) ou non renseigné
1	Moins d'un an
2	De 1 an à moins de 5 ans
3	De 5 ans à moins de 10 ans
4	10 ans ou plus

ANCINACT

Ancienneté de l'inactivité ou du chômage en 8 postes

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable ANCINATM. Lorsque le mois de départ du dernier emploi régulier occupé n'est pas disponible (variable AMOIS), seule l'année (ADFDAP) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté a quitté son dernier emploi plus de cinq ans avant l'enquête.

Nota Bene : Sont inclus dans les "sans objet" les personnes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle.

Vide	Sans objet (actifs occupés d'une part, chômeurs ou inactifs n'ayant jamais travaillé d'autre part) ou non renseigné
1	Moins d'1 mois
2	De 1 mois à moins de 3 mois
3	De 3 mois à moins de 6 mois
4	De 6 mois à moins d'un an
5	De 1 an à moins d'1 an et demi
6	De 1 an et demi à moins de 2 ans
7	De 2 ans à moins de 3 ans
8	3 ans ou plus

ANCINATM

Ancienneté de l'inactivité ou du chômage en mois

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à l'aide de ADFDAP et AMOIS. Lorsque le mois de départ du dernier emploi régulier occupé n'est pas disponible (variable AMOIS), seule l'année (ADFDAP) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque l'enquêté a quitté son dernier emploi plus de cinq ans avant l'enquête.

Nota Bene : Sont inclus dans les "sans objet" les personnes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle

Vide	Sans objet (actifs occupés d'une part, chômeurs ou inactifs n'ayant jamais travaillé d'autre part) ou non renseigné
-1	Date de départ du dernier emploi - telle que déclarée par l'enquêté - comprise entre la fin de la semaine de référence et le jour de la collecte



0 a 98	Nombre de mois
99	99 mois ou plus

ANCSORFI

Ancienneté de la sortie de formation initiale

Nouvelle variable en 2018.

Vide	Sans objet ou non renseigné
1	Sorti depuis 1 à 4 ans
2	Sorti depuis 5 à 10 ans
3	Sorti depuis 11 ans ou plus

ANNEE

Année de référence de l'enquête

Avertissement : cette variable intervient dans l'identification des observations lorsque des fichiers de l'EEC d'années distinctes sont empilés.

Cf § relatif aux identifiants des observations.

....	Année de référence sur 4 positions
------	------------------------------------

APOBAR

Situation professionnelle principale inchangée par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013, construite à partir des questions APOBANSAL (BA1) et APOBASAL (BA5) du questionnaire. APOBAR vaut 1 si, par rapport à la précédente interrogation, l'enquêté déclare toujours exercer la même profession principale, avec le même statut (salarié, chef d'entreprise, indépendant, aide familial) et - s'il est salarié - pour le même employeur principal, sans avoir changé de poste ou de fonction.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. Le triplet de variables (APOBAR, APOBB, APOBC) remplace en l'améliorant le couple de variables (AP01A, AP0B) présents dans les fichiers antérieurs à 2013.

Champ couvert par la variable APOBAR (variable renseignée par 1 ou 2) : tous les individus en réinterrogation qui sont en emploi lors de l'enquête courante et déjà en emploi lors de l'enquête précédente, à l'exception notable des deux catégories suivantes de personnes (pour lesquels la situation professionnelle principale a de fait nécessairement évolué récemment) :

- ceux qui occupaient un emploi informel lors de l'enquête précédente et ont depuis trouvé un emploi formel.
- ceux s'étant déclarés salariés d'un employeur principal lors de l'enquête précédente, mais ayant depuis changé d'employeur (MEMETABB = 2) ou changé de poste ou de fonction (CHGTPOST = 1)

Vide	Sans objet (cf commentaires)
1	Oui
2	Non

APOBB

Nombre d'employeurs et employeur principal inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. Le triplet de variables (APOBAR, APOBB, APOBC) remplace en l'améliorant le couple de variables (AP01A, AP0B) présents dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (Primo-interrogés ou individus en réinterrogation tels que APOBAR distinct de 1 ou tels que (STC distinct de 3 et INFORM distinct de 1))
1	Oui
2	Non



APOBC

Employeurs non principaux inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. Le triplet de variables (APOBAR, APOBB, APOBC) remplace en l'améliorant le couple de variables (AP01A, AP0B) présents dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (Primo-interrogés ou individus en réinterrogation tels que APOBB distinct de 1 ou n'ayant pas déclaré avoir plusieurs employeurs dont un principal la fois précédente)
1	Oui
2	Non

APOF

Nombre de jours et de semaines de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable APOF présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Le champ de la question correspondante (APOF, BC9b) est constitué - parmi ceux n'ayant pas changé de situation professionnelle principale depuis la précédente interrogation - des fonctionnaires (éventuellement élèves ou stagiaires) salariés du public ainsi que des salariés du privé en CDI ou CDD, à l'exception de ceux dont le contrat de travail n'excède pas un an ou déclarant au trimestre courant exercer une activité temporaire ou d'appoint. Jusqu'en 2012, ces derniers, désormais identifiés à l'aide de la variable TTRREF, l'étaient avec la variable OCCREF ; par ailleurs la question APOF (B49 de l'ancien questionnaire) était également posée jusqu'en 2012 aux salariés en CDD de moins d'un an, mais de plus trois mois, ainsi qu'aux stagiaires non fonctionnaires et contractuels de la fonction publique.

Vide	Sans objet (APOBAR distinct de 1 ou STC distinct de 3 ou (CONTRA distinct de 1 et 2 et TITC distinct de 1 et 2) ou DUDET égal à 1, 2, 3 ou 4) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

APPDIP

Diplôme obtenu en étant apprenti sous contrat

Vide	Sans objet
1	Oui
2	Non

ART

Artiste-auteur ou journaliste

Vide	Sans objet (STC distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ASSOCI

Participation directe aux décisions concernant l'entreprise, le commerce, l'exploitation ou le cabinet (pour les conjoints collaborateurs ou les salariés d'un parent travaillant à son compte)

Vide	Sans objet (SALPAR distinct de 1 et STC distinct de 4) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ASTC

Statut de l'emploi antérieur

Nouvelle variable en 2013.

Le couple de variables (ASTC, ACHPUB) remplace à partir de 2013 la variable ATRAV présente dans les fichiers antérieurs à 2013, avec des modalités affinées pour lesquelles les correspondances suivantes peuvent être établies :

- (ASTC = 1) <-> (ATRAV = 1)

- (ASTC = 2) <-> (salariés chefs d'entreprises inclus dans la modalité ATRAV = 5)



- (ASTC = 3 et ACHPUB = 1 ou 2) <-> (ATRAV = 5, chefs d'entreprise exclus)
- (ASTC = 3 et ACHPUB = 3, 4 ou 5) <-> (ATRAV = 3)
- (ASTC = 3 et ACHPUB = 7) <-> (ATRAV = 4)
- (ASTC = 4) <-> (ATRAV = 2)

- la combinaison (ASTC = 3 et ACHPUB = 6 (ancien employé de la sécurité sociale)) a été créée en 2013.

Attention, comme certaines modalités sont nouvelles en 2013 (éclatement d'anciennes modalités) et que ASTC et ACHPUB sont partiellement construites à partir de données remontées du questionnaire posé en première interrogation, ACHPUB n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014 ; pour les mêmes raisons, l'identification séparée des anciens salariés chefs d'entreprises parmi les anciens salariés (ASTC = 2 vs ASTC = 3) n'est pleinement assurée qu'à cette même date sur l'ensemble de l'échantillon.

Vide	Sans objet (individus en activité temporaire ou d'appoint - chômeurs - inactifs n'ayant jamais occupé d'emploi régulier, actifs occupés en emploi régulier) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, P.D.G.
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un ou avec un membre de sa famille sans être salarié

ATYPETENS

Type d'établissement employeur dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la profession antérieure a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession antérieure d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable ATYPETENS sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (PANT distinct de 341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

AUTOENT

Exercice de l'activité dans le cadre d'une auto-entreprise

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (TAM1B distinct de 2)
1	Oui
2	Non

AUTOENTA

Exercice de l'activité de la deuxième profession dans le cadre d'une auto-entreprise

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée



remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (STATUTS2 distinct de 1)
1	Oui
2	Non

AUTOENTB

Exercice de l'activité de la troisième profession dans le cadre d'une auto-entreprise

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (STATUTS3 distinct de 1)
1	Oui
2	Non

AUTOENTC

Exercice de l'activité de la quatrième profession dans le cadre d'une auto-entreprise

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (STATUTS4 distinct de 1)
1	Oui
2	Non

AUTREGALL

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Allemagne

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 1)
1	Karlsruhe
2	Fribourg (Freiburg)
3	Trèves (Trier)
4	Rhénanie-Palatinat (Rheinhessen-Pfalz)
5	Saarland
6	Autre

AUTREGANG

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Angleterre

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 3)
1	Londres (Inner London)
2	Londres (Outer London)
3	Kent
4	Autre

AUTREGBEL

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Belgique

Nouvelle variable en 2013.



Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 2)
1	Région de Bruxelles
2	Ouest-Flandres (West-Vlaanderen)
3	Hainaut
4	Luxembourg (Belgique)
5	Namur
6	Autre

AUTREGESP

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Espagne

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 4)
1	Pays basque (Pais Vasco)
2	Navarre (Comunidad Foral de Navarra)
3	Aragon
4	Catalogne (Cataluña)
5	Autre

AUTREGITA

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Italie

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 5)
1	Piemont (Piemonte)
2	Val d'Aoste (Valle d'Aosta)
3	Ligurie (Liguria)
4	Autre

AUTREGSUI

Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Suisse

Nouvelle variable en 2013.

A la différence des autres variables de type AUTREG (région de localisation de l'établissement employeur lorsque celui-ci est situé dans un pays frontalier de la France), cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014, car elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation et correspond à une information non collectée dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012.

Vide	Sans objet (PAYREG distinct de 6) ou non renseigné
1	Région lémanique
2	Espace Mittelland
3	Suisse, Région Nord-Ouest (Nordwestschweiz)
4	Zurich
5	Suisse, Région Est (Ostschweiz)
6	Suisse centrale (Zentralschweiz)
7	Ticino



AUTSAL

Exercice d'autres activités professionnelles, pour les réinterrogés de situation professionnelle principale inchangée depuis la fois précédente, qui exerçaient alors une seule profession ou dont le nombre ou la nature des autres professions a changé depuis

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le champ a changé en 2013.

La question relative au fait d'exercer d'autres activités professionnelles en plus de sa profession principale était posée à l'ensemble des personnes en emploi dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012. A partir de 2013, cette question (AUTSAL, BA41) n'est désormais plus posée qu'aux seuls individus pour lesquels cette variable n'est pas reconstructible à partir d'autres informations (APOBAR, UNEPROF, CONFAUTSAL) collectées ou calculées à l'aide des questions précédentes : Individus en réinterrogation n'ayant pas changé de situation professionnelle principale depuis la fois précédente, et qui exerçaient alors une seule profession ou dont le nombre ou la nature des autres professions a changé depuis.

NB : Pour distinguer, parmi les actifs occupés, ceux exerçant plusieurs professions de ceux n'en exerçant qu'une, privilégier l'usage de la variable UNEPROF. A noter que les situations de pluri-activité sont mieux appréhendées dans le questionnaire rénové en 2013 : en particulier, la distinction entre exercice de plusieurs professions (voir UNEPROF, AUTSAL, AM2NB) et exercice de la profession (principale) pour plusieurs employeurs (voir NBTEMP, AM1NB) est mieux explicitée lors de l'administration du questionnaire aux enquêtés. De ce fait, la variable UNEPROF ne peut être directement comparée à l'ancienne variable AUTSAL présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (APOBAR distinct de 1 ou (UNEPROF = 2 et CONFAUTSAL = 1))
1	Oui
2	Non

CA

Statut d'occupation de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont les modalités ont été remaniées et, pour certaines, reprécisées en 2013 :

- la modalité 1. "Enfant en garde alternée" a été créée en 2013 (l'ancienne modalité 1 ("militaire du contingent"), n'ayant plus lieu d'être, a été définitivement supprimée).

- les modalités 4 et 6 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 4 en vigueur jusqu'en 2012 (élève ou étudiant habitant dans un logement indépendant) afin de bien distinguer, parmi les étudiants en double résidence, rattachés essentiellement au logement de leurs parents mais vivant par ailleurs dans un logement indépendant considéré comme occasionnel, A. d'une part ceux qui sont identifiés lorsque c'est le logement de leurs parents qui est enquêté (nouvelle modalité 4, l'étudiant est dans le champ de l'enquête emploi), B. d'autre part ceux qui sont identifiés lorsque c'est leur logement logement indépendant qui est enquêté (nouvelle modalité 6, l'étudiant n'est pas dans le champ de l'enquête emploi).

- La modalité 7 correspond à un regroupement des anciennes modalités 6 (Détenu) et 7 (Malade ou convalescent en sanatorium, hôpital, établissement de soins...)

- Il est plus explicitement rappelé à partir de 2013 que les modalités 2, 3, 5 et 9 correspondent à des cas de double résidence où l'individu est identifié dans un logement ordinaire enquêté dans le cadre de l'enquête emploi mais qu'il habite également par ailleurs dans un autre type de logement. Selon la nature de ce dernier, il sera ou non inclus dans le champ de l'enquête emploi.

0	Personne habitant en permanence dans ce logement
1	Enfant en garde alternée
2	Militaire de carrière logé par ailleurs en caserne ou camp
3	Élève interne, étudiant habitant par ailleurs en communauté (cité U ou foyer d'étudiants)
4	Élève ou étudiant habitant par ailleurs dans un logement indépendant, considéré comme occasionnel (sauf communauté) (Le logement enquêté est celui des parents)
5	Jeune vivant par ailleurs dans un foyer de jeunes travailleurs
6	Elève ou étudiant hébergé dans un logement différent de celui de ses parents, considéré comme occasionnel (sauf communauté) (Le logement enquêté n'est pas celui des parents)
7	Personne vivant par ailleurs dans un sanatorium, hôpital, établissement de soin, ou en prison
8	Personne vivant par ailleurs dans une maison de retraite, un hospice
9	Personne (autre qu'étudiant) habitant par ailleurs dans un logement occasionnel (sauf communauté)



CAPITA

Détention par l'individu d'une partie du capital engagé dans l'affaire, pour les aides familiaux salariés ou non salariés

Vide	Sans objet (SALPAR distinct de 1 et STC distinct de 4)
1	Oui
2	Non

CATAU2010

Catégorie de commune du logement de résidence, dans le zonage en aires urbaines 2010

Variable nouvelle en 2013.

111	Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
112	Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
120	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
211	Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
212	Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
221	Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
222	Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
300	Autre commune multipolarisée
400	Commune isolée hors influence des pôles

CATAU2010R

Catégorie regroupée de commune du logement de résidence, dans le zonage en aires urbaines 2010

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable POL10 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

1	Grandes aires urbaines
2	Autres aires
3	Autre commune multipolarisée
4	Commune isolée hors influence des pôles

CCONTR

Type de contrat de travail à l'entrée dans l'entreprise, pour les salariés du privé ou d'une entreprise publique

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Sans objet pour la variable CCONTR : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, indépendants, chefs d'entreprise, aides familiaux, salariés de la fonction publique, de la sécurité sociale, d'un particulier.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
0	Pas de contrat de travail
1	CDI
2	CDD (autre que saisonnier)
3	Contrat saisonnier
4	Contrat d'intérim
5	Contrat d'apprentissage

CHGM

Nouveau ménage dans le logement par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Par nouveau ménage, on entend que tous les anciens habitants du logement sont partis.



A partir de 2013, la variable n'est plus renseignée lorsque la grappe à laquelle appartient le logement est en réinterrogation (RGA > 1) mais que le logement est de fait enquêté - en tant que résidence principale dans un logement ordinaire - pour la première fois (RGL = 1 ; cf commentaires associés à la variable RGL). De tels cas peuvent survenir par exemple lorsque le logement a changé de statut (est devenu résidence principale) après la première vague d'enquête de sa grappe.

Vide	Sans objet (RGL distinct de 2, 3, 4, 5 et 6)
1	Oui
2	Non

CHGTPOST

Changement de poste ou de fonction depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi, pour ceux dont l'établissement employeur a déménagé

Nouvelle variable en 2013.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. La variable CHGTPOST remplace en l'améliorant - sur le seul champ des salariés déclarés comme tels lors de la précédente interrogation - la variable AP03A présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (MEMETAB distinct de 2 et MEMETABB distinct de 1)
1	Oui
2	Non

CHPUB

Nature de l'employeur de la profession principale

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant, ses modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUB dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1. Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (STC distinct de 3 ou INFORM distinct de 1) ou non renseigné
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

CHPUBB

Nature du deuxième employeur dans le cadre de la profession principale

Variable remplaçant la variable CHPUB2 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, les modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUB2 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1 de CHPUBB.

Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (AM1NB distinct de 2 et 3) ou non renseigné
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier



CHPUBC

Nature du troisième employeur dans le cadre de la profession principale

Variable remplaçant la variable CHPUB3 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, les modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUB3 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1 de CHPUBC.

Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (AM1NB distinct de 3) ou non renseigné
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

CHRON

Individu sujet à une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les individus en première ou dernière interrogation, avec un coefficient de pondération non nul, pour lesquels CHRON est non renseignée sont ceux ayant abandonné l'enquête avant d'atteindre la question correspondante.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui
2	Non
8	Refus
9	Ne sait pas

CIRC

Circonstance de départ de l'emploi antérieur, pour ceux qui étaient actifs occupés avant d'occuper leur emploi actuel

Vide	Sans objet (SITANT distinct de 4, 5 et 6)
0	A conservé cet emploi antérieur en plus de l'emploi principal actuel
1	Fin d'emploi à durée déterminée (CDD, intérim, stage)
2	Démission / A souhaité changer
3	Rupture du contrat pour maladie ou invalidité
4	Licenciement économique
5	Autre licenciement
6	Rupture conventionnelle du contrat de travail
7	Cession de l'entreprise
8	Faillite, dépôt de bilan
9	Préretraite
10	Retraite ou retrait des affaires souhaité
11	Rachat de l'entreprise

CITE2011A

Niveau d'éducation atteint le plus élevé, (nomenclature CITE 2011, 16 postes)

Nouvelle variable en 2014.

La nomenclature internationale CITE 2011 fait suite à l'ancienne nomenclature CITE 1997 (voir variable CITE97 encore présente dans les fichiers de l'année 2014).

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 740 et 750. A partir de 2019, il n'y



aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro).

Vide	non renseigné
010	Aucun diplôme reconnu, aucune étude formelle
100	Primaire, CEP, Certificat de formation générale
244	Brevet des collèges (CFES, DNB, BEPC)
253	Certificat d'éducation professionnelle, EFAA
254	Brevet d'apprentissage agricole (BAA)
344	Bac général, bac techno, BT, BTA
353	CAP-BEP, BP et équivalent
354	Bac pro, BMA, dipl. santé social niveau bac
444	Capacité en droit, DAEU
540	Deug, propédeutique
550	BTS, DUT et autres bac+2
640	Licence, Maîtrise - général
650	Licence pro, Maîtrise - professionnel
740	DEA, Magistère, masters (recherche)
750	DESS, masters(pro), dipl. grande école, doctorat de santé
760	Masters non différenciés
840	Doctorat de recherche, hors santé

CITE97

Niveau d'éducation atteint le plus élevé (nomenclature de l'Unesco, 13 postes)

Variable calculée à partir de DIP11.

Vide	Non renseigné
0..	Pas d'études
1..	Primaire
2..	Brevet des collèges ou professionnel court non diplômé
3A.	Bac général, bac technologique
3B.	Bac pro, bac pro agricole
3CL	Autres diplômes professionnels niveau bac
3CM	Diplômes niveau CAP ou BEP
4..	Capacité en droit, DAEU
5AL	Université troisième cycle, grandes écoles
5AM	Université 2nd cycle, écoles niveau licence-maitrise
5AS	CPGE, 1er cycle universitaire disciplinaire
5B.	Dut, BTS
6..	Doctorats sauf santé

CJRF

Catégorie juridique de l'employeur principal

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable CJUR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La catégorie juridique de l'employeur principal est obtenue à partir des informations contenues dans le répertoire d'entreprises Sirene, lorsque c'est possible.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné (échec d'identification de l'employeur dans Sirene)



CLIEN

Ancien employeur parmi les principaux clients (pour ceux à leur compte ou chefs d'entreprise qui ont changé d'entreprise lorsqu'ils ont obtenu leur emploi actuel ou qui ont créé leur entreprise en étant auparavant salariés ou aides familiaux)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ de cette variable a été élargi en 2013 aux indépendants ou chefs d'entreprise ayant créé eux-mêmes leur entreprise ou leur affaire et qui travaillaient auparavant comme salariés d'une autre entreprise ou comme aides familiaux (CREANT = 1 et SITANT = 4 ou 6).

Attention, comme une part du champ de cette variable est nouvellement couvert en 2013 et que CLIEN est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet ((STC distinct de 1 et 2 ou MMENT distinct de 2) et (CREANT distinct de 1 ou SITANT distinct de 4 et 6)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

COMSAL

Mode d'entrée dans l'entreprise actuelle, pour les salariés ne travaillant pas pour des particuliers

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Sans objet pour la variable COMSAL : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, indépendants, chefs d'entreprise, aides familiaux, salariés d'un particulier.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Par une démarche personnelle auprès de l'employeur ou une candidature spontanée
2	Par relations familiales, personnelles ou professionnelles
3	Par petites annonces
4	Par Pôle Emploi ou un autre organisme public (APEC, mission locale,...)
5	Par un cabinet de recrutement
6	Par votre école ou votre organisme de formation
7	Par un concours de recrutement
8	Par un contact de la part de l'entreprise
9	Par votre ancien employeur ou celui de votre conjoint (mutations, reclassements dans le même groupe,...)
10	Par un autre moyen

CONFAUTSAL

Nombre et nature des autres professions exercées, inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi (pour ceux ayant une situation professionnelle principale inchangée et qui exerçaient déjà plusieurs activités professionnelles la fois précédente)

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (APOBAR distinct de 1 ou individus en réinterrogation n'ayant pas déclaré avoir plusieurs professions la fois précédente)
1	Oui
2	Non

CONGJ

Nombre de jours de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, pour les salariés de la fonction publique et les salariés du secteur privé en CDI ou en CDD d'au moins un an

Le couple de variables (CONGS, CONGJ) remplace à partir de 2013 le couple (CONGSE, CONGJR) présent dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, alors qu'auparavant CONGJR contenait le reliquat en jours des droits à congés annuels, CONGJ n'est depuis 2013 renseignée que lorsque les droits à congés annuels ne sont pas exprimés en semaines (CONGS = JJ, nouvelle modalité).



Le champ des variables CONGS et CONGJ est constitué des fonctionnaires (éventuellement élèves ou stagiaires) salariés du public ainsi que des salariés du privé en CDI ou CDD, à l'exception de ceux dont le contrat de travail n'excède pas un an ou déclarant au trimestre courant exercer une activité temporaire ou d'appoint. Jusqu'en 2012, ces derniers, désormais identifiés à l'aide de la variable TTRREF, l'étaient avec la variable OCCREF ; par ailleurs les anciennes variables CONGSE et CONGJR étaient également renseignées jusqu'en 2012 pour les salariés en CDD de moins d'un an, mais de plus trois mois, ainsi que pour les stagiaires non fonctionnaires et contractuels de la fonction publique.

Vide	Sans objet (CONGS distinct de JJ)
0 à 365	Nombre de jours

CONGS

Nombre de semaines de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, pour les salariés de la fonction publique et les salariés du secteur privé en CDI ou en CDD d'au moins un an

Le couple de variables (CONGS, CONGJ) remplace à partir de 2013 le couple (CONGSE, CONGJR) présent dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, alors qu'auparavant CONGJR contenait le reliquat en jours des droits à congés annuels, CONGJ n'est depuis 2013 renseignée que lorsque les droits à congés annuels ne sont pas exprimés en semaines (CONGS = JJ, nouvelle modalité).

Le champ des variables CONGS et CONGJ est constitué des fonctionnaires (éventuellement élèves ou stagiaires) salariés du public ainsi que des salariés du privé en CDI ou CDD, à l'exception de ceux dont le contrat de travail n'excède pas un an ou déclarant au trimestre courant exercer une activité temporaire ou d'appoint. Jusqu'en 2012, ces derniers, désormais identifiés à l'aide de la variable TTRREF, l'étaient avec la variable OCCREF ; par ailleurs les anciennes variables CONGSE et CONGJR étaient également renseignées jusqu'en 2012 pour les salariés en CDD de moins d'un an, mais de plus trois mois, ainsi que pour les stagiaires non fonctionnaires et contractuels de la fonction publique.

Vide	Sans objet (STC distinct de 3 ou (CONTRA distinct de 1 et 2 et TITC distinct de 1 et 2) ou DUDET égal à 1, 2, 3 ou 4) ou non renseigné
0 à 52	Nombre de semaines
JJ	Droits à congés exprimés en jours (consulter la variable CONGJ)

CONTACT

Existence d'un contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement depuis la précédente réalisation de l'enquête

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (INSCONT distinct de 1)
1	Oui
2	Non

CONTRA

Type de contrat de travail, pour les salariés du privé, d'une entreprise publique, d'un particulier et pour les contractuels du public

Privilégier l'utilisation des variables calculées et redressées STATUT, STATUTR et STATOEP à la variable de collecte CONTRA.

La variable CONTRA était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, le mode d'administration de la question a changé en 2013. En effet la modalité 0 (Pas de contrat de travail) a été ajoutée en 2013 ; elle vise un champ bien plus large que celui couvert par l'ancienne question ACONTR présente jusqu'en 2012, qui n'était posée qu'aux personnes ayant un emploi occasionnel.

Vide	Sans objet ou non renseigné
0	Pas de contrat de travail
1	Contrat à durée indéterminée (CDI)
2	Contrat à durée déterminée (CDD) autre que saisonnier
3	Contrat saisonnier
4	Contrat d'intérim ou de travail temporaire



5	Contrat d'apprentissage
---	-------------------------

Coured

Individu en couple dans le ménage au trimestre courant

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable COHAB présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Il s'agit de la réponse à la question COU (tableau des habitants du logement THL2), mise en cohérence avec les valeurs contenues dans les variables NOI et NOICON de l'individu considéré, ainsi que dans les variables PRES, NOI et NOICON de son conjoint.

1	Oui
2	Non

COURFILD-LFS133135

Field of the most recent taught learning activity

Filter : COURATT = 1

Les modalités de la variables ont changé en 2016 pour être cohérent avec la nouvelle nomenclature ISCED 13 F.

000	Programmes et certifications génériques
010	Education
020	Lettres et arts
030	Sciences sociales, journalisme et information
040	Commerce, administration et droit
050	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
060	Technologies de l'information et de la communication
070	Ingénierie, industries de transformation et construction
080	Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
090	Santé et protection sociale
100	Services
888	Spécialité inconnue
999	Sans objet

COURSTAG

Participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant, durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (RES = 16) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

COURSTAGQ

Participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant, durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant participé à ce type de formations dans les trois derniers mois)

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (COURSTAG distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non



CREACCM01

Souhait d'avoir un autre emploi car risque ou va perdre son emploi actuel (y.c. fin de contrats courts)

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM02

Souhait d'avoir un autre emploi car désire un emploi plus intéressant

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM03

Souhait d'avoir un autre emploi car veut un emploi plus stable (CDI)

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM04

Souhait d'avoir un autre emploi car veut travailler plus d'heures

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
------	--



0	Non
1	Oui

CREACCM05

Souhait d'avoir un autre emploi car désire un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM06

Souhait d'avoir un autre emploi car désire des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à sa santé

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM07

Souhait d'avoir un autre emploi car désire augmenter ses revenus

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM08

Souhait d'avoir un autre emploi car désire diminuer son temps de transport

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi



actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM09

Souhait d'avoir un autre emploi car doit ou veut déménager

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM10

Souhait d'avoir un autre emploi car veut s'installer à son compte

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM11

Souhait d'avoir un autre emploi car veut changer de métier ou de secteur

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui



CREACCM12

Souhait d'avoir un autre emploi car trouve l'ambiance de travail mauvaise, les relations de travail conflictuelles

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCM13

Souhait d'avoir un autre emploi pour une raison autre que celles listées dans les variables CREACCM01 à CREACCM12

Nouvelle variable en 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

CREACCP

Raison principale de la recherche d'un autre emploi

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable CREACC dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question CREACC a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues et étoffées pour le questionnaire 2013.
- Il est possible pour l'enquêté de donner plusieurs réponses, à partir de 2013
- Le mode d'administration de la question sur le souhait d'avoir un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel (ou de celui trouvé mais commençant plus tard) , qui sert de filtre à la question CREACC, a évolué entre 2012 et 2013, ce qui a conduit davantage de personnes à y répondre positivement à partir de 2013 ; par conséquent, le champ des personnes concernées par la question CREACC s'est significativement élargi en 2013. Voir commentaires sur les variables SOU, SOUA et SOUB pour plus de détails.

Vide	Sans objet (SOUA distinct de 1 et SOUB distinct de 1) ou non renseigné
1	Risque de perdre ou va perdre son emploi actuel (y compris fin de contrats courts)
2	Désire un emploi plus intéressant
3	Veut un emploi plus stable (CDI)
4	Veut travailler plus d'heures
5	Désire un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable
6	Désire des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à sa santé
7	Désire augmenter ses revenus
8	Désire diminuer son temps de transport
9	Doit ou veut déménager
10	Veut s'installer à son compte
11	Veut changer de métier ou de secteur



12	Trouve l'ambiance de travail mauvaise, les relations de travail conflictuelles
13	Autre raison

CREANT

Condition de création de l'entreprise, pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Sans objet pour la variable CREANT : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, salariés, aides familiaux

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Création de toutes pièces
2	Reprise ou rachat d'une entreprise familiale
3	Reprise ou rachat d'une entreprise dirigée par son ancien patron
4	Reprise ou rachat d'une entreprise autre que familiale ou dirigée par son ancien patron

CSA

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé ne sont pas isolés dans une modalité distincte, mais inclus au sein des non renseignés (modalité 00).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2 et 3)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce



56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSAR

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable PANT. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé ne sont pas isolés dans une modalité distincte, mais inclus au sein des non renseignés (modalité 00).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2 et 3)
0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

CSE

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements des variables P et PANT. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont isolés dans une modalité distincte (modalité 81).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 et 2)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique



46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé

CSEI

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs, niveau intermédiaire

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements des variables P et PANT. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont isolés dans une modalité distincte (modalité 81).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 et 2)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprise
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé



CSEP

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de l'emploi occupé un an auparavant, niveau détaillé

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable PAV.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
00	Non renseigné
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSEPR

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) de l'emploi occupé un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable PAV.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants, et chefs d'entreprise



3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

CSER

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) pour les actifs

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements des variables P et PANT. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont isolés dans une modalité distincte (modalité 8).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 et 2)
0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
8	Chômeurs n'ayant jamais travaillé

CSP

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs occupés, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable P.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise



55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSPIP

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) de l'emploi occupé un an auparavant, niveau intermédiaire

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable PAV.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprises
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles

CSPM

Catégorie socioprofessionnelle de la mère (2 chiffres) (qu'elle soit active occupée, chômeuse ou inactive), niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Il s'agit de la profession de la mère à la fin des études initiales de l'individu (ou à ses 16 ans s'il n'a pas fait d'études).

Cette variable est codée à partir du libellé de profession de la mère collecté une fois pour toutes lors de la première interrogation de l'individu, lorsque la mère n'appartient pas au ménage ou que l'individu a terminé ses études initiales.

Dans le cas contraire (i.e. la mère de l'individu appartient au ménage et l'individu est toujours en formation initiale), la variable CSPM est codée à l'aide de la profession principale actuelle - ou passée pour les non actifs occupés - calculée pour la mère.

Les catégories 71 à 78 ne sont utilisées que lorsque la mère est inactive et que les informations collectées sont insuffisantes pour lui attribuer une catégorie socioprofessionnelle détaillée entre 10 et 69.

00	Non renseigné
10	Agriculteurs



11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle

CSPP

Catégorie socioprofessionnelle du père (2 chiffres) (qu'il soit actif occupé, chômeur ou inactif), niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Il s'agit de la profession du père à la fin des études initiales de l'individu (ou à ses 16 ans s'il n'a pas fait d'études).

Cette variable est codée à partir du libellé de profession du père collecté une fois pour toutes lors de la première



interrogation de l'individu, lorsque le père n'appartient pas au ménage ou que l'individu a terminé ses études initiales. Dans le cas contraire (i.e. le père de l'individu appartient au ménage et l'individu est toujours en formation initiale), la variable CSPP est codée à l'aide de la profession principale actuelle - ou passée pour les non actifs occupés - calculée pour le père.

Les catégories 71 à 78 ne sont utilisées que lorsque le père est inactif et que les informations collectées sont insuffisantes pour lui attribuer une catégorie socioprofessionnelle détaillée entre 10 et 69.

00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé



82	Autres personnes sans activité professionnelle
----	--

CSR

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs et inactifs, niveau regroupé distinguant les qualifiés et les non qualifiés chez les ouvriers et les employés

Nouvelle variable en 2015, permettant d'avoir la catégorie socioprofessionnelle regroupée pour l'ensemble des individus de plus de 15 ans, actifs ou inactifs, obtenue par regroupements des variables P et PANT. La distinction entre employés qualifiés et employés non qualifiés est basée sur la nomenclature Chardon. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont isolés dans une modalité distincte (modalité 81), de même que les inactifs n'ayant jamais travaillé (modalité 82).

Vide	Sans objet
00	Non renseigné
10	Agriculteurs exploitants
20	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
30	Cadres et professions intellectuelles supérieures
40	Professions intermédiaires
51	Employés qualifiés
52	Employés non qualifiés
61	Ouvriers qualifiés
62	Ouvriers non qualifiés
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Inactifs n'ayant jamais travaillé

CSS2

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 2ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable contenant le code de la deuxième profession (variable codée à partir du libellé de deuxième profession déclaré lors de l'enquête).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus une activité professionnelle, AM2NB distinct de 1, 2 et 3)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises



47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSS3

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 3ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable contenant le code de la troisième profession (variable codée à partir du libellé de troisième profession déclaré lors de l'enquête).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus deux activités professionnelles, AM2NB distinct de 2 et 3)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises



55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSS4

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 4ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable contenant le code de la quatrième profession (variable codée à partir du libellé de quatrième profession déclaré lors de l'enquête).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus trois activités professionnelles, AM2NB distinct de 3)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs



65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles

CSTMN

Moyen souhaité pour travailler moins

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. La modalité 2 a été introduite en 2013, si bien que les modalités 3 et 4 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2 et 3 en vigueur jusqu'en 2012. Attention, la question portant sur le souhait de travailler moins (STMN, BC11a) est posée en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elle portait auparavant sur la semaine de référence. Ceci a pour effet de rehausser le nombre de personnes auxquelles la question portant sur les moyens souhaités pour travailler moins (CSTMN, BC11b) est posée.

Vide	Sans objet (STMN distinct de 1)
1	Faire moins d'heures dans le cadre de son travail actuel (de l'un de ses emplois actuels)
2	Démissionner de l'un de ses emplois actuels
3	Prendre un autre emploi, comportant moins d'heures de travail
4	N'importe quelle possibilité

CSTOT

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau détaillé

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, il y a une légère différence de concept, concernant la catégorie des inactifs (ACTEU = 3), entre la variable codée à partir de 2013 et celle présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, avant 2013, les inactifs non étudiants âgés de moins de 53 ans qui avaient déjà travaillé étaient classés dans la modalité 85 ; depuis 2013, ils sont classés dans les modalités 71 à 78 selon leur ancienne CS (par exemple 71 pour un ancien agriculteur).

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
00	Non renseigné (pour les actifs)
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique



53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes de moins de 60 ans n'ayant jamais travaillé
86	Personnes de 60 ans ou plus n'ayant jamais travaillé

CSTOTI

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau intermédiaire

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable CSTOT. Attention, il y a une légère différence de concept, concernant la catégorie des inactifs (ACTEU = 3), entre la variable codée à partir de 2013 et celle présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, à partir de 2013, les inactifs ayant déjà eu une activité professionnelle par le passé sont automatiquement classés dans les modalités 71 à 76 (si leur profession est renseignée) ; avant 2013, parmi ces derniers, seuls ceux considérés comme retraités l'étaient, tandis que les autres (inactifs ayant déjà travaillé mais considérés comme non retraités) étaient reversés dans la modalité 82.

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprise
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce



56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Anciens cadres et professions intermédiaires
76	Anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle

CSTOTPRM

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres, niveau détaillé) de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable CSTOTPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La répartition des inactifs entre les modalités 71 à 78 et les modalités 84 à 86 a évolué en 2013, conférer commentaires de la variable CSTOT pour plus de détails.

Vide	Statut d'activité BIT non renseigné pour la personne de référence du ménage (ACTEU6PRM non renseigné)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal



64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
84	Elèves, étudiants
85	Autres personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans
86	Autres personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus

CSTOTPRMCJ

Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres, niveau détaillé) du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable CSTOTCJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La répartition des inactifs entre les modalités 71 à 78 et les modalités 84 à 86 a évolué en 2013, conférer commentaires de la variable CSTOT pour plus de détails.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage) ou Statut d'activité BIT non renseigné pour le conjoint de la personne de référence (ACTEU6PRMCJ non renseigné)
00	Non renseigné
10	Agriculteurs
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique



53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
84	Elèves, étudiants
85	Autres personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans
86	Autres personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus

CSTOTR

Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable CSTOT. Attention, il y a une légère différence de concept, concernant la catégorie des inactifs (ACTEU = 3), entre la variable codée à partir de 2013 et celle présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, à partir de 2013, les inactifs ayant déjà eu une activité professionnelle par le passé sont automatiquement classés dans la modalité 7 (si leur profession est renseignée) ; avant 2013, parmi ces derniers, seuls ceux considérés comme retraités l'étaient, tandis que les autres (inactifs ayant déjà travaillé mais considérés comme non retraités) étaient reversés dans la modalité 8.

Vide	Sans objet (ACTEU non renseigné, individus de 15 ans et plus nécessairement non pondérés)
0	Non renseigné
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants, et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Inactifs ayant eu une activité professionnelle renseignée dans le passé
8	Autres personnes sans activité professionnelle (chômeurs et inactifs n'ayant jamais travaillé, inactifs dont l'ancienne profession est non renseignée)

CSTPLC

Moyen souhaité pour travailler davantage, pour ceux qui sont disponibles pour le faire

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, la question portant sur le souhait de travailler davantage (STPLC, BC10b) est posée en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elle portait auparavant sur la semaine de référence. Ceci a pour effet de rehausser le nombre de personnes auxquelles la question portant sur les moyens souhaités pour travailler davantage (CSTPLC, BC10e) est posée.



Vide	Sans objet (DISPPLC distinct de 1)
1	Faire plus d'heures dans le cadre de son travail actuel (de l'un de ses emplois actuels)
2	Trouver un emploi en plus du sien / des siens
3	Trouver un autre emploi, comportant davantage d'heures de travail
4	N'importe quelle possibilité

CTYPETENS

Type d'établissement employeur à l'entrée dans la fonction publique, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la profession à l'entrée dans l'entreprise (ou de la profession actuelle si celle-ci est restée la même depuis l'entrée dans l'entreprise) a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession à l'entrée dans l'entreprise d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable CTYPETENS sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (PENT distinct de 341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général, classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

DAMOIS

Mois de début dans l'entreprise (pour ceux ayant débuté dans l'entreprise durant les cinq dernières années civiles)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cette variable n'est renseignée que lorsque l'enquêté travaillait dans son entreprise depuis moins de 6 ans au moment où la donnée a été collectée (par exemple lors de la première interrogation de l'individu si celui-ci n'a pas changé de situation professionnelle par la suite).

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint) ou non renseigné
1 a 12	Janvier à décembre

DATANT

Année de début dans l'entreprise

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

DATDEB

Date du premier jour de la semaine de référence (au format texte)

AAAAMMJJ	Année Mois Jour
----------	-----------------



DATDIP

Année d'obtention du plus haut diplôme de l'individu

Vide	Sans objet (Aucun diplôme (DIP = 71)) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

DATERET

Année depuis laquelle l'individu touche une retraite (éventuellement en plus des revenus de son travail s'il est actif occupé), pour les individus de 53 ans et plus

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).
Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (RET distinct de 1)
....	Année sur 4 positions

DATFIN

Date du dernier jour de la semaine de référence (au format texte)

Nouvelle variable en 2013.

Variable correspondant toujours au dimanche de la semaine de référence (égale au sixième jour suivant DATDEB).

AAAAMMJJ	Année Mois Jour
----------	-----------------

DATNIV

Année du plus haut niveau d'études atteint

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (n'a jamais fait d'études) ou Non renseigné (Plus haut niveau d'études atteint et plus haut diplôme obtenu non renseigné)
....	Année sur 4 positions

DATQI

Date de collecte du questionnaire individuel (au format texte)

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet
AAAAMMJJ	Année Mois Jour

DATSUPSEC

Année d'obtention du plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement primaire ou secondaire, pour ceux qui sont diplômés du supérieur

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (non diplômés du supérieur) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

DCHANTJ

Durée en jours de la recherche d'emploi avant de trouver l'emploi occupé actuellement (pour ceux qui étaient au chômage avant d'occuper leur emploi actuel)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable DCHANT présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cette variable est dorénavant codée sur 4 positions (contre 5 pour DCHANT jusqu'en 2012). Si l'enquête déclare avoir recherché son emploi actuel pendant une période excédant 9999 jours, la variable DCHANTJ sera renseignée par 9999.

Par ailleurs, la question correspondante (BE18) a été sensiblement reformulée en 2013 : on demande à présent à l'enquête combien de temps il a recherché du travail avant de trouver son emploi actuel, alors qu'auparavant on lui demandait simplement combien avait duré sa période de chômage.

Vide	Sans objet (SITANT distinct de 2)
0 a 9999	Nombre de jours



DCHANTM

Durée en mois de la recherche d'emploi avant de trouver l'emploi occupé actuellement (pour ceux qui étaient au chômage avant d'occuper leur emploi actuel)

Nouvelle variable en 2013.

La variable DCHANTJ est l'analogue de cette variable, mais exprimée en jours. Elle remplace la variable DCHANT présente dans les fichiers antérieurs à 2013 (voir commentaires associés à DCHANTJ). La question correspondante (BE18) a été sensiblement reformulée en 2013 : on demande à présent à l'enquêté combien de temps il a recherché du travail avant de trouver son emploi actuel, alors qu'auparavant on lui demandait simplement combien avait duré sa période de chômage.

Vide	Sans objet (SITANT distinct de 2)
0 a 999	Nombre de mois

DDIPL

Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 6 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable DIPFIN.

Vide	Non renseigné
1	Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans
3	BTS, DUT ou autre diplôme de niveau bac + 2
4	Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau
5	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau
6	Brevet des collèges
7	Aucun diplôme ou certificat d'études primaires

DEBDETA

Année de début du contrat, pour ceux ayant un CDD, un contrat saisonnier, un contrat d'intérim ou un contrat d'apprentissage

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais qui couvre également, à partir de 2013, le champ des personnes en contrat d'intérim ou de travail temporaire. Attention, les questions DEBDETA et DEBDETM n'ont pas été posées aux personnes en contrat d'apprentissage durant les deux premiers trimestres de l'année 2013.

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 2, 3, 4, 5) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

DEBDETM

Mois de début du contrat, pour ceux ayant un CDD, un contrat saisonnier, un contrat d'intérim ou un contrat d'apprentissage

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais qui couvre également, à partir de 2013, le champ des personnes en contrat d'intérim ou de travail temporaire. Attention, les questions DEBDETA et DEBDETM n'ont pas été posées aux personnes en contrat d'apprentissage durant les deux premiers trimestres de l'année 2013.

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 2, 3, 4, 5) ou non renseigné
1 a 12	Janvier à décembre

DEJTRA

Individu ayant auparavant déjà travaillé dans l'entreprise de l'emploi actuel / la fonction publique, pour ceux qui ont un employeur principal qui n'est pas un particulier

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Sans objet pour la variable DEJTRA : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, indépendants, chefs d'entreprise, aides familiaux, salariés d'un particulier, multiactifs sans employeur principal.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Oui
2	Non



DEM

A effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi durant les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cette variable vaut 1 si et seulement si l'une au moins des variables MRA, MRB, MRBBIS, MRC, MRD, MRDBIS, MRE, MRF, MRG, MRGBIS, MRH, MRI, MRJ, MRK, MRL, MRM, MRN, MRO, MRS vaut 1.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la variable DEM et par suite sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (individus non pondérés (hors champ ou questionnaire individuel trop partiel (ACTEU non renseigné)))
0	Non
1	Oui

DEP

Département du logement de résidence

cf	voir partie Nomenclatures des variables
----	---

DEPETA

Code du département de l'établissement employeur (principal)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable DEPARC présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Variable codée à partir du département de l'établissement employeur récupéré par appariement avec le répertoire d'entreprises Sirene (lorsque c'est possible) ou à défaut à partir du département de l'établissement employeur déclaré dans l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées) ou non renseigné

DEPMER

Département français de naissance de la mère

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable DNAIM présente dans les fichiers antérieurs à 2013. A partir de 2013, la modalité 999 identifie les personnes choisissant explicitement la modalité "Ne sait pas".

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (Mère née à l'étranger ou de pays de naissance non renseigné (NAIMER distinct de 1)) ou non renseigné
999	Ne sait pas

DEPPER

Département français de naissance du père

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable DNAIP présente dans les fichiers antérieurs à 2013. A partir de 2013, la modalité 999 identifie les personnes choisissant explicitement la modalité "Ne sait pas".

cf	partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (Père né à l'étranger ou de pays de naissance non renseigné (NAIPER distinct de 1)) ou non renseigné
999	Ne sait pas

DESC

Être descendant d'immigré(s) (pour ceux nés en France)

1	Oui
2	Non



DEWEIGHT-LFS315321

Design weight

.....	7 digits Design weight (first 5 digits contain whole numbers, digits 6 to 7 decimal places)
Blank	Not applicable

DIMANC

Travail le dimanche durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais elle a connu des évolutions substantielles en 2013 :

1. dans un souci d'harmonisation avec les concepts européens, la question correspondante (DIMANC, BC22a) est désormais plus restrictive puisqu'elle porte sur la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elle était posée en toute généralité jusqu'en 2012. Cela se traduit par une baisse globale du nombre de personnes travaillant le dimanche. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence (modalités en vigueur jusqu'en 2012 : 1. Habituellement, 2. Occasionnellement, 3. Jamais).

2. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, à partir de 2013, cette question n'est posée qu'au sous-échantillon des personnes interrogées en première et dernière vague d'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, au moins deux dimanches
2	Oui, un seul dimanche
3	Non

DIMANCB

Travail le dimanche effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le dimanche et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, les concepts de travail à domicile et de travail le dimanche ont évolué en 2013 (consulter les commentaires associés aux variables MAISOC et DIMANC).

Vide	Sans objet (MAISOC distinct de 2 et 3 ou DIMANC distinct de 1 et 2)
1	Oui
2	Non

DIMHEU

Nombre de jours accordés pour raison de maternité, maladie, fin d'emploi durant la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a évolué en 2013 :

- les personnes ayant eu des réductions d'horaires durant la semaine de référence pour cause de maternité, maladie ou fin d'emploi sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés, ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi, ainsi que ceux n'ayant pas de nombre d'heures hebdomadaires normalement prévu dans le cadre de leur emploi).

- a contrario, la question DIMHEU (BC16c) n'est plus posée en toute généralité mais porte spécifiquement sur la semaine de référence, ce qui réduit la part des enquêtés susceptibles d'être concernés par cette question.

- à partir de 2013, ces types d'absence sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres d'heures (avec deux décimales autorisées pour désigner les minutes (5h30 codé par 5,3 par exemple, 5h15 codé par 5,15...)).

Vide	Sans objet (EMPAFFM3 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

DIMREF

A travaillé le dimanche de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par
------	---



	l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

DIMTYP

Nature détaillée de la réduction d'horaires (pour ceux qui ont une réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi durant la semaine de référence)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a évolué en 2013 :

- les personnes ayant eu des réductions d'horaires durant la semaine de référence pour cause de maternité, maladie ou fin d'emploi sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés, ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi, ainsi que ceux n'ayant pas de nombre d'heures hebdomadaires normalement prévu dans le cadre de leur emploi).

- a contrario, la question DYMPTYP (BC16b) n'est plus posée en toute généralité mais porte spécifiquement sur la semaine de référence, ce qui réduit la part des enquêtés susceptibles d'être concernés par cette question.

Vide	Sans objet (EMPAFFM3 distinct de 1)
1	Maternité
2	Maladie
3	Fin d'emploi

DIP

Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 16 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable DIPFIN.

Vide	Non renseigné
10	Master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, Doctorat
12	Ecoles niveau licence et au-delà
22	Maîtrise (M1)
21	Licence (L3)
30	DEUG
31	DUT, BTS
32	Autre diplôme (niveau bac+2)
33	Paramédical et social (niveau bac+2)
41	Baccalauréat général
42	Bac technologique
43	Bac professionnel
44	Brevet de technicien, brevet professionnel
50	CAP, BEP
60	Brevet des collèges
70	Certificat d'études primaires
71	Sans diplôme

DIP11

Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 11 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable DIPFIN.

Vide	Non renseigné
10	Licence (L3), Maîtrise (M1), Master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, Doctorat
11	Ecoles niveau licence et au-delà
30	DEUG



31	BTS, DUT ou équivalent
33	Paramédical et social (niveau bac+2)
41	Baccalauréat général
42	Baccalauréat technologique, bac professionnel ou équivalents
50	CAP, BEP ou équivalents
60	Brevet des collèges
70	Certificat d'Etudes Primaires
71	Sans diplôme

DIP3

Diplôme le plus élevé obtenu (1 chiffre, 3 postes)

Variable nouvelle à compter de 2017

Variable créée à partir de DIP11. Population : calculée pour tous (15 ans ou plus).

Vide	Non renseigné
1	Diplôme du supérieur
2	Diplôme du secondaire
3	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges

DIP5

Diplôme le plus élevé obtenu (1 chiffre, 5 postes)

Variable nouvelle à compter de 2017

Variable créée à partir de DIP11. Population : calculée pour tous (15 ans ou plus).

Vide	Non renseigné
1	Diplôme supérieur long
2	Diplôme supérieur court
3	Baccalauréat ou équivalent
4	CAP, BEP ou équivalent
5	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges

DIPDET

Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 27 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable DIPFIN.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 15 et 16. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro).

Vide	Non renseigné
11	Doctorats sauf santé
12	Doctorats de santé
13	Ecoles de commerce
14	Ecoles d'ingénieur
15	DESS, masters professionnels
16	DEA, Magistères, masters recherche
17	Master non différencié
21	Maîtrise, MST, Miage, maîtrise IUP
22	Licence
23	Licence professionnelle, licence IUP
24	Autres diplômes supérieurs (niveau bac +3 et plus)



31	DUT
32	BTS
33	Deust, DTS, DNTS, DPECF
34	Diplômes paramédicaux et sociaux (niveau bac +2)
35	Deug
36	Autres diplômes niveau technicien supérieur (niveau bac +2)
41	Capacité en droit, DAEU, ESEU
42	Bac général
43	Bac technologique
44	Baccalauréat professionnel
45	Brevet de technicien, brevet professionnel
51	BEP
52	CAP
53	Autres diplômes de niveau CAP-BEP
60	Brevet des collèges
70	Certificat d'études primaires
71	Aucun diplôme

DIPFIN

Diplôme le plus élevé obtenu (3 chiffres, 104 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Variable codée à partir du libellé de diplôme déclaré et du libellé de spécialité sélectionné dans une liste déroulante ou - à défaut - déclaré.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 121 et 131. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro). Les diplômes de sage femme obtenus depuis 2015 sont codés en 194 au lieu de 296.

cf	partie Nomenclatures des variables
Vide	Non renseigné
799	Aucun diplôme reconnu

DIPP

Diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi (2 chiffres, 16 postes)

Regroupements de la variable DIPPFIN.

Vide	Sans objet (ETMC distinct de 1)
10	Master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, Doctorat
12	Ecoles niveau licence et au-delà
22	Maîtrise (M1)
21	Licence (L3)
30	DEUG
31	DUT, BTS
33	Paramédical et social niveau bac+2
32	Autre diplôme niveau bac+2
41	Bac général
42	Bac technologique
43	Bac professionnel
44	Brevet de technicien, brevet professionnel
50	CAP, BEP



60	Brevet des collèges
70	Certificat d'études primaires
71	Sans diplôme

DIPPFIN

Diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi (3 chiffres, 104 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Variable codée à partir du libellé de diplôme déclaré et du libellé de spécialité sélectionné dans une liste déroulante ou - à défaut - déclaré.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 121 et 131. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro). Les diplômes de sage femme obtenus depuis 2015 sont codés en 194 au lieu de 296.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (ETMC distinct de 1)
799	Aucun diplôme reconnu

DIPSUPSEC

Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement primaire ou secondaire, pour ceux qui sont diplômés du supérieur

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (non diplômés du supérieur) ou non renseigné
0	Aucun diplôme
1	Certificat d'études primaires (CEP)
2	BEPC, diplôme national du Brevet
3	CAP ou CAP agricole, mention complémentaire au CAP
4	BEP ou BEP agricole, mention complémentaire au BEP
5	Diplôme ou titre professionnel de niveau CAP ou BEP
6	Brevet professionnel (BP), brevet de technicien (BT)
7	Autre brevet de l'enseignement technique ou professionnel
8	Baccalauréat général (L, ES, S, A, B, C, D, E, philo., math-élem., sciences-ex.) ou brevet supérieur
9	Baccalauréat technologique (F, G, H, STT,STG, STI, SMS, ST2S, STI2D, agricole...)
10	Baccalauréat professionnel y compris agricole
11	Diplôme ou titre professionnel de niveau bac

DISPOC

Disponibilité pour travailler dans un délai de deux semaines

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le libellé de la question correspondante a été modifié en 2013, car cette question soulevait régulièrement des interrogations de la part des personnes interrogées quant à l'éventuel manque d'adéquation de l'emploi proposé à leurs aspirations. La reformulation de la question est de nature à accroître la propension à répondre positivement, ce qui affecte la mesure du chômage à la hausse et celle de la population inactive à la baisse (pour plus de détails, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013). A noter par ailleurs qu'à partir de 2013, la question DISPOC n'est désormais plus posée aux actifs occupés, même s'ils souhaitent ou recherchent un emploi en plus ou en remplacement de leur travail actuel. La disponibilité pour travailler davantage est mesurée par la variable DISPLC.

ATTENTION : lors des deux premiers trimestres de l'année 2013, la question DISPOC (A38) n'était pas posée aux personnes sans emploi n'en recherchant pas mais en souhaitant un malgré tout (ACTOP = 2 et MREC = 2 et SOU = 1), ce qui empêche de décomposer le halo autour du chômage selon ses trois composantes (Voir commentaires pour la variable HALO). Le champ de la question DISPOC a été élargi à ces personnes à partir du T3 2013.

Du fait de cet élargissement du champ de la question au T3 2013 et du protocole de collecte, quelques cas de non renseignés, en nombre négligeable, apparaissent aux T3, T4 2013 et T1, T2 2014 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).



Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 2 ou {MREC distinct de 1 et RABS distinct de 11 et PASTRB distinct de 1 et (MREC distinct de 2 ou SOU distinct de 1)})
1	Oui
2	Non

DISPPLC

Disponibilité actuelle pour travailler davantage (pour ceux qui souhaitent faire plus d'heures de travail)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, la question portant sur le souhait de travailler davantage (STPLC, BC10b) est posée en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elle portait auparavant sur la semaine de référence. Ceci a pour effet de rehausser le nombre de personnes auxquelles la question sur la disponibilité actuelle pour travailler davantage (DISPPLC, BC10c) est posée.

Vide	Sans objet (STPLC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

DMMIGA

Individu prêt à quitter le département domien de résidence si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible hors de ce département (pour les résidents des DOM de moins de 65 ans, sans emploi ou souhaitant un emploi en plus ou en remplacement de l'actuel)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Le champ couvert par cette variable est le suivant : individus résidant dans les DOM, en première interrogation, de moins de 65 ans, sans emploi ou souhaitant trouver un nouvel emploi en plus ou en remplacement de l'actuel.

Vide	Sans objet (voir commentaires)
1	Oui
2	Non

DMMIGB

Destination de préférence pour un éventuel emploi hors du département domien de résidence (pour ceux prêts à quitter ce département si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGA distinct de 1)
1	En métropole
2	Pour La Réunion : Dans un autre DOM ou COM (hors Mayotte) / Pour les Antilles-Guyane
3	Pour La Réunion : Dans l'Océan Indien (Mayotte, Seychelles, Comores, Madagascar) / Pour les Antilles-Guyane
4	Ailleurs
5	Sans préférence

DMMIGE

Études suivies dans le département domien de résidence (pour les élèves ou étudiants enquêtés dans le logement de leurs parents et habitant par ailleurs dans un logement indépendant considéré comme occasionnel)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).



Le champ couvert par cette variable est le suivant : élèves ou étudiants, en première interrogation, enquêtés dans le logement domien de leurs parents et habitant par ailleurs dans un logement indépendant considéré comme occasionnel.

Vide	Sans objet (voir commentaires)
1	Oui
2	Non

DMMIGF

Lieu du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGL distinct de 1)
1	En métropole
2	Pour La Réunion : Dans un autre DOM ou COM (hors Mayotte) / Pour
les Antilles- Guyane	Dans un autre DOM ou COM de la région
3	Pour La Réunion : Dans l'Océan Indien (Mayotte, Seychelles,
Comores, Madagascar) / Pour les Antilles-Guyane	Dans la zone Caraïbe (étranger)
4	Ailleurs
5	Sans préférence

DMMIGG

Année d'installation (ou de retour après le dernier séjour de plus de six mois) dans le DOM de résidence, pour ceux qui ne sont pas nés dans ce département

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGK distinct de 1)
....	Année sur 4 positions

DMMIGH

Individu prêt quitter le département domien de résidence pour suivre une formation qualifiante qui lui serait proposée en métropole (pour les résidents des DOM de moins de 65 ans)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation, individus résidant en métropole ou individus de 65 ans ou plus)
1	Oui
2	Non

DMMIGI

Condition de départ, pour ceux prêts à quitter le département domien de résidence si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGA distinct de 1)
1	À condition de pouvoir revenir
2	Définitivement (pas de retour envisagé)
3	Le retour ne serait pas un facteur déterminant dans le choix



DMMIGK

Individu né hors du département où a lieu l'enquête, pour les enquêtes menées dans les DOM

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation ou individus résidant en métropole)
1	Oui
2	Non

DMMIGL

Individu ayant déjà séjourné hors du département domien de résidence durant au moins six mois consécutifs, depuis sa première installation dans ce département s'il n'y est pas né

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation ou individus résidant en métropole) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

DMMIGM

Motivation du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGL distinct de 1)
1	Un emploi (éventuellement précédé d'une période de recherche d'emploi et/ou d'études)
2	Une recherche d'emploi ou une période d'essai sans succès (éventuellement précédée d'études)
3	Des études
4	Un service militaire
5	Des raisons familiales
6	Une autre raison

DMMIGOM

Durée en mois du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2014, ne concernant que les départements d'outre-mer (METRODOM = 2).

Vide	Sans objet (DMMIGL distinct de 1)
1 a 999	Nombre de mois

DNAI

Département français de naissance

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (LNAIS distinct de 1) ou non renseigné

DORM

Enfant en garde alternée ayant dormi dans le logement la nuit précédant la collecte

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (CA distinct de 1)
1	Oui
2	Non



DREMC

Durée en jours de la recherche d'un emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, la variable DREMC est dorénavant codée sur 4 positions (contre 5 avant 2013) ; la question correspondante - où l'enquêté peut répondre en jours, semaines, mois ou années - a été déplacée dans le questionnaire, puisqu'elle figure à partir de 2013 dans le module A ; de plus elle n'est plus posée qu'aux seules personnes déclarant avoir recherché un emploi dans les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence (auparavant, elle était également posée à ceux n'ayant pas fait de démarches de recherches mais qui attendaient les résultats de démarches antérieures ou qui avaient momentanément suspendu leurs recherches pour maladie, indisponibilité...).

Si l'enquêté déclare être en recherche d'emploi depuis une période excédant 9999 jours, la variable DREMC sera renseignée par 9999.

Vide	Sans objet (personnes n'ayant pas recherché d'emploi dans les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence, MREC distinct de 1) ou non renseigné
0 a 9999	Durée exprimée en jours

DREMCM

Durée en mois de la recherche d'un emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. La question correspondante - où l'enquêté peut répondre en jours, semaines, mois ou années - a été déplacée dans le questionnaire, puisqu'elle figure à partir de 2013 dans le module A ; de plus elle n'est plus posée qu'aux seules personnes déclarant avoir recherché un emploi dans les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence (auparavant, elle était également posée à ceux n'ayant pas fait de démarches de recherches mais qui attendaient les résultats de démarches antérieures ou qui avaient momentanément suspendu leurs recherches pour maladie, indisponibilité...).

Vide	Sans objet (personnes n'ayant pas recherché d'emploi dans les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence, MREC distinct de 1) ou non renseigné
0 a 98	Durée exprimée en mois
99	99 mois ou plus

DREMCNT

Durée en mois depuis le dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement

Nouvelle variable en 2013 (construite à partir des questions CONTACTA et CONTACTM du questionnaire). Lorsque le mois du dernier contact avec Pôle Emploi n'est pas disponible (variable CONTACTM), seule l'année (CONTACTA) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque le dernier contact a eu lieu plus de cinq ans avant l'enquête.

ATTENTION : le concept de la variable DREMCNT diffère légèrement de celui de la variable ANP4B présente dans les fichiers antérieurs à 2013 (et exprimée quant à elle en nombre de jours). En effet, telle qu'elle était formulée, la question correspondante (D4) supposait jusqu'en 2012 que l'on parle du dernier contact pris avec Pôle Emploi à l'initiative de l'individu enquêté ("Combien de temps s'est écoulé depuis la dernière fois que vous avez pris contact avec Pôle Emploi, (...) ?") ; à partir de 2013, la question correspondante (A48) évoque le dernier contact avec Pôle Emploi, qu'il soit à l'initiative de l'organisme ou de l'individu enquêté ("De quand date votre dernier contact avec Pôle Emploi, (...) ?") ; la question suivante (TYPCONT, A49) permet d'ailleurs de distinguer ces deux cas de figures.

Vide	Sans objet (non inscrit auprès de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement, OFFICC distinct de 1) ou non renseigné
-1	Dernier contact ayant eu lieu entre la fin de la semaine de référence et le jour de l'enquête
0 a 98	Durée exprimée en mois
99	99 mois ou plus

DREMINS

Durée en mois depuis la dernière inscription sans interruption comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi ou auprès d'un opérateur de placement ou d'une association d'insertion

Nouvelle variable en 2013 (construite à partir des questions INSCAC et INSCAM du questionnaire). Lorsque le mois de la dernière inscription auprès de Pôle Emploi n'est pas disponible (variable INSCAM), seule l'année (INSCAC) est utilisée pour le calcul, ce qui est notamment le cas lorsque la dernière inscription a eu lieu plus de cinq ans avant l'enquête.

Vide	Sans objet (non inscrit auprès de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement, OFFICC distinct de 1) ou non renseigné
------	--



-1	Dernière inscription réalisée entre la fin de la semaine de référence et le jour de l'enquête
0 a 98	Durée exprimée en mois
99	99 mois ou plus

DREMOFFR

Durée en mois depuis la dernière offre d'emploi ou de formation par Pôle Emploi ou un opérateur de placement

Nouvelle variable en 2013 (construite à partir des questions OFFREA et OFFREM du questionnaire), remplaçant la variable ANP4A présente dans les fichiers antérieurs à 2013. DREMOFFR est exprimée en mois tandis que ANP4A l'était en jours.

A la différence des questions portant sur les dates de dernier contact ou de dernière inscription auprès de Pôle Emploi, le mois de la dernière offre d'emploi ou de formation reçue est demandé à l'enquêté, même si cette dernière offre a été reçue plus de cinq ans avant l'enquête.

Vide	Sans objet (n'a pas reçu d'offre d'emploi ou de formation de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement, OFFRE distinct de 1)
-1	Dernière offre survenue entre la fin de la semaine de référence et le jour de l'enquête
0 a 98	Durée exprimée en mois
99	99 mois ou plus

DUDET

Durée du contrat de travail pour les CDD, contrats saisonniers, contrats d'apprentissage (stagiaires exclus)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le champ a changé en 2013 :

- d'une part, à partir de 2013, les stagiaires sont explicitement exclus du champ de cette variable (pour la durée d'un stage effectué dans le privé, consulter la variable DURSTG).

- d'autre part, toujours à partir de 2013, dans le cas de travailleurs intérimaires, la durée de la mission d'intérim exercée n'est plus mesurée par la variable DUDET, mais par la variable DUDETINT (et DUDETINTB depuis 2014).

La durée du contrat était évaluée en nombre de jours jusqu'en 2012, tandis qu'elle est synthétisée en quelques modalités, correspondant à des tranches de durées distinctes, à partir de 2013.

Attention, les modalités 7 et 8 ne sont proposées que depuis le T3 2013. Lors des deux premiers trimestres 2013, la modalité 6 - au lieu d'être libellée "de 18 à 24 mois" - correspondait aux contrats de 18 mois ou plus. Par ailleurs, la question DUDET (BB12a) n'a pas été posée durant les deux premiers trimestres 2013 aux personnes en contrat d'apprentissage.

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 2, 3, 5 ou STAGE = 1) ou non renseigné
1	Moins de 1 mois
2	De 1 à moins de 3 mois
3	De 3 à moins de 6 mois
4	De 6 à moins de 12 mois
5	De 12 à moins de 18 mois
6	De 18 mois à moins de 24 mois
7	De 24 à moins de 36 mois
8	Plus de 36 mois

DUDETINT

Durée de la mission d'intérim

Nouvelle variable en 2013, remplaçant, dans le cas des travailleurs intérimaires (et uniquement pour ceux-ci) l'ancienne variable DUDET en vigueur jusqu'en 2012.

La durée de la mission d'intérim était évaluée en nombre de jours jusqu'en 2012, tandis qu'elle est synthétisée en quelques modalités, correspondant à des tranches de durées distinctes, à partir de 2013. Attention, la modalité 9 n'est proposée que depuis le T3 2013. Lors des deux premiers trimestres 2013, la modalité 8 - au lieu d'être libellée "de 3 à 6 mois" - correspondait aux missions d'intérim de 3 mois ou plus.

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 4) ou non renseigné
------	--



1	1 jour
2	Moins de 1 semaine
3	De 1 à moins de 2 semaines
4	De 2 à moins de 3 semaines
5	De 3 à moins de 4 semaines
6	De 1 à moins de 2 mois
7	De 2 à moins de 3 mois
8	De 3 à moins de 6 mois
9	6 mois ou plus

DUDETINTB

Durée précise de la mission d'intérim, si celle-ci dure plus de 6 mois

Nouvelle variable en 2014 ; Complète l'information apportée par la variable DUDETINT.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2014 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2015.

Vide	Sans objet (DUDETINT distinct de 9)
1	De 6 à moins de 12 mois
2	De 12 à moins de 18 mois
3	De 18 à moins de 24 mois
4	De 24 à moins de 36 mois
5	36 mois ou plus

DUHAB

Type d'horaires de travail (temps complet ou temps partiel en tranches)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, construite à partir de HHC, HHC6, TPPRED. Le mode d'administration de la question correspondante, dans le questionnaire, a évolué quelque peu entre 2012 et 2013, ce qui a eu un léger impact à la baisse sur la mesure des heures habituellement travaillées. Pour plus de détails, conférer commentaires adjoints à la variable HHC.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
1	Temps partiel de moins de 15 heures
2	Temps partiel de 15 à 29 heures
3	Temps partiel de 30 heures ou plus
4	Temps complet de moins de 30 heures
5	Temps complet de 30 à 34 heures
6	Temps complet de 35 à 39 heures
7	Temps complet de 40 heures ou plus
9	Pas d'horaire habituel ou horaire habituel non déclaré

DUJOU

Durée précise, si celui-ci dure moins de 1 mois, du contrat de travail pour les CDD, contrats saisonniers, contrats d'apprentissage (stagiaires exclus)

Nouvelle variable en 2017

Vide a	: Sans objet (DUDET distinct de 1) ou non renseigné
1 à 31 a	: Nombre de jours



DURCS

Durée en heures des stages, formations ou cours suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (COURSTAGQ distinct de 1) ou non renseigné
000.0 a 999.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

DURFORTER

Nombre de mois depuis lequel l'individu a arrêté sa formation, pour ceux qui étaient en formation (formelle) lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1 a 15	Nombre de mois

DURLO

Durée en heures des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs, suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (LOISIRSQ distinct de 1) ou non renseigné
000.0 a 999.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

DURLP

Durée en heures des cours particuliers suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (LECPRIVQ distinct de 1) ou non renseigné
000.0 a 999.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

DURSC

Durée en heures des séminaires, ateliers ou conférences suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (SEMCONFQ distinct de 1) ou non renseigné
000.0 a 999.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

DURSTG

Durée totale du stage, pour les stagiaires hors fonction publique

Variable déjà présente en 2013.

Attention, deux changements notables à souligner en 2013 :

- à partir de 2013, la question correspondante (BB11, DURSTG), ne couvre que le champ des stagiaires effectuant leur stage dans le secteur privé (les stagiaires dans la fonction publique en sont donc exclus). De plus, le mode d'identification des stagiaires dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012 était différent de celui adopté à partir de 2013. Consulter les commentaires associés à la variable STAGE pour plus de précisions.

- La durée du stage était évaluée en nombre de jours jusqu'en 2012, tandis qu'elle est synthétisée en cinq modalités, correspondant à des tranches de durées distinctes, à partir de 2013.

Vide	Sans objet (STAGE distinct de 1)
1	Moins de 1 mois
2	De 1 à moins de 3 mois
3	De 3 à moins de 6 mois



4	De 6 à moins de 12 mois
5	12 mois ou plus

EAIDFONC

Réalisation un an auparavant de travaux de secrétariat, de vente ou de comptabilité (pour ceux qui étaient aides familiaux)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (ESTC distinct de 4) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ECHPUB

Nature de l'employeur un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant, ses modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable ECHPUB dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1. Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (ESTC distinct de 3)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

ECONTR

Type de contrat de travail un an auparavant, pour ceux qui étaient salariés du privé ou d'une entreprise publique ou qui étaient contractuels du public

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, toutefois, une nouvelle modalité, Pas de contrat de travail (0), a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (ECHPUB distinct de 1, 2, 6 et 7 et ETITC distinct de 3)
0	Pas de contrat de travail
1	Contrat à durée indéterminée (CDI)
2	Contrat à durée déterminée (CDD) autre que saisonnier
3	Contrat saisonnier
4	Contrat d'intérim ou de travail temporaire
5	Contrat d'apprentissage

ECREC

Circonstances d'absence d'emploi un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant, certaines de ses modalités ont été révisées de la manière suivante :

- les modalités 3 et 4 de la variable ECREC dans les fichiers antérieurs à 2013 ont été légèrement reformulées en 2013 ("A perdu ou quitté un emploi d'intérim / un emploi à durée limitée" avant 2013, "A fini une mission d'intérim / un contrat d'un emploi à durée limitée" à partir de 2013).
- la modalité 5 de la variable ECREC dans les fichiers antérieurs à 2013 ("A perdu ou quitté un emploi occasionnel") n'existe plus à partir de 2013.



- les modalités 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la variable ECREC dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 3)
1	A terminé ses études
2	A terminé un stage ou une formation d'apprenti
3	A fini une mission d'intérim
4	A fini un contrat d'un emploi à durée limitée (CDD)
5	À la suite d'un licenciement économique
6	À la suite d'un autre licenciement
7	À la suite d'une rupture conventionnelle du contrat de travail
8	A démissionné
9	A pris sa retraite
10	A cessé toute activité
11	N'a jamais travaillé

EDEP

Département de résidence un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (n'habitait pas en France un an auparavant (ERESIDC = 4), ou individu en réinterrogation) ou non renseigné

EDUCSTAT

En formation formelle (suis des études ou apprenti) au cours des 4 dernières semaines

Nouvelle variable en 2017.

Vide	Non renseigné
1	En formation formelle (suis des études ou apprenti)
2	Pas en formation formelle (ni études ni apprenti)
3	En formation formelle mais en vacances
4	Sans objet (enfant de moins de 15 ans)

EENCADR

Encadrement d'une ou plusieurs personnes dans le cadre de l'activité professionnelle un an auparavant (pour ceux qui étaient salariés, autres que chefs d'entreprise)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (ESTC distinct de 3)
1	Oui
2	Non

EFONCTC

Fonction principale dans l'emploi un an auparavant (pour l'appel à sicore PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)

Variable nouvelle en 2015.

	Sans objet ou non renseigné
01	Production, chantier, exploitation
02	Installation, réparation, maintenance
03	Gardiennage, nettoyage, entretien ménager



04	Manutention, magasinage, logistique
05	Secrétariat, saisie, accueil
06	Gestion, comptabilité
07	Commerce (y compris restauration, hôtellerie, tourisme), technico- commercial
08	Études, recherche et développement, méthodes
09	Enseignement, soin aux personnes
10	Autre fonction

ELEAV

Pas en formation au cours des 4 dernières semaines et ne possède aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges

Variable nouvelle à compter de 2017.

Variable créée à partir des variables européennes EDUCSTAT, COURATT et HATLEVEL. Population : 15 ans ou plus.

Variable européenne utile pour construire l'indicateur européen Early leavers from education and training (18-24 years).

L'indicateur européen est calculé sur les 18-24 ans et en supprimant le code « 9 ».

1	Pas en formation formelle ni en formation non formelle au cours des 4 dernières semaines et ne possède aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges
2	En formation au cours des 4 dernières semaines ou diplômé au moins du secondaire
9	Pas de réponse

EMEMNBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise un an auparavant identique au nombre de salariés actuel, pour les chefs d'entreprise et ceux travaillant à leur compte

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (ESTC distinct de 1 et 2 ou individus travaillant dans leur entreprise actuelle depuis moins d'un an (repérés par DATANT, DAMOIS et DATENQ)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

EMMETAB

Adresse du lieu de travail un an auparavant identique à celle actuelle, pour les personnes occupant un même emploi depuis plus d'un an

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (individus travaillant dans leur entreprise actuelle depuis moins d'un an (repérés par DATANT, DAMOIS et DATENQ)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

EMP2NBH

Nombre d'heures effectuées pour le deuxième employeur durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Nouvelle variable en 2013.

Cette variable ne remplace ni l'ancienne variable HEF2 (qui fournit certes le nombre d'heures travaillées pour le deuxième employeur pendant la semaine de référence, mais se limite au seul champ des emplois occasionnels), ni l'ancienne variable HH2 (qui fournit, pour les emplois réguliers, le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine - et non durant la semaine de référence - pour le deuxième employeur), toutes deux en vigueur jusqu'en 2012.

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou AM1NB distinct de 2 et 3 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0.00 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)



EMP3NBH

Nombre d'heures effectuées dans le cadre de la deuxième profession durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence et exercent dans le cadre d'au moins deux professions)

Nouvelle variable en 2013.

Cette variable ne remplace ni l'ancienne variable HEFS2 (qui fournit certes le nombre d'heures travaillées dans le cadre de la deuxième profession pendant la semaine de référence, mais se limite au seul champ des emplois occasionnels), ni l'ancienne variable HHS2 (qui fournit, pour les emplois réguliers, le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine - et non durant la semaine de référence - dans le cadre de la deuxième profession), toutes deux en vigueur jusqu'en 2012.

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou AM2NB distinct de 2 et 3 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0.00 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

EMPABS

Absence pour maladie ou accident du travail durant la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, la question EMPABS (BC15a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

EMPAFC

Nombre de jours modifiés ou perturbés durant la semaine de référence pour cause de chômage partiel ou intempéries (pour ceux dont les horaires ont effectivement été perturbés par ces causes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a évolué en 2013 :

- les personnes ayant eu des réductions d'horaires durant la semaine de référence pour cause de chômage partiel ou intempéries sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types d'absences sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPAFFM1 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPAFCI

Indemnisation du chômage partiel (ou intempéries) subi lors de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (EMPAFFM1 distinct de 1)
1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

EMPAFFM1

Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de chômage partiel / intempéries (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Le groupe de variable EMPAFFM1, ..., EMPAFFM1 remplace à partir de 2013 la variable EMPAFF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPAFF a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : L'ancienne modalité 3 (grève, conflit du travail) correspond à partir de 2013 à la modalité 2. L'ancienne modalité 2 (activité de formation) n'existe plus à partir de 2013, alors qu'a contrario une nouvelle modalité 3 est proposée (réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi) en



remplacement de l'ancienne variable DIMDUR qui n'était réservée qu'aux seuls salariés mais ne portait pas spécifiquement sur la semaine de référence.

- A partir de 2013, la question EMPAFF (BC16a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

EMPAFFM2

Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de grève / conflit du travail (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Le groupe de variable EMPAFFM1, ..., EMPAFFM1 remplace à partir de 2013 la variable EMPAFF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPAFF a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : L'ancienne modalité 3 (grève, conflit du travail) correspond à partir de 2013 à la modalité 2. L'ancienne modalité 2 (activité de formation) n'existe plus à partir de 2013, alors qu'a contrario une nouvelle modalité 3 est proposée (réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi) en remplacement de l'ancienne variable DIMDUR qui n'était réservée qu'aux seuls salariés mais ne portait pas spécifiquement sur la semaine de référence.

- A partir de 2013, la question EMPAFF (BC16a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

EMPAFFM3

Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Le groupe de variable EMPAFFM1, ..., EMPAFFM1 remplace à partir de 2013 la variable EMPAFF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPAFF a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : L'ancienne modalité 3 (grève, conflit du travail) correspond à partir de 2013 à la modalité 2. L'ancienne modalité 2 (activité de formation) n'existe plus à partir de 2013, alors qu'a contrario une nouvelle modalité 3 est proposée (réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi) en remplacement de l'ancienne variable DIMDUR qui n'était réservée qu'aux seuls salariés mais ne portait pas spécifiquement sur la semaine de référence.

- A partir de 2013, la question EMPAFF (BC16a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

EMPAFFM4

Pas de modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour l'une des causes listées dans les variables EMPAFFM1 à EMPAFFM3 (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Le groupe de variable EMPAFFM1, ..., EMPAFFM1 remplace à partir de 2013 la variable EMPAFF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPAFF a évolué en 2013 :



- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : L'ancienne modalité 3 (grève, conflit du travail) correspond à partir de 2013 à la modalité 2. L'ancienne modalité 2 (activité de formation) n'existe plus à partir de 2013, alors qu'a contrario une nouvelle modalité 3 est proposée (réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi) en remplacement de l'ancienne variable DIMDUR qui n'était réservée qu'aux seuls salariés mais ne portait pas spécifiquement sur la semaine de référence.

- A partir de 2013, la question EMPAFF (BC16a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

EMPAFG

Nombre de jours modifiés ou perturbés durant la semaine de référence pour cause de grève ou de conflit du travail (pour ceux dont les horaires ont effectivement été perturbés par ces causes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a évolué en 2013 :

- les personnes ayant eu des réductions d'horaires durant la semaine de référence pour cause de grève ou de conflit du travail sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types d'absence sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPAFFM2 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPAFP

Nombre de jours de récupération pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant pris des jours de récupération durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPTYPM5 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPANH

Nombre de jours d'absence pour maladie ou accident du travail durant la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant été absentes pour maladie ou accident du travail durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes légèrement modifié en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types d'absences sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPABS distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPCE

Nombre de jours de congés exceptionnels pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant pris des congés exceptionnels durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.



Vide	Sans objet (EMPTYPM2 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPCO

Nombre de jours de congés ordinaires, RTT ou CET pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié sensiblement en 2013 :

- EMPCO recouvre deux types de congés depuis 2013 : les congés ordinaires d'une part, les RTT de l'autre.

Auparavant, ces deux types de congés étaient comptabilisés à l'aide de variables distinctes, en l'occurrence les anciennes variables respectives EMPCO et EMPRTT en vigueur jusqu'en 2012.

- les personnes ayant pris des congés ordinaires ou des RTT durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPTYPM1 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPCON

Prise de congés (y compris jours fériés, ponts, RTT, jours de récupération, congés rémunérés et CET), qu'elle qu'en soit la durée, durant la semaine de référence (pour ceux en emploi qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, la question EMPCON (BC14a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).

De plus, la prise de congés est à entendre dans le cadre de l'emploi principal (en cas de pluri-activité) à partir de 2013, précision non mentionnée auparavant.

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

EMPCP

Nombre de jours de congés personnels non rémunérés pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant pris des congés personnels non rémunérés durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).

- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPTYPM6 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPFORMR

En emploi lors de la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)

Variable nouvelle en 2018. Variable calculée à partir de EMPFORM et EMPFORMBIS.

Vide	Sans objet (FC5D distinct de 1 ou AGE > 65 ans)
1	Oui
2	Non



EMPHNH

Nombre d'heures supplémentaires durant la semaine de référence (pour les salariés qui en ont effectuées)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ couvert par cette variable (champ identifié par la condition EMPHSC = 1) a toutefois été élargi en 2013.

Consulter les commentaires associés à la variable EMPHSC pour plus de détails.

Les heures déclarées dans la variable EMPHNH sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (5,5 désignant 5h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (5h30 codé par 5,3 par exemple, 5h15 codé par 5,15...).

Vide	Sans objet (EMPHSC distinct de 1)
00.0 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

EMPHRC

Nombre d'heures supplémentaires durant la semaine de référence donnant droit à des jours ou des heures de repos (pour les salariés qui ont effectué des heures supplémentaires)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ couvert par cette variable (champ identifié par la condition EMPHSC = 1 et EMPHNH > 0) a toutefois été élargi en 2013. Consulter les commentaires associés à la variable EMPHSC pour plus de détails.

Les heures déclarées dans la variable EMPHRC sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (5,5 désignant 5h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (5h30 codé par 5,3 par exemple, 5h15 codé par 5,15...).

Vide	Sans objet (EMPHNH vide ou nul)
00.0 a 99.0	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)
99.5	Ne sait pas

EMPHRE

Nombre d'heures supplémentaires rémunérées durant la semaine de référence (pour les salariés qui ont effectué des heures supplémentaires)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ couvert par cette variable (champ identifié par la condition EMPHSC = 1 et EMPHNH > 0) a toutefois été élargi en 2013. Consulter les commentaires associés à la variable EMPHSC pour plus de détails.

Les heures déclarées dans la variable EMPHRE sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (5,5 désignant 5h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (5h30 codé par 5,3 par exemple, 5h15 codé par 5,15...).

Vide	Sans objet (EMPHNH vide ou nul)
00.0 a 99.0	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)
99.5	Ne sait pas

EMPHSC

Exercice d'heures supplémentaires, rémunérées ou non, durant la semaine de référence (pour les salariés qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités 3 et 9 ont été créées en 2013.

Par ailleurs, à partir de 2013, la question EMPHSC (BC13a) est posée à l'ensemble des salariés - autres que chefs d'entreprise - de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était posée ni à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi), ni à ceux qui n'ont pas de nombre d'heures de travail hebdomadaires normalement prévu dans le cadre de leur emploi.

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou STC distinct de 3 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non
3	Sans objet / non concerné, n'a pas la possibilité de faire des heures supplémentaires
9	Ne sait pas



EMPJF

Nombre de jours fériés occasionnant des congés durant la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant été en congés à l'occasion de jours fériés durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).
- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPTYPM3 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPLRET

Individu qui était en emploi juste avant de toucher sa retraite (pour ceux de 53 ans et plus qui touchent une retraite)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (RET distinct de 1)
1	Oui
2	Non

EMPNBH

Nombre d'heures effectuées dans l'emploi principal durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La variable EMPNBH a connu quelques évolutions en 2013 qui ont un léger impact sur la mesure du nombre d'heures réellement travaillées sur la semaine de référence :

1. A partir de 2013, la question EMPNBH (BC17a) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi).
2. Les heures déclarées dans la variable EMPNBH sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (37,5 désignant 37h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (37h30 codé par 37,3 par exemple, 37h15 codé par 37,15...).
3. A compter de 2016, lorsque la personne n'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant un emploi rémunéré (PASTRA=1), les valeurs sont à zéro.

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou ACTEU distinct de 1 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7)) ou non renseigné
00.0 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

EMPPA

Nombre de jours de ponts accordés par l'employeur durant la semaine de référence (pour ceux en ayant bénéficié)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le concept a été modifié légèrement en 2013 :

- les personnes ayant pris des ponts accordés par l'employeur durant la semaine de référence sont identifiées parmi un champ de personnes élargi en 2013 (ne sont plus exclus de ce champ les non salariés ou ceux n'ayant pas travaillé la semaine de référence mais étant sur cette période en formation dans le cadre de leur emploi).
- à partir de 2013, ces types de congés sont exprimés en jours entiers ou demi-entiers alors qu'auparavant ils l'étaient en nombres entiers de jours ou d'heures.

Vide	Sans objet (EMPTYPM4 distinct de 1)
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

EMPTYM1

A pris des congés ordinaires, RTT, CET pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYM présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYM a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés



avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYP est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.

Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

EMPTYPM2

A pris des congés exceptionnels (mariages, naissance...) pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYPM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYP présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYP a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYP est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.

Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

EMPTYPM3

A été en congés pour cause de jours fériés pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYPM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYP présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYP a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYP est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.

Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

EMPTYPM4

A été en congés pour cause de ponts accordés par l'employeur pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYPM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYP présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYP a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYP est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.



Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

EMPTYM5

A pris des jours de récupération pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYM présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYM a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYM est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.

Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

EMPTYM6

A pris des congés personnels non rémunérés (congé sans solde, congé parental...) pendant la semaine de référence

Le groupe de variable EMPTYM1, ..., EMPTYM6 remplace à partir de 2013 la variable EMPTYM présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question EMPTYM a évolué en 2013 :

- Ses modalités ont été revues pour le questionnaire 2013 : les jours de RTT (ancienne modalité 5) ont été regroupés avec les congés ordinaires dans la modalité 1 ; Les anciennes modalités 6 et 7 (resp. jours de récupération et congés personnels non rémunérés) correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 5 et 6.

- Dorénavant, la question EMPTYM est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans qui, durant la semaine de référence, ont pris des congés mais ont également travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi et ayant pris des congés) et elle se limitait en outre aux salariés.

Vide	Sans objet (EMPCON distinct de 1 et RABS distinct de 1)
0	Non
1	Oui

ENBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de l'activité professionnelle un an auparavant (pour ceux qui étaient à leur compte ou chefs d'entreprise)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Attention, cette variable NE REMPLACE PAS les variables ENBSAA et ENBSAB présentes dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, la question ENBSAL à partir de 2013 est posée aux personnes travaillant à leur compte et aux chefs d'entreprises ; les questions ENBSAA et ENBSAB avant 2013 s'adressaient aux salariés et n'ont pas d'équivalent dans le questionnaire rénové en 2013.

Vide	Sans objet (ESTC distinct de 1 et 2 ou individus travaillant dans leur entreprise actuelle depuis moins d'un an (repérés par DATANT, DAMOIS et DATENQ)) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés



6	500 salariés ou plus
---	----------------------

ENCADR

Encadrement d'une ou plusieurs personnes (pour les salariés ou ceux ayant un emploi informel)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Le libellé de la question correspondant (BA31 à partir de 2013, B14c auparavant) a été légèrement reformulé en 2013.

A partir de 2013, cette variable ne couvre plus que le champ de ceux se déclarant salariés ou en emploi informel (STC = 3 ou INFORM = 1) alors qu'auparavant la question ENCADR était posée à toute personne en emploi.

Vide	Sans objet (STC distinct de 3 et INFORM distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ENFRED

Individu avec au moins un enfant dans le ménage ou en garde alternée, au trimestre courant

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable EM1 présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Il s'agit de la réponse à la question ENF (tableau des habitants du logement THL2), mise en cohérence avec les valeurs contenues dans les variables NOIENFxx (xx = 1, ...14) de l'individu considéré, ainsi que dans les variables NOI et PRES de ses enfants.

1	Oui
2	Non

ENFRET

Nombre d'enfants qu'a eus l'individu de 53 ans ou plus touchant une retraite

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).
Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (RET distinct de 1)
0 a NN	Nombre d'enfants sur 2 positions

EOCCUA

Situation principale sur le marché du travail un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, cependant ses modalités ont été étoffées et, pour certaines, légèrement reformulées :

- la modalité 1 a été complétée en 2013 dans le questionnaire pour préciser à l'enquête les différentes formes d'emploi.
- les modalités 2 (au chômage) et 3 (étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré) dans les fichiers antérieurs à 2013 ont été inversées en 2013 pour devenir respectivement les modalités 3 et 2, la seconde ayant été abrégée en "En cours d'études, en stage non rémunéré"
- la mention "retiré des affaires" a été supprimée en 2013 de la modalité 4 pour ne plus contenir que "retraité, préretraité".
- la modalité 5 dans les fichiers antérieurs à 2013 correspond à partir de 2013 à la modalité 6.
- enfin, la modalité 6 dans les fichiers antérieurs à 2013, regroupant les personnes se déclarant inactives et non classées dans les autres modalités, a été éclatée en 2013 sur les nouvelles modalités 5, 7 et 8.

Nota Bene : Pour les individus en première interrogation, les variables EOCCUA et SP12 sont parfaitement cohérentes (les modalités 2 à 8 de EOCCUA correspondant aux modalités 3 à 9 de SP12, la modalité 1 de EOCCUA correspondant au regroupement des modalités 1 et 2 de SP12).

Vide	Sans objet (individu en réinterrogation) ou non renseigné
1	En emploi (salarié, à son compte, y c. aide d'une personne dans son travail, apprentissage sous contrat ou stage rémunéré)
2	En cours d'études, en stage non rémunéré
3	Au chômage (inscrit ou non à Pôle Emploi)
4	Retraité ou préretraité
5	En congé parental à temps plein
6	Homme ou femme au foyer
7	Inactif pour cause d'invalidité



8	Autre situation
---	-----------------

EPOST

Occupation un an auparavant du même poste qu'aujourd'hui, pour les personnes travaillant depuis plus d'un an dans leur entreprise/affaire actuelle

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

La question EPOST (E2) du questionnaire n'est pas posée à l'ensemble des personnes (en première interrogation) travaillant depuis plus d'un an dans leur entreprise/affaire actuelle. En particulier, parmi ces dernières, la variable EPOST est imputée :

- à 1 pour les personnes travaillant à leur compte ou chefs d'entreprises lorsque le nombre de salariés de leur entreprise n'a pas évolué par rapport à l'an passé, mais aussi pour les personnes travaillant pour un particulier (notamment les aides familiaux) et les multiactifs sans employeur principaux ;
- à 2 pour les personnes travaillant à leur compte ou chefs d'entreprises lorsque le nombre de salariés de leur entreprise a évolué par rapport à l'an passé.

Vide	Sans objet (individus travaillant dans leur entreprise actuelle depuis moins d'un an (repérés par DATANT, DAMOIS et DATENQ)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ERESID

Lieu de résidence un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Vide	Sans objet (réinterrogation) ou non renseigné
1	Dans le même logement qu'actuellement
2	Dans un autre logement ordinaire situé dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) qu'aujourd'hui
3	Dans un autre logement ordinaire situé dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) de France (y. c. DOM- TOM)
4	Dans un autre logement ordinaire à l'étranger
5	Dans une autre catégorie de logement (foyer, chantier, internat, caserne, cité universitaire, établissement de soin, maison de retraite)

ESEG_2

Catégorie socioprofessionnelle européenne(ESEG)(2 chiffres), niveau détaillé

Nouvelle variable en 2017.

Cf	Voir partie Nomenclatures des variables
01	Non renseigné pour les actifs occupés
02	Non renseigné pour les chômeurs
XX	Non renseigné pour les inactifs

ESSAI

Condition actuelle d'entrée de l'individu dans l'entreprise, pour les salariés du privé (hors apprentis) et les contractuels du public dont l'ancienneté n'excède pas un an

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Sans objet pour la variable ESSAI : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, apprentis, travailleurs en activité temporaire ou d'appoint, titulaires, élèves ou stagiaires de la fonction publique, individus dont l'ancienneté dans l'entreprise excède un an.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	En période d'essai
2	En stage d'entrée dans l'entreprise
3	Aucune de ces situations



ESTC

Statut déclaré de l'emploi un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, la modalité 1 (travailleurs à leur compte et chefs d'entreprises) dans les fichiers antérieurs à 2013 a éclaté en 2013 et correspond au regroupement des nouvelles modalités 1 et 2. En conséquence, les modalités 2 (salariés) et 3 (aides familiaux) dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3 et 4.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, P.D.G.
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un membre de sa famille sans être salarié

ETITC

Statut déclaré des agents de la fonction publique un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités sont affinées en 2013 :

- les stagiaires n'ayant pas le statut de fonctionnaires sont identifiés dans la modalité 4, créée en 2013, qui leur est dédiée. Auparavant, ils étaient inclus au sein de la modalité 1.
- la modalité 2 repérant les agents titulaires de la fonction publique a été précisée en 2013 pour rappeler qu'y sont inclus aussi bien les agents à statut civil que ceux à statut militaire.
- la modalité 3, libellée "Contractuel" jusqu'en 2012, fait également explicitement mention à partir de 2013 des ouvriers d'état, assistantes maternelles et praticiens hospitaliers.

Vide	Sans objet (ECHPUB distinct de 3, 4 et 5)
1	Élève fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire
2	Titulaire civil ou militaire
3	Agent contractuel, ouvrier d'Etat, assistante maternelle, praticien hospitalier
4	Stagiaire

ETMC

Obtention d'un diplôme depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Vide	Sans objet (Individus en première interrogation) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

ETPP

Nature du temps de travail dans l'emploi un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais qui a fait l'objet de deux modifications importantes en 2013 :

- le champ de la variable ETPP était restreint jusqu'en 2012 aux personnes qui travaillaient un an auparavant en tant que salariées ; à partir de 2013, il a été élargi à l'ensemble des personnes en emploi un an auparavant.
- en 2013 a été créée une modalité supplémentaire, la modalité 3, laissant la possibilité à l'enquêté travaillant en tant que non salarié un an auparavant de ne pas répondre à cette question s'il estime qu'elle est inadaptée à sa situation professionnelle.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
1	À temps complet
2	À temps partiel
3	Sans objet (pour les personnes non salariées qui estiment que cette question ne s'applique pas à elles)



ETXTPPB

Taux de temps partiel dans l'emploi un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable ETXTPP présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Le champ de cette variable était restreint jusqu'en 2012 aux personnes qui travaillaient comme salariées à temps partiel un an auparavant ; à partir de 2013, il a été élargi à l'ensemble des personnes se déclarant en emploi à temps partiel un an auparavant (qu'elles fussent salariées ou non).

Vide	Sans objet (ETPP distinct de 2)
1	Moins d'un mi-temps (50%)
2	Mi-temps (50%)
3	Entre 50 et 80 %
4	80%
5	Plus de 80%

ETYPETENS

Type d'établissement employeur dans le cadre de l'activité professionnelle un an auparavant, pour les enseignants

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de profession (un an auparavant) a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable ETYPETENS sera non renseignée.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (PAV distinct de 341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général, classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

EXPLAG

Nature détaillée de l'adresse professionnelle pour les personnes ne travaillant pas dans une société

Vide	Sans objet (TAM1B distinct de 2)
1	Exploitation agricole
2	Commerce
3	Cabinet
4	Atelier
5	Aucun de ces cas

EXTRI

Coefficient de pondération des individus

Variable présente uniquement dans le fichier détail.

A noter, depuis 2016, les poids des enquêtes Emploi ne sont plus millésimés.

....	Coefficient numérique
------	-----------------------



EXTRID

Coefficient de pondération des individus, pour les variables posées uniquement en première vague d'enquête

Ce poids est celui qui doit être utilisé pour les variables posées uniquement en première vague d'enquête. Il était nommé EXTRI1 jusqu'en 2012. A noter, depuis 2016, les poids des enquêtes Emploi ne sont plus millésimés.

....	Coefficient numérique
------	-----------------------

EXTRIDF

Coefficient de pondération des individus, pour les variables posées uniquement en première et sixième vagues d'enquête

Ce poids est celui qui doit être utilisé pour les variables posées uniquement en première et sixième vagues d'enquête. Il était nommé EXTRI16 jusqu'en 2012. A noter, depuis 2016, les poids des enquêtes Emploi ne sont plus millésimés.

....	Coefficient numérique
------	-----------------------

EXTRILOG

Coefficient de pondération des logements

Le poids logement n'est à utiliser que pour les variables de niveau "ménage" ou "logement", dans le fichier où seule une observation a été conservée par logement. A noter, depuis 2016, les poids des enquêtes Emploi ne sont plus millésimés.

....	Coefficient numérique
------	-----------------------

FAMIL

Détention en totalité de l'affaire par la famille de l'individu, pour les aides familiaux salariés ou non salariés

Vide	Sans objet (SALPAR distinct de 1 et STC distinct de 4)
1	Oui
2	Non

FC5A

Suit la formation formelle en cours dans le cadre de son contrat de travail, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

FC5B

Est toujours dans la même classe ou la même année d'études que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont la couverture a été légèrement modifiée en 2013. En effet, la question correspondante (FC5B, D6) est désormais posée à ceux ayant suivi une formation formelle diplômante (ou étant en congés pendant une telle formation) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence. Jusqu'en 2012, elle était posée à l'ensemble des personnes qui n'avaient achevé leurs études initiales, ni lors de la précédente enquête, ni lors de l'enquête courante : la question ne se limitait donc pas à ceux en formation durant les seules quatre dernières semaines, mais en contrepartie elle était restreinte aux études initiales.

Vide	Sans objet ou non renseigné
1	Oui
2	Non

FC5D

Suivi d'une formation non formelle pendant les 3 derniers mois

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, le questionnaire a été fortement amélioré en 2013 pour couvrir les différentes formes de formations non-formelles recensées au niveau européen. Quatre questions sont



désormais posées pour les identifier (COURSTAG, SEMCONF, LECPRIV, LOISIRS) au lieu d'une seule avant 2013 (F5CD). La variable FC5D à partir de 2013 n'est donc plus la réponse directe à une question mais le résultat d'un calcul faisant intervenir les réponses aux quatre nouvelles questions listant les formations non-formelles ciblées. L'amélioration du module du questionnaire sur les formations non-formelles conduit ainsi à mieux les repérer : la proportion de personnes déclarant dans l'enquête avoir suivi une formation non-formelle au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence a considérablement augmenté entre 2012 et 2013.

Vide	Non renseigné
1	Oui
2	Non

FCHPUB

Nature de l'employeur du père

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Du T1 2013 au T1 2014 inclus, il est vivement recommandé de l'utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

La modalité 9 (Ne sait pas) est utilisée lorsque l'enquêté ignore la nature de l'employeur de son père et que celui-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogé lui-même directement).

Vide	Sans objet (Le père de l'enquêté n'est/n'était ni salarié autre que chef d'entreprise, ni travailleur informel)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier
9	Ne sait pas

FNBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise du père (pour ceux dont le père est ou était à son compte ou chef d'entreprise)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable OSALPP déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités ont sensiblement évolué en 2013 :

- les modalités 2, 3, 4, 5 et 6 proposent des regroupements de nombre de salariés simplifiés par rapport aux anciennes modalités 2 (de 1 à 4 salariés), 3 (de 5 à 9), 4 (de 10 à 19), 5 (de 20 à 49), 6 (de 50 à 199), 7 (de 200 à 499), 8 (de 500 à 999) et 9 (1000 ou plus) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- la modalité 9 (Ne sait pas) remplace partiellement l'ancienne modalité 99 ; elle est utilisée lorsque l'enquêté ignore le nombre de salariés de l'entreprise de son père et que celui-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogé lui-même directement).

Vide	Sans objet (FSTC distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus
9	Ne sait pas



FONCTC

Fonction principale dans l'emploi (pour l'appel à sicore PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question correspondante est cependant posée à un champ restreint d'individus à partir de 2013, alors qu'elle s'adressait à toutes les personnes en emploi auparavant.

Vide	Sans objet ou non renseigné
1	Production, chantier, exploitation
2	Installation, réparation, maintenance
3	Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4	Manutention, magasinage, logistique
5	Secrétariat, saisie, accueil
6	Gestion, comptabilité
7	Commerce (y compris restauration, hôtellerie, tourisme), technico- commercial
8	Études, recherche et développement, méthodes
9	Enseignement, soin aux personnes
10	Autre fonction

FORDAT

Année de fin des études initiales

Vide	Sans objet (FORTER distinct de 1) ou non renseigné
....	Année sur 4 positions

FORFAIT

Détermination de la durée du travail sous la forme d'un forfait en jours

Nouvelle variable en 2017, qui existait jusqu'en 2012.

Vide	Non concerné (STCR distinct de 3) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

FORM

Niveau de la formation suivie actuellement (2 chiffres, 33 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable FORMFIN.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 61 et 62. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro).

Vide	Sans objet (personnes ne suivant pas de formation formelle actuellement) ou non renseigné
00	Non codé
02	Études primaires, IME, IMP, IMPRO
11	Sixième, cinquième
12	Quatrième
14	Troisième
16	Seconde et première générales
17	Terminale générale
20	SEGPA, préprofessionnel
22	Année non terminale CAP,BEP
23	Année terminale CAP, CAPA
24	Année terminale BEP, BEPA



29	Année terminale autres diplômes niveau CAP-BEP
30	Secondes et premières BT, première bac pro
31	Secondes et premières technologiques
32	Terminales technologiques
34	Terminales bac pro
36	Année ter. brevet maîtrise, brevet professionnel
37	Terminales BT, autres diplômes niveau bac
40	Capacité en droit, DAEU, mise à niveau post-bac
41	CPGE, préparation deug
42	Préparation BTS
43	Préparation DUT, DEUST, DNTS, post-DUT/BTS
44	Prépa. diplômes paramédicaux-sociaux niveau bac+2
46	Prépa. d'un autre diplôme de technicien supérieur
51	Préparation de licence(L3), licence professionnelle
53	Préparation de maîtrise(M1), MST, MIAGE, maîtrise IUP
55	Préparation autres diplômes niveau licence et plus
60	Master2 non différencié
61	Préparation Master recherche, DEA
62	Préparation Master professionnel, DESS
63	Écoles d'ingénieur
64	Écoles de commerce
71	Préparation doctorats sauf santé
72	Préparation doctorats santé

FORMAG

Niveau de la formation suivie actuellement (2 chiffres, 14 postes)

Variable nouvelle en 2013.

Regroupements de la variable FORM, ou - de façon plus détaillée - de la variable FORMFIN.

Vide	Sans objet (personnes ne suivant pas de formation formelle actuellement) ou non renseigné
21	Master2, DEA-DESS, Doctorat, école, autre form. sup.
22	3e année licence, master1, maîtrise
31	CGPE, 1ère ou 2e année licence et Deug
32	DUT-BTS et équivalent
33	Préparation diplôme paramédical-social niveau bac+2
41	Terminale générale
42	Terminale bac techno
43	Terminale bac pro et équivalent
51	Seconde et première
52	Année terminale CAP-BEP
61	Troisième, année non terminale de CAP-BEP
71	Sixième, cinquième, quatrième, transition
72	Études primaires, IME, IMP, IMPRO
73	Aucune formation reconnue



FORMFIN

Niveau de la formation suivie actuellement (5 chiffres)

Variable nouvelle en 2013.

Variable codée à partir de l'année d'études et du libellé de diplôme préparé, déclarés lors de l'enquête, ou à défaut de la réponse à la question FORNIVC.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 12100 et 13100. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro). Les diplômes de sage femme obtenus depuis 2015 sont codés en 19400 au lieu de 29600.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes ne suivant pas de formation formelle actuellement) ou non renseigné

FORTER

Fin des études initiales

Cette variable, déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, est calculée à l'aide des réponses à de nombreuses questions du module du questionnaire portant sur la formation (questions TYPDIP, FSANSDIP,... Elle ne correspond pas simplement à la question FORTER du questionnaire, posée uniquement aux personnes en formation sur les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (et visant, pour ces personnes, à déterminer si la formation qu'elles suivent actuellement fait partie de la formation initiale ou non).

Vide	Non renseigné
1	Oui
2	Non
3	N'a jamais fait d'études

FORTYPR

Cadre dans lequel a été suivie la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)

Nouvelle variable en 2017 qui vient en remplacement de FORTYP. Alors qu'avant on connaissait seulement le cadre de la dernière formation non formelle suivie, on connaît désormais le cadre de la dernière formation non formelle suivie pour raisons professionnelles.

Vide	Sans objet (FC5D distinct de 1 ou AGE > 65 ans)
1	Suivie dans le cadre d'un Congé individuel de formation (Cif) ou d'un Congé de formation professionnelle (fonction publique)
2	Suivie au titre de votre Droit individuel à la formation (Dif)
3	Proposée par l'employeur (hors Cif et Dif)
4	Proposée par Pôle emploi ou un autre organisme d'aide à la recherche d'emploi
5	Rien de tout cela

FRANCE

Établissement employeur ou adresse professionnelle situé(e) en France

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

FSANSDIP

A effectué des études dans l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, pour ceux sans diplôme qui ne sont pas en cours de formation

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Oui
2	Non



FSTC

Statut du père dans son emploi

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable OTRAVP déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, la modalité 1 (travailleurs à leur compte et chefs d'entreprises) dans les fichiers antérieurs à 2013 a éclaté en 2013 et correspond au regroupement des nouvelles modalités 1 et 2. En conséquence, les modalités 2 (salariés) et 3 (aides familiaux) dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3 et 4. De plus, une modalité 9 (Ne sait pas) a été ajoutée en 2013 (modalité utilisée lorsque l'enquête ignore le statut de son père dans son emploi et que celui-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogé lui-même directement)).

Vide	Sans objet (le père n'a jamais travaillé) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, P.D.G.
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Il travaille/travaillait pour ou avec un membre de sa famille sans être salarié
9	Ne sait pas

FTYPETENS

Type d'établissement employeur du père, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Du T1 2013 au T1 2014 inclus, il est vivement recommandé de l'utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de profession du père a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable FTYPETENS sera non renseignée.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (Profession détaillée du père ne correspondant pas à
l'un des postes suivants de la PCS	341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général, classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

GARDEA

Raison pour laquelle le fait d'avoir à s'occuper d'enfants ou de personnes dépendantes conduit l'individu à travailler à temps partiel

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de la question GARDEA (BC2e).

Vide	Sans objet (RAISTF distinct de 2)
1	Il manque des services de garde d'enfants ou ils sont trop chers
2	Il manque des services d'accueil de personnes dépendantes ou ils sont trop chers
3	Les deux
4	Autre raison non liée aux services de garde



GARDEB

Raison pour laquelle des responsabilités familiales font que l'individu ne recherche pas d'emploi ou ne souhaite pas travailler

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Compte tenu des modifications apportées en 2013 aux variables sur les raisons conduisant l'enquêté à ne pas rechercher un emploi ou plus généralement à ne pas souhaiter travailler (voir commentaires associés à RAISNREC et RAISNSOU), le champ de la question GARDEB (A43) s'est légèrement élargi : il inclut désormais à partir de 2013 les personnes auparavant exclues qui, pour s'occuper d'enfants ou d'une personne dépendante, ne recherchent pas d'emploi, ne souhaitent pas travailler et ne sont pas inscrites à Pôle Emploi.

Vide	Sans objet (RAISNREC distinct de 3 et RAISNSOU distinct de 2)
1	Manque de services de garde d'enfants ou sont trop chers
2	Manque de services d'accueil de personnes dépendantes ou sont trop chers
3	Les deux
4	Autre raison non liées aux services de garde

HALO

Halo autour du chômage

Nouvelle variable en 2013.

La mesure du halo autour du chômage a été rénovée en 2013, afin de l'articuler avec les préconisations d'Eurostat. Le halo autour du chômage englobe l'ensemble des personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler : il s'agit des personnes telles que HALO = 1, 2 ou 3. Les deux premières sous-catégories du HALO sont déterminées selon les concepts harmonisés au niveau européen (modalités 1 et 2) et correspondent aux indicateurs I et II de halo publiés par Eurostat. La troisième sous-catégorie (modalité 3), contenant des personnes plus éloignées du marché du travail (souhaitant travailler mais ne recherchant pas d'emploi et non disponibles pour en prendre un dans les quinze jours), est incluse dans le halo par l'Insee mais non prise en compte par Eurostat.

ATTENTION : La répartition entre les trois sous-catégories de halo n'est correcte qu'à partir du T3 2013 (car au T1 et T2 2013, la question DISPOC sur la disponibilité n'était pas posée aux personnes souhaitant travailler mais ne recherchant pas d'emploi). En revanche, le halo global (somme des trois sous-catégories 1, 2 et 3) est correct dès le T1 2013.

1	Recherchent un emploi, mais ne sont pas disponibles
2	Disponibles pour prendre un emploi, mais n'en recherchent pas
3	Souhaitent un emploi, mais n'en recherchent pas et ne sont pas disponibles
9	Sans objet (personnes en emploi, chômeurs ou inactifs hors Halo)

HALOR

Halo autour du chômage, non décomposé par catégorie

Nouvelle variable en 2013.

La mesure du halo autour du chômage a été rénovée en 2013, afin de l'articuler avec les préconisations d'Eurostat. Le halo autour du chômage englobe l'ensemble des personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler.

1	Individu dans le halo autour du chômage
2	Individu n'appartenant pas au halo autour du chômage

HATFIELDF

Field of the programme completed at the highest education level (referred to in HATLEVEL)

Variable identique à la variable européenne HATFIELD, mais sans restriction d'âge.

0000	Programmes et certifications génériques
0100	Education
0200	Lettres et arts
0300	Sciences sociales, journalisme et information
0400	Commerce, administration et droit
0500	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
0600	Technologies de l'information et de la communication
0700	Ingénierie, industries de transformation et construction



0800	Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
0900	Santé et protection sociale
1000	Services
8888	Domaine non spécifié
9999	Sans objet (HATLEVEL différent de 300 à 800)

HHC

Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine dans l'emploi principal, heures supplémentaires comprises

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Quelques changements importants à noter toutefois, concernant la question administrée dans le questionnaire :

1. le libellé de la question a légèrement évolué : à partir de 2013, il est explicitement mentionné - dans la question lue par l'enquêteur à l'enquêté - que les heures travaillées habituellement par semaine que déclare l'enquêté doivent inclure les éventuelles heures supplémentaires.

2. la question n'est pas posée à quelques personnes pourtant en emploi, car jugée non adaptée à certaines situations professionnelles spécifiques (emplois temporaires, occasionnels, d'appoint). Le filtre permettant d'exclure de la question cette part (très faible) des personnes en emploi a évolué entre 2012 et 2013 : à partir de 2013, il est fondé sur la réponse à la question TTRREF, auparavant, il se fondait sur la variable OCCREF.

3. les heures déclarées dans la variable HHC sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (37,5 désignant 37h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (37h30 codé par 37,3 par exemple, 37h15 codé par 37,15...).

4. la question sur les heures habituelles a en outre été déplacée pour être dorénavant posée avant les questions sur le travail le samedi, le dimanche, en soirée ou de nuit.

Ces différentes évolutions ont pu avoir un léger impact à la baisse sur la mesure des heures habituellement travaillées, de l'ordre de 0,3 heures.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées) ou non réponse
00.0 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

HHC6

Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine dans l'emploi principal, heures supplémentaires comprises (6 tranches)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue à partir de regroupements de la variable HHC. Le mode d'administration de la question correspondante, dans le questionnaire, a évolué quelque peu entre 2012 et 2013, ce qui a eu un léger impact à la baisse sur la mesure des heures habituellement travaillées. Pour plus de détails, conférer commentaires adjoints à la variable HHC.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées) ou non réponse
1	Moins de 15 heures
2	Au moins 15 heures, mais moins de 30 heures
3	Au moins 30 heures, mais moins de 35 heures
4	Au moins 35 heures, mais moins de 40 heures
5	40 heures ou plus

HHCHSUP

Nombre d'heures supplémentaires effectuées habituellement par semaine dans l'emploi principal (pour les salariés)

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Par ailleurs, les individus qui se déclarent, lors de l'interrogation courante, en activité temporaire ou d'appoint sont exemptés de la question HHCHSUP (BC7) (question peu adaptée à ce genre de situations).

Vide	Sans objet (STC distinct de 3 ou HHC non renseigné) ou non renseigné
00.0 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)



HHCOK

Nombre d'heures travaillées (heures supplémentaires comprises) en moyenne par semaine, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le triplet de variables (TPPOK, JOURTROK, HHCOK) a vocation à remplacer l'ancienne variable AP0E présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, depuis 2013, trois questions sont posées séparément en réinterrogation, la première portant sur le fait d'avoir changé ou non de nature de temps de travail (temps complet vs temps partiel, question TPPOK, BC1), les deux autres portant sur le fait de toujours travailler ou non le même nombre de jours puis d'heures en moyenne par semaine (heures supplémentaires comprises, questions JOURTROK, BC3 et HHCOK, BC4). Jusqu'en 2012, une seule question était posée (question AP0E, B32 de l'ancien questionnaire), rappelant simultanément à l'enquêté la nature de son temps de travail et le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine tels qu'il les avait déclarés lors de l'interrogation précédente, et lui demandant si cette situation est restée la même depuis.

Vide	Sans objet (JOURTROK distinct de 1)
1	Oui
2	Non

HORAIC

Nature des horaires de travail dans l'emploi principal

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. La modalité 1 a été légèrement reformulée pour être assouplie ("Mêmes horaires d'une semaine sur l'autre" jusqu'en 2012, "Horaires à peu près semblables d'une semaine sur l'autre" à partir de 2013). Par ailleurs, à partir de 2013, les individus qui se déclarent, lors de l'interrogation courante, en activité temporaire ou d'appoint sont exemptés de la question HORAIC (BC5) (question peu adaptée à ce genre de situations).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné (voir commentaires)
1	À peu près semblables d'une semaine sur l'autre
2	Alternés : 2x8, 3x8, équipes, ...
3	Variation d'une semaine sur l'autre
4	Sans objet (a travaillé une seule semaine...)

HPLUSA

Nombre d'heures de travail souhaitées par semaine dans l'idéal (avec la variation de revenus correspondante), pour ceux qui souhaitent faire plus ou moins d'heures

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable HPLUS présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, les questions portant sur le souhait de travailler davantage (STPLC, BC10b) ou de travailler moins (STMN, BC11a) sont posées en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elles portaient auparavant sur la semaine de référence. Ceci a pour effet de rehausser le nombre de personnes auxquelles la question portant sur le nombre d'heures de travail hebdomadaires souhaitées dans l'idéal (HPLUSA, BC12) est posée.

Par ailleurs, les heures déclarées dans la variable HPLUSA sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (37,5 désignant 37h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (37h30 codé par 37,3 par exemple, 37h15 codé par 37,15...).

Vide	Sans objet (STPLC distinct de 1 et STMN distinct de 1)
00.0 à 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

HREC

Nombre d'heures de travail souhaitées par semaine dans l'idéal, pour ceux qui cherchent un emploi à temps partiel

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NREC distinct de 2)
0 à 99	Nombre d'heures

HSR

Nature de compensation auxquelles donnent droit les heures supplémentaires

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble



des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Par ailleurs, les individus qui se déclarent, lors de l'interrogation courante, en activité temporaire ou d'appoint sont exemptés de la question HSR (BC8) (question peu adaptée à ce genre de situations).

Vide	Sans objet (HHCHSUP vide ou nul) ou non renseigné
1	Oui, sous forme de rémunération
2	Oui, sous forme de repos compensateur (y compris récupération)
3	Oui, à la fois sous forme de rémunération et de repos compensateur (y compris récupération)
4	Non, pas de compensation
9	Ne sait pas

IDENT

Numéro identifiant anonymisé de logement

*Avertissement : cette variable intervient dans l'identification des observations.
Cf § relatif aux identifiants des observations.*

....	Identifiant sur 8 positions
------	-----------------------------

IDGRAP

Numéro identifiant anonymisé de grappe

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable IDAIRE présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cette variable caractérise la grappe à laquelle appartient le logement. La variable IDGRAP est désormais codée sur 6 positions, alors qu'auparavant IDAIRE l'était sur 4. Une grappe conserve le même identifiant anonymisé tout au long de ses six interrogations.

Pour les grappes dont les premières interrogations ont eu lieu en 2012 et les dernières en 2013, l'identifiant IDGRAP en 2013 est la conténation de la séquence de lettres 'GG' et de l'identifiant IDAIRE en 2012.

....	Identifiant sur 6 positions
------	-----------------------------

IMMI

Être immigré (né étranger à l'étranger)

1	Oui
2	Non

INFORM

Exercice d'une activité informelle durant la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

La question correspondante (question A9 du questionnaire) n'est posée qu'aux individus n'ayant pas exercé d'activité rémunérée durant la semaine de référence et ne se déclarant pas aide familial ou conjoint collaborateur. Elle vise à bien comptabiliser en emploi les personnes qui, parmi ces dernières, ont bel et bien exercé une activité, non détectée par les questions précédentes du questionnaire. La variable INFORM ne permet donc de capter qu'une part restreinte des activités informelles exercées durant la semaine de référence.

L'ajout de la question INFORM en 2013 a eu un léger impact à la hausse sur le niveau de l'emploi au sens du BIT (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).

Nota Bene : Du fait de la nouvelle enquête en 2013 et du protocole de collecte en vigueur, cette variable n'est que partiellement renseignée aux T1, T2, T3 et T4 2013 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet (AIDFAM distinct de 2)
1	Oui
2	Non

INSCONT

Individu inscrit comme demandeur d'emploi sans interruption depuis la précédente réalisation de l'enquête (pour ceux qui étaient déjà inscrits auprès de Pôle emploi, un opérateur de placement ou une association d'insertion lors de la précédente enquête)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable ANP1A présente dans les fichiers antérieurs à 2013.



Vide	Sans objet (individus en première interrogation ou individus en réinterrogation non inscrits comme demandeurs d'emploi lors de l'enquête courante ou lors de la précédente réalisation de l'enquête)
1	Oui
2	Non

JEUREF

A travaillé le jeudi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

JOURTR

Nombre de jours travaillés habituellement par semaine

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Quelques changements importants à noter toutefois, concernant la question administrée dans le questionnaire.

1. la question n'est pas posée à quelques personnes pourtant en emploi, car jugée non adaptée à certaines situations professionnelles spécifiques (emplois temporaires, occasionnels, d'appoint). Le filtre permettant d'exclure de la question cette part (très faible) des personnes en emploi a évolué entre 2012 et 2013 : à partir de 2013, il est fondé sur la réponse à la question TTRREF, auparavant, il se fondait sur la variable OCCREF.

2. le nombre de jours déclaré dans la question JOURTR (BC9a) est nécessairement un entier ou un demi-entier, à partir de 2013. Auparavant, deux décimales étaient autorisées. Comme la variable JOURTR est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, elle peut contenir quelques valeurs autres que des entiers ou demi-entiers jusqu'au T1 2014 inclus.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées) ou non réponse
0.5 a 7.0	Nombre de jours (nombre entier ou demi-entier)

JOURTROK

Nombre de jours travaillés en moyenne par semaine, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le triplet de variables (TPPOK, JOURTROK, HHCOK) a vocation à remplacer l'ancienne variable AP0E présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, depuis 2013, trois questions sont posées séparément en réinterrogation, la première portant sur le fait d'avoir changé ou non de nature de temps de travail (temps complet vs temps partiel, question TPPOK, BC1), les deux autres portant sur le fait de toujours travailler ou non le même nombre de jours puis d'heures en moyenne par semaine (heures supplémentaires comprises, questions JOURTROK, BC3 et HHCOK, BC4). Jusqu'en 2012, une seule question était posée (question AP0E, B32 de l'ancien questionnaire), rappelant simultanément à l'enquêté la nature de son temps de travail et le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine tels qu'il les avait déclarés lors de l'interrogation précédente, et lui demandant si cette situation est restée la même depuis.

Vide	Sans objet (APOBAR distinct de 1 ou TPPOK = 2 ou nombre de jours travaillés en moyenne par semaine non déclarés lors de la précédente interrogation)
1	Oui
2	Non

LECPRIV

A bénéficié de cours particuliers (y compris permis de conduire) durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (RES = 16) ou non renseigné
1	Oui
2	Non



LECPRIVQ

A bénéficié de cours particuliers (y compris permis de conduire) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant bénéficié de tels cours dans les trois derniers mois)

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (LECPRIV distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

LFS123

Student or apprentice in regular education during the last four weeks

Filter : Everybody aged 15 years or more.

1	Has been a student or an apprentice
3	Person in regular education but on holiday
2	Has not been a student or apprentice
9	Not applicable (child less than 15 years)
blank	No answer

LFS128

Attendance at any courses, seminars, conferences or receive private lessons or instructions outside the regular education system (hereafter mentioned as taught learning activities, job-related or for personal purposes) within the last four weeks

Filter : Everybody aged 15 years or more.

1	Yes
2	No
9	Not applicable (child less than 15 years)
blank	No answer

LIEN01

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 01

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 01 ou NOICON = 01 ou aucun individu avec NOI =01 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN02

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 02

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 02 ou NOICON = 02 ou aucun individu avec NOI =02 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur



2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN03

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 03

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 03 ou NOICON = 03 ou aucun individu avec NOI =03 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN04

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 04

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 04 ou NOICON = 04 ou aucun individu avec NOI =04 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN05

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 05

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 05 ou NOICON = 05 ou aucun individu avec NOI =05 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté



LIEN06

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 06

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 06 ou NOICON = 06 ou aucun individu avec NOI =06 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN07

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 07

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 07 ou NOICON = 07 ou aucun individu avec NOI =07 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN08

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 08

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 08 ou NOICON = 08 ou aucun individu avec NOI =08 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN09

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 09

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 09 ou NOICON = 09 ou aucun individu avec NOI =09 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant



3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN10

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 10

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 10 ou NOICON = 10 ou aucun individu avec NOI =10 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN11

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 11

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 11 ou NOICON = 11 ou aucun individu avec NOI =11 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN12

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 12

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI =12 ou NOICON = 12 ou aucun individu avec NOI =12 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN13

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 13

Nouvelle variable en 2013.



Vide	Sans objet (NOI = 13 ou NOICON = 13 ou aucun individu avec NOI =13 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN14

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 14

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 14 ou NOICON = 14 ou aucun individu avec NOI =14 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN15

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 15

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 15 ou NOICON = 15 ou aucun individu avec NOI =15 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN16

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 16

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 16 ou NOICON = 16 ou aucun individu avec NOI =16 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité



6	Sans lien de parenté
---	----------------------

LIEN17

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 17

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 17 ou NOICON = 17 ou aucun individu avec NOI =17 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN18

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 18

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 18 ou NOICON = 18 ou aucun individu avec NOI =18 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN19

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 19

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 19 ou NOICON = 19 ou aucun individu avec NOI =19 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIEN20

Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 20

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (NOI = 20 ou NOICON = 20 ou aucun individu avec NOI =20 dans le ménage depuis la première interrogation de celui-ci) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur



2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIENPRM

Lien de parenté avec la personne de référence du ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable LIEN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de LIENPRM ont évolué par rapport à celles de l'ancienne variable LIEN.

Vide	Sans objet (personne de référence ou conjoint de la personne de référence) ou non renseigné
0	Parent, enfant
1	Frère, soeur, demi-frère, demi-soeur
2	Grand-parent, petit-enfant
3	Gendre, belle-fille, beau-parent
4	Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	Autre lien familial non cité
6	Sans lien de parenté

LIMACT

Individu limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les individus en première ou dernière interrogation, avec un coefficient de pondération non nul, pour lesquels LIMACT est non renseignée sont ceux ayant abandonné l'enquête avant d'atteindre la question correspondante.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, fortement limité
2	Oui, limité, mais pas fortement
3	Non, pas limité du tout
8	Refus
9	Ne sait pas

LLL

Participation à formation formelle ou non formelle au cours des 4 dernières semaines

Variable nouvelle à compter de 2017.

Variable créée à partir de EDUCSTAT et COURATT. Population : 15 ans ou plus. Variable européenne utile pour construire l'indicateur européen Lifelong learning (In education or training, 25-64 years). L'indicateur européen est calculé sur les 25-64 ans et en supprimant le code « 9 ».

1	En formation formelle (yc vacances) ou non formelle au cours des 4 dernières semaines
2	Ni en formation formelle ni en formation non formelle au cours des 4 dernières semaines
9	Pas de réponse

LLURPAR

Suivi d'une formation non formelle au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence pour des raisons professionnelles (pour les personnes d'au plus 65 ans)

Nouvelle variable en 2017 qui vient en remplacement de LLURPA. Alors qu'avant on savait seulement si la dernière formation non formelle des 3 derniers mois était suivie pour raisons professionnelles, on sait désormais si au moins une formation non formelle a été suivie pour raisons professionnelles.

Vide	Sans objet (FC5D distinct de 1 ou AGE > 65 ans)
------	---



1	Oui
2	Non

LNAIS

Naissance en France ou à l'étranger

Vide	Non renseigné
1	En France (y compris DOM, COM, POM)
2	À l'étranger

LOISIRS

A suivi des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (RES = 16) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

LOISIRSQ

A suivi des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant suivi ce type de cours dans les trois derniers mois)

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (LOISIRS distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

LPRM

Lien avec la personne de référence du ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable LPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités 4, 5 et 6 de LPRM correspondent à un éclatement de la modalité 4 de l'ancienne variable LPR.

1	Personne de référence
2	Conjoint de la personne de référence
3	Enfant de la personne de référence ou de son conjoint
4	Parent de la personne de référence ou de son conjoint
5	Autre lien de parenté avec la personne de référence ou son conjoint
6	Sans lien de parenté, ni avec la personne de référence, ni avec son conjoint

LUNREF

A travaillé le lundi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui



LWORHAR

Suivi de la formation pendant le temps de travail rémunéré, pour la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)

Variable nouvelle en 2018. Variable calculée à partir de LWORHA et LWORHABIS.

Vide	Sans objet (FC5D distinct de 1 ou AGE > 65 ans ou EMPFORMR=2)
1	Oui, exclusivement pendant le temps de travail rémunéré
2	Oui, la moitié ou plus s'est déroulée pendant le temps de travail rémunéré
3	Oui, moins de la moitié s'est déroulée pendant le temps de travail rémunéré
4	Non, exclusivement en dehors du temps de travail rémunéré

MAAHE

Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Adulte Handicapé

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999".

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM4 distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MAEEHE

Montant en euros du dernier versement de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM7 distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MAISOC

Travail à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais elle a connu des évolutions substantielles en 2013 :

1. dans un souci d'harmonisation avec les concepts européens, la question correspondante (MAISOC, BC18) est désormais plus restrictive puisqu'elle porte sur la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elle était posée en toute généralité jusqu'en 2012. Cela se traduit par une baisse globale du nombre de personnes travaillant à domicile. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence (modalités en vigueur jusqu'en 2012 : 1. Habituellement, 2. Occasionnellement, 3. Jamais).

2. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, à partir de 2013, cette question n'est posée qu'au sous-échantillon des personnes interrogées en première et dernière vague d'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, c'est mon lieu de travail
2	Oui, la moitié des heures de travail ou plus
3	Oui, moins de la moitié des heures de travail
4	Non



MALE

Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Logement

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM2 distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MAPA

Montant en euros du dernier versement de la prime d'activité

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 à 6).

Nouvelle variable en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM3A distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MARREF

A travaillé le mardi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

MATRI

Statut matrimonial légal

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les individus pour lesquels la variable MATRI n'est pas renseignée sont de toute façon non pondérés (EXTRI = 0) car hors champ de l'enquête emploi ou répondant trop partiellement à celle-ci.

Vide	Non renseigné
1	Célibataire
2	Marié ou remarié
3	Veuf
4	Divorcé

MATRIPRM

Statut matrimonial légal de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable MPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Non renseigné
1	Célibataire
2	Marié ou remarié
3	Veuf
4	Divorcé



MATRIPRM CJ

Statut matrimonial légal du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable MCJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage) ou non renseigné
1	Célibataire
2	Marié ou remarié
3	Veuf
4	Divorcé

MAVE

Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Veuvage

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999".

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM6 distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MCHO

Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Chômage

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable MCHOE présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999".

Vide	Sans objet (ACPER distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MCHPUB

Nature de l'employeur de la mère

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Du T1 2013 au T1 2014 inclus, il est vivement recommandé de l'utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

La modalité 9 (Ne sait pas) est utilisée lorsque l'enquêté ignore la nature de l'employeur de sa mère et que celle-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogée elle-même directement).

Vide	Sans objet (La mère de l'enquêté n'est/n'était ni salariée autre que chef d'entreprise, ni travailleuse informelle)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier
9	Ne sait pas



MEMECONT

Statut et type de contrat de travail inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi, pour les salariés et travailleurs en emploi informel ayant une situation professionnelle principale inchangée

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. La variable MEMECONT remplace à partir de 2013 l'ancienne variable AP0C présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ couvert par la variable MEMECONT est celui des individus, en réinterrogation, se déclarant salariés ou en emploi informel, qui n'ont pas changé de situation professionnelle principale depuis la précédente interrogation, et pour lesquels un contrat de travail dans le privé ou un statut dans la fonction publique avait pu être renseigné à cette occasion.

Vide	Sans objet (voir commentaires)
1	Oui
2	Non

MEMETAB

Même établissement employeur, à la même adresse, que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. La variable MEMETAB remplace en l'améliorant - sur le seul champ des salariés déclarés comme tels lors de la précédente interrogation - la variable AP02A présente dans les fichiers antérieurs à 2013 (attention, dans l'ancien questionnaire, la question correspondante était d'une part sémantiquement inversée - on demandait si un changement avait eu lieu alors que depuis 2013 on demande au contraire si la situation n'a pas évolué - et d'autre part se référait non pas à l'établissement employeur et son adresse, mais de façon plus générale au lieu de travail).

Vide	Sans objet (Primo-interrogés ou individus en réinterrogation autres que ceux s'étant déclarés comme salariés d'un employeur principal lors de la précédente enquête)
1	Oui
2	Non

MEMETABAV

Même établissement employeur, à la même adresse, que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi, avec indication si son nom a changé ou pas

Variable nouvelle à compter de 2017, posée en réinterrogation.

Vide	Non concerné (1re interrogation) ou non renseigné
1	Oui
2	Non
3	Oui, mais le nom de l'employeur a changé

MEMETABB

Changement d'employeur (par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi) dû au déménagement de l'établissement où l'individu travaillait

Nouvelle variable en 2013.

Le mode de questionnement a été profondément révisé en 2013 afin d'améliorer la détection des changements de situation professionnelle. La variable MEMETABB remplace en l'améliorant - sur le seul champ des salariés déclarés comme tels lors de la précédente interrogation - la variable AP02ABIS présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (MEMETAB distinct de 2)
1	Oui
2	Non



MEMNBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise inchangé depuis la date où l'individu l'a créée ou en a pris la direction (pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises)

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Sans objet pour la variable MEMNBSAL : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, salariés (autres que chefs d'entreprise), aides familiaux

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

MENPAR

Appartenance au ménage de la personne qui emploie l'individu (pour les salariés d'un parent travaillant à son compte)

Vide	Sans objet (SALPAR distinct de 1 ou ménage dont l'enquêté est le seul individu de 15 ans ou plus) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

MENSAL

Occupation du même poste et de la même fonction qu'aujourd'hui à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique, pour les salariés

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A noter qu'avant 2013, la question correspondante n'était pas posée aux salariés multiactifs sans employeur principal.

Sans objet pour la variable MENSAL : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, indépendants, chefs d'entreprise, aides familiaux.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

MERREF

A travaillé le mercredi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

METRODOM

Région du logement de résidence en 2 modalités (Métropole vs DOM)

Nouvelle variable en 2013.

1	France Métropolitaine
2	France Domienne



MMENT

Activité professionnelle antérieure exercée dans la même entreprise (pour ceux qui sont à leur compte ou chefs d'entreprise n'ayant pas créé leur entreprise et étaient auparavant salariés ou aides familiaux, ainsi que pour les aides familiaux qui étaient auparavant salariés, à leur compte ou chefs d'entreprise)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le champ de cette variable a été réduit puisque la question correspondante (MMENT, BE14) n'est plus posée depuis 2013 aux salariés d'entreprises publiques ou privées qui étaient auparavant non salariés.

Vide	Sans objet ((SITANT distinct de 4 et 6 ou CREANT distinct de 2, 3 et 4) et (SITANT distinct de 4 et 5 ou STC distinct de 4)) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

MMETABENT

Exercice de l'activité professionnelle à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique dans le même établissement qu'actuellement

Nouvelle variable en 2013.

Sans objet pour la variable MMETABENT : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, indépendants, chefs d'entreprise, aides familiaux, salariés d'un particulier, personnes en multiactivité sans employeur principal.

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

MMVIE

Montant en euros du dernier versement du minimum invalidité ou du minimum vieillesse

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999".

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM5 distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MNBSAL

Nombre de salariés dans l'entreprise de la mère (pour ceux dont la mère est ou était à son compte ou chef d'entreprise)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable OSALPM déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités ont sensiblement évolué en 2013 :

- les modalités 2, 3, 4, 5 et 6 proposent des regroupements de nombre de salariés simplifiés par rapport aux anciennes modalités 2 (de 1 à 4 salariés), 3 (de 5 à 9), 4 (de 10 à 19), 5 (de 20 à 49), 6 (de 50 à 199), 7 (de 200 à 499), 8 (de 500 à 999) et 9 (1000 ou plus) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- la modalité 9 (Ne sait pas) remplace partiellement l'ancienne modalité 99 ; elle est utilisée lorsque l'enquêté ignore le nombre de salariés de l'entreprise de sa mère et que celle-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogée elle-même directement)).

Vide	Sans objet (MSTC distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus



9	Ne sait pas
---	-------------

MODETELVIS

Mode de collecte des informations relatives à l'individu

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable TELQI présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Si le logement n'a pas été enquêté au trimestre courant (RES = 16, ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en vague intermédiaire d'enquête), la variable MODETELVIS est laissée à blanc.

Les modalités de MODETELVIS ont été simplifiées par rapport à celles de l'ancienne variable TELQI : le recueil d'informations en face-à-face (MODETELVIS = 1) était repéré jusqu'en 2012 par TELQI = 1, le recueil par téléphone (MODETELVIS = 2) l'était par TELQI = 2, 3, 4 ou 5.

Vide	Sans objet (RES = 16) ou non renseigné
1	En face à face
2	Au téléphone

MPAJEE

Montant en euros du dernier versement du complément de libre choix d'activité de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ou de la PREPARE

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable MAPEE présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999".

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM1 distinct de 1)
0 à 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MRA

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a pris contact avec Pôle Emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public

Variable correspondant à l'ancienne variable MRD présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

MRB

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a contacté une (ou plusieurs) agences d'intérim ou un opérateur de placement

Variable correspondant à l'ancienne variable MRF présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Par ailleurs, la question correspondante a été reformulée en 2013 en y intégrant les contacts avec les opérateurs de placement, mais surtout de façon à mieux isoler les personnes ayant fait elles-mêmes une démarche auprès d'une agence d'intérim ou d'un opérateur de placement (Ancienne formulation : "Avez-vous eu un contact...", Nouvelle formulation : "Avez-vous contacté...").

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non



MRBBIS

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a déjà fait des missions avec une agence d'intérim

Nouvelle variable en 2013.

N'a aucun impact sur le calcul de la variable DEM (A effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi durant les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence), car pour pouvoir être dans le champ de la variable MRBBIS et à plus forte raison être tel que MRBBIS = 1, l'enquêté doit de toute façon avoir effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi, à savoir MRB (avoir contacté une agence d'intérim ou un opérateur de placement)

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 2 ou MRB distinct de 1 ou individus ayant déjà déclaré avoir fait des missions d'intérim lors de la précédente vague d'enquête)
1	Oui
2	Non

MRC

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est adressé à des relations personnelles (famille, amis, ...) pour trouver un emploi ou s'installer

Les variables MRC et MRD correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRI présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

MRD

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est adressé à des relations professionnelles pour trouver un emploi ou s'installer

Les variables MRC et MRD correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRI présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

MRDBIS

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait savoir rechercher un emploi via les réseaux sociaux numériques, en faisant connaître son profil professionnel

Nouvelle variable en 2013 (Nouvelle démarche de recherche active proposée à partir de 2013).

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non



MRE

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a passé un test ou un entretien d'embauche

Les variables MRE et MRF correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non

MREC

Recherche d'un emploi au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, égale à 1.

La formulation de la question sur la recherche d'emploi (MREC, A6) a été simplifiée : à partir de 2013, la question ne se réfère plus explicitement à la recherche d'emplois occasionnels ou de courte durée car cette précision perturbait la compréhension de la part de certaines personnes interrogées. Cependant, les personnes qui ne cherchent qu'un emploi occasionnel ou de courte durée peuvent se sentir moins concernées par la question ainsi reformulée, ce qui a un impact à la baisse sur le nombre de chômeurs et à la hausse sur le nombre d'inactifs (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée). En outre, l'ordre des questions entre le souhait de travailler et la recherche d'emploi a été inversé en 2013, ce qui a pu modifier le comportement de réponse de certaines personnes.

Vide	Sans objet (ACTOP = 1 et SOU distinct de 1 (actifs occupés ne souhaitant pas d'emploi en plus ou en remplacement de l'actuel))
1	Oui
2	Non

MRF

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale

Les variables MRE et MRF correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non

MRG

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a effectué une démarche directe auprès d'un employeur en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise

Les variables MRG et MRGBIS correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRG présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non



MRGBIS

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a effectué une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise

Les variables MRG et MRGBIS correspondent à un éclatement de l'ancienne variable MRG présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non

MRH

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, sous le même nom. Attention, cependant, le champ de la question correspondante a été réduit en 2013 puisque les individus recherchant exclusivement un emploi salarié en sont désormais exclus.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 2 et 3)
1	Oui
2	Non

MRI

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet

Variable correspondant à l'ancienne variable MRN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 2 et 3)
1	Oui
2	Non

MRJ

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a recherché un terrain, des locaux ou du matériel

Variable correspondant à l'ancienne variable MRA présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Le libellé de la question a été simplifié en 2013 (le fait de rechercher des clients ou de faire une étude de marché n'est plus mentionné).

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 2 et 3)
1	Oui
2	Non



MRK

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.)

Variable correspondant à l'ancienne variable MRB présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 2 et 3)
1	Oui
2	Non

MRL

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour s'installer

Variable correspondant à l'ancienne variable MRC présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 2 et 3)
1	Oui
2	Non

MRM

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur internet

Variable correspondant à l'ancienne variable MRK présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non

MRN

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a répondu à une annonce d'offre d'emploi

Variable correspondant à l'ancienne variable MRL présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	Oui
2	Non

MRO

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a étudié des annonces d'offre d'emploi

Variable correspondant à l'ancienne variable MRM présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur



la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet ((MRN distinct de 2) ou (STCHE distinct de 1 et 3))
1	Oui
2	Non

MRPASSA

Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend les résultats de démarches antérieures (test, entretien,...

Nouvelle variable en 2013.

Attendre simplement le résultat de démarches antérieures est insuffisant pour être considéré en recherche active d'emploi, donc pour être classé comme chômeur au sens du BIT.

Champ de la variable : individus déclarant avoir recherché un emploi dans les 4 semaines écoulées (MREC = 1) mais n'ayant fait aucune démarche de recherche active parmi celles identifiées par les questions MRA, MRB, MRC, MRD, MRE, MRF, MRG, MRH, MRI, MRJ, MRK, MRL, MRM, MRN, MRO.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1 ou individus ayant fait au moins une démarche de recherche active d'emploi à l'exception de celles identifiées par MRDBIS, MRGBIS et MRS)
1	Oui
2	Non

MRPASSB

Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend un appel de Pôle Emploi, d'un opérateur de placement ou d'une association d'insertion

Variable remplaçant l'ancienne variable MRE présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les concepts mesurés par la question correspondante ont évolué en 2013 :

- changement de formulation de la question : jusqu'en 2012, l'enquêté devait préciser s'il avait été contacté par un organisme tel que Pôle Emploi ; à partir de 2013, on lui demande s'il en attend un appel.

- changement de champ : auparavant posée à ceux déclarant chercher un emploi salarié ou éventuellement à son compte, elle est n'est adressée à partir de 2013 qu'aux individus déclarant avoir recherché un emploi dans les 4 semaines écoulées (MREC = 1) mais n'ayant fait aucune démarche de recherche active parmi celles identifiées par les questions MRA, MRB, MRC, MRD, MRE, MRF, MRG, MRH, MRI, MRJ, MRK, MRL, MRM, MRN, MRO.

A partir de 2013, pour se conformer au règlement européen, le simple fait d'être contacté par Pôle Emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi donc est insuffisant pour être classé comme chômeur au sens du BIT, ce qui a un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité (Consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013).

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1 ou individus ayant fait au moins une démarche de recherche active d'emploi à l'exception de celles identifiées par MRDBIS, MRGBIS et MRS)
1	Oui
2	Non

MRPASSC

Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend le résultat d'un concours d'une fonction publique ou d'une collectivité locale

Nouvelle variable en 2013.

Attendre simplement le résultat d'un concours administratif est insuffisant pour être considéré en recherche active d'emploi, donc pour être classé comme chômeur au sens du BIT.

Champ de la variable : individus déclarant avoir recherché un emploi dans les 4 semaines écoulées (MREC = 1) mais n'ayant fait aucune démarche de recherche active parmi celles identifiées par les questions MRA, MRB, MRC, MRD, MRE, MRF, MRG, MRH, MRI, MRJ, MRK, MRL, MRM, MRN, MRO.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1 ou individus ayant fait au moins une démarche de recherche active d'emploi à l'exception de celles identifiées par MRDBIS, MRGBIS et MRS)
1	Oui
2	Non



MRS

Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : Autres démarches de recherche active

Variable remplaçant à l'ancienne variable MRO présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota Bene : La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée en 2013, ce qui a eu un impact sur la mesure du chômage et de l'inactivité. Pour plus de détails sur les raisons de ces modifications et leurs conséquences, consulter la partie de ce dictionnaire des variables spécifiquement consacrée à l'impact de la rénovation du questionnaire en 2013.

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

MRSAE

Montant en euros du dernier versement du Revenu de Solidarité Active ou du Revenu de Solidarité

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable MRMIE présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; Attention, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont distinguées à partir de 2013 par les codes "9999998" et "9999999" ; de plus si MRMIE correspondait au montant du dernier versement du RMI ou du RSA, la nouvelle variable MRSAE à partir de 2013 correspond à celui du RSA ou du RSO.

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (RC1REVM3B distinct de 1)
0 a 9999997	Montant en euros par mois
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

MSTC

Statut de la mère dans son emploi

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable OTRAVM déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, la modalité 1 (travailleurs à leur compte et chefs d'entreprises) dans les fichiers antérieurs à 2013 a éclaté en 2013 et correspond au regroupement des nouvelles modalités 1 et 2. En conséquence, les modalités 2 (salariés) et 3 (aides familiaux) dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3 et 4. De plus, une modalité 9 (Ne sait pas) a été ajoutée en 2013 (modalité utilisée lorsque l'enquêté ignore le statut de sa mère dans son emploi et que celle-ci n'appartient pas au ménage (donc n'a pas été interrogée elle-même directement)).

Vide	Sans objet (la mère n'a jamais travaillé) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salariée chef d'entreprise, gérante mandataire, P.D.G.
3	Salariée (autre que chef d'entreprise)
4	Elle travaille/travaillait pour ou avec un membre de sa famille sans être salariée
9	Ne sait pas

MTYPETENS

Type d'établissement employeur de la mère, pour les enseignantes

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014. Du T1 2013 au T1 2014 inclus, il est vivement recommandé de l'utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de profession de la mère a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable MTYPETENS sera non renseignée.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.



Vide	Sans objet (Profession détaillée de la mère ne correspondant pas
à l'un des postes suivants de la PCS	341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général, classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

MVL

Changement de situation du logement par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi (ou à l'échantillon issu de la taxe d'habitation, en première vague)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont les modalités ont été redéfinies et réordonnées en 2013. Consulter le dictionnaire des variables de l'enquête emploi 2012 pour la liste des anciennes modalités de la variable MVL.

Vide	Sans objet (RES = 16)
1	Pas de changement / a un usage d'habitation pour un seul ménage ordinaire / a retrouvé son usage d'habitation
2	Le logement a absorbé un ou plusieurs logements voisins
3	Le logement a perdu son usage d'habitation / le logement n'a pas retrouvé son usage d'habitation
4	Le logement a été absorbé par un logement voisin (disparu par fusion)
5	Le logement a été détruit
6	Le logement a éclaté en plusieurs logements (logement mère)
7	Le logement est impossible à identifier sur le terrain
8	Le logement est issu d'un logement éclaté
9	Le logement a été créé par erreur de manipulation

NAFANT

Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (NAF rév 2, 88 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)

Variable remplaçant à partir de 2013 à la variable NAFAN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La codification de l'activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (actifs occupés et individus dont l'activité antérieure était exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné

NAFANTG004N

Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFAG4N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Regroupements de la variable NAFANT.

Vide	Sans objet (actifs occupés et individus dont l'activité antérieure était exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie



EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFANTG010N

Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFAG10N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFANT.

Vide	Sans objet (actifs occupés et individus dont l'activité antérieure était exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFANTG021N

Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (NAF rév 2, 21 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)

Nouvelle variable en 2013.
Regroupements de la variable NAFANT.

Vide	Sans objet (actifs occupés et individus dont l'activité antérieure était exercée pour le compte d'un particulier)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale



R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFEMP2G004N

Activité économique du deuxième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFEM2G4N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFEMP2N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir un seul employeur ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFEMP2G010N

Activité économique du deuxième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFEM2G10N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFEMP2N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir un seul employeur ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFEMP2G021N

Activité économique du deuxième employeur (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.
Regroupements de la variable NAFEMP2N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir un seul employeur ou ne pas avoir d'employeur principal)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution



F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFEMP2N

Activité économique du deuxième employeur (NAF rév 2, 88 postes)

La codification de l'activité économique du deuxième employeur est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir un seul employeur ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné

NAFEMP3G004N

Activité économique du troisième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFEMP3N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir moins de 3 employeurs ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFEMP3G010N

Activité économique du troisième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFEMP3N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir moins de 3 employeurs ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres



FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFEMP3G021N

Activité économique du troisième employeur (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFEMP3N.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir moins de 3 employeurs ou ne pas avoir d'employeur principal)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFEMP3N

Activité économique du troisième employeur (NAF rév 2, 88 postes)

La codification de l'activité économique du troisième employeur est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, actifs occupés se déclarant non salariés et actifs occupés déclarant avoir moins de 3 employeurs ou ne pas avoir d'employeur principal)
00	Non renseigné



NAFENT

Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (NAF rév 2, 88 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Si l'enquête a changé d'établissement depuis son entrée dans l'entreprise / la fonction publique, la codification de cette activité économique est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
00	Non renseigné

NAFENTG004N

Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFENT.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFENTG010N

Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFENT.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFENTG021N

Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFENT.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
------	---



0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG004N

**Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes).
Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail
temporaires**

*Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG4N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFN.*

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFG004PN

Activité économique de l'employeur un an auparavant (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

*Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG4PN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFPN.*

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation et individus en première interrogation qui ne travaillaient pas un auparavant ou travaillaient pour un particulier)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction



EV	Tertiaire
----	-----------

NAFG004PRO2N

Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO2N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plusieurs professions ou dont la deuxième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFG004PRO3N

Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO3N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de deux professions ou dont la troisième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFG004PRO4N

Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO4N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de trois professions ou dont la quatrième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFG004UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
ES	Agriculture



ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

NAFG010N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

*Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG10N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFN.*

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG010PN

Activité économique de l'employeur un an auparavant (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

*Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).
Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG10PN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFPN.*

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation et individus en première interrogation qui ne travaillaient pas un auparavant ou travaillaient pour un particulier)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG010PRO2N

Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

*Nouvelle variable en 2013.
Regroupements de la variable NAFPRO2N.*

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plusieurs professions ou dont la deuxième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
------	--



00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG010PRO3N

Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO3N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de deux professions ou dont la troisième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG010PRO4N

Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO4N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de trois professions ou dont la quatrième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien



OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG010UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
FZ	Construction
GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG017N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG17N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Regroupements de la variable NAFN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services



NAFG017NPRM

Activité de l'établissement employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes) de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG17NPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'est pas active occupée)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG017NPRMCJ

Activité de l'établissement employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes) du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG17NCJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage ou bien son conjoint n'est pas actif occupé)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien



OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG017UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

NAFG021N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 21 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance



L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG021PN

Activité économique de l'employeur un an auparavant (NAF rév 2, 21 postes)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPN.

Vide	Sans objet (individus en réinterrogation et individus en première interrogation qui ne travaillaient pas un an auparavant ou travaillaient pour un particulier)
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG021PRO2N

Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO2N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plusieurs professions ou dont la deuxième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
------	--



0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG021PRO3N

Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO3N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de deux professions ou dont la troisième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique



P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG021PRO4N

Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (NAF rév 2, 21 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFPRO4N.

Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de trois professions ou dont la quatrième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG021UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 21 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0	Non renseigné
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives



C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

NAFG038N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 38 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

*Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG38N présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Regroupements de la variable NAFN.*

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné



EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JA	Edition, audiovisuel et diffusion
JB	Télécommunications
JC	Activités informatiques et services d'information
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB	Recherche-développement scientifique
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ	Activités de services administratifs et de soutien
OZ	Administration publique
PZ	Enseignement
QA	Activités pour la santé humaine
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
SZ	Autres activités de services
TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ	Activités extra-territoriales

NAFG038UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 38 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG38UN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.



CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JA	Edition, audiovisuel et diffusion
JB	Télécommunications
JC	Activités informatiques et services d'information
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB	Recherche-développement scientifique
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ	Activités de services administratifs et de soutien
OZ	Administration publique
PZ	Enseignement
QA	Activités pour la santé humaine
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
SZ	Autres activités de services
TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ	Activités extra-territoriales

NAFG088N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 88 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFN.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné

NAFG088UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 88 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFG88UN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Regroupements de la variable NAFUN.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00	Non renseigné



NAFG129N

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 129 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NAFN.

Il est possible que certains individus aient pour valeur une modalité non présente dans la liste, se terminant par 0 au lieu d'une lettre. Cela signifie que le secteur d'activité n'a pas pu être déterminé à ce niveau de précision, il faut alors se référer à la variable NAF rev 2 en 88 postes associée.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0000	Non renseigné

NAFG129UN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 129 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Regroupements de la variable NAFUN.

Il est possible que certains individus aient pour valeur une modalité non présente dans la liste, se terminant par 0 au lieu d'une lettre. Cela signifie que le secteur d'activité n'a pas pu être déterminé à ce niveau de précision, il faut alors se référer à la variable NAF rev 2 en 88 postes associée.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0000	Non renseigné

NAFN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 732 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires.

Variable nouvelle en 2013 (attention, elle diffère légèrement de la variable NAFN présente dans les fichiers antérieurs à 2013 et dont l'équivalent, à partir de 2013, s'appelle désormais NAFUN).

La codification de l'activité économique de l'employeur principal est réalisée à partir des informations contenues dans Sirene, ou - à défaut - à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

Il est possible que certains individus aient pour valeur une modalité non présente dans la liste, se terminant par 0 au lieu d'une lettre. Cela signifie que le secteur d'activité n'a pas pu être déterminé à ce niveau de précision, il faut alors se référer à la variable NAF rev 2 en 88 postes associée.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
00000	Non renseigné

NAFPN

Activité économique de l'employeur un an auparavant (NAF rév 2, 88 postes)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Si l'enquêté a changé d'établissement dans l'année précédant l'enquête, la codification de cette activité économique est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (individus en réinterrogation et individus en première interrogation qui ne travaillaient pas un auparavant ou travaillaient pour un particulier)
00	Non renseigné

NAFPRO2N

Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (NAF rév 2, 88 postes)

La codification de l'activité économique de l'employeur pour la deuxième profession est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
----	---



Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plusieurs professions ou dont la deuxième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné

NAFPRO3N

Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (NAF rév 2, 88 postes)

La codification de l'activité économique de l'employeur pour la troisième profession est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de deux professions ou dont la troisième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné

NAFPRO4N

Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (NAF rév 2, 88 postes)

La codification de l'activité économique de l'employeur pour la quatrième profession est réalisée à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (individus n'exerçant pas plus de trois professions ou dont la quatrième profession est exercée pour le compte d'un particulier)
00	Non renseigné

NAFUN

Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 732 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NAFN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La codification de l'activité économique de l'employeur principal est réalisée à partir des informations contenues dans Sirene, ou - à défaut - à partir du libellé précis d'activité ou du secteur d'activité économique déclaré lors de l'enquête.

Il est possible que certains individus aient pour valeur une modalité non présente dans la liste, se terminant par 0 au lieu d'une lettre. Cela signifie que le secteur d'activité n'a pas pu être déterminé à ce niveau de précision, il faut alors se référer à la variable NAF rev 2 en 88 postes associée.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
Autre	Voir modalités de la variable NAFN

NAIA

Année de naissance

....	Année sur 4 positions
------	-----------------------

NAIC

Numéro identifiant de la personne aidée (pour un aide familial) dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOINAI présente dans les fichiers antérieurs à 2013, permettant de repérer dans le fichier l'individu aidé par l'enquête.

Vide	Sans objet (AIDMEN distinct de 1)
....	Numéro de 1 à NOI maximal du ménage

NAIM

Mois de naissance

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, le mois de naissance n'est plus imputé dans la variable NAIM, lorsque l'enquêté ne souhaite pas répondre à la question correspondante (ou lorsqu'il ignore la réponse, notamment en cas d'interrogation par proxy). Ces cas sont repérables par la nouvelle modalité 99.



1 à 12	Janvier à décembre
99	Ne sait pas

NAIMER

Naissance de la mère en France ou à l'étranger

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, la modalité 9 "Ne sait pas" correspond à partir de 2013 à l'ancienne modalité 3, présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Non renseigné
1	En France (y compris DOM, COM, POM)
2	A l'étranger
9	Ne sait pas

NAIPER

Naissance du père en France ou à l'étranger

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, la modalité 9 "Ne sait pas" correspond à partir de 2013 à l'ancienne modalité 3, présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Non renseigné
1	En France (y compris DOM, COM et POM)
2	A l'étranger
9	Ne sait pas

NAT14

Nationalité en 14 postes

Nouvelle variable en 2013, remplaçant la variable NAT28 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Consulter le dictionnaire des variables de l'enquête Emploi 2012 pour la liste des modalités de l'ancienne variable NAT28.

Vide	Non renseigné
10	France
11	Espagne
12	Italie
13	Portugal
14	Autres pays de l'UE à 28
15	Autres pays d'Europe
21	Algérie
22	Maroc
23	Tunisie
24	Autres pays d'Afrique
31	Turquie
32	Cambodge-Laos-Vietnam
41	Amérique (continent américain)
51	Autres pays (d'Asie ou Océanie) ou apatride
99	Personne étrangère de nationalité non précise



NAT14PRM

Nationalité (14 postes) de la personne de référence du ménage

Nouvelle variable en 2013, remplaçant la variable NAT28PR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Consulter le dictionnaire des variables de l'enquête Emploi 2012 pour la liste des modalités de l'ancienne variable NAT28PR.

Vide	Non renseigné
10	France
11	Espagne
12	Italie
13	Portugal
14	Autres pays de l'UE à 28
15	Autres pays d'Europe
21	Algérie
22	Maroc
23	Tunisie
24	Autres pays d'Afrique
31	Turquie
32	Cambodge-Laos-Vietnam
41	Amérique (continent américain)
51	Autres pays (d'Asie ou Océanie) ou apatride
99	Personne étrangère de nationalité non précise

NAT14PRMCJ

Nationalité (14 postes) du conjoint de la personne de référence du ménage

Nouvelle variable en 2013, remplaçant la variable NAT28CJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.
Consulter le dictionnaire des variables de l'enquête Emploi 2012 pour la liste des modalités de l'ancienne variable NAT28CJ.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage) ou non renseigné
10	France
11	Espagne
12	Italie
13	Portugal
14	Autres pays de l'UE à 28
15	Autres pays d'Europe
21	Algérie
22	Maroc
23	Tunisie
24	Autres pays d'Afrique
31	Turquie
32	Cambodge-Laos-Vietnam
41	Amérique (continent américain)
51	Autres pays (d'Asie ou Océanie) ou apatride
99	Personne étrangère de nationalité non précise



NATEU15

Nationalité de l'Union Européenne à 15 pays

0	Hors UE 15
1	Dans UE 15

NATEU28

Nationalité de l'Union Européenne à 28 pays

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NATEU27 présente dans les fichiers antérieurs à 2013, pour faire suite à l'intégration de la Croatie dans l'Union européenne (effective au 1er juillet 2013).

0	Hors UE 28
1	Dans UE 28

NATEUAELE

Nationalité de l'UE ou de l'AELE (Association de Libre-Echange Européenne)

Nouvelle variable en 2013.

0	Nationalité hors de l'UE ou de l'AELE
1	Nationalité de l'UE ou de l'AELE

NATMER

Nationalité (regroupée) de naissance de la mère

Variable remplaçant à partir de 2013 à la variable NATMERC présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Pour la composition des zones géographiques, voir partie Nomenclature des variables.

01	France
03	Europe du Nord
04	Europe du Sud
05	Europe de l'Est
06	Maghreb
07	Reste de l'Afrique
08	Proche-Orient
09	Laos, Vietnam, Cambodge
10	Reste du monde
99	Non renseigné / Pays inconnu

NATPER

Nationalité (regroupée) de naissance du père

Variable remplaçant à partir de 2013 à la variable NATPERC présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Pour la composition des zones géographiques, voir partie Nomenclature des variables.

01	France
03	Europe du Nord
04	Europe du Sud
05	Europe de l'Est
06	Maghreb
07	Reste de l'Afrique
08	Proche-Orient
09	Laos, Vietnam, Cambodge
10	Reste du monde
99	Non renseigné / Pays inconnu



NBACTIF

Nombre de personnes actives BIT dans le ménage

Variable nouvelle en 2013.

0 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBACTOP

Nombre d'actifs occupés BIT dans le ménage

0 a NN	Nombre d'actifs
--------	-----------------

NBAGEENFA

Nombre et âge (à la fin de la semaine de référence) des enfants du ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NBAGENF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Trois différences de concept avec l'ancienne variable :

- le concept d'âge utilisé pour NBAGEENFA est désormais l'âge courant, i.e. au dernier jour de la semaine de référence (alors que c'était celui d'âge au 31 décembre dans l'ancienne variable NBAGENF).

- les individus ne sont considérés comme enfants dans la variable NBAGEENFA que s'ils n'ont pas eux-mêmes d'enfants et ne sont pas en couple (pour les 15 ans et plus).

- La variable NBAGEENFA fournit une classification des ménages selon la répartition par âge du nombre d'individus ainsi définis au sein du ménage (de moins de dix-huit ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage, n'étant pas en couple et n'ayant pas d'enfants), quel que soit le lien de parenté de ces jeunes individus avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0	Aucun enfant de moins de 18 ans
1	Un enfant de 6 à 17 ans
2	Un enfant de 3 à 5 ans
3	Un enfant de moins de 3 ans
4	Deux enfants, dont le plus jeune a de 6 à 17 ans
5	Deux enfants, dont le plus jeune a de 3 à 5 ans
6	Deux enfants, dont le plus jeune a moins de 3 ans
7	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a de 6 à 17 ans
8	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a de 3 à 5 ans
9	Trois enfants ou plus, dont le plus jeune a moins de 3 ans

NBCHMENAGE

Nombre et position, par rapport à la personne de référence, des chômeurs BIT dans le ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NBCHMEN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Le concept de la variable NBCHMENAGE est légèrement différent de celui de l'ancienne variable NBCHMEN puisque la position des chômeurs dans le ménage est désormais évaluée par rapport à la personne de référence, peu importe son sexe.

0	Pas de chômeur
1	Un chômeur : la personne de référence
2	Un chômeur : le conjoint de la personne de référence
3	Un chômeur : ni la personne de référence, ni son éventuel conjoint
4	Deux chômeurs ou plus, dont la personne de référence et son conjoint
5	Deux chômeurs ou plus, dont la personne de référence mais pas son éventuel conjoint
6	Deux chômeurs ou plus, dont le conjoint de la personne de référence, mais pas la personne de référence elle-même
7	Deux chômeurs ou plus, mais ni la personne de référence, ni son éventuel conjoint



NBCHOME

Nombre de chômeurs BIT dans le ménage

0 a NN	Nombre de chômeurs
--------	--------------------

NBENFA1

Nombre d'enfants âgés de moins de 1 an à la fin de la semaine de référence dans le ménage

Variable nouvelle en 2013.

Cette variable fournit le nombre d'individus de moins d'un an à la fin de la semaine de référence dans le ménage, quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------

NBENFA10

Nombre d'enfants âgés de moins de 10 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage

Variable nouvelle en 2013.

Cette variable fournit le nombre d'individus de moins de dix ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage, quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------

NBENFA15

Nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage

Variable nouvelle en 2013.

Cette variable fournit le nombre d'individus de moins de quinze ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage, quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------

NBENFA18

Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans à la fin de la semaine de référence, dans le ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NBENF18 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Trois différences de concept avec l'ancienne variable :

- le concept d'âge utilisé pour NBENFA18 est désormais l'âge courant, i.e. au dernier jour de la semaine de référence (alors que c'était celui d'âge au 31 décembre dans l'ancienne variable NBENF18)

- les individus ne sont considérés comme enfants dans la variable NBENFA18 que s'ils n'ont pas eux-mêmes d'enfants et ne sont pas en couple (pour les 15 ans et plus).

- La variable NBENFA18 comptabilise le nombre d'individus ainsi définis (de moins de dix-huit ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage, n'étant pas en couple et n'ayant pas d'enfants), quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------

NBENFA3

Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NBENF3 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Deux différences de concept avec l'ancienne variable :

- Le concept d'âge utilisé pour NBENFA3 est désormais l'âge courant, i.e. au dernier jour de la semaine de référence (alors que c'était celui d'âge au 31 décembre dans l'ancienne variable NBENF3).

- La variable NBENFA3 comptabilise le nombre d'individus ainsi définis (de moins de trois ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage), quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------



NBENFA6

Nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NBENF6 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Deux différences de concept avec l'ancienne variable :

- Le concept d'âge utilisé pour NBENFA6 est désormais l'âge courant, i.e. au dernier jour de la semaine de référence (alors que c'était celui d'âge au 31 décembre dans l'ancienne variable NBENF6).

- La variable NBENFA6 comptabilise le nombre d'individus ainsi définis (de moins de six ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage), quel que soit leur lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint. Dans le cas d'un ménage complexe (TYPMEN7 = 5,6,9), il peut s'agir d'enfants ayant un lien de parenté autre que parent / enfant, voire n'ayant aucun lien de parenté, avec la personne de référence du ménage ou son conjoint.

0 a NN	Nombre d'enfants
--------	------------------

NBENFIND

Nombre d'enfants de l'individu, vivant dans le ménage

Variable nouvelle en 2013.

0	Aucun
1	1 enfant
2	2 enfants
3	3 enfants
4	4 enfants
5	5 enfants
6	6 enfants
7	7 enfants
8	8 enfants
9	9 enfants
10	10 enfants
11	11 enfants
12	12 enfants
13	13 enfants
14	14 enfants ou plus

NBINACT

Nombre de personnes inactives BIT (incluant les moins de 15 ans) dans le ménage

0 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBIND

Nombre de personnes dans le logement

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable NBINDE présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

1 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBJTRREF

Nombre de jour travaillés dans la semaine de référence

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable JTTRREF présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Variable renseignée d'office à 0 pour les 75 ans et plus (le module du questionnaire décrivant la semaine de référence ne leur est pas posé, même pour ceux exerçant encore une activité professionnelle).

0 a 7	Nombre de jours
-------	-----------------



NBNOUVIND

Nombre de nouvelles personnes dans le logement par rapport à l'enquête précédente, lorsqu'il n'y a pas de changement de ménage

Variable nouvelle en 2013.

Vide	Sans objet (ménage interrogé pour la première fois, RGM = 1)
0 a NN	Nombre de nouvelles personnes

NBQI

Nombre de personnes du ménage faisant l'objet d'un questionnaire individuel

Nouvelle variable en 2013.

Si le logement n'a pas été enquêté au trimestre courant (RES = 16, ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en vague intermédiaire d'enquête), la variable NBQI est nulle d'office.

0 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBQICOMPLETS

Nombre de personnes du ménage ayant répondu complètement à leur questionnaire individuel

Nouvelle variable en 2013.

Si le logement n'a pas été enquêté au trimestre courant (RES = 16, ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en vague intermédiaire d'enquête), la variable NBQICOMPLETS est nulle d'office.

0 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBQIPARTIELS

Nombre de personnes du ménage ayant répondu partiellement à leur questionnaire individuel

Nouvelle variable en 2013.

Si le logement n'a pas été enquêté au trimestre courant (RES = 16, ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en vague intermédiaire d'enquête), la variable NBQIPARTIELS est nulle d'office.

0 a NN	Nombre de personnes
--------	---------------------

NBQIVIDES

Nombre de non-répondants totaux du ménage (parmi les individus faisant l'objet d'un questionnaire individuel)

Nouvelle variable en 2013.

Si le logement n'a pas été enquêté au trimestre courant (RES = 16, ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en vague intermédiaire d'enquête), la variable NBQIVIDES est nulle d'office.

0 a NN	Nombre de non-répondants
--------	--------------------------

NBSALA

Nombre de salariés dans l'établissement employeur (pour les salariés de la fonction publique ou des entreprises privées ou publiques)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, cependant, les modalités ont sensiblement évolué en 2013 :

- les modalités 1 à 9 correspondent désormais au nombre exact de salariés de l'établissement employeur (de 1 à 9 salariés), versions plus fines des anciennes modalités 2 (de 1 à 4 salariés) et 3 (de 5 à 9) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- les modalités 10, 11 et 12 proposent en revanche des regroupements de nombre de salariés simplifiés par rapport aux anciennes modalités 4 (de 10 à 19 salariés), 5 (de 20 à 49), 6 (de 50 à 199), 7 (de 200 à 499), 8 (de 500 à 999), et 9 (1000 ou plus) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- l'ancienne modalité 1 (aucun salarié) n'est plus proposée à partir de 2013, car étant sans objet.

Vide	Sans objet ou non renseigné
1	1 salarié
2	2 salariés
3	3 salariés
4	4 salariés



5	5 salariés
6	6 salariés
7	7 salariés
8	8 salariés
9	9 salariés
10	10 à 49 salariés
11	50 à 499 salariés
12	500 salariés ou plus
99	Ne sait pas

NBSALB

Nombre de salariés travaillant en entreprise (privée ou publique) dans l'entreprise (pour les salariés chefs d'entreprises ou les personnes travaillant à leur compte ou pour un membre de leur famille)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, cependant, les modalités ont sensiblement évolué en 2013 :

- la modalité 0 correspond à l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012.
- les modalités 1 à 9 correspondent désormais au nombre exact de salariés de l'entreprise (de 1 à 9 salariés), versions plus fines des anciennes modalités 2 (de 1 à 4 salariés) et 3 (de 5 à 9) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les modalités 10, 11 et 12 proposent en revanche des regroupements de nombre de salariés simplifiés par rapport aux anciennes modalités 4 (de 10 à 19 salariés), 5 (de 20 à 49), 6 (de 50 à 199), 7 (de 200 à 499), 8 (de 500 à 999), et 9 (1000 ou plus) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- la modalité 13 a été introduite en 2013 pour les salariés d'une entreprise publique ou privée n'ayant qu'un seul établissement (pour ces individus, le nombre de salariés de l'entreprise employeuse peut être récupéré dans la variable NBSALA).

Vide	Sans objet ou non renseigné
0	Aucun salarié
1	1 salarié
2	2 salariés
3	3 salariés
4	4 salariés
5	5 salariés
6	6 salariés
7	7 salariés
8	8 salariés
9	9 salariés
10	10 à 49 salariés
11	50 à 499 salariés
12	500 salariés ou plus
13	Sans objet (entreprise avec un seul établissement)
99	Ne sait pas

NBSALENT

Nombre de salariés dans l'entreprise à la date où l'individu l'a créée ou en a pris la direction (pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises)

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Sans objet pour la variable NBSALENT : personnes non actives occupées, travailleurs informels, travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint, salariés (autres que chefs d'entreprise), aides familiaux

Vide	Sans objet (cf commentaires) ou non renseigné
------	---



1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus

NBTEMP

Nombre et nature des employeurs (dans le cadre de la profession principale), pour les salariés (autres que chefs d'entreprise) et ceux en emploi informel

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (STC distinct de 3 et INFORM distinct de 1) ou non renseigné
1	Un seul employeur
2	Plusieurs employeurs dont un employeur principal
3	Plusieurs employeurs sans principal (par exemple assistantes maternelles, VRP multiscartes, etc.)

NBTOT

Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine pour l'ensemble des activités professionnelles de l'individu (pour ceux ayant plusieurs activités professionnelles)

Nouvelle variable en 2013.

Le champ de la variable NBTOT couvre les personnes déclarant avoir plusieurs activités professionnelles avec en particulier un employeur principal dans le cadre de la profession principale (PLRACT = 1 et NBTEMP distinct de 3), ainsi que les personnes sans employeur principal mais déclarant exercer plusieurs professions (UNEPF = 2 et NBTEMP = 3).

Vide	Sans objet (voir commentaires)
00.0 à 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

NEET

Individu ni en étude, ni en emploi, ni en stage

Variable nouvelle en 2015, non demandée par Eurostat (ne faisant pas partie de la LFS) mais utilisée dans des indicateurs calculés par Eurostat.

Blank	Sans objet
1	Oui
2	Non

NFRM

Nationalité de la mère en 3 postes

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Non renseigné
1	Française de naissance, y compris par réintégration
2	Française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	Étrangère
9	Ne sait pas

NFRP

Nationalité du père en 3 postes

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Non renseigné
1	Français de naissance, y compris par réintégration



2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	Étranger
9	Ne sait pas

NFRRED

Nationalité française ou étrangère, redressée

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NFR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Non renseigné
1	Français de naissance, y compris par réintégration
2	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3	Étranger

NIVDET

Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (2 chiffres, 33 postes)

Nouvelle variable en 2013.

Regroupements de la variable NIVFIN.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 61 et 62. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro).

Vide	Non renseigné
00	Sans objet, nd
02	Études primaires, IME, IMP, IMPRO
11	Sixième, cinquième
12	Quatrième
14	Troisième
16	Seconde et première générales
17	Terminale générale
20	SEGPA, préprofessionnel
22	Année non terminale CAP,BEP
23	Année terminale CAP, CAPA
24	Année terminale BEP, BEPA
29	Année terminale autres diplômes niveau CAP-BEP
30	Secondes et premières BT, première bac pro
31	Secondes et premières technologiques
32	Terminales technologiques
34	Terminales bac pro
36	Année ter. brevet maîtrise, brevet professionnel
37	Terminales BT, autres diplômes niveau bac
40	Capacité en droit, DAEU, mise à niveau post-bac
41	CPGE, préparation deug
42	Préparation BTS
43	Préparation DUT, DEUST, DNTS, post-DUT/BTS
44	Prépa. diplômes paramédicaux-sociaux niveau bac+2
46	Préparation autre diplôme de niveau bac+2
51	Préparation de licence(L3), licence professionnelle
53	Préparation de maîtrise(M1), MST, MIAGE, maîtrise IUP
55	Préparation autres diplômes niveau licence et plus



60	Master2 non différencié
61	Préparation Master recherche, DEA
62	Préparation Master professionnel, DESS
63	Écoles d'ingénieur
64	Écoles de commerce
71	Préparation doctorats sauf santé
72	Préparation doctorats santé

NIVET

Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (2 chiffres, 14 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable NIVFIN.

Vide	Non renseigné
21	Master recherche ou professionnel, DEA, DESS, Doctorat, grande école
22	Licence (L3), Maitrise (M1)
31	DEUG
32	DUT, BTS
33	Paramédical et social niveau bac+2
41	Terminale générale
42	Terminale technologique
43	Terminale bac pro
51	Seconde ou première
52	Terminale CAP, BEP
61	Troisième seule, CAP-BEP avant l'année terminale
71	Sixième, cinquième, quatrième; enseignement spécialisé
72	Classes primaires
73	Autres cas

NIVFIN

Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (5 chiffres)

Nouvelle variable en 2013.

Variable codée à partir de l'année d'études et du libellé du plus haut diplôme préparé, déclarés lors de l'enquête, ou à défaut de la réponse à la question NIVA.

Le développement des Masters non différenciés en 2016 aura un impact sur les codes 12100 et 13100. A partir de 2019, il n'y aura plus que des Masters non différenciés obtenus en nouveau diplôme (les anciens resteront Masters recherche et Masters pro). Les diplômes de sage femme obtenus depuis 2015 sont codés en 19400 au lieu de 29600.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Non renseigné

NIVP

Niveau d'enseignement atteint, approuvé par le comité interministériel à la formation continue (2 chiffres, 10 postes)

Vide	Non renseigné
10	Diplôme bac+5 et plus
20	Diplôme niveau licence, maîtrise
30	Diplôme niveau bac+2
40	Bac et enseignement supérieur sans diplôme bac+2
41	Niveau bac sans études supérieures
50	Niveau terminale CAP-BEP, lycée



60	Troisième, année non terminale CAP-BEP
71	Collège
72	Enseignement primaire
73	Pas d'études

NOI

Numéro identifiant de l'individu dans le logement

Avertissement : cette variable intervient dans l'identification des observations.

Cf § relatif aux identifiants des observations.

01 a 99	numéro identifiant de l'individu dans le logement, sur 2 positions
---------	--

NOICON

Numéro identifiant du conjoint de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Si l'individu a eu un conjoint qui a quitté le ménage entre la première vague d'enquête et l'interrogation courante et qu'il n'est pas en couple avec une nouvelle personne lors de l'interrogation courante, la variable NOICON sera malgré tout renseignée par le numéro identifiant qu'avait l'ancien conjoint lorsqu'il était présent dans le ménage. En revanche, l'individu considéré n'étant plus en couple avec une personne du ménage, il sera caractérisé par COURED = 2.

Vide	Sans objet (individu ne se déclarant pas en couple dans le ménage : réponse 2 (Non) à la question COU du questionnaire)
01 a 99	numéro identifiant NOI du conjoint de l'individu, sur 2 positions

NOIENF01

Numéro identifiant du premier enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF1 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF02

Numéro identifiant du second enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF2 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF03

Numéro identifiant du troisième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF3 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions



NOIENF04

Numéro identifiant du quatrième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF4 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF05

Numéro identifiant du cinquième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF5 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF06

Numéro identifiant du sixième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF6 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF07

Numéro identifiant du septième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF7 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF08

Numéro identifiant du huitième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF8 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF09

Numéro identifiant du neuvième enfant de l'individu dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIENF9 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le



domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF10

Numéro identifiant du dixième enfant de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF11

Numéro identifiant du onzième enfant de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF12

Numéro identifiant du douzième enfant de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF13

Numéro identifiant du treizième enfant de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions

NOIENF14

Numéro identifiant du quatorzième enfant de l'individu dans le logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Nota bene : Cette variable demeure renseignée si l'enfant qu'elle identifie a été repéré comme appartenant au ménage lors d'une précédente interrogation mais n'en fait plus partie lors de l'interrogation courante (ex : étudiant ayant quitté le domicile parental). L'existence de ces enfants n'appartenant plus au ménage ne garantit cependant pas que ENFRED soit égal à 1 ou que NBENFIND soit strictement positif.

Vide	Sans objet (consulter les commentaires associés à la variable) ou non renseigné
01 a 99	numéro identifiant NOI de l'enfant, sur 2 positions



NOIMAX

Plus grand numéro identifiant d'un individu (NOI) présent dans le logement

Variable nouvelle en 2013.

01 a 99	numéro identifiant NOI maximal
---------	--------------------------------

NOIMER

Numéro identifiant de la mère de l'individu dans le logement

Vide	Sans objet (Mère de l'individu n'appartenant au ménage ni lors de l'interrogation courante, ni lors des précédentes interrogations)
01 a 99	numéro identifiant NOI de la mère, sur 2 positions

NOIMIN

Plus petit numéro identifiant d'un individu (NOI) présent dans le logement

Variable nouvelle en 2013.

01 a 99	numéro identifiant NOI minimal
---------	--------------------------------

NOIPER

Numéro identifiant du père de l'individu dans le logement

Vide	Sans objet (Père de l'individu n'appartenant au ménage ni lors de l'interrogation courante, ni lors des précédentes interrogations)
01 a 99	numéro identifiant NOI du père, sur 2 positions

NOIPRM

Numéro identifiant de la personne de référence du ménage dans le logement

01 a 99	numéro identifiant NOI de la personne de référence
---------	--

NOIPRMCJ

Numéro identifiant du conjoint de la personne de référence du ménage dans le logement

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (personne de référence ne se déclarant pas en couple dans le ménage (répondant NON à la question COU du questionnaire))
01 a 99	numéro identifiant NOI du conjoint de la personne de référence

NONDIC

Raison de non disponibilité pour travailler dans un délai de deux semaines

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de cette variable ont été légèrement affinées à l'occasion de la rénovation du questionnaire en 2013 :

- la modalité 3 a été précisée pour inclure, au-delà du cas de la garde d'enfants, le fait de s'occuper d'une personne dépendante.

- les modalités 4, 5 et 8 correspondent respectivement aux anciennes modalités 5, 6 et 7 du questionnaire en vigueur jusqu'en 2012.

- les modalités 6 et 7 ont été créées en 2013.

- l'ancienne modalité 4 (non disponible en raison de responsabilités personnelles ou familiales) proposée jusqu'en 2012 a été supprimée en 2013.

A noter par ailleurs que le champ des personnes concernées par cette variable est défini à l'aide de la variable DISPOC et que par conséquent il a évolué au T1 puis au T3 de l'année 2013 : Pour plus de détails, voir commentaires associés à la variable DISPOC.

Vide	Sans objet (DISPOC distinct de 2)
1	Achève ses études ou sa formation
2	Ne peut pas quitter son emploi actuel dans les deux semaines
3	Garde des enfants (y compris congé maternité) ou s'occupe d'une personne dépendante
4	Maladie temporaire (moins d'un mois)



5	Longue maladie (ou invalidité)
6	Vacances
7	A déménagé ou va déménager
8	Autres raisons

NPAR

Numéro identifiant de l'employeur travaillant à son compte dans le logement

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable NOIPAR présente dans les fichiers antérieurs à 2013, permettant de repérer dans le fichier l'employeur parent de l'enquêté vivant dans le logement.

Vide	Sans objet (MENPAR distinct de 1)
01 a NOI maximal du ménage	Numéro sur 2 positions

NREC

Nature de l'emploi recherché au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais qui a fait l'objet des modifications suivantes en 2013 :

- la question correspondante (NREC, A17a) est posée à partir de 2013 à l'ensemble des personnes ayant recherché un emploi dans les 4 dernières semaines, à l'exception de ceux recherchant exclusivement une situation à leur compte. Jusqu'en 2012, ces derniers n'étaient pas exclus du champ de la question, de même que ceux n'ayant pas recherché d'emploi mais en attente de résultats de démarches antérieures ou ayant suspendu provisoirement leurs recherches pour cause de maladie ou d'indisponibilité.

- Depuis 2013, on demande dans un premier temps si l'enquêté recherche un emploi à temps complet ou à temps partiel (NREC, A17a), puis dans un deuxième temps s'il accepterait cependant un emploi avec la quotité de travail inverse de celle qu'il a déclaré rechercher (selon les cas, NRECA, A17b ou NRECB, A17d) ; jusqu'en 2012, une seule question était posée (question NREC, C3, de l'ancien questionnaire) avec quatre modalités synthétisant les différentes situations possibles (recherche un emploi 1. à temps complet uniquement, 2. à temps complet, mais à défaut à temps partiel, 3. à temps partiel, mais à défaut à temps complet, 4. à temps partiel uniquement)

Vide	Sans objet (STCHE distinct de 1 et 3)
1	À temps complet
2	À temps partiel

NRECA

Accepterait un emploi à temps partiel, pour ceux recherchant un emploi à temps complet

Nouvelle variable en 2013.

Le triplet de variables (NREC, NRECA, NRECB) remplace l'ancienne variable NREC présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; le champ de personnes concernées par ces variables a néanmoins été réduit lors de la rénovation du questionnaire en 2013. Plus de détails dans les commentaires associés à la variable NREC.

Vide	Sans objet (NREC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

NRECB

Accepterait un emploi à temps complet, pour ceux recherchant un emploi à temps partiel

Nouvelle variable en 2013.

Le triplet de variables (NREC, NRECA, NRECB) remplace l'ancienne variable NREC présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; le champ de personnes concernées par ces variables a néanmoins été réduit lors de la rénovation du questionnaire en 2013. Plus de détails dans les commentaires associés à la variable NREC.

Vide	Sans objet (NREC distinct de 2)
1	Oui
2	Non



NRESID

Année d'arrivée de l'individu en France, pour ceux nés à l'étranger

Vide	Sans objet (LNAIS distinct de 2)
....	Année sur 4 positions

NRESIDM

Mois d'arrivée de l'individu en France, pour ceux nés à l'étranger et arrivés en France durant les dix dernières années civiles

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cette variable est renseignée uniquement si l'année lors de laquelle l'enquêté est arrivé en France précède de 10 ans ou moins l'année lors de laquelle la donnée a été collectée (i.e. l'année lors de laquelle a lieu la première interrogation de l'individu).

Vide	Sans objet (LNAIS distinct de 2) ou non renseigné
1 a 12	Janvier à décembre

NUITC

Travail la nuit (entre Minuit et 5 heures du matin) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais elle a connu des évolutions substantielles en 2013 :

1. dans un souci d'harmonisation avec les concepts européens, la question correspondante (NUITC, BC20a) est désormais plus restrictive puisqu'elle porte sur la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elle était posée en toute généralité jusqu'en 2012. Cela se traduit par une baisse globale du nombre de personnes travaillant la nuit. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence (modalités en vigueur jusqu'en 2012 : 1. Habituellement, 2. Occasionnellement, 3. Jamais).

2. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, à partir de 2013, cette question n'est posée qu'au sous-échantillon des personnes interrogées en première et dernière vague d'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, la moitié des heures de travail ou plus
2	Oui, moins de la moitié des heures de travail
3	Non

NUITCB

Travail la nuit (entre Minuit et 5 heures du matin) effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé la nuit et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, les concepts de travail à domicile et de travail la nuit ont évolué en 2013 (consulter les commentaires associés aux variables MAISOC et NUITC).

Vide	Sans objet (MAISOC distinct de 2 et 3 ou NUITC distinct de 1 et 2)
1	Oui
2	Non

OCCREF

A un travail temporaire ou d'appoint ou est sans emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, cette variable est reconstituée a posteriori dans les fichiers de diffusion, alors qu'auparavant elle était calculée en cours de collecte, dans le module A du questionnaire, puis utilisée par la suite dans certains filtres. De ce fait, le calcul de OCCREF a pu être affiné à partir de 2013 et parfaitement mis en cohérence avec les variables fournissant le statut d'activité au sens du BIT (ACTEU notamment). Cela a pour conséquence, en 2013, un rehaussement du nombre de personnes classées en OCCREF = 1 et une baisse correspondante du nombre de personnes classées en OCCREF = 2.

OCCREF vaut '1' si ACTEU est distinct de '1' ou TTRREF = '2' ou ((AIDFAM = '1' ou INFORM = '1' ou TEMP = '1') et TTRREF distinct de '1'). Sinon, OCCREF vaut '2'.



1	Oui
2	Non

OFFICC

Individu inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi, un opérateur de placement ou une association d'insertion

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Quelques changements à noter toutefois, concernant la question administrée dans le questionnaire (OFFICC, A45) :

1. Le libellé de la question a été affiné en 2013 en mentionnant le fait que l'inscription comme demandeur d'emploi peut être auprès d'un opérateur de placement ou d'une association d'insertion, et pas nécessairement auprès de Pôle Emploi. Par ailleurs, la question ne se réfère plus spécifiquement aux quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, mais utilise de façon plus générale et succincte l'adverbe "actuellement".
2. Les modalités ont été simplifiées : à partir de 2013, elles permettent seulement d'identifier les inscrits des non-inscrits, sans distinguer les personnes dispensées de recherche d'emploi (DRE) comme c'était le cas auparavant. (Le dispositif de DRE a été officiellement supprimé au 1er janvier 2012).
3. De façon plus anecdotique, le seuil de 65 ans utilisé pour poser la question OFFICC se fonde à partir de 2013 sur l'âge en fin de semaine de référence, et non plus sur l'âge en fin d'année.

Vide	Sans objet (individus de plus de 65 ans, excepté ceux en ménage RES = 16 ayant eu 66 ans depuis leur première interrogation)
1	Oui
2	Non

OFFRE

A reçu une offre d'emploi ou de formation de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement

Nouvelle variable en 2013.

(Cette variable est issue d'un redressement de la réponse à la question OFFRE (A51) du questionnaire ; le redressement consiste, en réinterrogation, à forcer la variable OFFRE à 1 lorsque l'enquête déclare n'avoir pas reçu d'offre d'emploi depuis la précédente réalisation de l'enquête tout en ayant reçu une antérieurement).

Vide	Sans objet (non inscrit auprès de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement, OFFICC distinct de 1)
1	Oui
2	Non

OPA

Orientation des productions agricoles, pour les exploitants agricoles

Nouvelle variable en 2013.

Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (EXPLAG distinct de 1)
1	Polyculture (culture des terres labourables)
2	Maraîchage ou horticulture
3	Vigne ou arbres fruitiers
4	Élevage d'herbivores (bovins, ovins, ...)
5	Élevage de granivores (volailles, porcins, ...)
6	Polyculture - élevage
7	Élevage d'herbivores et de granivores
8	Autres

P

Profession principale des actifs occupés (PCS 4 chiffres)

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
----	---



Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0000	Non renseigné

PACS

Individu pacsé

Nouvelle variable en 2013.

Nota Bene : Du fait de la nouvelle enquête en 2013 et du protocole de collecte en vigueur, cette variable n'est que partiellement renseignée aux T1, T2, T3 et T4 2013 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet (AGE < 18 ou MATRI = 2) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

PAIMERC

Pays de naissance (regroupé) de la mère

Pour la composition des zones géographiques, voir partie Nomenclature des variables.

01	France
03	Europe du Nord
04	Europe du Sud
05	Europe de l'Est
06	Maghreb
07	Reste de l'Afrique
08	Proche-Orient
09	Laos, Vietnam, Cambodge
10	Reste du monde
99	Non renseigné / Pays inconnu

PAIPERC

Pays de naissance (regroupé) du père

Pour la composition des zones géographiques, voir partie Nomenclature des variables.

01	France
03	Europe du Nord
04	Europe du Sud
05	Europe de l'Est
06	Maghreb
07	Reste de l'Afrique
08	Proche-Orient
09	Laos, Vietnam, Cambodge
10	Reste du monde
99	Non renseigné / Pays inconnu

PANTEU2

Profession exercée lors du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs (ISCO 2 chiffres)

Nouvelle variable en 2013.

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2 et 3)
00	Non renseigné
01	Officiers des forces armées



02	Sous-officiers des forces armées
03	Autres membres des forces armées
11	Directeurs généraux, directeurs de l'administration, membres de l'Exécutif et des corps législatifs
12	Directeurs et cadres dirigeants des services administratifs et commerciaux
13	Directeurs et cadres dirigeants, production de biens et prestation de services spécialisés
14	Directeurs et gérants de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce et d'autres services
21	Ingénieurs et spécialistes des sciences et des techniques
22	Médecins et professionnels de santé
23	Enseignants et professionnels de l'enseignement
24	Cadres administratifs, financiers et commerciaux
25	Ingénieurs et professionnels des technologies de l'information et des communications
26	Professionnels de la justice, des sciences sociales et de la culture
31	Professions intermédiaires des sciences et des techniques
32	Professions intermédiaires de la santé
33	Professions intermédiaires, finance, vente et administration
34	Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et assimilés
35	Techniciens de l'information et des communications
41	Employés de bureau
42	Employés de réception, guichetiers et assimilés
43	Employés des services comptables et d'approvisionnement
44	Autres employés de type administratif
51	Personnel des services directs aux particuliers
52	Commerçants et vendeurs
53	Aides-soignants, gardes d'enfants et aides-enseignants
54	Personnel des services de protection et de sécurité
61	Agriculteurs, exploitants et ouvriers qualifiés
62	Exploitants et ouvriers qualifiés, sylviculture, pêche et chasse
63	Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs, subsistance
71	Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens
72	Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés
73	Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie
74	Métiers de l'électricité et de l'électronique
75	Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement et autres métiers qualifiés de l'artisanat
81	Conducteurs de machines et d'installations fixes
82	Ouvriers de l'assemblage
83	Conducteurs de véhicules et de matériels et engins mobiles
91	Aides ménagers, agents d'entretien et de nettoyage
92	Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture
93	Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports
94	Assistants de préparation d'aliments
95	Vendeurs ambulants et autres petits métiers de rues et assimilés
96	Éboueurs et autres professions élémentaires



PASTRA

N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant un emploi rémunéré

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, cependant, deux modifications ont été apportées au concept de cette variable en 2013 :

- le champ de la question PASTRA (A3a) a été restreint en 2013. Posée à partir de 2013 uniquement à ceux de moins de 75 ans n'ayant pas exercé au moins une heure de travail rémunéré durant la semaine de référence, cette question était également adressée jusqu'en 2012 à ceux ayant travaillé une heure ou plus (rémunérée) durant la semaine de référence dans le cadre d'un travail occasionnel, d'un petit boulot ou d'un stage.

- la question PASTRA consiste à demander à partir de 2013 si l'individu a cependant un emploi rémunéré, alors qu'auparavant elle se résumait à lui demander s'il avait toutefois un emploi, qu'il soit rémunéré ou non.

Vide	Sans objet (TRAREF distinct de 2)
1	Oui
2	Non

PASTRB

N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant trouvé un emploi qui commence plus tard

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, le champ de la question PASTRB (A10a) a été légèrement modifié en 2013. Celle-ci est en effet posée à partir de 2013 à toutes les personnes sans emploi de moins de 75 ans (âge courant), à l'exception des personnes n'ayant pas travaillé la semaine de référence en raison d'une période précédant le début d'un emploi ou la reprise d'une activité saisonnière (ACTOP = 2 et RABS distinct de 11). Jusqu'en 2012, cette question s'adressait à ceux de moins de 75 ans (âge en fin d'année) n'ayant pas exercé un travail régulier durant la semaine de référence et déclarant ne pas avoir d'emploi.

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 2 ou RABS = 11 ou individus de 75 ans et plus excepté ceux en ménage RES = 16 ayant eu 75 ans depuis leur première interrogation)
1	Oui
2	Non

PASTRF

N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant un emploi rémunéré ou a trouvé un emploi qui commence plus tard

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, construite à partir de PASTRA et PASTRB. Voir commentaires dédiés à chacune de ces deux variables.

Vide	Sans objet (TRAREF distinct de 2)
1	Oui
2	Non

PAV

Profession exercée un an auparavant, (PCS 4 chiffres niveau détaillé)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
Autre	Voir modalités de la variable P

PAVEUN

Profession exercée un an auparavant, (ISCO 4 chiffres)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
Autre	Voir modalités de la variable PEUN



PAYNEU15

Pays de naissance dans l'Union Européenne à 15 pays

0	Non
1	Oui

PAYNEU28

Pays de naissance dans l'Union Européenne à 28 pays

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable PAYNEU27 présente dans les fichiers antérieurs à 2013, pour faire suite à l'intégration de la Croatie dans l'Union européenne (effective au 1er juillet 2013).

0	Non
1	Oui

PAYNEUAELE

Pays de naissance dans l'UE ou l'AELE (Association de Libre-Echange Européenne)

Nouvelle variable en 2013.

0	Non
1	Oui

PAYNEUR

Pays de naissance, regroupement de la nomenclature NUTS (Eurostat)

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
01	Union Européenne
02	Candidats à l'Union Européenne
03	Membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE)
04	Autres pays d'Europe
05	Afrique du Nord
06	Autres pays d'Afrique
07	Amérique du Nord
08	Amérique centrale et Caraïbes
09	Amérique du Sud
10	Asie de l'Est
11	Proche-Orient et Moyen-Orient
12	Asie du Sud et du Sud-Est
13	Australie, Océanie et autres territoires
99	Non renseigné

PAYREG

Pays frontalier de la France métropolitaine où se situe l'établissement employeur

Nouvelle variable en 2013.

Cette variable remplace - en simplifiant ses modalités - l'ancienne variable PETA présente dans les fichiers antérieurs à 2013, pour les seuls établissements employeurs localisés hors de France. Ne sont distingués à partir de 2013 que les principaux pays frontaliers de la France métropolitaine.

Vide	Sans objet (FRANCE distinct de 2)
1	Allemagne
2	Belgique
3	Angleterre
4	Espagne
5	Italie



6	Suisse
7	Luxembourg
8	Autre pays

PENT

Profession exercée à l'entrée dans l'entreprise (PCS 4 chiffres)

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
Autre	Voir modalités de la variable P

PERCREV

Perception d'un salaire, d'un traitement ou d'allocations sociales, pour les personnes absentes plus de trois mois en raison de congé maladie, parental, non rémunéré, de formation, de période de fin d'emploi ou précédant l'emploi, de chômage partiel, de grève, de morte saison

Nouvelle variable en 2013.

Cette variable est renseignée pour les individus suivants ayant un emploi rémunéré mais n'ayant pas travaillé la semaine de référence :

- individus pour lesquels RABS = 2, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 et n'ayant pas travaillé depuis plus d'un trimestre (i.e. tels que la variable RABSP présente dans le fichier de diffusion soit strictement supérieure à 91 jours)
- individus pour lesquels RABS = 8 ou 10 et qui n'ont pas su ou ont refusé de dire depuis combien de temps ils n'ont pas travaillé (pour cause de chômage partiel ou de grève) (RABSP laissée à blanc)
- individus pour lesquels RABS = 11

Vide	Sans objet (cf commentaires)
1	Oui
2	Non

PEUN

Profession principale des actifs occupés (ISCO 4 chiffres)

Variable codée à partir du libellé de profession déclaré lors de l'enquête. A partir de 2013, cette variable est codée directement à partir du libellé de profession, contrairement aux années précédentes. En effet, avant 2013, elle était obtenue de façon moins élaborée par application - sur la profession codée en PCS - d'une table de passage entre nomenclatures PCS et ISCO.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
0000	Non renseigné

PLRACT

Exercice de plusieurs activités professionnelles différentes

Nouvelle variable en 2013.

La question correspondante dans le questionnaire (PLRACT, BA8) est libellée ainsi : "Avez-vous plusieurs activités professionnelles ?". La notion de pluri-activité peut recouvrir plusieurs concepts : l'exercice de plusieurs professions, l'exercice d'une seule profession mais pour plusieurs employeurs... Ces différentes situations sont mieux appréhendées dans le questionnaire rénové en 2013 (voir UNEPROF, AUTSAL, AM2NB pour l'exercice de plusieurs professions, NBTEMP, AM1NB pour ceux exerçant leur profession principale pour plusieurs employeurs). La variable PLRACT ne peut être directement comparée à l'ancienne variable AUTSAL présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Noter que si UNEPROF = 2 ou NBTEMP = 2 ou 3, alors nécessairement PLRACT = 1.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1)
1	Oui
2	Non



PNAI28

Pays de naissance en 28 postes

Variable présente jusqu'en 2012, puis remise à partir de 2015, pour des raisons de continuité. Néanmoins, il est conseillé d'utiliser la variable PAYNEUR, dont la nomenclature est conforme à celle d'Eurostat et à jour.

Vide	Non renseigné
10	France
11	Algérie
12	Tunisie
13	Maroc
14	Autres pays d'Afrique
15	Vietnam, Cambodge, Laos
21	Italie
22	Allemagne
23	Belgique
24	Pays-Bas
25	Luxembourg
26	Irlande
27	Danemark
28	Royaume-Uni
29	Grèce
31	Espagne
32	Portugal
41	Suisse
42	Autriche
43	Pologne
44	Yougoslavie
45	Turquie
46	Norvège
47	Suède
48	Autres pays européens (y compris URSS)
51	Etats-Unis, Canada
52	Autres pays d'Amérique
60	Autres pays ou apatrides
61	Personne étrangère de nationalité non précise

PRERET

Individu percevant une préretraite, de 53 à 65 ans (ne touchant pas de retraite)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, le champ recouvert par cette variable et le mode d'administration de la question correspondante (F8, PRERET) diffèrent sensiblement de ceux de la variable RETRAI présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

En effet la question PRERET n'est posée qu'en première et dernière interrogation aux individus de 53 à 65 ans ne touchant pas de retraite. L'ancienne question RETRAI (E1b dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012) était posée à l'ensemble des personnes de 50 ans ou plus ayant exercé une activité professionnelle par le passé mais n'en exerçant plus lors de l'enquête, quel que soit le rang d'interrogation; le fait d'être retraité et le fait d'être préretraité constituaient par ailleurs deux modalités distinctes de cette même question RETRAI.

Vide	Sans objet (RET distinct de 2 ou AGE < 53 ans ou AGE > 65 ans)
1	Oui



2	Non
---	-----

PRES

Présence et rattachement de l'individu au logement

1	Personne habitant toujours le logement
2	Personne n'habitant plus le logement
3	Personne décédée

PRESAL

Circonstance du premier emploi occupé dans l'entreprise / la fonction publique, pour ceux qui avaient auparavant déjà travaillé pour leur employeur actuel

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont le champ a été élargi en 2013 à l'ensemble des individus salariés (autres que salariés d'un particulier ou chefs d'entreprise) ayant dans le passé déjà travaillé pour leur employeur actuel. Jusqu'en 2012, la question correspondante n'était posée qu'aux salariés d'entreprises privées ou publiques (en particulier, elle n'était pas posée aux fonctionnaires).

Attention, comme une part du champ de cette variable est nouvellement couvert en 2013 et que PRESAL est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire posé en première interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (DEJTRA distinct de 1) ou non renseigné
1	Pour effectuer un apprentissage ou un contrat de qualification
2	Pour effectuer un stage de formation ou d'application pendant les études
3	Pour occuper un job de vacances ou de week-end ou un petit boulot
4	Comme intérimaire
5	Autre situation

PRESNOI01

Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 01

Variable nouvelle en 2013.

0	Non
1	Oui

PRESNOI02

Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 02

Variable nouvelle en 2013.

0	Non
1	Oui

PRESNOI03

Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 03

Variable nouvelle en 2013.

0	Non
1	Oui

PRESNOI04

Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 04

Variable nouvelle en 2013.

0	Non
1	Oui



PRESNOI05**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 05***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI06**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 06***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI07**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 07***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI08**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 08***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI09**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 09***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI10**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 10***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI11**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 11***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI12**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 12***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui



PRESNOI13**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 13***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI14**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 14***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI15**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 15***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI16**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 16***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI17**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 17***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI18**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 18***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI19**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 19***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui

PRESNOI20**Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 20***Variable nouvelle en 2013.*

0	Non
1	Oui



PRIM

Inclusion de primes ou d'un treizième mois dans la rémunération mensuelle déclarée

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant, jusqu'en 2012, la question correspondante portait sur le fait que la rémunération déclarée inclut ou non des primes, sans mention aucune d'un éventuel treizième mois ; par ailleurs, la modalité "Ne sait pas" n'était pas proposée.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou STC distinct de 2 et 3 ou rémunération mensuelle SALMEE-SALMET non déclarée)
1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

PRIMS

Existence d'autres paiements perçus au cours de l'année

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Jusqu'en 2012, la question correspondante portait sur le fait de toucher ou non d'autres primes au cours de l'année ; en 2013, le terme plus général de paiements remplace celui de primes. Par ailleurs, le champ de la question a évolué, puisque depuis 2013 il ne se limite plus, parmi les salariés (y. c. salariés chefs d'entreprise), à ceux en emploi régulier mais qu'en contrepartie il ne couvre plus ceux n'ayant pas déclaré de rémunération mensuelle dans l'une des variables SALMEE-SALMET. Enfin, la modalité 9 (Ne sait pas) a été ajoutée en 2013.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou STC distinct de 2 et 3 ou rémunération mensuelle SALMEE-SALMET non déclarée)
1	Oui
2	Non
9	Ne sait pas

PROPSAL

Proportion du salaire perçu, pour les personnes absentes plus de trois mois en raison de congé maladie, parental, non rémunéré, de formation, de période de fin d'emploi ou précédant l'emploi, de chômage partiel, de grève, de morte saison

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (PERCREV distinct de 1)
1	La moitié ou plus
2	Moins de la moitié

PUB3FP

Statut public ou privé de l'établissement employeur (principal) au sens de l'observatoire de l'emploi public (OEP)

Variable redressée à l'aide de l'activité économique, de la catégorie juridique et du statut détaillé de l'employeur (informations récupérées par appariement avec le répertoire d'entreprises Sirene), ainsi qu'à l'aide de la profession exercée. A défaut, si aucune information n'a pu être récupérée par appariement avec Sirene (informations sur l'employeur collectées lors de l'enquête insuffisantes pour permettre l'appariement), le statut public ou privé de l'établissement employeur se fonde sur celui déclaré lors de l'enquête.

Attention, le calcul de la variable a été modifié en 2015 (et rétropolé aux années 2013 et 2014) afin de mieux classer certains emplois qui étaient auparavant classés de manière erronée.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées et actifs occupés non
salariés	STAT2 distinct de 2)
1	État
2	Collectivités locales
3	Hôpitaux publics
4	Secteur privé



QP

Appartenance du logement à un Quartier Prioritaire (QP) (pour les logements en France métropolitaine)

Cette variable indique l'appartenance du logement à un quartier prioritaire de la politique de la ville (zonage disponible sur sig.ville.gouv.fr). Cette information n'est pas collectée, mais obtenue grâce aux informations de localisation géographique présentes dans la base de sondage.

Vide	Logement en DOM
0	Non
1	Oui

QPRC

Position professionnelle dans l'emploi principal

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant les modalités ont légèrement évolué en 2013 : les modalités 7, 8 et 9 de la variable présente dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 6, 7 et 8. Par ailleurs, à partir de 2013, la modalité 9 correspond exclusivement aux non renseignés, la modalité vide aux sans objet.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées et actifs occupés exerçant pour le compte d'un particulier ou de plusieurs employeurs sans principal)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCANT

Position professionnelle dans l'emploi antérieur (pour les inactifs et les chômeurs)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable APOTI présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités 7, 8 et 9 de APOTI dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 6, 7 et 8 de QPRCANT. Par ailleurs, à partir de 2013, la modalité 9 correspond exclusivement aux non renseignés, la modalité vide aux sans objet.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 2 et 3, ou nature de l'employeur antérieur non déclarée)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné



QPRCAV

Position professionnelle dans l'emploi un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable EQPRC présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités 7, 8 et 9 de EQPRC dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 6, 7 et 8 de QPRCAV. Par ailleurs, à partir de 2013, la modalité 9 correspond exclusivement aux non renseignés, la modalité vide aux sans objet.

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1 et personnes travaillant un an auparavant pour le compte d'un particulier)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCENT

Position professionnelle à l'entrée dans l'entreprise

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable PROSA présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités 7, 8 et 9 de PROSA dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 6, 7 et 8 de QPRCENT. Par ailleurs, à partir de 2013, la modalité 9 correspond exclusivement aux non renseignés, la modalité vide aux sans objet.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCMERE

Position professionnelle de la mère

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (Nature de l'employeur de la mère, MCHPUB, non renseignée)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la



	fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCPERE

Position professionnelle du père

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (Nature de l'employeur du père, FCHPUB, non renseignée)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCS2

Position professionnelle dans la seconde profession

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus une activité professionnelle ou exerçant leur seconde profession pour un particulier)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCS3

Position professionnelle dans la troisième profession

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus deux activités professionnelles ou exerçant leur troisième profession pour un particulier)
------	---



1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

QPRCS4

Position professionnelle dans la quatrième profession

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus trois activités professionnelles ou exerçant leur quatrième profession pour un particulier)
1	Manoeuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Technicien
4	Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services, personnel de catégorie C dans la fonction publique
5	Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre), personnel de catégorie B dans la fonction publique
6	Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de leurs adjoints directs) personnel de catégorie A dans la fonction publique
7	Directeur général, adjoint direct
8	Autre
9	Non renseigné

RABS

Raison de l'absence au travail la semaine de référence, pour les personnes qui ont en emploi rémunéré

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de RABS ont été très légèrement révisées en 2013 :

- la modalité 1 précise désormais explicitement que les congés rémunérés incluent également les jours de repos compensateurs)

- la modalité 12, N'a pas travaillé la semaine de référence pour cause d'intempéries a été créée en 2013.

Par ailleurs, la question RABS (A3b) est posée lorsque la variable PASTRA vaut 1 ; Or le champ de cette dernière a été légèrement restreint à partir de 2013 (Voir commentaires dédiés à PASTRA).

Vide	Sans objet (PASTRA distinct de 1)
1	Congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur)
2	Congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail
3	Congé de maternité / paternité
4	Temps partiel
5	Congé parental
6	Autres types de congés non rémunérés
7	Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage



8	Chômage partiel (chômage technique)
9	Mise à pied, période de fin d'emploi
10	Grève
11	Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier ou période précédant le début d'emploi
12	Intempéries

RABSP

Durée en jours de l'interruption de travail pour les personnes qui ont un emploi rémunéré

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, toutefois, à partir de 2013, les questions correspondantes (questions A4 et A5 du questionnaire) sont posées aux individus pour lesquels RABS vaut 2, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10. Une modalité "Ne Sait Pas" est proposée en collecte pour ceux tels que RABS = 8 ou 10 ; la variable RABSP est alors laissée à blanc. Jusqu'en 2012, le champ de la question RABSP (question A3c de l'ancien questionnaire) était restreint aux individus pour lesquels RABS valait 2, 5, 6 ou 8.

Vide	Sans objet (RABS distinct de 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 10) ou Ne sait pas
1 a 9999	Nombre de jours

RAISNREC

Raison principale de la non recherche d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Le couple de variables (RAISNREC, RAISPAS) remplace à partir de 2013 le couple de variables (NTCH, DECR) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013, pour identifier les raisons de non recherche d'un emploi lorsque l'enquêté souhaite malgré tout en trouver un. Attention, jusqu'en 2012, les questions correspondantes étaient également posées aux personnes ne recherchant pas d'emploi et inscrites auprès de Pôle Emploi, même si elles ne déclaraient pas souhaiter travailler. La variable RAISNSOU permet de couvrir ces personnes exclues du champ des variables (RAISNREC, RAISPAS) ; voir commentaires associés à RAISNSOU pour plus de détails.

Les correspondances suivantes, sur le champ des personnes souhaitant travailler mais ne recherchant pas d'emploi, peuvent être établies :

- RAISNREC = 1 <-> NTCH = 1
- RAISNREC = 2 <-> NTCH = 3
- RAISNREC = 3 <-> DECR = 3 ("autre membre de sa famille" au lieu de "personne dépendante", mentionné dans la modalité 3 de DECR)
- RAISNREC = 4 <-> DECR = 2 et partiellement NTCH = 2 (correspondance imparfaite)
- RAISNREC = 5 : Nouvelle modalité en 2013
- RAISNREC = 6 <-> DECR = 6
- RAISNREC = 7 et RAISPAS = 1 <-> DECR = 1
- RAISNREC = 7 et RAISPAS = 2 : Nouvelle modalité en 2013
- RAISNREC = 7 et RAISPAS = 3 <-> DECR = 7
- RAISNREC = 8 <-> DECR = 5 (correspondance imparfaite, la modalité 5 de DECR mentionne le fait que l'enquêté n'a pas le temps actuellement de rechercher un emploi, sans préciser que c'est parce qu'il ne peut le dégager avec son travail actuel).
- RAISNREC = 9 <-> Toute autre modalité de DECR non mentionnée précédemment et partiellement NTCH = 2.

Vide	Sans objet (SOU distinct de 1 ou MREC distinct de 2)
1	Attente de résultat de démarches antérieures (concours, entretien, autorisation pour s'installer...
2	Études ou formation
3	Garde d'enfants ou d'une personne dépendante
4	Problèmes de santé
5	Vacances
6	Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans son domaine de compétence
7	Pense qu'il ne trouvera pas d'emploi
8	N'a pas réussi à dégager du temps avec son travail actuel
9	Autre



RAISNSOU

Raison pour laquelle l'individu ne souhaite pas travailler actuellement

Nouvelle variable en 2013.

Lorsque l'enquêté (sans emploi) souhaite travailler mais ne recherche pas d'emploi, ses raisons pour ne pas faire de recherche sont identifiables à l'aide des variables (RAISNREC, RAISPAS). Lorsqu'au-delà du fait ne pas rechercher d'emploi l'enquêté ne souhaite tout simplement pas travailler, ses raisons (pour ne pas souhaiter travailler) sont identifiables à l'aide de RAISNSOU. Pour de tels individus, lorsqu'ils sont inscrits à Pôle Emploi, et uniquement pour ceux-là, la nouvelle variable RAISNSOU fournit une correspondance imparfaite avec les anciennes variables (NTCH, DECR) présentes jusqu'en 2012 :

- RAISNSOU = 1 <-> NTCH = 3

- RAISNSOU = 2 <-> DECR = 3 ("autre membre de sa famille" au lieu de "personne dépendante", mentionné dans la modalité 3 de DECR)

- RAISNSOU = 3 <-> DECR = 2 et partiellement NTCH = 2 (correspondance imparfaite)

- RAISNSOU = 4 <-> DECR = 6 (correspondance imparfaite, la modalité 4 de RAISNSOU ne précise pas la mention finale "dans votre domaine de compétence")

- RAISNSOU = 5 : pas d'équivalent avant 2013

- RAISNSOU = 6 : pas réellement d'équivalent avant 2013 (distinction entre le fait de ne pas souhaiter travailler et le fait de ne pas rechercher d'emploi).

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 2 ou MREC distinct de 2 ou SOU distinct de 2 ou PASTRA = 1 ou PASTRB = 1)
1	Fait des études ou suit une formation
2	S'occupe d'enfants ou d'une personne dépendante
3	A des problèmes de santé
4	Pense qu'il n'y a pas de travail disponible
5	A déjà pris sa retraite
6	Autre

RAISON

Raison de la non-disponibilité actuelle pour travailler davantage (pour ceux qui souhaitent faire plus d'heures de travail)

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (DISPPLC distinct de 2)
1	N'a pas la possibilité de travailler davantage avec son emploi actuel
2	Suit des études ou une formation
3	S'occupe d'enfants ou d'une personne dépendante
4	Pour raisons de santé
5	Autre raison

RAISPAS

Raison pour laquelle l'individu pense ne pas pouvoir trouver d'emploi

Le couple de variables (RAISNREC, RAISPAS) remplace à partir de 2013 le couple de variables (NTCH, DECR) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013, pour identifier les raisons de non recherche d'un emploi lorsque l'enquêté souhaite malgré tout en trouver un. Attention, jusqu'en 2012, les questions correspondantes étaient également posées aux personnes ne recherchant pas d'emploi et inscrites auprès de Pôle Emploi, même si elles ne déclaraient pas souhaiter travailler. La variable RAISNSOU permet de couvrir ces personnes exclues du champ des variables (RAISNREC, RAISPAS) ; voir commentaires associés à RAISNSOU pour plus de détails.

Pour les correspondances que l'on peut établir entre (RAISNREC, RAISPAS) et les anciennes variables (NTCH, DECR), voir commentaires associés à la variable RAISNREC.

La modalité 4 (Autre raison) a été ajoutée au T1 2014.

Vide	Sans objet (RAISNREC distinct de 7)
1	Juge que ce n'est pas le bon moment
2	A déjà beaucoup cherché sans succès
3	Se juge (ou pense qu'on le juge) trop jeune ou trop vieux pour trouver du travail
4	Autre raison



RAISTF

Raison principale détaillée du temps de travail partiel, lorsque ces raisons sont d'ordre personnel ou familial

Le couple de variables (RAISTP, RAISTF) remplace à partir de 2013 l'ancienne variable RAISTP présente dans les fichiers antérieurs à 2013, avec un ensemble de modalités affinées :

- la modalité 1 de RAISTP n'a pas d'équivalent immédiat parmi les anciennes modalités en vigueur jusqu'en 2012. Elle se rapproche le plus de l'ancienne modalité 3 (Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein), sans lui être strictement conforme malgré tout.

- les modalités 2 et 3 de RAISTP correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 présente jusqu'en 2012.

- la modalité 4 de RAISTP a été nouvellement créée en 2013.

- les modalités 1, 2 et 5 de RAISTF (avec nécessairement RAISTP = 5) correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 4 et 6 de RAISTP jusqu'en 2012

- les modalités 3 et 4 de RAISTF (avec nécessairement RAISTP = 5) correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 5 de RAISTP.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de la question RAISTF (BC2d). Par ailleurs, comme la variable RAISTF est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Vide	Sans objet (RAISTP distinct de 5)
1	Pour raison de santé
2	Pour s'occuper d'enfants ou d'une personne dépendante
3	Pour disposer de temps libre
4	Pour faire des travaux domestiques
5	Autre raison

RAISTP

Raison principale du temps de travail partiel

Le couple de variables (RAISTP, RAISTF) remplace à partir de 2013 l'ancienne variable RAISTP présente dans les fichiers antérieurs à 2013, avec un ensemble de modalités affinées :

- la modalité 1 de RAISTP n'a pas d'équivalent immédiat parmi les anciennes modalités en vigueur jusqu'en 2012. Elle se rapproche le plus de l'ancienne modalité 3 (Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein), sans lui être strictement conforme malgré tout.

- les modalités 2 et 3 de RAISTP correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 présente jusqu'en 2012.

- la modalité 4 de RAISTP a été nouvellement créée en 2013.

- les modalités 1, 2 et 5 de RAISTF (avec nécessairement RAISTP = 5) correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 4 et 6 de RAISTP jusqu'en 2012.

- les modalités 3 et 4 de RAISTF (avec nécessairement RAISTP = 5) correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 5 de RAISTP.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de la question RAISTP (BC2c).

Vide	Sans objet (TPP distinct de 2) ou non renseigné
1	Pas de possibilité de travailler davantage avec emploi actuel
2	Exercer une autre activité professionnelle
3	Suivre des études ou une formation
4	Compléter d'autres revenus (retraite par exemple)
5	Raisons personnelles ou familiales

RC1REVM1

Perçoit le complément de libre choix d'activité (CLCA) de la Paje (ou Colca) ou la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PREPARE)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"



- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM2

Perçoit des allocations logement (Allocation de logement familiale (ALF), Allocation de logement sociale (ALS), Aide personnalisée au logement (APL))

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"

- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM3A

Perçoit la prime d'activité

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"

- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

La prime d'activité est un dispositif entré en vigueur à compter de 2016. Il n'était pas recensé avant.

La variable RC1REVM3A est nouvelle en 2017 et fait suite à une mise à jour des allocations pouvant être perçues.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM3B

Perçoit le revenu de solidarité active (RSA) ou le revenu de solidarité (RSO)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"

- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

La prime d'activité est un dispositif entré en vigueur à compter de 2016. Il n'était pas recensé avant.

La variable RC1REVM3B est nouvelle en 2017 et fait suite à une mise à jour des allocations pouvant être perçues.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non



1	Oui
---	-----

RC1REVM4

Perçoit l'allocation adulte handicapé (AAH)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013
- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"
- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM5

Perçoit le minimum invalidité ou le minimum vieillesse (ASPA ou ASV)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013
- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"
- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM6

Perçoit l'allocation veuvage

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013
- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"
- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM7

Perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013



- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"
- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM8

Ne perçoit aucune des allocations listées dans les variables RC1REVM1 à RC1REVM7

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"

- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER).

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RC1REVM9

Perçoit le revenu de solidarité active (RSA) ou le revenu de solidarité (RSO)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Le groupe de variable RC1REVM1, ..., RC1REVM8 remplace à partir de 2013 la variable RC1REV présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les modalités de la question RC1REV ont évolué en 2013 :

- Les anciennes modalités 2 (allocation de parent isolé), 7 (allocation chômage) et 9 (aucune allocation) ne figurent plus à partir de 2013

- La modalité 3, anciennement libellée "RMI ou RSA", a évolué à partir de 2013 en "RSA ou RSO"

- Les nouvelles modalités 2 (Allocation logement (ALF, ALS, APL)) et 7 (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) n'étaient pas proposées avant 2013.

A noter que les allocations chômage sont désormais repérées par une question distincte (variable ACPER)

La prime d'activité est un dispositif entré en vigueur à compter de 2016. Il n'était pas recensé avant.

La variable RC1REVM3B est nouvelle en 2017 et fait suite à une mise à jour des allocations pouvant être perçues.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

RCHG

Raison détaillée du départ de l'emploi antérieur lorsqu'il s'agit d'une démission ou d'un souhait de changer d'emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont les modalités ont évolué en 2013 :

- la modalité 1 correspond à l'ancienne modalité 2 en vigueur jusqu'en 2012

- la modalité 5 a été reformulée (auparavant, elle était formulée ainsi : "Vous jugiez votre salaire insuffisant")

- les modalités 2, 9 et 10 ont été créées en 2013 tandis que l'ancienne modalité 1 ("Sa famille avait besoin de son aide") en vigueur jusqu'en 2012 a été supprimée.

A partir de 2014, le libellé de question précise explicitement qu'en cas de raisons multiples de départ du dernier emploi, c'est la raison principale qui doit être renseignée.

Vide	Sans objet (CIRC distinct de 2) ou non renseigné
1	Cherchait un emploi plus intéressant
2	Voulait travailler plus d'heures
3	Recherchait un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable



4	Désirait des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à sa santé
5	Désirait augmenter ses revenus
6	Désirait diminuer son temps de transport
7	A déménagé
8	Souhaitait s'installer à son compte
9	Voulait changer de métier ou de secteur
10	Trouvait l'ambiance de travail mauvaise, les relations de travail conflictuelles

RDEM

Raison principale de la démission de l'emploi antérieur, pour ceux qui ont démissionné

Variable absente uniquement en 2013 (présente jusqu'en 2012, puis à partir de 2014).

Les modalités de la variable RDEM ont été substantiellement révisées en 2014 (anciennes modalités jusqu'en 2012 : 1. Désaccord avec l'employeur, 2. Pour s'occuper de son/ses enfant(s) ou d'un autre membre de sa famille, 3. Pour d'autres raisons familiales ou personnelles, 4. pour une reprise d'études, 5. Autre raison).

Le champ des individus couverts par la variable RDEM est le suivant : chômeurs, inactifs et personnes en activité temporaire ou d'appoint autre qu'un emploi informel, ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière par le passé et ayant cessé cette activité en démissionnant de leur emploi.

Vide	Sans objet (complémentaire du champ, décrit dans le commentaire) ou non renseigné
1	Pour reprendre des études ou suivre une formation
2	Pour s'occuper d'enfants ou d'une personne dépendante
3	Pour des raisons de santé
4	Avait déménagé
5	Trouvait l'ambiance de travail mauvaise, les relations de travail conflictuelles
6	Cherchait un emploi plus satisfaisant, qu'il n'a pas trouvé
7	Voulait arrêter de travailler pour d'autres raisons

RDET

Choix du contrat de travail par le salarié (pour les CDD, contrat saisonnier, mission d'intérim)

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 2, 3 et 4) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

RDQF

Individu ayant répondu lui-même à son questionnaire (déclaration en fin du questionnaire)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable RDQ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet
1	Oui
2	Non

REA

Rang d'interrogation de la grappe (regroupé en 3 modalités)

1	Grappe entrante (1ère interrogation)
2	Grappe intermédiaire (2ème à 5ème interrogations)
3	Grappe sortante (6ème interrogation)

REG

Région du logement de résidence (régions administratives jusqu'au 31 décembre 2015)

01	Guadeloupe
----	------------



02	Martinique
03	Guyane
04	La Réunion
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas de Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
94	Corse

REGIO

Région du logement de résidence (régions administratives à partir du 1er janvier 2016)

01	Guadeloupe
02	Martinique
03	Guyane
04	La Réunion
11	Ile-de-France
24	Centre-Val de Loire
27	Bourgogne-Franche-Comté
28	Normandie
32	Hauts de France
44	Grand Est
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
75	Nouvelle Aquitaine
76	Occitanie
84	Auvergne-Rhône-Alpes
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
94	Corse



RES

Code de réalisation de l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Seules les modalités 10, 11 et 16 peuvent figurer dans les fichiers à utiliser pour les exploitations. La modalité 16 remplace l'ancienne modalité 14 (utilisée jusqu'en 2012) lorsqu'il s'agit de ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (ménages qui ne sont pas formellement interrogés lors de ces interrogations intermédiaires).

10	Enquête réalisée partiellement et validée (ERP)
11	Enquête réalisée entièrement et validée (ERV)
16	Logement à ne pas enquêter (ménage composé exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire)

RESQI

Code de réalisation du questionnaire individuel

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Questionnaire complet
2	Questionnaire partiel

RET

Perception d'une retraite (en plus des revenus du travail si l'individu est actif occupé), pour les personnes de 53 ans et plus

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, le champ recouvert par cette variable et le mode d'administration de la question correspondante (F6a, RET) diffèrent sensiblement de ceux de la variable RETRAI présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

En effet la question RET n'est posée qu'en première et dernière interrogation aux individus de 53 ans et plus. L'ancienne question RETRAI (E1b dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012) était posée à l'ensemble des personnes de 50 ans ou plus ayant exercé une activité professionnelle par le passé mais n'en exerçant plus lors de l'enquête, quel que soit le rang d'interrogation; le fait d'être retraité et le fait d'être préretraité constituaient par ailleurs deux modalités distinctes de cette même question RETRAI.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

REVENT

Tranche de revenu annuel (en dehors d'un éventuel salaire) avant impôt et assurances sociales, déduction faite de tous les frais professionnels et autres déductions, pour un indépendant ou chef d'entreprise

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

La modalité 8 (refus) de la variable REVENT présente dans les fichiers antérieurs à 2013 est éclatée à partir de 2013 en deux modalités : 8 (refus) et 9 (Ne sait pas, non renseigné).

Cette variable est calculée à partir des variables REVENTA et REVENTB

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire et personnes autres que les actifs occupés se déclarant indépendants ou chefs d'entreprise)
A	Moins de 6 000 euros
B	De 6 000 à moins de 10 000 euros
C	De 10 000 à moins de 15 000 euros
D	De 15 000 à moins de 20 000 euros
E	De 20 000 à moins de 25 000 euros
F	De 25 000 à moins de 30 000 euros
G	De 30 000 à moins de 35 000 euros
H	De 35 000 à moins de 50 000 euros
I	De 50 000 à moins de 100 000 euros



J	100 000 euros ou plus
8	Refus
9	Ne sait pas ou Non renseigné

RGA

Rang d'interrogation de la grappe (détaillé de 1 à 6)

1	Grappe entrante (1ère interrogation)
2	Grappe intermédiaire (2ème interrogation)
3	Grappe intermédiaire (3ème interrogation)
4	Grappe intermédiaire (4ème interrogation)
5	Grappe intermédiaire (5ème interrogation)
6	Grappe sortante (6ème interrogation)

RGI

Rang d'interrogation de l'individu

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, la variable RGI est à blanc pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus non réinterrogés en vague intermédiaire d'enquête (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet (RES = 16)
1	1ère interrogation de l'individu
2	2ème interrogation de l'individu
3	3ème interrogation de l'individu
4	4ème interrogation de l'individu
5	5ème interrogation de l'individu
6	6ème interrogation de l'individu

RGL

Rang d'interrogation du logement

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

A partir de 2013, la variable RGL désigne le rang réel d'interrogation du logement, en tant que résidence principale enquêtée dans un logement ordinaire. En particulier, RGL est à blanc pour les ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus non réinterrogés en vague intermédiaire d'enquête (repérables par la condition RES = 16). Ces ménages ne sont réinterrogés (pour la première et seule fois, RGL = 2) qu'en sixième et dernière vague d'enquête (RGA = 6). D'autres types de logements peuvent présenter une variable RGL strictement inférieure à RGA (logement apparu comme résidence principale après la première vague d'interrogation de la grappe (suite à un changement de statut ou un éclatement)...).

Vide	Sans objet (RES = 16)
1	1ère interrogation du logement
2	2ème interrogation du logement
3	3ème interrogation du logement
4	4ème interrogation du logement
5	5ème interrogation du logement
6	6ème interrogation du logement

RGM

Rang d'interrogation du ménage

Nouvelle variable en 2013.

En particulier, en cas de nouveau ménage au sein d'un logement en réinterrogation (RGL > 1 et CHGM = 1), la variable RGM prend la valeur 1.

Vide	Sans objet (RES = 16)
------	-----------------------



1	1ère interrogation
2	2ème interrogation
3	3ème interrogation
4	4ème interrogation
5	5ème interrogation
6	6ème interrogation

RSTG

Raison principale du stage, pour les stagiaires hors fonction publique

Variable déjà présente en 2013.

Attention, deux changements notables à souligner en 2013 :

- à partir de 2013, la question correspondante (BB10, RSTG), ne couvre que le champ des stagiaires effectuant leur stage dans le secteur privé (les stagiaires dans la fonction publique en sont donc exclus). De plus, le mode d'identification des stagiaires dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012 était différent de celui adopté à partir de 2013. Consulter les commentaires associés à la variable STAGE pour plus de précisions.

- La modalité 3 (stage à l'initiative de l'enquêté) correspond à l'ancienne modalité 4 présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; l'ancienne modalité 3 (stage proposé par l'employeur de l'enquêté) a été supprimée en 2013.

Vide	Sans objet (STAGE distinct de 1)
1	Ce stage fait partie de la scolarité ou des études
2	Ce stage a été proposé par Pôle Emploi ou un autre organisme équivalent
3	C'est un stage à l'initiative de l'enquêté (pour acquérir de l'expérience professionnelle par exemple)

SALMEE

Rémunération totale mensuelle en euros retirée de la profession principale, pour les salariés et les chefs d'entreprise

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont désormais codées par 9999998 et 9999999.

NB : Pour se référer à la rémunération mensuelle nette sur le champ des salariés, privilégier la variable SALRED.

Vide	Sans objet (STC distinct de 2 et 3 ou réinterrogation intermédiaire)
0 a 9999997	Montant mensuel en euros
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

SALMET

Tranche de rémunération totale mensuelle retirée de la profession principale, pour les salariés et les chefs d'entreprise

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités "Refus" et "Ne sait pas" sont désormais codées par 98 et 99. Par ailleurs, à partir de 2013, SALMET n'est renseignée qu'en cas de refus ou de non-réponse à la question SALMEE (BD1).

NB : Pour se référer à la rémunération mensuelle nette sur le champ des salariés, privilégier la variable SALRED.

Vide	Sans objet (SALMEE distinct de 9999998 et 9999999)
1	Moins de 500 euros
2	De 500 euros à moins de 1 000 euros
3	De 1 000 euros à moins de 1 250 euros
4	De 1 250 euros à moins de 1 500 euros
5	De 1 500 euros à moins de 2 000 euros
6	De 2 000 euros à moins de 2 500 euros
7	De 2 500 euros à moins de 3 000 euros
8	De 3 000 euros à moins de 5 000 euros



9	De 5 000 euros à moins de 8 000 euros
10	8 000 euros ou plus
98	Refus
99	Ne sait pas

SALPAR

Salarié d'un parent qui travaille à son compte

Vide	Sans objet (CHPUB distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

SALRED

Rémunération mensuelle nette en euros retirée de la profession principale primes comprises, redressée des non-réponses, des réponses fournies en tranches - pour les salariés

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée pour les salariés (STAT2 = 2), à partir des réponses aux questions SALMEE (BD1), SALMET (BD2), TYPYAL (BD3), PRIM (BD4), PRIMS (BD6), VALPRE (BD7). La valeur correspond à (SALMEE + VALPRE)/12, les variables étant imputées en cas de non réponse ou déclaration en tranches.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou STAT2 distinct de 2)
0 a 9999999	Montant en euros

SALREDTR

Rémunération mensuelle nette en euros retirée de la profession principale primes comprises, exprimée en tranches, redressée des non-réponses - pour les salariés

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée pour les salariés (STAT2 = 2) et correspondant à un regroupement de la variable SALRED.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou STAT2 distinct de 2)
A	Moins de 500 euros
B	De 500 à moins de 1 000 euros
C	De 1 000 à moins de 1 250 euros
D	De 1 250 à moins de 1 500 euros
E	De 1 500 à moins de 2 000 euros
F	De 2 000 à moins de 2 500 euros
G	De 2 500 à moins de 3 000 euros
H	De 3 000 à moins de 5 000 euros
I	De 5 000 à moins de 8 000 euros
J	Plus de 8 000 euros

SALSEE

Revenu mensuel total en euros retiré des activités professionnelles autres que l'activité principale (pour ceux ayant plusieurs activités professionnelles)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Attention, la variable SALSEE contenait jusqu'en 2012 un montant mensuel ou annuel, l'unité de temps utilisée étant précisée par l'ancienne variable TEMPSA. A partir de 2013, c'est systématiquement un montant mensuel qui est renseigné dans la variable SALSEE ; par ailleurs, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" ont été ajoutées.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou (UNEPYOF distinct de 2 et AM1NB distinct de 2 et 3))
0 a 9999997	Montant mensuel en euros
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas



SAMEDIC

Travail le samedi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Cette variable remplace la variable SAMEDC présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais avec des évolutions substantielles apportées en 2013 :

1. dans un souci d'harmonisation avec les concepts européens, la question correspondante (SAMEDIC, BC21a) est désormais plus restrictive puisqu'elle porte sur la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elle était posée en toute généralité jusqu'en 2012. Cela se traduit par une baisse globale du nombre de personnes travaillant le samedi. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence (modalités en vigueur jusqu'en 2012 : 1. Habituellement, 2. Occasionnellement, 3. Jamais).

2. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, à partir de 2013, cette question n'est posée qu'au sous-échantillon des personnes interrogées en première et dernière vague d'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, au moins deux samedis
2	Oui, un seul samedi
3	Non

SAMEDICB

Travail le samedi effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le samedi et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, les concepts de travail à domicile et de travail le samedi ont évolué en 2013 (consulter les commentaires associés aux variables MAISOC et SAMEDIC).

Vide	Sans objet (MAISOC distinct de 2 et 3 ou SAMEDIC distinct de 1 et 2)
1	Oui
2	Non

SAMREF

A travaillé le samedi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

SANTGEN

Appréciation personnelle de l'individu sur son état de santé en général

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les individus en première ou dernière interrogation, avec un coefficient de pondération non nul, pour lesquels SANTGEN est non renseignée sont ceux ayant abandonné l'enquête avant d'atteindre la question correspondante.

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Très bon
2	Bon
3	Assez bon
4	Mauvais
5	Très mauvais
8	Refus
9	Ne sait pas



SCHPUBA

Nature de l'employeur dans le cadre de la deuxième profession

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable CHPUBS2 déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cependant, ses modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUBS2 dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1. Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (STATUTS2 distinct de 3)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

SCHPUBB

Nature de l'employeur dans le cadre de la troisième profession

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable CHPUBS3 déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cependant, ses modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUBS3 dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1. Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (STATUTS3 distinct de 3)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

SCHPUBC

Nature de l'employeur dans le cadre de la quatrième profession

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable CHPUBS4 déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Cependant, ses modalités ont été réordonnées ainsi : les modalités 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la variable CHPUBS4 dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent à partir de 2013 aux modalités respectives 3, 4, 5, 7, 2 et 1. Par ailleurs, une nouvelle modalité, Sécurité sociale (6) a été créée en 2013.

Vide	Sans objet (STATUTS4 distinct de 3)
1	Entreprise privée ou association
2	Entreprise publique (EDF, La Poste, SNCF, etc.)
3	État
4	Collectivités territoriales
5	Hôpitaux publics
6	Sécurité sociale
7	Particulier

SEMCONF

Participation à des séminaires, ateliers ou conférences durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.



Vide	Sans objet (RES = 16) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

SEMCONFQ

Participation à des séminaires, ateliers ou conférences durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant participé à ce type de manifestations dans les trois derniers mois)

Nouvelle variable en 2013.

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D.

Vide	Sans objet (SEMCONF distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

SERDOM

Travail au domicile du (des) particulier(s) employeur(s)

Vide	Sans objet (CHPUB distinct de 7) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

SEXE

Sexe

1	Masculin
2	Féminin

SEXEPRM

Sexe de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable SPR présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

1	Masculin
2	Féminin

SEXEPRMCJ

Sexe du conjoint de la personne de référence du ménage

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable SCJ présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (la personne de référence du ménage n'a pas ou n'a plus (en réinterrogation) de conjoint vivant dans le ménage)
1	Masculin
2	Féminin

SITANT

Situation professionnelle antérieure à l'emploi occupé

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées, travailleurs informels et travailleurs intérimaires, en activité temporaire ou d'appoint) ou non renseigné
1	Pas d'activité professionnelle, en études ou en formation professionnelle
2	Pas d'activité professionnelle, au chômage
3	Pas d'activité professionnelle pour d'autres raisons (ex : personne au foyer)
4	Salarié dans une entreprise
5	À son compte ou salarié chef d'entreprise dans une entreprise



6	Travail pour un membre de la famille sans être salarié dans une entreprise
---	--

SNBSALA

Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la deuxième profession

Nouvelle variable en 2013.

Le champ couvert par cette variable correspond à ceux se déclarant à leur compte, chefs d'entreprise, gérants mandataires ou PDG dans le cadre de leur deuxième profession (STATUTS2 = 1 ou 2).

Vide	Sans objet (STATUTS2 distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus

SNBSALB

Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la troisième profession

Nouvelle variable en 2013.

Le champ couvert par cette variable correspond à ceux se déclarant à leur compte, chefs d'entreprise, gérants mandataires ou PDG dans le cadre de leur troisième profession (STATUTS3 = 1 ou 2).

Vide	Sans objet (STATUTS3 distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus

SNBSALC

Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la quatrième profession

Nouvelle variable en 2013.

Le champ couvert par cette variable correspond à ceux se déclarant à leur compte, chefs d'entreprise, gérants mandataires ou PDG dans le cadre de leur quatrième profession (STATUTS4 = 1 ou 2).

Vide	Sans objet (STATUTS4 distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Aucun salarié
2	1 ou 2 salariés
3	3 à 9 salariés
4	10 à 49 salariés
5	50 à 499 salariés
6	500 salariés ou plus

SO

Statut d'occupation du logement

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Deux changements apportés en 2013 à cette variable :

- la variable SO n'est désormais renseignée que lors de la première interrogation du ménage occupant le logement.
- la modalité 7 a été créée au premier trimestre 2013.

A compter de 2017, la variable est renseignée en réinterrogation si nécessaire (en cas de nouveau ménage par exemple)

Vide	Sans objet (ménage en réinterrogation)
------	--



1	Accédant à la propriété
2	Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement y compris en indivision
3	Locataire d'un logement HLM
4	Locataire ou sous locataire d'un logement loué vide non HLM
5	Locataire ou sous locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
6	Logé gratuitement par des parents, des amis ou l'employeur mais avec un paiement éventuel de charges
7	Usufruitier (sans nue-propriété), y compris en viager

SOIRC

Travail le soir (entre 20 heures et Minuit) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais elle a connu des évolutions substantielles en 2013 :

1. dans un souci d'harmonisation avec les concepts européens, la question correspondante (SOIRC, BC19a) est désormais plus restrictive puisqu'elle porte sur la période de quatre semaines s'achevant par la semaine de référence, alors qu'elle était posée en toute généralité jusqu'en 2012. Cela se traduit par une baisse globale du nombre de personnes travaillant le soir. Les modalités de réponse ont dû être adaptées en conséquence (modalités en vigueur jusqu'en 2012 : 1. Habituellement, 2. Occasionnellement, 3. Jamais).

2. Par ailleurs, dans un souci d'allègement du questionnaire, à partir de 2013, cette question n'est posée qu'au sous-échantillon des personnes interrogées en première et dernière vague d'enquête.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou réinterrogation intermédiaire) ou non renseigné
1	Oui, la moitié des heures de travail ou plus
2	Oui, moins de la moitié des heures de travail
3	Non

SOIRCB

Travail le soir (entre 20 heures et Minuit) effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le soir et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013. Attention, les concepts de travail à domicile et de travail le soir ont évolué en 2013 (consulter les commentaires associés aux variables MAISOC et SOIRC).

Vide	Sans objet (MAISOC distinct de 2 et 3 ou SOIRC distinct de 1 et 2)
1	Oui
2	Non

SORTANFI

Sorti de formation initiale

Nouvelle variable en 2018.

1	Oui
2	Non

SOU

Souhait d'avoir un emploi, éventuellement en plus ou en remplacement d'un emploi déjà existant

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, égale à 1 si et seulement si l'une au moins des trois variables SOUA, SOUB ou SOUC vaut 1.

Attention, les variables SOUA, SOUB et SOUC ont fait l'objet de modifications en 2013, ayant un impact sur le classement par statut d'activité au sens du BIT, ainsi que sur le champ recouvert par le halo autour du chômage ; consulter les commentaires dédiés à SOUA, SOUB et SOUC.

Nota Bene : Du fait de l'élargissement en 2013 du champ de la variable latente SOUC aux 65 ans et plus et du fait du



protocole de collecte en vigueur, cette variable n'est que partiellement renseignée aux T1, T2, T3 et T4 2013 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet
1	Oui
2	Non

SOUA

Souhait d'avoir un emploi en remplacement de l'emploi actuel ou à venir

Les variables SOUA et SOUB des fichiers millésimés à partir de 2013 remplacent à elles deux l'ancienne variable SOUA présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

En effet, pour les personnes en emploi, le souhait d'avoir un autre emploi est désormais mesuré par deux questions distinctes : une première (SOUA, A11) où l'on demande à l'enquêté s'il souhaite un autre emploi en remplacement de son travail actuel, puis une seconde (SOUB, A12) pour savoir s'il souhaite avoir un emploi en plus de son travail actuel. Jusqu'en 2012, une seule question était posée (SOUA, A5), dans laquelle le souhait d'avoir un emploi en plus de l'actuel était mentionné en premier. Cet affinement dans la formulation des questions a augmenté de façon substantielle la propension des enquêtés à y répondre positivement.

Par ailleurs, les questions SOUA et SOUB, au-delà des actifs occupés, sont posées à quelques personnes sans emploi au sens du BIT (ceux déclarant avoir un emploi ou en avoir trouvé un commençant plus tard, mais n'ayant pas travaillé pour une raison ou pour une période suffisamment longue les conduisant à ne pas être considérés en emploi au sens du BIT (individus sans emploi au sens du BIT tels que PASTRA = 1 ou PASTRB = 1)). L'ancienne question SOUA, quant à elle, était posée, au-delà des actifs occupés, à ceux déclarant avoir un emploi REGULIER mais non considérés comme en emploi au sens du BIT.

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 1 et PASTRA distinct de 1 et PASTRB distinct de 1)
1	Oui
2	Non

SOUB

Souhait d'avoir un emploi en plus de l'emploi actuel ou à venir

Les variables SOUA et SOUB des fichiers millésimés à partir de 2013 remplacent à elles deux l'ancienne variable SOUA présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

En effet, pour les personnes en emploi, le souhait d'avoir un autre emploi est désormais mesuré par deux questions distinctes : une première (SOUA, A11) où l'on demande à l'enquêté s'il souhaite un autre emploi en remplacement de son travail actuel, puis une seconde (SOUB, A12) pour savoir s'il souhaite avoir un emploi en plus de son travail actuel. Jusqu'en 2012, une seule question était posée (SOUA, A5), dans laquelle le souhait d'avoir un emploi en plus de l'actuel était mentionné en premier. Cet affinement dans la formulation des questions a augmenté de façon substantielle la propension des enquêtés à y répondre positivement.

Par ailleurs, les questions SOUA et SOUB, au-delà des actifs occupés, sont posées à quelques personnes sans emploi au sens du BIT (ceux déclarant avoir un emploi ou en avoir trouvé un commençant plus tard, mais n'ayant pas travaillé pour une raison ou pour une période suffisamment longue les conduisant à ne pas être considérés en emploi au sens du BIT (individus sans emploi au sens du BIT tels que PASTRA = 1 ou PASTRB = 1)). L'ancienne question SOUA, quant à elle, était posée, au-delà des actifs occupés, à ceux déclarant avoir un emploi REGULIER mais non considérés comme en emploi au sens du BIT.

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 1 et PASTRA distinct de 1 et PASTRB distinct de 1)
1	Oui
2	Non

SOUC

Souhait d'avoir un emploi, pour ceux qui n'en ont pas et qui n'en ont pas trouvé un commençant plus tard

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable SOUB présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, cependant, la question correspondante (SOUC - A13 dans le questionnaire rénové en 2013, SOUB - A9 dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012) a fait l'objet de deux modifications substantielles en 2013 :

- A partir de 2013, cette question du souhait d'avoir un emploi pour ceux qui n'ont en ont pas a été placée avant les questions portant sur le fait de rechercher un emploi. Auparavant, elle était posée à la suite de ces dernières. Ce



changement a pu modifier le comportement de réponse de certaines personnes (au sujet de leur souhait de travailler et du fait de rechercher ou non un emploi).

- De plus, le champ de cette question recouvre depuis 2013 l'ensemble des personnes déclarant ne pas avoir d'emploi (ou n'en ayant pas trouvé commençant plus tard) alors qu'auparavant en étaient exclus les individus âgés de 65 ans et plus ainsi que les personnes ayant déjà déclaré rechercher un emploi.

Ces modifications ont eu un impact sur le classement par statut d'activité au sens du BIT, ainsi que sur le champ recouvert par le halo autour du chômage (consulter la partie de ce dictionnaire des variables qui y est spécifiquement consacrée).

Nota Bene : Du fait de l'élargissement en 2013 du champ de cette variable aux 65 ans et plus et du fait du protocole de collecte en vigueur, cette variable n'est que partiellement renseignée aux T1, T2, T3 et T4 2013 pour les individus des ménages composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus en réinterrogation intermédiaire (repérables par la condition RES = 16).

Vide	Sans objet (ACTOP distinct de 2 ou PASTRA distinct 2 ou PASTRB distinct de 2)
1	Oui
2	Non

SOUSEMPL

Situation de sous-emploi

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La mesure du sous-emploi a été rénovée en 2013. Les personnes en sous-emploi sont celles telles que SOUSEMPL = 1, 2 ou 3. Les deux premières sous-catégories de sous-emploi (personnes en emploi à temps partiel souhaitant travailler plus et disponibles pour cela, modalités 1 et 2) correspondent aux indicateurs I et II de sous-emploi publiés par Eurostat. Le principal effet de la rénovation du questionnaire en 2013 a consisté à rendre moins restrictive la question portant sur le souhait de travailler davantage ; celle-ci est posée en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elle portait auparavant sur la semaine de référence, ce qui a pour effet de rehausser le niveau cumulé des indicateurs I et II de 200 000 personnes environ. La troisième sous-catégorie (modalité 3), contenant les personnes en chômage technique ou partiel la semaine de référence, quelle que soit leur quotité de travail, est incluse dans le sous-emploi par l'Insee mais non prise en compte par Eurostat.

SOUSEMPL est calculée à partir de TPPRED, STPLC, DISPPLC, DEM, EMPAFC, RABS.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées et actifs occupés n'étant pas en situation de sous-emploi)
1	En temps partiel, souhaite travailler plus, disponible pour le faire et à la recherche d'un nouvel emploi
2	En temps partiel, souhaite travailler plus, disponible pour le faire mais ne recherche pas de nouvel emploi
3	En période de chômage technique ou partiel la semaine de référence, quelle que soit la quotité de travail (temps complet ou temps partiel)

SP00

Situation principale lors du mois de l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes se déclarant en emploi, les salariés des non-salariés.

- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").

- Par ailleurs, pour les individus des ménages en réinterrogation intermédiaire composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus (ménages non réinterrogés en vague d'enquête intermédiaire, identifiables par la condition RES = 16), la variable SP00 est imputée depuis 2013 (alors qu'elle était laissée à blanc auparavant).

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT). Pour la mesure de ce dernier, consulter la variable ACTEU.

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur



3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP01

Situation principale 1 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.

- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").

- Par ailleurs, pour les individus des ménages en réinterrogation intermédiaire composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus (ménages non réinterrogés en vague d'enquête intermédiaire, identifiables par la condition RES = 16), la variable SP01 est imputée depuis 2013 (alors qu'elle était laissée à blanc auparavant).

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP02

Situation principale 2 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.

- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.

- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").

- Par ailleurs, pour les individus des ménages en réinterrogation intermédiaire composés exclusivement d'inactifs de 65 ans et plus (ménages non réinterrogés en vague d'enquête intermédiaire, identifiables par la condition RES = 16), la variable SP02 est imputée depuis 2013 (alors qu'elle était laissée à blanc auparavant).

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur



3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP03

Situation principale 3 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP03 est imputée depuis 2013 (quand l'enquête à répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP04

Situation principale 4 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP04 est imputée depuis 2013 (quand l'enquête à répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.



ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP05

Situation principale 5 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP05 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP06

Situation principale 6 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP06 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a



répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP07

Situation principale 7 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP07 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP08

Situation principale 8 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :



- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP08 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP09

Situation principale 9 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP09 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité



9	Autre situation
---	-----------------

SP10

Situation principale 10 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP10 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP11

Situation principale 11 mois avant l'enquête

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant le champ et les modalités de cette variable ont été étoffés en 2013 :

- les modalités 1 et 2 correspondent à un éclatement de l'ancienne modalité 1 en vigueur jusqu'en 2012, afin de distinguer, parmi les personnes s'étant déclarées en emploi, les salariés des non-salariés.
- les modalités 3, 4, 5 et 7 correspondent respectivement aux anciennes modalités 2, 3, 4 et 5 présentes dans les fichiers antérieurs à 2013.
- les autres situations déclinées dans les modalités 6, 8 et 9 étaient regroupées jusqu'en 2012 au sein de l'ancienne modalité 6 ("Autre inactif").
- Par ailleurs, pour les individus en réinterrogation, la variable SP11 est imputée depuis 2013 (quand l'enquêté a répondu aux questions de type SPxx lors des trimestres précédents), alors qu'elle était laissée à blanc auparavant.

Nota bene : Attention, comme le champ de cette variable s'est élargi en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré



4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SP12

Situation principale 12 mois avant l'enquête

Nouvelle variable en 2013.

Pour les individus en première interrogation, les variables EOCCUA et SP12 sont parfaitement cohérentes (les modalités 2 à 8 de EOCCUA correspondant aux modalités 3 à 9 de SP12, la modalité 1 de EOCCUA correspondant au regroupement des modalités 1 et 2 de SP12).

Nota bene : Attention, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est pleinement renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T1 2014. Il est recommandé de l'utiliser en 2013 avec le coefficient de pondération EXTRID spécifique à la première vague d'enquête.

ATTENTION : Le statut d'activité (en emploi, au chômage, inactif) mesuré par cette variable est le statut tel que déclaré par l'enquêté, et non celui défini au sens des normes du bureau international du travail (BIT).

Vide	Non renseigné
1	En emploi, Salarié (y compris apprentissage ou stage rémunéré)
2	En emploi, À son compte ou en tant qu'aide familial ou conjoint collaborateur
3	Études ou stage non rémunéré
4	Chômage (inscrit ou non à pôle Emploi)
5	Retraite ou préretraite
6	Congé parental à temps plein
7	Au foyer
8	Inactif pour cause d'invalidité
9	Autre situation

SPE

Spécialité du diplôme le plus élevé obtenu

Variable codée à partir du libellé de diplôme déclaré et du libellé de spécialité sélectionné dans une liste déroulante ou - à défaut - déclaré.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (aucun diplôme obtenu) ou non renseigné car diplôme non renseigné
000	Non déclaré

SPEFC

Spécialité de la dernière formation non formelle suivie pendant les trois derniers mois (15 postes)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, obtenue par regroupements de la variable SPEFC27. Les libellés de spécialité ont été légèrement réécrits en 2013, sans changement de concept sous-jacent. L'ancienne modalité 999 (Autre) présente dans les fichiers antérieurs à 2013 a disparu ; en contrepartie, à partir de 2013 est présente la modalité 900 (Spécialité inconnue).

Le champ des formations non-formelles est mieux couvert à partir de 2013 : voir commentaires pour la variable FC5D. Les modalités de la variables ont changé en 2016 pour être cohérent avec la nouvelle nomenclature ISCED 13 F.

0000	Programmes et certifications génériques
0100	Éducation
0200	Lettres et arts
0300	Sciences sociales, journalisme et information



0400	Commerce, administration et droit
0500	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
0600	Technologies de l'information et de la communication
0700	Ingénierie, industries de transformation et construction
0800	Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
0900	Santé et protection sociale
1000	Services
8888	Spécialité inconnue

SPEFCD

Spécialité de la dernière formation non formelle suivie pendant les trois derniers mois

Nouvelle variable en 2016, qui remplace l'ancienne variable SPEFC27, suite à l'évolution des modalités pour être en cohérence avec la nomenclature ISCED F 13.

Variable codée à partir du libellé de spécialité sélectionné dans une liste déroulante ou - à défaut - déclaré.

0011	Programmes et certifications de base
0021	Alphabétisation et apprentissage du calcul
0031	Compétences et développement personnels
0110	Education
0188	Prog. interdisc. impl. Education
0210	Arts
0220	Lettres
0230	Langues
0288	Prog. interdisc. impl. Lettres et arts
0310	Sc. sociales et du comportement
0320	Journalisme et information
0388	Prog. interdisc. impl. Sc. soc. journ. et info
0410	Commerce et administration
0420	Droit
0488	Prog. interdisc. impl. Comm. adm. et droit
0510	Sciences biologiques et apparentées
0520	Environnement
0530	Sciences physiques
0540	Mathématiques et statistiques
0588	Prog. interdisc. impl. sc. natur. maths et stats
0610	Technologies de l'information et de la communication
0688	Prog. interdisc. impl. TIC
0710	Ingénierie et techniq. apparentées
0720	Industries de transformation et de traitement
0730	Architecture et bâtiment
0788	Prog. interdisc. impl. Ing. Ind. Arch. et bat.
0810	Agriculture
0820	Sylviculture
0830	Halieutique
0840	Sciences vétérinaires
0888	Prog. interdisc. impl. Agric. sylv. Halieut. sc. vétér.
0910	Santé



0920	Protection sociale
0988	Prog. interdisc. impl. Santé et protection sociale
1010	Services aux particuliers
1020	Hygiène et services de santé au travail
1030	Services de sûreté
1040	Services de transport
1088	Prog. interdisc. impl. Services
8888	Spécialité inconnue

SPEP

Spécialité du diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Variable codée à partir du libellé de diplôme déclaré et du libellé de spécialité sélectionné dans une liste déroulante ou - à défaut - déclaré.

cf	voir partie Nomenclatures des variables
Vide	Sans objet (ETMC distinct de 1) ou non renseigné
000	Non codé

STAGE

Stagiaire, hors fonction publique

Nouvelle variable en 2013.

Pour repérer les stagiaires dans la fonction publique, utiliser la variable TITC. Pour repérer les stagiaires et contrats aidés, sans chercher spécifiquement à différencier les premiers des seconds, privilégier l'utilisation des variables calculées et redressées STATUT et STATOEP.

A noter que le mode d'identification des stagiaires dans le questionnaire en vigueur jusqu'en 2012 était différent de celui adopté à partir de 2013. En effet, jusqu'en 2012, les stagiaires étaient repérés, avec les variables de l'ancien questionnaire placées dans le module portant sur le statut sur le marché du travail (et non celui sur les activités professionnelles), par la condition ((TTRREF=3 et AIDREF distinct de 1) ou AIDREF = 2). En particulier, n'étaient pas recensés les stagiaires considérés en emploi au sens du BIT mais n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence. A contrario, les stages non rémunérés étaient auparavant couverts alors que ce n'est plus le cas à partir de 2013.

Vide	Sans objet ou non renseigné
1	Oui
2	Non

STAT2

Statut (Salarié, Non salarié) mis en cohérence avec la profession

Il s'agit de la variable STNRED redressée selon le type de profession exercée.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 9 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
1	Non salarié
2	Salarié
9	Non renseigné

STAT2P

Statut (Salarié, Non salarié) un an auparavant mis en cohérence avec la profession un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Il s'agit de la variable STNREDP redressée selon le type de profession exercée.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 9 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
1	Non salarié



2	Salarié
9	Non renseigné

STATOEP

Statut détaillé au sens de l'Observatoire de l'Emploi Public (OEP)

Variable, cohérente avec STAT2, consolidée à partir de nombreuses informations : statut déclaré, statut salarié/nonsalarié mis en cohérence avec la profession, profession, nature de l'employeur, effectifs salariés de l'employeur, type de contrat, stage. Son calcul est similaire à celui de la variable STATUT, si ce n'est que - pour les salariés - la distinction entre employeur public et employeur privé se fonde sur le statut public ou privé de celui-ci redressé au sens de l'OEP.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 99 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
11	Indépendants
12	Employeurs
13	Aides familiaux
21	Intérimaires
22	Apprentis
33	CDD (hors Etat, coll.loc.), hors contrats aides
34	Stagiaires et contrats aides (hors Etat, coll.loc.)
35	Autres contrats (hors Etat, coll.loc.)
43	CDD (Etat, coll.loc.), hors contrats aides
44	Stagiaires et contrats aides (Etat, coll.loc.)
45	Autres contrats (Etat, coll.loc.)
99	Non renseigné

STATUT

Statut détaillé mis en cohérence avec la profession

Variable, cohérente avec STAT2, consolidée à partir de nombreuses informations : statut déclaré, statut salarié/nonsalarié mis en cohérence avec la profession, profession, nature de l'employeur, effectifs salariés de l'employeur, type de contrat, stage.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 99 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
11	Indépendants
12	Employeurs
13	Aides familiaux
21	Intérimaires
22	Apprentis
33	CDD (hors Etat, coll.loc.), hors contrats aides
34	Stagiaires et contrats aides (hors Etat, coll.loc.)
35	Autres contrats (hors Etat, coll.loc.)
43	CDD (Etat, coll.loc.), hors contrats aides
44	Stagiaires et contrats aides (Etat, coll.loc.)
45	Autres contrats (Etat, coll.loc.)
99	Non renseigné



STATUTP

Statut détaillé un an auparavant mis en cohérence avec la profession

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Variable, cohérente avec STAT2P, consolidée à partir de nombreuses informations relatives à la période un an auparavant : statut déclaré, statut salarié/nonsalarié mis en cohérence avec la profession, profession, nature de l'employeur, effectifs salariés de l'employeur, type de contrat.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 99 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
11	Indépendants
12	Employeurs
13	Aides familiaux
21	Intérimaires
22	Apprentis
33	CDD ou apprentis (hors état, coll.loc.)
35	Autres contrats (hors état, coll.loc.)
43	CDD ou apprentis (état, coll.loc.)
45	Autres contrats (état, coll.loc.)
99	Non renseigné

STATUTR

Statut regroupé mis en cohérence avec la profession

Variable, cohérente avec STAT2, consolidée à partir de STATUT et, dans le cas des stagiaires et contrats aidés, de TITC et CONTRA.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 9 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
1	Non salariés (indépendants, employeurs)
2	Intérimaires
3	Apprentis
4	CDD
5	CDI
9	Non renseigné

STATUTS2

Statut dans la deuxième profession

Le statut dans l'emploi pour la deuxième, troisième ou quatrième profession n'est pas redressé ou mis en cohérence avec la profession correspondante ; il s'agit du statut déclaré lors de l'enquête.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, ses modalités ont légèrement évolué.

En effet, les modalités 2 et 3 de l'ancienne variable présente dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent désormais respectivement aux modalités 3 (salarié autre que chef d'entreprise) et 4 (travaille pour un membre de sa famille sans être salarié). L'ancienne modalité 1 (à son compte ou salarié chef d'entreprise) a été éclatée à partir de 2013 en modalités 1 (à son compte) et 2 (salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus une activité professionnelle, AM2NB distinct de 1, 2 et 3) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un membre de sa famille sans être salarié



STATUTS3

Statut dans la troisième profession

Le statut dans l'emploi pour la deuxième, troisième ou quatrième profession n'est pas redressé ou mis en cohérence avec la profession correspondante ; il s'agit du statut déclaré lors de l'enquête.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, ses modalités ont légèrement évolué. En effet, les modalités 2 et 3 de l'ancienne variable présente dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent désormais respectivement aux modalités 3 (salarié autre que chef d'entreprise) et 4 (travaille pour un membre de sa famille sans être salarié). L'ancienne modalité 1 (à son compte ou salarié chef d'entreprise) a été éclatée à partir de 2013 en modalités 1 (à son compte) et 2 (salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus deux activités professionnelles, AM2NB distinct de 2 et 3) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un membre de sa famille sans être salarié

STATUTS4

Statut dans la quatrième profession

Le statut dans l'emploi pour la deuxième, troisième ou quatrième profession n'est pas redressé ou mis en cohérence avec la profession correspondante ; il s'agit du statut déclaré lors de l'enquête.

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, ses modalités ont légèrement évolué. En effet, les modalités 2 et 3 de l'ancienne variable présente dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent désormais respectivement aux modalités 3 (salarié autre que chef d'entreprise) et 4 (travaille pour un membre de sa famille sans être salarié). L'ancienne modalité 1 (à son compte ou salarié chef d'entreprise) a été éclatée à partir de 2013 en modalités 1 (à son compte) et 2 (salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG).

Vide	Sans objet (personnes exerçant au plus trois activités professionnelles, AM2NB distinct de 3) ou non renseigné
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un membre de sa famille sans être salarié

STC

Statut déclaré dans l'emploi principal (pour ceux en emploi, excepté l'emploi informel)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, ses modalités ont légèrement évolué. En effet, les modalités 2 et 3 de l'ancienne variable présente dans les fichiers antérieurs à 2013 correspondent désormais respectivement aux modalités 3 (salarié autre que chef d'entreprise) et 4 (travaille pour un membre de sa famille sans être salarié). L'ancienne modalité 1 (à son compte ou salarié chef d'entreprise) a été éclatée à partir de 2013 en modalités 1 (à son compte) et 2 (salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1 ou INFORM = 1)
1	À son compte
2	Salarié chef d'entreprise, gérant mandataire, PDG
3	Salarié (autre que chef d'entreprise)
4	Travaille pour un membre de sa famille sans être salarié

STCHE

Statut de l'emploi recherché au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence

Vide	Sans objet (MREC distinct de 1)
1	Un emploi salarié
2	Une situation à son compte
3	Indifféremment l'un ou l'autre



STJC

Contrat de travail de type contrat unique d'insertion, contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, PACTE (pour les personnes en CDI, CDD ou contrat saisonnier)

A partir du deuxième trimestre 2014, les contrats de type "Emploi d'avenir" font partie de ceux identifiés par la question STJC (BB15).

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 1, 2 et 3) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

STMN

Souhait de faire moins d'heures de travail avec une baisse de revenus correspondante

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, les questions portant sur le souhait de travailler davantage (STPLC, BC10b) ou de travailler moins (STMN, BC11a) sont posées en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elles portaient auparavant sur la semaine de référence. Ceci a pour effet de réduire le nombre de personnes auxquelles la question STMN est posée (celle-ci n'étant posée que si STPLC est distinct de 1), mais d'augmenter a contrario la propension des enquêtés à y répondre positivement.

Vide	Sans objet (STPLC distinct de 2)
1	Oui
2	Non

STNRED

Statut (Salarié, Non salarié) non mis en cohérence avec la profession

Variable construite à partir de STC, AIDFAM et INFORM.

(cf commentaires pour AIDFAM et INFORM, variables nouvelles en 2013).

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
1	Non salarié
2	Salarié
9	Non renseigné

STNREDP

Statut (Salarié, Non salarié) un an auparavant non mis en cohérence avec la profession un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Cette variable était déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 ; cependant, à partir de 2013, une modalité 9 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Vide	Sans objet (EOCCUA distinct de 1)
1	Non salarié
2	Salarié
9	Non renseigné

STPLC

Souhait de faire plus d'heures de travail avec une hausse de revenus correspondante

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Attention, la question portant sur le souhait de travailler davantage est posée en toute généralité à partir de 2013 alors qu'elle portait auparavant sur la semaine de référence, ce qui a pour effet d'augmenter la propension des enquêtés à y répondre positivement et en conséquence de rehausser le niveau cumulé des indicateurs I et II du sous-emploi de 200 000 personnes environ (consulter la variable SOUSEMPL).

Par ailleurs, la modalité 9 (Ne sait pas) n'est plus proposée depuis 2013.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné
1	Oui
2	Non



STYPETENSA

Type d'établissement employeur dans le cadre de la deuxième profession, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la seconde profession a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la seconde profession d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable STYPETENSA sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (seconde profession distincte des postes suivants de
la PCS	341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

STYPETENSB

Type d'établissement employeur dans le cadre de la troisième profession, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la troisième profession a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la troisième profession d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable STYPETENSB sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (troisième profession distincte des postes suivants de
la PCS	341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

STYPETENSC

Type d'établissement employeur dans le cadre de la quatrième profession, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la quatrième profession a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la quatrième profession d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable STYPETENSC sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.



Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (quatrième profession distincte des postes suivants de
la PCS	341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

SUSPENDU

État du contrat de travail avec l'ancienne entreprise employeuse, pour les individus de 53 à 65 ans touchant une préretraite d'entreprise ou "préretraite maison"

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les modalités ont été modifiées en 2017.

1	Le contrat a été maintenu ou suspendu
2	Le contrat a été rompu

TAM1B

Exercice de l'activité dans le cadre d'une société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte)

Vide	Sans objet (STC distinct de 1 et 2) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

TAM1C

Type de société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte, exerçant dans le cadre d'une société)

Vide	Sans objet (TAM1B distinct de 1)
1	SARL (Société À Responsabilité Limitée) ou SERARL (Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée)
2	SCP (Société Civile Professionnelle), ou autre société de personnes
3	EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée)
4	SA (Société Anonyme) ou autre société de capitaux
5	SAS (Société par Action Simplifiée)

TAM1D

Statut au sein de la société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte, exerçant dans le cadre d'une société)

Vide	Sans objet (TAM1B distinct de 1)
1	Dirigeant salarié
2	Gérant majoritaire
3	Locataire-gérant ou gérant libre
4	Gérant minoritaire ou égalitaire
5	Associé



TAU2010

Tranche de taille de l'aire urbaine 2010 du logement de résidence

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable TAU10 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

00	Commune hors aire urbaine
01	Commune appartenant à une aire urbaine de moins de 15 000 habitants
02	Commune appartenant à une aire urbaine de 15 000 à 19 999 habitants
03	Commune appartenant à une aire urbaine de 20 000 à 24 999 habitants
04	Commune appartenant à une aire urbaine de 25 000 à 34 999 habitants
05	Commune appartenant à une aire urbaine de 35 000 à 49 999 habitants
06	Commune appartenant à une aire urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
07	Commune appartenant à une aire urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
08	Commune appartenant à une aire urbaine de 200 000 à 499 999 habitants
09	Commune appartenant à une aire urbaine de 500 000 à 9 999 999 habitants
10	Commune appartenant à l'aire urbaine de Paris

TEDUC

Diplômé du supérieur

Variable nouvelle à compter de 2017.

Variable créée à partir de la variable européenne HATLEVEL. Population : 15 et plus. Variable européenne utile pour construire l'indicateur européen Tertiary educational attainment level (30-34 years). L'indicateur européen est calculé sur les 30-34 ans et en supprimant le code « 9 ».

1	Diplômé du supérieur
2	Non diplômé du supérieur
9	Pas de réponse

TEMP

Occupation actuelle d'un emploi, pour les 75 ans et plus

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La limite d'âge (75 ans) pour poser la question TEMP se fonde sur le concept d'âge à la fin de la semaine de référence (âge courant) à partir de 2013. Auparavant, elle se fondait sur le concept d'âge en années révolues au 31 décembre de l'année courante.

Vide	Sans objet (individus de moins de 75 ans ou individus en ménage RES = 16 ayant eu 75 ans depuis leur première interrogation)
1	Oui
2	Non

TITC

Statut déclaré des agents de la fonction publique

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités sont affinées en 2013 :

- les stagiaires n'ayant pas le statut de fonctionnaires sont identifiés dans la modalité 4, créée en 2013, qui leur est dédiée. Auparavant, ils étaient inclus au sein de la modalité 1.
- la modalité 2 repérant les agents titulaires de la fonction publique a été précisée en 2013 pour rappeler qu'y sont inclus aussi bien les agents à statut civil que ceux à statut militaire
- la modalité 3, libellée "Contractuel" jusqu'en 2012, fait également explicitement mention à partir de 2013 des ouvriers d'état, assistantes maternelles et praticiens hospitaliers.

Vide	Sans objet (CHPUB distinct de 3, 4 et 5) ou non renseigné
1	Élève fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire
2	Titulaire civil ou militaire
3	Agent contractuel, ouvrier d'Etat, assistante maternelle, praticien hospitalier
4	Stagiaire



TOTNBH

Nombre d'heures travaillées au total sur l'ensemble des emplois et activités professionnelles durant la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La variable TOTNBH a connu quelques évolutions en 2013 :

1. A partir de 2013, la question TOTNBH (BC17d) est posée à l'ensemble des personnes en emploi de moins de 75 ans, ayant plusieurs activités professionnelles (avec au moins un employeur principal ou - si ce n'est pas le cas - au moins deux professions exercées), qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure ou étaient en formation rémunérée par l'employeur ou suivie dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage. Jusqu'en 2012, cette question n'était pas posée à ces derniers (ceux en formation dans le cadre de leur emploi) et les situations de pluriactivité étaient appréhendées moins finement.

2. Les heures déclarées dans la variable TOTNBH sont nécessairement des entiers ou des demi-entiers, à partir de 2013 (37,5 désignant 37h30 par exemple). Auparavant, deux décimales étaient autorisées pour désigner les minutes (37h30 codé par 37,3 par exemple, 37h15 codé par 37,15...).

Vide	Sans objet (AGE >= 75 ou (PASTRA = 1 et RABS distinct de 7) ou ((PLRACT distinct de 1 ou NBTEMP = 3) et (NBTEMP distinct de 3 ou UNEPROF distinct de 2)))
00.0 a 99.5	Nombre d'heures (nombre entier ou demi-entier)

TPP

Nature du temps de travail dans l'emploi principal

Variable non redressée déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Privilégier l'usage de la variable redressée TPPRED.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de la question TPP (BC2a).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné
1	À temps complet
2	À temps partiel
3	Sans objet (pour les personnes non salariées qui estiment que cette question ne s'applique pas à elles)

TPPOK

Nature du temps de travail dans l'emploi principal, inchangée par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi

Nouvelle variable en 2013.

Le triplet de variables (TPPOK, JOURTROK, HHCOK) a vocation à remplacer l'ancienne variable APOE présente dans les fichiers antérieurs à 2013. En effet, depuis 2013, trois questions sont posées séparément en réinterrogation, la première portant sur le fait d'avoir changé ou non de nature de temps de travail (temps complet vs temps partiel, question TPPOK, BC1), les deux autres portant sur le fait de toujours travailler ou non le même nombre de jours puis d'heures en moyenne par semaine (heures supplémentaires comprises, questions JOURTROK, BC3 et HHCOK, BC4). Jusqu'en 2012, une seule question était posée (question APOE, B32 de l'ancien questionnaire), rappelant simultanément à l'enquêté la nature de son temps de travail et le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine tels qu'il les avait déclarés lors de l'interrogation précédente, et lui demandant si cette situation est restée la même depuis.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de cette question.

Vide	Sans objet (APOBAR distinct de 1 ou individu n'ayant pas déclaré la nature de son temps de travail lors de la précédente interrogation) ou non renseigné
1	Oui
2	Non

TPPRED

Temps de travail dans l'emploi principal, redressé et imputé de la non-réponse partielle

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, construite à partir du temps de travail déclaré dans l'enquête (TPP) et des heures habituellement travaillées par semaine (HHC). La déclaration Temps complet/ Temps partiel (TPP) prime sur les heures habituelles déclarées (HHC).

Aux T1 et T2 2013 (et uniquement lors de ces deux trimestres), la question TPP n'a pas été posée à une petite fraction de la population d'intérêt, pour laquelle une imputation spécifique a été réalisée (personnes en activité temporaire ou d'appoint, 2% des actifs occupés au T1 et T2 2013). Toujours aux T1 et T2 2013 (et uniquement lors de ces deux



trimestres), quelques actifs occupés sont classés dans la modalité "sans objet" ; ces individus ont tous un coefficient de pondération nul.

Vide	Sans objet (personnes non actives occupées)
1	Temps complet
2	Temps partiel

TPSINT

Durée en jours depuis laquelle l'individu est travailleur intérimaire

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013 (codée sur 4 positions à partir de 2013, contre 5 auparavant).

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 4) ou non renseigné
0 a 9999	Nombre de jours

TPSINTM

Durée en mois depuis laquelle l'individu est travailleur intérimaire

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (CONTRA distinct de 4) ou non renseigné
0 a 99	Nombre de mois

TPSRESID

Durée escomptée du séjour en France (en AMSJ), pour ceux qui sont en France pour une durée limitée

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Variable renseignée au format AMSJ ; par exemple, 2A signifie 2 ans, 6M signifie 6 mois, 20S signifie 20 semaines, 45J signifie 45 jours.

Vide	Sans objet (TPSRESIDA distinct de 1)
....	Nombre et unité de temps avec l'initiale de Années / Mois / Semaines / Jours

TPSRESIDA

Présence en France pour une durée limitée, pour ceux qui vivaient à l'étranger un an auparavant

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013.

Vide	Sans objet (individu vivant à l'étranger un an auparavant, quel que soit le type de logement qu'il occupait à l'époque (ordinaire ou non))
1	Oui
2	Non

TRAREF

Exercice d'au moins une heure de travail rémunéré la semaine de référence

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

La question correspondante dans le questionnaire (A2, TRAREF) a été très légèrement reformulée en 2013. A partir de 2013, on demande à l'enquêté si, durant la semaine de référence, il a effectué AU MOINS une heure de travail rémunéré alors qu'auparavant on lui demandait si, durant cette même semaine de référence, il avait effectué NE SERAIT-CE QU'une heure de travail rémunéré.

Vide	Sans objet (individus de 75 ans et plus, excepté ceux en ménage RES = 16 ayant eu 75 ans depuis leur première interrogation)
1	Oui
2	Non



TREFEN

Tranches d'effectifs salariés de l'entreprise employeuse

Variable remplaçant à partir de 2013, avec une liste de modalités simplifiée, la variable EFEN présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les effectifs salariés de l'entreprise employeuse fournis dans cette variable sont obtenus à partir des informations contenues dans le répertoire d'entreprises Sirene.

Vide	Sans objet ou non renseigné
00	Aucun salarié
01	1 ou 2 salariés
02	de 3 à 5 salariés
03	de 6 à 9 salariés
11	de 10 à 19 salariés
12	de 20 à 49 salariés
21	de 50 à 99 salariés
22	de 100 à 199 salariés
31	de 200 à 249 salariés
32	de 250 à 499 salariés
41	de 500 à 999 salariés
42	de 1 000 à 1 999 salariés
51	de 2 000 à 4 999 salariés
52	de 5 000 à 9 999 salariés
53	Plus de 10 000 salariés

TREFET

Tranches d'effectifs salariés de l'établissement employeur

Variable remplaçant à partir de 2013, avec une liste de modalités simplifiée, la variable EFET présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Les effectifs salariés de l'établissement employeur fournis dans cette variable sont obtenus à partir des informations contenues dans le répertoire d'entreprises Sirene.

Vide	Sans objet ou non renseigné
00	Aucun salarié
01	1 ou 2 salariés
02	de 3 à 5 salariés
03	de 6 à 9 salariés
11	de 10 à 19 salariés
12	de 20 à 49 salariés
21	de 50 à 99 salariés
22	de 100 à 199 salariés
31	de 200 à 249 salariés
32	de 250 à 499 salariés
41	de 500 à 999 salariés
42	de 1 000 à 1 999 salariés
51	de 2 000 à 4 999 salariés
52	de 5 000 à 9 999 salariés
53	Plus de 10 000 salariés



TRIM

Trimestre de référence de l'enquête

Avertissement : cette variable intervient dans l'identification des observations lorsque des fichiers de l'EEC de trimestres distincts sont empilés (par exemple dans un fichier empilant les quatre fichiers trimestriels de l'EEC de l'année considérée).

Cf § relatif aux identifiants des observations.

1 a 4	1er au 4ème trimestre de l'année
-------	----------------------------------

TTRREF

Type d'activité (régulière, temporaire ou d'appoint)

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Attention, cependant, les modalités de la variable ont évolué en 2013 : la modalité 2 (activité temporaire ou d'appoint) remplace les anciennes modalités 2 (Uniquement un travail occasionnel ou un petit boulot) et 3 (Uniquement un stage en entreprise ou dans une administration). Par ailleurs, la question correspondante, anciennement présente au tout début du questionnaire individuel (pour déterminer le statut sur le marché du travail), a été déplacée en 2013 au sein du module B relatif aux activités professionnelles. La question n'est pas posée dans certaines situations professionnelles spécifiques (essentiellement à ceux qui déclarent avoir plusieurs activités professionnelles).

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1) ou non renseigné
1	Activité régulière
2	Activité temporaire ou d'appoint

TUU2010

Tranche de taille de l'unité urbaine 2010 du logement de résidence

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable TU10 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
7	Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants
8	Unité urbaine de Paris

TUU2010R

Tranche de taille regroupée de l'unité urbaine 2010 du logement de résidence

Variable correspondant à partir de 2013 à la variable TUR5 présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

1	Commune rurale
2	Unité urbaine de moins de 20 000 habitants
3	Unité urbaine de 20 000 à moins de 200 000 habitants
4	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (sauf agglomération parisienne)
5	Agglomération parisienne

TXTPP

Taux de temps partiel dans l'emploi principal

Variable non redressée remplaçant à partir de 2013 la variable TXTPPB présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Privilégier l'usage de la variable redressée TXTPPRED.

Nota Bene : Attention, aux T1 et T2 2013 exclusivement, les personnes exerçant une activité temporaire ou d'appoint (TTRREF = 2) étaient exclues du champ de la question TXTPP (BC2b).

Vide	Sans objet (TPP distinct de 2)
1	Moins d'un mi-temps (50 %)



2	Un mi-temps (50 %)
3	Entre 50 et 80 %
4	80 %
5	Plus de 80 %

TXTPRED

Taux de temps partiel redressé dans l'emploi principal

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable TXTPPB présente dans les fichiers antérieurs à 2013. A partir de 2013, une modalité 9 a été ajoutée pour distinguer les "non renseignés" des "sans objet".

Cette variable est construite à partir du taux de temps partiel déclaré (question TXTPP) et des heures habituellement travaillées par semaine (HHC). Le taux déclaré (TXTPP) prime sur les heures habituelles déclarées (HHC).

Vide	Sans objet (TPPRED distinct de 2)
1	Moins d'un mi-temps
2	Mi-temps (50%)
3	Entre 50 et 80%
4	80%
5	Plus de 80%
9	Non renseignée (pour les actifs occupés à temps partiel)

TYPC

Nature détaillée du contrat de travail, lorsqu'il s'agit d'un contrat unique d'insertion, d'un contrat de professionnalisation, d'un emploi d'avenir ou d'un PACTE

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, mais dont les modalités ont été simplifiées en 2013 :

- la modalité 1 (CUI, CAE, CIE) correspond à un regroupement des anciennes modalités 2, 4, 6 en vigueur jusqu'en 2012.
- les modalités 2 (contrat de professionnalisation) et 3 (PACTE) correspondent respectivement aux anciennes modalités 1 et 8 en vigueur jusqu'en 2012.
- les autres modalités existant dans les fichiers de la période 2003-2012 (modalités 3, 5, 9) ne sont plus proposées en 2013.

La modalité 4 (Emploi d'avenir) a été créée au deuxième trimestre 2014.

Vide	Sans objet (STJC distinct de 1) ou non renseigné
1	Contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE)
2	Contrat de professionnalisation
3	PACTE (parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État)
4	Emploi d'avenir

TYPCONT

Nature du dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement

Nouvelle variable en 2013.

Noter qu'à la différence de DREMCONT (et des variables CONTACTA et CONTACTM à partir desquelles cette dernière est calculée), la variable TYPCONT n'est pas consolidée par ses valeurs prises pour le même individu lors de ses précédentes interrogations. Par conséquent, TYPCONT ne sera pas renseigné si le dernier contact avec Pôle Emploi depuis qu'il y est inscrit sans interruption est antérieur à la précédente interrogation de l'individu (cas où OFFICC = 1 et CONTACT = 2).

Vide	Sans objet (OFFICC distinct de 1 ou CONTACT = 2)
1	Démarche personnelle
2	Convocation dans le cadre d'un entretien de suivi obligatoire



TYPCONTB

Nature détaillée du dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement, s'il s'agissait d'une démarche de la part de l'individu

Nouvelle variable en 2013.

Noter qu'à la différence de DREMCONT (et des variables CONTACTA et CONTACTM à partir desquelles cette dernière est calculée), la variable TYPCONTB n'est pas consolidée par ses valeurs prises pour le même individu lors de ses précédentes interrogations. Par conséquent, TYPCONTB ne sera pas renseigné si le dernier contact avec Pôle Emploi depuis qu'il y est inscrit sans interruption a été pris à l'initiative de l'enquête mais est antérieur à la précédente interrogation de celui-ci (cas où OFFICC = 1 et CONTACT = 2 et TYPCONT valait 1 lors de l'interrogation passée la plus récente où cette variable était renseignée pour l'enquête).

Vide	Sans objet (TYPCONT distinct de 1)
1	Démarche personnelle pour régler un problème lié au versement de ses allocations ou au maintien de son inscription
2	Démarche dans le cadre de sa recherche d'emploi ou de sa formation

TYPDIP

Nature du plus haut diplôme de l'individu

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire (hors BTS)
2	Diplôme de l'enseignement supérieur (y compris BTS)
3	Aucun diplôme

TYPDIPB

Confirmation de la non-détention d'un diplôme pour ceux qui sont en études supérieures

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Oui
2	Non

TYPDIPINIT

Nature détaillée du plus haut diplôme obtenu avant l'interruption des études (pour ceux ayant eu une interruption d'études d'un an ou plus avant l'obtention du plus haut diplôme détenu actuellement)

Vide	Sans objet ou non renseigné (Base Z)
1	Aucun diplôme
2	Certificat d'études primaires (CEP), BEPC, diplôme national du Brevet
3	CAP, BEP, mention complémentaire au CAP ou au BEP ou équivalent
4	Brevet professionnel (BP), brevet de technicien (BT) ou équivalent
5	Baccalauréat général (L, ES, S, A, B, C, D, E, philo., math-élem., sciences-ex.) ou brevet supérieur
6	Baccalauréat technologique (F, G, H, STT, STG, STI, SMS, ST2S, STI2D, agricole...)
7	Baccalauréat professionnel y compris agricole
8	BTS, DUT, DEUG, DEUST ou autre diplôme de niveau équivalent
9	Diplôme des professions sociales et de la santé hors doctorat (assistante sociale, infirmière, éducateur spécialisé ...)
10	Licence, licence professionnelle, maîtrise, master 1
11	Diplôme d'une grande école de niveau bac+5 (ingénieur, commerce...)
12	DEA, DESS, master recherche ou professionnel, doctorat (y compris santé)
13	Autre diplôme



TYPETENS

Type d'établissement employeur dans le cadre de la profession principale, pour les enseignants

Nouvelle variable en 2013.

Les questions correspondantes ne sont posées qu'aux enquêtés dont le libellé de la profession a été reconnu et codé, en cours de collecte, dans l'un des postes de la nomenclature de profession PCS correspondant aux enseignants. En particulier, si la profession d'un individu est codée dans l'un de ces postes, non pas en cours de collecte, mais a posteriori, la variable TYPETENS sera non renseignée.

Par ailleurs, comme cette variable est nouvelle en 2013 et qu'elle est partiellement construite à partir d'une donnée remontée du questionnaire d'une précédente interrogation, cette variable n'est uniformément renseignée sur l'ensemble des six vagues d'enquête (RGA = 1,...6) qu'à partir du T2 2014.

Au T1 2014, le champ couvert par cette variable a été élargi au code 354g de la PCS (Professeurs d'arts (hors établissements scolaires)), la modalité 5 a été complétée par la mention supplémentaire des écoles de commerce et la modalité 6 (Hors éducation nationale et assimilé) a été ajoutée.

Vide	Sans objet (P distinct de 341a, 341b, 342a, 354g, 421a, 421b, 422a, 422b, 422c) ou non renseigné
1	École maternelle ou primaire
2	Collège
3	Lycée professionnel
4	Lycée général, classe préparatoire
5	Université, école d'ingénieur, de commerce, autre établissement d'enseignement supérieur
6	Hors éducation nationale et assimilé

TYPMEN21

Type de ménage (21 postes)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable TYPMEN15 présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités 51, 61 et 91 (respectivement 52, 62 et 92, respectivement 53, 63 et 93) de TYPMEN21 correspondent à un éclatement de la modalité 51 (respectivement 52, respectivement 53) de l'ancienne variable TYPMEN15. Par ailleurs, les modalités 11 et 12 de TYPMEN21 correspondent respectivement aux modalités 10 et 11 de l'ancienne variable TYPMEN15.

11	Personne seule active
12	Personne seule inactive
21	Famille monoparentale dont le parent est actif
22	Famille monoparentale dont le parent est inactif et au moins un enfant est actif
23	Famille monoparentale où le parent et les enfants sont tous inactifs
31	Couple sans enfant, dont un seul des deux membres est actif
32	Couple sans enfant, dont les deux membres sont actifs
33	Couple sans enfant, dont les deux membres sont inactifs
41	Couple avec enfant, un seul des deux membres du couple est actif
42	Couple avec enfant, les deux membres du couple sont actifs
43	Couple avec enfant, les deux membres du couple sont inactifs et au moins un enfant est actif
44	Couple avec enfant, les membres du couple et les enfants sont tous inactifs
51	Plusieurs personnes ayant toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, 1 actif dans le ménage
52	Plusieurs personnes ayant toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, 2 actifs ou plus dans le ménage
53	Plusieurs personnes ayant toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, que des inactifs dans le ménage
61	Plusieurs personnes n'ayant pas toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, 1 actif dans le ménage
62	Plusieurs personnes n'ayant pas toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, 2 actifs ou plus dans le ménage
63	Plusieurs personnes n'ayant pas toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale, que des inactifs dans le ménage



91	Autres ménages complexes de plus d'une personne, 1 actif
92	Autres ménages complexes de plus d'une personne, 2 actifs ou plus
93	Autres ménages complexes de plus d'une personne, tous inactifs

TYPMEN7

Type de ménage (7 postes)

Variable remplaçant à partir de 2013 la variable TYPMEN5 présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Les modalités 5, 6 et 9 de TYPMEN7 correspondent à un éclatement de la modalité 5 de l'ancienne variable TYPMEN5.

1	Ménage d'une seule personne
2	Famille monoparentale
3	Couple sans enfant
4	Couple avec enfant(s)
5	Ménage de plusieurs personnes ayant toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale
6	Ménage de plusieurs personnes n'ayant pas toutes un lien de parenté avec la personne de référence du ménage, ni couple, ni famille monoparentale
9	Autres ménages complexes de plus d'un personne

TYPPRE

Nature de la préretraite touchée par l'individu (pour les préretraités de 53 à 65 ans)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Nouvelle variable en 2013.

Les modalités ont légèrement évolué en 2017.

Vide	Sans objet (PRERET distinct de 1)
1	Une préretraite d'entreprise ou "préretraite maison"
2	Une préretraite à financement public (ASFNE, CAATA)
3	Une préretraite de la fonction publique ?
9	Ne sait pas

TYPSAL

Nature de la rémunération mensuelle déclarée (nette ou brute)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou STC distinct de 2 et 3 ou rémunération mensuelle SALMEE-SALMET non déclarée)
1	Nette
2	Brute

TYPSEC

Nature de la rémunération mensuelle déclarée, retirée des activités professionnelles autres que l'activité principale (nette ou brute)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Vide	Sans objet (réinterrogation intermédiaire ou (UNEPROF distinct de 2 et AM1NB distinct de 2 et 3) ou rémunération mensuelle secondaire SALSEE non déclarée)
1	Nette
2	Brute

TYPUU2010

Type d'unité urbaine 2010 (rural vs urbain) du logement de résidence

Variable correspondant à partir de 2013 la variable TUU présente dans les fichiers antérieurs à 2013.



R	Commune rurale
U	Commune appartenant à une unité urbaine

TYPVOIS

Type d'habitat ou de voisinage du logement

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRID (spécifique à la vague 1).

Nouvelle variable en 2013, renseignée uniquement lors de la première interrogation du logement.

Vide	Sans objet (logement en réinterrogation)
1	Maisons dispersées, hors agglomération
2	Maison en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3	Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4	Immeubles en cité ou grand ensemble
5	Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

ULTJ

Durée en jours séparant le dernier jour de la semaine de référence du premier jour de l'emploi ultérieur

Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013, calculée à partir des questions A3c, A3d, A3e, A10b, A10c, A10d du questionnaire.

Vide	Sans objet (RABS distinct de 11 et PASTRB distinct de 1) ou non renseigné
1 à 9999	Nombre de jours

UNEPF

Exercice de plusieurs professions différentes

Nouvelle variable en 2013.

Les situations de pluri-activité sont mieux appréhendées dans le questionnaire rénové en 2013 : en particulier, la distinction entre exercice de plusieurs professions (voir UNEPROF, AUTSAL, AM2NB) et exercice de la profession (principale) pour plusieurs employeurs (voir NBTEMP, AM1NB) est mieux explicitée lors de l'administration du questionnaire aux enquêtés.

La variable UNEPROF ne peut être directement comparée à l'ancienne variable AUTSAL présente dans les fichiers antérieurs à 2013.

Vide	Sans objet (ACTEU distinct de 1)
1	Une seule profession
2	Plusieurs professions

VAEDIP

Diplôme acquis par la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Vide	Sans objet
1	Oui
2	Non

VALPRE

Montant en euros d'éventuels autres paiements perçus au cours de l'année

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).

Variable remplaçant à partir de 2013 le couple d'anciennes variables (VALPRE, TEMPRI) présentes dans les fichiers antérieurs à 2013 :

- Jusqu'en 2012, l'ancienne variable VALPRE portait sur le montant d'éventuelles autres primes sur l'année ou le trimestre ; l'unité temporelle retenue, année ou trimestre, était identifiée à l'aide de la variable TEMPRI. A partir de 2013, le terme plus général de paiements remplace celui de primes et VALPRE fournit systématiquement le montant de ces autres paiements sur l'année.

- Par ailleurs, le champ de la question a évolué, puisque depuis 2013 il ne se limite plus, parmi les salariés (y. c. salariés chefs d'entreprise) ayant touché d'autres paiements, à ceux en emploi régulier mais qu'en contrepartie il ne couvre plus



ceux n'ayant pas déclaré de rémunération mensuelle dans l'une des variables SALMEE-SALMET.
- Enfin, les modalités "Refus" et "Ne sait pas" ont été ajoutées en 2013.

Vide	Sans objet (PRIMS distinct de 1)
0 a 9999997	Montant annuel en euros
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

VALPRIE

Montant mensuel en euros des primes ou du treizième mois (pour ceux ayant déclaré une rémunération totale mensuelle incluant des primes ou un treizième mois)

Variable à utiliser avec le coefficient de pondération EXTRIDF (spécifique aux vagues 1 et 6).
Variable déjà présente dans les fichiers antérieurs à 2013. Cependant, jusqu'en 2012, la question correspondante portait sur le montant mensuel des primes, sans mention aucune d'un éventuel treizième mois ; les modalités "Refus" et "Ne sait pas" ont été ajoutées en 2013.

Vide	Sans objet (PRIM distinct de 1)
0 a 9999997	Montant mensuel en euros
9999998	Refus
9999999	Ne sait pas

VENREF

A travaillé le vendredi de la semaine de référence

Nouvelle variable en 2013.
Question non posée aux 75 ans et plus exerçant encore une activité professionnelle.

Vide	Sans objet (n'a pas travaillé la semaine de référence et n'était pas en formation rémunérée par l'employeur) ou non renseigné
0	Non
1	Oui

VERSPOIDS

Année et numéro d'incrémentation de la dernière version des pondérations

Variable nouvelle en 2016, rétropolée sur les années précédentes (jusqu'en 2013). Elle indique l'année de dernière révision des poids diffusés (EXTRI, EXTRILOG, EXTRID et EXTRIDF) ainsi que le numéro de révision en cas de révisions multiples.

....	Numéro de version des poids
------	-----------------------------

ZUS

Appartenance du logement à une Zone Urbaine Sensible (ZUS) (pour les logements en France métropolitaine)

Cette variable indique l'appartenance du logement à une zone urbaine sensible (zonage disponible sur sig.ville.gouv.fr).
Cette information n'est pas collectée, mais obtenue grâce aux informations de localisation géographique présentes dans la base de sondage.

Vide	Logement en DOM
0	Non
1	Oui



7. NOMENCLATURES DES VARIABLES

• *Catégorie juridique détaillée : CJRF*

1100 : Artisan-commerçant
1200 : Commerçant
1300 : Artisan
1400 : Officier public ou ministériel
1500 : Profession libérale
1600 : Exploitant agricole
1700 : Agent commercial
1800 : Associé gérant de Société
1900 : (Autre) Personne physique
2110 : Indivision entre personnes physiques
2120 : Indivision avec personne morale
2210 : Société créée de fait entre personnes physiques
2220 : Société créée de fait avec personne morale
2310 : Société en participation entre personnes physiques
2320 : Société en participation avec personne morale
2385 : Société en participation de professions libérales
2400 : Fiducie
2700 : Paroisse hors zone concordataire
2900 : Autre groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3110 : Représentation ou agence commerciale d'état ou organisme public étranger immatriculé au RCS
3120 : Société commerciale étrangère immatriculée au RCS
3205 : Organisation internationale
3210 : État, collectivité ou établissement public étranger
3220 : Société étrangère non immatriculée au RCS
3290 : Autre personne morale de droit étranger
4110 : Établissement public national à caractère industriel ou commercial doté d'un comptable public
4120 : Établissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
4130 : Exploitant public
4140 : Établissement public local à caractère industriel ou commercial
4150 : Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial
4160 : Institution Banque de France
5191 : Société de caution mutuelle
5192 : Société coopérative de banque populaire
5193 : Caisse de crédit maritime mutuel
5194 : Caisse (fédérale) de crédit mutuel
5195 : Association coopérative inscrite (droit local Alsace Moselle)
5196 : Caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative
5202 : Société en nom collectif
5203 : Société en nom collectif coopérative
5306 : Société en commandite simple
5307 : Société en commandite simple coopérative
5308 : Société en commandite par actions
5309 : Société en commandite par actions coopérative
5370 : Société de Participations Financières de Profession Libérale Société en commandite par actions (SPFPL SCA)
5385 : Société d'exercice libéral en commandite par actions
5410 : SARL nationale
5415 : SARL d'économie mixte
5422 : SARL immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI)
5426 : SARL immobilière de gestion
5430 : SARL d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER)
5431 : SARL mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5432 : SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)
5442 : SARL d'attribution
5443 : SARL coopérative de construction
5451 : SARL coopérative de consommation



5453 : SARL coopérative artisanale
5454 : SARL coopérative d'intérêt maritime
5455 : SARL coopérative de transport
5458 : SARL coopérative ouvrière de production (SCOP)
5459 : SARL union de sociétés coopératives
5460 : Autre SARL coopérative
5470 : Société de Participations Financières de Profession Libérale Société à responsabilité limitée (SPFPL SARL)
5485 : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
5498 : SARL unipersonnelle
5499 : Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
5505 : SA à participation ouvrière à conseil d'administration
5510 : SA nationale à conseil d'administration
5515 : SA d'économie mixte à conseil d'administration
5520 : Société d'investissement à capital variable (SICAV) à conseil d'administration
5522 : SA immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à conseil d'administration
5525 : SA immobilière d'investissement à conseil d'administration
5530 : SA d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER) à conseil d'administration
5531 : Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA) à conseil d'administration
5532 : SA d'intérêt collectif agricole (SICA) à conseil d'administration
5542 : SA d'attribution à conseil d'administration
5543 : SA coopérative de construction à conseil d'administration
5546 : SA de HLM à conseil d'administration
5547 : SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration
5548 : SA de crédit immobilier à conseil d'administration
5551 : SA coopérative de consommation à conseil d'administration
5552 : SA coopérative de commerçants-détaillants à conseil d'administration
5553 : SA coopérative artisanale à conseil d'administration
5554 : SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration
5555 : SA coopérative de transport à conseil d'administration
5558 : SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à conseil d'administration
5559 : SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration
5560 : Autre SA coopérative à conseil d'administration
5570 : Société de Participations Financières de Profession Libérale Société anonyme à conseil d'administration (SPFPL SA à conseil d'administration)
5585 : Société d'exercice libéral à forme anonyme à conseil d'administration
5599 : SA à conseil d'administration (s.a.i.)
5605 : SA à participation ouvrière à directoire
5610 : SA nationale à directoire
5615 : SA d'économie mixte à directoire
5620 : Société d'investissement à capital variable (SICAV) à directoire
5622 : SA immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à directoire
5625 : SA immobilière d'investissement à directoire
5630 : Safer anonyme à directoire
5631 : SA mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5632 : SA d'intérêt collectif agricole (SICA)
5642 : SA d'attribution à directoire
5643 : SA coopérative de construction à directoire
5646 : SA de HLM à directoire
5647 : Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire
5648 : SA de crédit immobilier à directoire
5651 : SA coopérative de consommation à directoire
5652 : SA coopérative de commerçants-détaillants à directoire
5653 : SA coopérative artisanale à directoire
5654 : SA coopérative d'intérêt maritime à directoire
5655 : SA coopérative de transport à directoire
5658 : SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à directoire
5659 : SA union de sociétés coopératives à directoire
5660 : Autre SA coopérative à directoire
5670 : Société de Participations Financières de Profession Libérale Société anonyme à Directoire (SPFPL SA à directoire)
5685 : Société d'exercice libéral à forme anonyme à directoire



5699 : SA à directoire (s.a.i.)
5710 : SAS, société par actions simplifiée
5720 : Société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle
5770 : Société de Participations Financières de Profession Libérale Société par actions simplifiée (SPFPL SAS)
5785 : Société d'exercice libéral par action simplifiée
5800 : Société européenne
6100 : Caisse d'Épargne et de Prévoyance
6210 : Groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
6220 : Groupement d'intérêt économique (GIE)
6316 : Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)
6317 : Société coopérative agricole
6318 : Union de sociétés coopératives agricoles
6411 : Société d'assurance à forme mutuelle
6511 : Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires
6521 : Société civile de placement collectif immobilier (SCPI)
6532 : Société civile d'intérêt collectif agricole (SICA)
6533 : Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)
6534 : Groupement foncier agricole
6535 : Groupement agricole foncier
6536 : Groupement forestier
6537 : Groupement pastoral
6538 : Groupement foncier et rural
6539 : Société civile foncière
6540 : Société civile immobilière
6541 : Société civile immobilière de construction-vente
6542 : Société civile d'attribution
6543 : Société civile coopérative de construction
6544 : Société civile immobilière d'accession progressive à la propriété
6551 : Société civile coopérative de consommation
6554 : Société civile coopérative d'intérêt maritime
6558 : Société civile coopérative entre médecins
6560 : Autre société civile coopérative
6561 : SCP d'avocats
6562 : SCP d'avocats aux conseils
6563 : SCP d'avoués d'appel
6564 : SCP d'huissiers
6565 : SCP de notaires
6566 : SCP de commissaires-priseurs
6567 : SCP de greffiers de tribunal de commerce
6568 : SCP de conseils juridiques
6569 : SCP de commissaires aux comptes
6571 : SCP de médecins
6572 : SCP de dentistes
6573 : SCP d'infirmiers
6574 : SCP de masseurs-kinésithérapeutes
6575 : SCP de directeurs de laboratoire d'analyse médicale
6576 : SCP de vétérinaires
6577 : SCP de géomètres experts
6578 : SCP d'architectes
6585 : Autre société civile professionnelle
6588 : Société civile laitière
6589 : Société civile de moyens
6595 : Caisse locale de crédit mutuel
6596 : Caisse de crédit agricole mutuel
6597 : Société civile d'exploitation agricole
6598 : Exploitation agricole à responsabilité limitée
6599 : Autre société civile
6901 : Autre personne de droit privé inscrite au registre du commerce et des sociétés
7111 : Autorité constitutionnelle
7112 : Autorité administrative indépendante
7113 : Ministère



7120 : Service central d'un ministère
7150 : Service du ministère de la Défense
7160 : Service déconcentré à compétence nationale d'un ministère (hors Défense)
7171 : Service déconcentré de l'État à compétence (inter) régionale
7172 : Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale
7179 : (Autre) Service déconcentré de l'État à compétence territoriale
7190 : Ecole nationale non dotée de la personnalité morale
7210 : Commune et commune nouvelle
7220 : Département
7225 : Collectivité et territoire d'Outre Mer
7229 : (Autre) Collectivité territoriale
7230 : Région
7312 : Commune associée et commune déléguée
7313 : Section de commune
7314 : Ensemble urbain
7321 : Association syndicale autorisée
7322 : Association foncière urbaine
7323 : Association foncière de remembrement
7331 : Établissement public local d'enseignement
7340 : Pôle métropolitain
7341 : Secteur de commune
7342 : District urbain
7343 : Communauté urbaine
7344 : Métropole
7345 : Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
7346 : Communauté de communes
7347 : Communauté de villes
7348 : Communauté d'agglomération
7349 : Autre établissement public local de coopération non spécialisé ou entente
7351 : Institution interdépartementale ou entente
7352 : Institution interrégionale ou entente
7353 : Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
7354 : Syndicat mixte fermé
7355 : Syndicat mixte ouvert
7356 : Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes
7357 : Pôle d'équilibre territorial (PETR)
7361 : Centre communal d'action sociale
7362 : Caisse des écoles
7363 : Caisse de crédit municipal
7364 : Établissement d'hospitalisation
7365 : Syndicat inter hospitalier
7366 : Établissement public local social et médico-social
7367 : Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS)
7371 : Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM)
7372 : Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
7373 : Établissement public local culturel
7378 : Régie d'une collectivité locale à caractère administratif
7379 : (Autre) Établissement public administratif local
7381 : Organisme consulaire
7382 : Établissement public national ayant fonction d'administration centrale
7383 : Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel
7384 : Autre établissement public national d'enseignement
7385 : Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée
7389 : Établissement public national à caractère administratif
7410 : Groupement d'intérêt public (GIP)
7430 : Établissement public des cultes d'Alsace-Lorraine
7450 : Établissement public administratif, cercle et foyer dans les armées
7470 : Groupement de coopération sanitaire à gestion publique
7490 : Autre personne morale de droit administratif
8110 : Régime général de la Sécurité Sociale
8120 : Régime spécial de Sécurité Sociale
8130 : Institution de retraite complémentaire



8140 : Mutualité sociale agricole
8150 : Régime maladie des non-salariés non agricoles
8160 : Régime vieillesse ne dépendant pas du régime général de la Sécurité Sociale
8170 : Régime d'assurance chômage
8190 : Autre régime de prévoyance sociale
8210 : Mutuelle
8250 : Assurance mutuelle agricole
8290 : Autre organisme mutualiste
8310 : Comité central d'entreprise
8311 : Comité d'établissement
8410 : Syndicat de salariés
8420 : Syndicat patronal
8450 : Ordre professionnel ou assimilé
8470 : Centre technique industriel ou comité professionnel du développement économique
8490 : Autre organisme professionnel
8510 : Institution de prévoyance
8520 : Institution de retraite supplémentaire
9110 : Syndicat de copropriété
9150 : Association syndicale libre
9210 : Association non déclarée
9220 : Association déclarée
9221 : Association déclarée d'insertion par l'économique
9222 : Association intermédiaire
9223 : Groupement d'employeurs
9224 : Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle
9230 : Association déclarée, reconnue d'utilité publique
9240 : Congrégation
9260 : Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
9300 : Fondation
9900 : Autre personne morale de droit privé
9970 : Groupement de coopération sanitaire à gestion privée

• **Départements : DEP, DEPETA, DEPMER, DEPPER, DNAI, EDEP**

01 : Ain
02 : Aisne
03 : Allier
04 : Alpes-de-Haute Provence
05 : Hautes-Alpes
06 : Alpes-Maritimes
07 : Ardèche
08 : Ardennes
09 : Ariège
10 : Aube
11 : Aude
12 : Aveyron
13 : Bouches-du-Rhône
14 : Calvados
15 : Cantal
16 : Charente
17 : Charente-Maritime
18 : Cher
19 : Corrèze
2A : Corse-du-sud
2B : Haute-Corse
21 : Côte d'Or
22 : Côtes-d'Armor
23 : Creuse
24 : Dordogne
25 : Doubs



26 : Drôme
27 : Eure
28 : Eure-et-Loir
29 : Finistère
30 : Gard
31 : Haute-Garonne
32 : Gers
33 : Gironde
34 : Hérault
35 : Ille-et-Vilaine
36 : Indre
37 : Indre-et-Loire
38 : Isère
39 : Jura
40 : Landes
41 : Loir-et-Cher
42 : Loire
43 : Haute-Loire
44 : Loire-Atlantique
45 : Loiret
46 : Lot
47 : Lot-et-Garonne
48 : Lozère
49 : Maine-et-Loire
50 : Manche
51 : Marne
52 : Haute-Marne
53 : Mayenne
54 : Meurthe-et-Moselle
55 : Meuse
56 : Morbihan
57 : Moselle
58 : Nièvre
59 : Nord
60 : Oise
61 : Orne
62 : Pas-de-Calais
63 : Puy-de-Dôme
64 : Pyrénées-Atlantiques
65 : Hautes-Pyrénées
66 : Pyrénées-Orientales
67 : Bas-Rhin
68 : Haut-Rhin
69 : Rhône
70 : Haute-Saône
71 : Saône-et-Loire
72 : Sarthe
73 : Savoie
74 : Haute-Savoie
75 : Ville de Paris
76 : Seine-Maritime
77 : Seine-et-Marne
78 : Yvelines
79 : Deux-Sèvres
80 : Somme
81 : Tarn
82 : Tarn-et-Garonne
83 : Var
84 : Vaucluse
85 : Vendée
86 : Vienne
87 : Haute-Vienne



88 : Vosges
89 : Yonne
90 : Territoire de Belfort
91 : Essonne
92 : Hauts-de-Seine
93 : Seine-Saint-Denis
94 : Val-de-Marne
95 : Val-d'Oise
9A : Guadeloupe
9B : Martinique
9C : Guyane
9D : Réunion
9E : Saint-Pierre et Miquelon
9F : Mayotte
9G : Wallis et Futuna
9H : Polynésie
9I : Nouvelle-Calédonie
9J : Saint-Barthélemy
9K : Saint-Martin
9L : Ile de Clipperton
9M : Terres australes et antarctiques françaises
9M : Terres australes et antarctiques françaises

● **Niveaux de diplôme (104 postes) : DIPFIN, DIPPFIN**

100 : Diplôme d'université niveau bac+5
110 : Magistère
111 : Mastère spécialisé
114 : DRT (diplôme de recherche et technologie)
120 : DEA
121 : Master recherche
130 : DESS
131 : Master professionnel
140 : Master non différencié
142 : DNSEP depuis 2006 (dip. nat. sup. expression plastiq., niv. bac+5)
145 : BEES (BE éduc. sportif) 3e degré
150 : Capacité de médecine
160 : École supérieure de commerce à partir de 2000 (bac+5)
164 : Autre titre ou certificat niveau bac+5
170 : Diplôme d'école d'ingénieur
180 : Professeur d'enseignement secondaire depuis 2010 (bac+5)
188 : Professeur des écoles depuis 2010 (bac+5)
190 : Agrégation depuis 2010
194 : Diplôme santé travail social niv. bac+5, dont sage femme depuis 2015
195 : Diplôme d'État Docteur vétérinaire
196 : Doctorat de santé
197 : Doctorat de recherche (hors santé)
198 : Autre diplôme bac+5 ou plus (avocat, notaire, magistrat, sc. Po depuis 2005)
200 : Licence, licence générale LMD (L3)
201 : Maîtrise, maîtrise intermédiaire (M1)
220 : MST (ancien diplôme)
230 : Maîtrise IUP
240 : DSAA (dip. sup. arts appliqués)
241 : DNAT, DNAP depuis 2006 (dip. nat. art & tec., arts plast niv. bac+3)
242 : DNSEP jusqu'à 2005 (dip. nat. sup. expression plastique niv. bac+4)
245 : BEES 2e degré (BE éduc. sportif niv. bac+4)
246 : DESE, DEST (dip. études sup. Cnam)
250 : Licence professionnelle
256 : Diplôme d'université niveau bac+3/4
258 : Drea (dip. recherche et études appliquées)



260 : École supérieure de commerce jusqu'à 1999 (bac+4)
264 : Autre titre ou certificat niv. bac+3/4 (DCG, DESCF, DECF, beaux-arts...)
280 : Professeur enseignement secondaire IUFM jusqu'à 2009 (bac+3/4)
288 : Professeur des écoles IUFM jusqu'à 2009 (bac+3/4)
290 : Agrégation jusqu'à 2009 (bac+4)
296 : Diplôme santé travail social niv. bac+3/4, dont infirmière depuis 2010
298 : Autre diplôme niv. bac+3/4 (journaliste, art, études judiciaires...)
320 : BTS
321 : DMA (diplôme des métiers d'art)
322 : DTS, DNTS, DPECF
323 : BTSA
335 : Brevet maîtrise supérieur (BM) niveau bac+2
340 : DNAT avant 2006 (dip. nat. art et techno niv. bac+2)
342 : DNAP avant 2006 (dip. nat. arts plastiques niv. bac+2)
345 : Dejeeps (DE jeunesse, éducation populaire et sport)
346 : DPCT, DPCE (dip. du Cnam niveau bac+2)
350 : DUT
351 : Propédeutique (ancien diplôme)
352 : Deug, PCEM, DUEL, DUES...
355 : Deust
356 : Diplôme d'université niveau bac+2
363 : CSA niveau bac+2 (certificat spécialisation agric.)
364 : Autre titre ou certificat niv. bac+2 (école de vente...)
388 : École normale d'instituteur, PEGC
396 : Diplôme santé travail social niv. bac+2, dont infirmière jusqu'à 2009
398 : Autre diplôme niveau bac+2 (école d'art...)
400 : Bac pro
401 : BMA (brevet des métiers d'art)
402 : BTM (brevet technique des métiers)
403 : Bac pro agricole
406 : BMS (brevet des métiers du spectacle, ancien diplôme)
410 : BEI (brevet d'enseignement industriel, ancien diplôme)
411 : BEC (brevet d'enseignement commercial, ancien diplôme)
412 : BEH (brevet d'enseignement hôtelier, ancien diplôme)
413 : BEA (brevet d'enseignement agricole, ancien diplôme)
414 : BES (brevet d'enseignement social, ancien diplôme)
420 : BT (brevet de technicien)
423 : BTA (brevet de technicien agricole)
430 : Bac technologique
433 : Bac technologique agricole
435 : Brevet de maîtrise (BM)
437 : Mention complémentaire au bac
445 : BEES niveau bac (BE éducateur sportif 1er degré), BPJEPS
450 : BP (brevet professionnel)
453 : BPA (brevet professionnel agricole)
460 : BSEC (brevet supérieur d'enseignement commercial, ancien diplôme)
463 : CSA niveau bac (certificat spécialisation agric.)
464 : Autre titre ou certificat niv. bac (secrétaire médicale, Bepecaser...)
470 : Bac général
488 : Capacité en droit, DAEU, ESEU
490 : Brevet supérieur (ancien diplôme)
496 : Diplôme santé travail social niv. bac (assist. dentaire, monit.- éducateur)
498 : Autre diplôme niv. bac (pers. navigant commercial, dip. Études musicales...)
500 : CAP
503 : CAPA
510 : BEP
513 : BEPA
523 : BAA (brevet apprentissage agricole, ancien diplôme)
532 : BC (brevet de compagnon)
537 : Mention complémentaire au CAP-BEP
540 : CFES (certificat fin études secondaires), première partie de l'ancien bac
545 : Brevet élémentaire, BEPS (anciens diplômes)



553 : BPA niv. CAP (brevet pro. agric.)
 556 : EFAA (exam. fin apprentissage artisanal, ancien diplôme)
 563 : CSA niveau CAP-BEP (certificat spécialisation agricole)
 564 : titre ou certificat niveau CAP-BEP (titre Afpa...)
 596 : Diplôme santé travail social niv. CAP-BEP (aide soignante...)
 598 : Autre diplôme niv. CAP-BEP (moniteur auto école, autres anciens diplômes)
 640 : DNB, BEPC, brevet des collèges
 641 : CEPRO (certificat éducation pro., ancien diplôme)
 740 : Certificat d'études primaires (ancien diplôme)
 751 : CFG (certificat de formation générale)

● **Niveaux de diplôme (137 postes) : FORMFIN, NIVFIN**

10000 : Diplôme d'université niveau bac+5
 11000 : Magistère
 11100 : Mastère spécialisé
 11400 : DRT (diplôme de recherche et technologie)
 12000 : DEA
 12100 : Master recherche
 13000 : DESS
 13100 : Master professionnel
 14000 : Master non différencié
 14200 : DNSEP depuis 2006 (dip. nat. sup. expression plastiq., niv. bac+5)
 14500 : BEES 3e degré (BE éduc. sportif, niv. bac+5)
 15000 : Capacité de médecine
 16000 : Année terminale école supérieure de commerce à partir de 2000 (bac+5)
 16400 : Autre titre ou certificat niveau bac+5
 17000 : Année terminale école d'ingénieurs
 18000 : Professeur d'enseignement secondaire depuis 2010 (bac+5)
 18800 : Professeur des écoles depuis 2010 (bac+5)
 19000 : Agrégation depuis 2010
 19400 : Année term. dip. santé trav. social niv. bac+5 dont sage femme depuis 2015
 19500 : Diplôme d'État Docteur vétérinaire
 19600 : Doctorat de santé, année terminale
 19700 : Doctorat de recherche (hors santé), année terminale
 19800 : Autre diplôme bac+5 ou plus (avocat, notaire, magistrat, sc. Po depuis 2005)
 19991 : Année non terminale doctorat de recherche
 19992 : Année non terminale post DCEM ou équivalent des doctorats de santé
 19993 : Année non terminale Doctorat vétérinaire
 19999 : Bac+5 et plus (sans autre indication)
 20000 : 3e année licence, licence générale LMD (L3)
 20100 : Maîtrise, 1ère année de master (M1)
 22000 : MST (ancien diplôme)
 23000 : Maîtrise IUP
 24000 : DSAA (dip. sup. arts appliqués)
 24100 : DNAT, DNAP depuis 2006 (dip. nat. art & tec., arts plast niv. bac+3)
 24200 : DNSEP jusqu'à 2005 (dip. nat. sup. expression plastique niv. bac+4)
 24500 : BEES 2e degré (BE éduc. sportif niv. bac+4)
 24600 : DESE, DEST (dip. études sup. Cnam)
 25000 : Licence professionnelle année terminale
 25600 : Diplôme d'université niveau bac+3/4
 25800 : Drea (dip. recherche et études appliquées)
 26000 : Année terminale école supérieure de commerce jusqu'à 1999 (bac+4)
 26400 : Autre titre ou certificat niv. bac+3/4 (DCG, DESCF, DECF, beaux-arts...)
 28000 : Année terminale IUFM enseignement secondaire jusqu'à 2009 (bac+3/4)
 28800 : Année terminale IUFM enseignement primaire jusqu'à 2009 (bac+3/4)
 29000 : Agrégation jusqu'à 2009 (bac+4)
 29600 : Année term. dip. santé trav. social niv. bac+3/4 dont infirmière depuis 2010
 29800 : Année term. autre dip. niv. bac+3/4 (journaliste, art, études judiciaires...)
 29991 : 1ère année IUFM



29998 : Bac+3 sans autre indication
29999 : Bac+4 sans autre indication
32000 : BTS année terminale
32100 : DMA (année terminale diplôme des métiers d'art)
32200 : DTS, DNTS, DPECF (année terminale)
32300 : BTSA année terminale
33500 : Brevet maîtrise supérieur (BM) niveau bac+2
34000 : DNAT avant 2006 (dip. nat. art et techno niv. bac+2)
34200 : DNAP avant 2006 (dip. nat. arts plastiques niv. bac+2)
34500 : Dejepts (Diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et sport)
34600 : DPCT, DPCE (dip. du Cnam niveau bac+2)
35000 : DUT année terminale
35100 : Propédeutique (ancien diplôme)
35200 : Année terminale Deug, PCEM, DUEL, DUES, 2e année de licence (L2)
35500 : Deust année terminale
35600 : Diplôme d'université niveau bac+2 année terminale
36300 : CSA niveau bac+2 (certificat spécialisation agric.)
36400 : Autre titre ou certificat niv. bac+2 (année terminale école de vente...)
38800 : École normale d'instituteur, PEGC
38881 : Année post BTS DUT FCIL niveau bac+2
38882 : Année non terminale dip. santé-social niv. bac+3/4
38883 : Année non terminale école supérieure de commerce
38884 : Année non terminale école d'ingénieurs
38885 : Année non terminale autre form. niv. bac+3 à bac+5
38886 : Année non terminale autres dip. niv. bac+5 ou plus
38887 : Année non terminale dip. santé-social niv. bac+5 (sage-femme depuis 2014)
39600 : Année terminale diplôme santé-social niv. bac+2
39800 : Année terminale autre formation niveau bac+2
39991 : DCEM 2e cycle médecine, pharmacie, odontologie
39992 : 1ère et 2e années licence LMD (L1, L2)
39999 : Bac+2 sans autre indication
40000 : Terminale bac pro
40100 : BMA (brevet des métiers d'art)
40200 : BTM (brevet technique des métiers)
40300 : Terminale bac pro agricole
40600 : BMS (brevet des métiers du spectacle, ancien diplôme)
41000 : BEI (brevet d'enseignement industriel, ancien diplôme)
41100 : BEC (brevet d'enseignement commercial, ancien diplôme)
41200 : BEH (brevet d'enseignement hôtelier, ancien diplôme)
41300 : BEA (brevet d'enseignement agricole, ancien diplôme)
41400 : BES (brevet d'enseignement social, ancien diplôme)
42000 : Terminale BT (brevet de technicien)
42300 : Terminale BTA (brevet de technicien agricole)
43000 : Terminale bac technologique
43300 : Terminale bac technologique agricole
43500 : Brevet de maîtrise (BM)
43700 : Mention complémentaire au bac
44500 : BEES niveau bac (BE éducateur sportif 1er degré), BPJEPS
45000 : Terminale BP (brevet professionnel)
45300 : Terminale BPA (brevet professionnel agricole)
46000 : BSEC (brevet supérieur d'enseignement commercial, ancien diplôme)
46300 : CSA niveau bac (certificat spécialisation agricole)
46400 : Autre titre ou certificat niv. bac (secrétaire médicale, Bepecaser...)
47000 : Terminale bac général
48201 : Année non terminale Deust, DUT
48202 : Année non terminale BTS, BTSA
48203 : Année non terminale santé, travail social niveau bac+2/3/4
48204 : Année non term autre cycle niv. bac+2 (art...)
48800 : Capacité en droit, DAEU, ESEU
49600 : Année terminale diplôme santé, travail social niv. bac
49800 : Autre diplôme niveau bac (personnel navigant commercial, musique...)
49991 : Classe préparatoire aux grandes écoles



49992 : 1ère année Deug, 1ère année licence (L1), Paces (1ère année médecine)
 49993 : Formation complémentaire post-bac : prépa écoles santé, concours...
 49994 : 1ère année médecine, odontologie, pharmacie (Paces)
 49999 : Bac+1 sans autre indication
 50000 : CAP année terminale
 50300 : CAPA année terminale
 51000 : BEP année terminale
 51300 : BEPA année terminale
 52300 : BAA (brevet apprentissage agricole, ancien diplôme)
 53200 : BC (brevet de compagnon)
 53700 : Mention complémentaire au CAP-BEP
 54500 : Brevet élémentaire, BEPS (anciens diplômés)
 55300 : BPA niv. CAP (brevet pro. agric.)
 55600 : EFAA (exam. fin apprentissage artisanal, ancien diplôme)
 56300 : CSA niveau CAP-BEP (certificat spécialisation agricole)
 56400 : Titre ou certificat niveau CAP-BEP (titre Afpa...)
 58881 : Seconde technologique
 58882 : Seconde bac pro., seconde BT, seconde speciale
 58883 : 1ère techno, première adaptation
 58884 : Première bac pro, première BT
 58885 : Année non terminale titre prof niveau bac (BP...)
 58886 : Formation complémentaire post CAP-BEP
 59600 : Année terminale diplôme santé, travail social niv CAP-BEP
 59800 : Autre formation de niveau CAP-BEP
 59991 : Seconde générale, seconde indéterminée
 59992 : 1ère générale
 64000 : DNB, 3e, BEPC, brevet des collèges
 64100 : CEPRO (certificat éducation pro., ancien diplôme)
 68881 : Année non terminale CAP
 68882 : Année non terminale BEP
 68883 : Année non terminale autre diplôme niveau CAP-BEP
 74000 : Certificat d'études primaires
 78882 : CPPN, CPA, classe transition
 79900 : Aucune formation reconnue
 79991 : Études primaires
 79992 : 6e, 5e
 79993 : 4e
 79995 : IME (institut médico-éducatif), IMP, IMPRO

• Secteurs d'activité NAF rév2 (88 postes) :
NAFANT, NAFEMP2N, NAFEMP3N, NAFENT, NAFG088N, NAFG088UN,
NAFPN, NAFPRO2N, NAFPRO3N, NAFPRO4N

01 : Culture et production animale, chasse et services annexes
 02 : Sylviculture et exploitation forestière
 03 : Pêche et aquaculture
 05 : Extraction de houille et de lignite
 06 : Extraction d'hydrocarbures
 07 : Extraction de minerais métalliques
 08 : Autres industries extractives
 09 : Services de soutien aux industries extractives
 10 : Industries alimentaires
 11 : Fabrication de boissons
 12 : Fabrication de produits à base de tabac
 13 : Fabrication de textiles
 14 : Industrie de l'habillement
 15 : Industrie du cuir et de la chaussure
 16 : Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie



- 17 : Industrie du papier et du carton
- 18 : Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 19 : Cokéfaction et raffinage
- 20 : Industrie chimique
- 21 : Industrie pharmaceutique
- 22 : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 : Métallurgie
- 25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- 26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- 27 : Fabrication d'équipements électriques
- 28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- 29 : Industrie automobile
- 30 : Fabrication d'autres matériels de transport
- 31 : Fabrication de meubles
- 32 : Autres industries manufacturières
- 33 : Réparation et installation de machines et d'équipements
- 35 : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- 36 : Captage, traitement et distribution d'eau
- 37 : Collecte et traitement des eaux usées
- 38 : Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
- 39 : Dépollution et autres services de gestion des déchets
- 41 : Construction de bâtiments
- 42 : Génie civil
- 43 : Travaux de construction spécialisés
- 45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
- 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 49 : Transports terrestres et transport par conduites
- 50 : Transports par eau
- 51 : Transports aériens
- 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- 53 : Activités de poste et de courrier
- 55 : Hébergement
- 56 : Restauration
- 58 : Édition
- 59 : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
- 60 : Programmation et diffusion
- 61 : Télécommunications
- 62 : Programmation, conseil et autres activités informatiques
- 63 : Services d'information
- 64 : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
- 65 : Assurance
- 66 : Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
- 68 : Activités immobilières
- 69 : Activités juridiques et comptables
- 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- 71 : Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- 72 : Recherche-développement scientifique
- 73 : Publicité et études de marché
- 74 : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 75 : Activités vétérinaires
- 77 : Activités de location et location-bail
- 78 : Activités liées à l'emploi
- 79 : Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
- 80 : Enquêtes et sécurité
- 81 : Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- 84 : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
- 85 : Enseignement
- 86 : Activités pour la santé humaine



- 87 : Hébergement médico-social et social
- 88 : Action sociale sans hébergement
- 90 : Activités créatives, artistiques et de spectacle
- 91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- 92 : Organisation de jeux de hasard et d'argent
- 93 : Activités sportives, récréatives et de loisirs
- 94 : Activités des organisations associatives
- 95 : Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
- 96 : Autres services personnels
- 97 : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
- 98 : Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- 99 : Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

**• Secteurs d'activité Nomenclature agrégée 2008 (129 postes) :
NAFG129N, NAFG129UN**

- A01Z : Culture et production animale, chasse et services annexes
- A02Z : Sylviculture et exploitation forestière
- A03Z : Pêche et aquaculture
- B05Z : Extraction de houille et de lignite
- B06Z : Extraction d'hydrocarbures
- B07Z : Extraction de minerais métalliques
- B08Z : Autres industries extractives
- B09Z : Services de soutien aux industries extractives
- C10A : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
- C10B : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- C10C : Transformation et conservation de fruits et légumes
- C10D : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- C10E : Fabrication de produits laitiers
- C10F : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- C10G : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
- C10H : Fabrication d'autres produits alimentaires
- C10K : Fabrication d'aliments pour animaux
- C11Z : Fabrication de boissons
- C12Z : Fabrication de produits à base de tabac
- C13Z : Fabrication de textiles
- C14Z : Industrie de l'habillement
- C15Z : Industrie du cuir et de la chaussure
- C16Z : Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
- C17A : Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
- C17B : Fabrication d'articles en papier ou en carton
- C18Z : Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- C19Z : Cokéfaction et raffinage
- C20A : Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
- C20B : Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
- C20C : Fabrication d'autres produits chimiques et de fibres artificielles ou synthétiques
- C21Z : Industrie pharmaceutique
- C22A : Fabrication de produits en caoutchouc
- C22B : Fabrication de produits en plastique
- C23A : Fabrication de verre et d'articles en verre
- C23B : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre
- C24A : Sidérurgie et première transformation de l'acier
- C24B : Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
- C24C : Fonderie
- C25A : Fabrication d'éléments en métal pour la construction
- C25B : Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques ; fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
- C25C : Fabrication d'armes et de munitions



C25D : Forge, traitement des métaux, usinage
C25E : Fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux
C26A : Fabrication de composants et cartes électroniques
C26B : Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
C26C : Fabrication d'équipements de communication
C26D : Fabrication de produits électroniques grand public
C26E : Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie
C26F : Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
C26G : Fabrication de matériels optique et photographique ; fabrication de supports magnétiques et optiques
C27A : Fabrication d'appareils ménagers
C27B : Fabrication d'autres équipements électriques
C28A : Fabrication de machines et équipements d'usage général
C28B : Fabrication de machines agricoles et forestières
C28C : Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils
C28D : Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
C29A : Construction de véhicules automobiles ; fabrication de carrosseries et remorques
C29B : Fabrication d'équipements automobiles
C30A : Construction navale
C30B : Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
C30C : Construction aéronautique et spatiale
C30D : Construction de véhicules militaires de combat
C30E : Fabrication de matériels de transport n.c.a.
C31Z : Fabrication de meubles
C32A : Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique
C32B : Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
C32C : Fabrication d'articles de sport, jeux et jouets et autres activités manufacturières
C33Z : Réparation et installation de machines et d'équipements
D35A : Production, transport et distribution d'électricité
D35B : Production et distribution de combustibles gazeux, de vapeur et d'air conditionné
E36Z : Captage, traitement et distribution d'eau
E37Z : Collecte et traitement des eaux usées
E38Z : Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
E39Z : Dépollution et autres services de gestion des déchets
F41A : Promotion immobilière
F41B : Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
F42Z : Génie civil
F43Z : Travaux de construction spécialisés
G45Z : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
G46Z : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
G47Z : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
H49A : Transports ferroviaires
H49B : Autres transports terrestres de voyageurs
H49C : Transports routiers de fret et par conduites
H50Z : Transports par eau
H51Z : Transports aériens
H52Z : Entreposage et services auxiliaires des transports
H53Z : Activités de poste et de courrier
I55Z : Hébergement
I56Z : Restauration
J58Z : Édition
J59Z : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
J60Z : Programmation et diffusion
J61Z : Télécommunications
J62Z : Programmation, conseil et autres activités informatiques
J63Z : Services d'information
K64Z : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
K65Z : Assurance
K66Z : Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
L68A : Activités des marchands de biens immobiliers et activités immobilières pour compte de tiers
L68B : Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués



M69Z : Activités juridiques et comptables
 M70Z : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
 M71Z : Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
 M72Z : Recherche-développement scientifique
 M73Z : Publicité et études de marché
 M74Z : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
 M75Z : Activités vétérinaires
 N77Z : Activités de location et location-bail
 N78Z : Activités liées à l'emploi
 N79Z : Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
 N80Z : Enquêtes et sécurité
 N81Z : Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
 N82Z : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
 O84Z : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
 P85Z : Enseignement
 Q86Z : Activités pour la santé humaine
 Q87Z : Hébergement médico-social et social
 Q88Z : Action sociale sans hébergement
 R90Z : Activités créatives, artistiques et de spectacle
 R91Z : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
 R92Z : Organisation de jeux de hasard et d'argent
 R93Z : Activités sportives, récréatives et de loisirs
 S94Z : Activités des organisations associatives
 S95Z : Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
 S96Z : Autres services personnels
 T97Z : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
 T98Z : Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
 U99Z : Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

● **Secteurs d'activité Naf rev2 (732 postes) : NAFN, NAFUN**

0111Z : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
 0112Z : Culture du riz
 0113Z : Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
 0114Z : Culture de la canne à sucre
 0115Z : Culture du tabac
 0116Z : Culture de plantes à fibres
 0119Z : Autres cultures non permanentes
 0121Z : Culture de la vigne
 0122Z : Culture de fruits tropicaux et subtropicaux
 0123Z : Culture d'agrumes
 0124Z : Culture de fruits à pépins et à noyau
 0125Z : Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
 0126Z : Culture de fruits oléagineux
 0127Z : Culture de plantes à boissons
 0128Z : Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
 0129Z : Autres cultures permanentes
 0130Z : Reproduction de plantes
 0141Z : Élevage de vaches laitières
 0142Z : Élevage d'autres bovins et de buffles
 0143Z : Élevage de chevaux et d'autres équidés
 0144Z : Élevage de chameaux et d'autres camélidés
 0145Z : Élevage d'ovins et de caprins
 0146Z : Élevage de porcins
 0147Z : Élevage de volailles
 0149Z : Élevage d'autres animaux
 0150Z : Culture et élevage associés
 0161Z : Activités de soutien aux cultures
 0162Z : Activités de soutien à la production animale



0163Z : Traitement primaire des récoltes
0164Z : Traitement des semences
0170Z : Chasse, piégeage et services annexes
0210Z : Sylviculture et autres activités forestières
0220Z : Exploitation forestière
0230Z : Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
0240Z : Services de soutien à l'exploitation forestière
0311Z : Pêche en mer
0312Z : Pêche en eau douce
0321Z : Aquaculture en mer
0322Z : Aquaculture en eau douce
0510Z : Extraction de houille
0520Z : Extraction de lignite
0610Z : Extraction de pétrole brut
0620Z : Extraction de gaz naturel
0710Z : Extraction de minerais de fer
0721Z : Extraction de minerais d'uranium et de thorium
0729Z : Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
0811Z : Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise
0812Z : Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin
0891Z : Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux
0892Z : Extraction de tourbe
0893Z : Production de sel
0899Z : Autres activités extractives n.c.a.
0910Z : Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
0990Z : Activités de soutien aux autres industries extractives
1011Z : Transformation et conservation de la viande de boucherie
1012Z : Transformation et conservation de la viande de volaille
1013A : Préparation industrielle de produits à base de viande
1013B : Charcuterie
1020Z : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
1031Z : Transformation et conservation de pommes de terre
1032Z : Préparation de jus de fruits et légumes
1039A : Autre transformation et conservation de légumes
1039B : Transformation et conservation de fruits
1041A : Fabrication d'huiles et graisses brutes
1041B : Fabrication d'huiles et graisses raffinées
1042Z : Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
1051A : Fabrication de lait liquide et de produits frais
1051B : Fabrication de beurre
1051C : Fabrication de fromage
1051D : Fabrication d'autres produits laitiers
1052Z : Fabrication de glaces et sorbets
1061A : Meunerie
1061B : Autres activités du travail des grains
1062Z : Fabrication de produits amylacés
1071A : Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
1071B : Cuisson de produits de boulangerie
1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D : Pâtisserie
1072Z : Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
1073Z : Fabrication de pâtes alimentaires
1081Z : Fabrication de sucre
1082Z : Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z : Transformation du thé et du café
1084Z : Fabrication de condiments et assaisonnements
1085Z : Fabrication de plats préparés
1086Z : Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089Z : Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
1091Z : Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092Z : Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie



1101Z : Production de boissons alcooliques distillées
1102A : Fabrication de vins effervescents
1102B : Vinification
1103Z : Fabrication de cidre et de vins de fruits
1104Z : Production d'autres boissons fermentées non distillées
1105Z : Fabrication de bière
1106Z : Fabrication de malt
1107A : Industrie des eaux de table
1107B : Production de boissons rafraîchissantes
1200Z : Fabrication de produits à base de tabac
1310Z : Préparation de fibres textiles et filature
1320Z : Tissage
1330Z : Ennoblement textile
1391Z : Fabrication d'étoffes à mailles
1392Z : Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
1393Z : Fabrication de tapis et moquettes
1394Z : Fabrication de ficelles, cordes et filets
1395Z : Fabrication de non-tissés, sauf habillement
1396Z : Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
1399Z : Fabrication d'autres textiles n.c.a.
1411Z : Fabrication de vêtements en cuir
1412Z : Fabrication de vêtements de travail
1413Z : Fabrication de vêtements de dessus
1414Z : Fabrication de vêtements de dessous
1419Z : Fabrication d'autres vêtements et accessoires
1420Z : Fabrication d'articles en fourrure
1431Z : Fabrication d'articles chaussants à mailles
1439Z : Fabrication d'autres articles à mailles
1511Z : Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
1512Z : Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
1520Z : Fabrication de chaussures
1610A : Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
1610B : Imprégnation du bois
1621Z : Fabrication de placage et de panneaux de bois
1622Z : Fabrication de parquets assemblés
1623Z : Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
1624Z : Fabrication d'emballages en bois
1629Z : Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
1711Z : Fabrication de pâte à papier
1712Z : Fabrication de papier et de carton
1721A : Fabrication de carton ondulé
1721B : Fabrication de cartonnages
1721C : Fabrication d'emballages en papier
1722Z : Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
1723Z : Fabrication d'articles de papeterie
1724Z : Fabrication de papiers peints
1729Z : Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
1811Z : Imprimerie de journaux
1812Z : Autre imprimerie (labeur)
1813Z : Activités de pré-presse
1814Z : Reliure et activités connexes
1820Z : Reproduction d'enregistrements
1910Z : Cokéfaction
1920Z : Raffinage du pétrole
2011Z : Fabrication de gaz industriels
2012Z : Fabrication de colorants et de pigments
2013A : Enrichissement et retraitement de matières nucléaires
2013B : Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.
2014Z : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
2015Z : Fabrication de produits azotés et d'engrais
2016Z : Fabrication de matières plastiques de base
2017Z : Fabrication de caoutchouc synthétique



2020Z : Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
2030Z : Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
2041Z : Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
2042Z : Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
2051Z : Fabrication de produits explosifs
2052Z : Fabrication de colles
2053Z : Fabrication d'huiles essentielles
2059Z : Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
2060Z : Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
2110Z : Fabrication de produits pharmaceutiques de base
2120Z : Fabrication de préparations pharmaceutiques
2211Z : Fabrication et rechapage de pneumatiques
2219Z : Fabrication d'autres articles en caoutchouc
2221Z : Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
2222Z : Fabrication d'emballages en matières plastiques
2223Z : Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
2229A : Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
2229B : Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
2311Z : Fabrication de verre plat
2312Z : Façonnage et transformation du verre plat
2313Z : Fabrication de verre creux
2314Z : Fabrication de fibres de verre
2319Z : Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
2320Z : Fabrication de produits réfractaires
2331Z : Fabrication de carreaux en céramique
2332Z : Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
2341Z : Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
2342Z : Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
2343Z : Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
2344Z : Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
2349Z : Fabrication d'autres produits céramiques
2351Z : Fabrication de ciment
2352Z : Fabrication de chaux et plâtre
2361Z : Fabrication d'éléments en béton pour la construction
2362Z : Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
2363Z : Fabrication de béton prêt à l'emploi
2364Z : Fabrication de mortiers et bétons secs
2365Z : Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
2369Z : Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
2370Z : Taille, façonnage et finissage de pierres
2391Z : Fabrication de produits abrasifs
2399Z : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
2410Z : Sidérurgie
2420Z : Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
2431Z : Étirage à froid de barres
2432Z : Laminage à froid de feuillards
2433Z : Profilage à froid par formage ou pliage
2434Z : Tréfilage à froid
2441Z : Production de métaux précieux
2442Z : Métallurgie de l'aluminium
2443Z : Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
2444Z : Métallurgie du cuivre
2445Z : Métallurgie des autres métaux non ferreux
2446Z : Élaboration et transformation de matières nucléaires
2451Z : Fonderie de fonte
2452Z : Fonderie d'acier
2453Z : Fonderie de métaux légers
2454Z : Fonderie d'autres métaux non ferreux
2511Z : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
2512Z : Fabrication de portes et fenêtres en métal
2521Z : Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
2529Z : Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques



2530Z : Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
2540Z : Fabrication d'armes et de munitions
2550A : Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres
2550B : Découpage, emboutissage
2561Z : Traitement et revêtement des métaux
2562A : Décolletage
2562B : Mécanique industrielle
2571Z : Fabrication de coutellerie
2572Z : Fabrication de serrures et de ferrures
2573A : Fabrication de moules et modèles
2573B : Fabrication d'autres outillages
2591Z : Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
2592Z : Fabrication d'emballages métalliques légers
2593Z : Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
2594Z : Fabrication de vis et de boulons
2599A : Fabrication d'articles métalliques ménagers
2599B : Fabrication d'autres articles métalliques
2611Z : Fabrication de composants électroniques
2612Z : Fabrication de cartes électroniques assemblées
2620Z : Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
2630Z : Fabrication d'équipements de communication
2640Z : Fabrication de produits électroniques grand public
2651A : Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
2651B : Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
2652Z : Horlogerie
2660Z : Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
2670Z : Fabrication de matériels optique et photographique
2680Z : Fabrication de supports magnétiques et optiques
2711Z : Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
2712Z : Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
2720Z : Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
2731Z : Fabrication de câbles de fibres optiques
2732Z : Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
2733Z : Fabrication de matériel d'installation électrique
2740Z : Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
2751Z : Fabrication d'appareils électroménagers
2752Z : Fabrication d'appareils ménagers non électriques
2790Z : Fabrication d'autres matériels électriques
2811Z : Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
2812Z : Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
2813Z : Fabrication d'autres pompes et compresseurs
2814Z : Fabrication d'autres articles de robinetterie
2815Z : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
2821Z : Fabrication de fours et brûleurs
2822Z : Fabrication de matériel de levage et de manutention
2823Z : Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
2824Z : Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
2825Z : Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
2829A : Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
2829B : Fabrication d'autres machines d'usage général
2830Z : Fabrication de machines agricoles et forestières
2841Z : Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
2849Z : Fabrication d'autres machines-outils
2891Z : Fabrication de machines pour la métallurgie
2892Z : Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
2893Z : Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
2894Z : Fabrication de machines pour les industries textiles
2895Z : Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
2896Z : Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
2899A : Fabrication de machines d'imprimerie



2899B : Fabrication d'autres machines spécialisées
2910Z : Construction de véhicules automobiles
2920Z : Fabrication de carrosseries et remorques
2931Z : Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
2932Z : Fabrication d'autres équipements automobiles
3011Z : Construction de navires et de structures flottantes
3012Z : Construction de bateaux de plaisance
3020Z : Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
3030Z : Construction aéronautique et spatiale
3040Z : Construction de véhicules militaires de combat
3091Z : Fabrication de motocycles
3092Z : Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
3099Z : Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.
3101Z : Fabrication de meubles de bureau et de magasin
3102Z : Fabrication de meubles de cuisine
3103Z : Fabrication de matelas
3109A : Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
3109B : Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
3211Z : Frappe de monnaie
3212Z : Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
3213Z : Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
3220Z : Fabrication d'instruments de musique
3230Z : Fabrication d'articles de sport
3240Z : Fabrication de jeux et jouets
3250A : Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
3250B : Fabrication de lunettes
3291Z : Fabrication d'articles de broserie
3299Z : Autres activités manufacturières n.c.a.
3311Z : Réparation d'ouvrages en métaux
3312Z : Réparation de machines et équipements mécaniques
3313Z : Réparation de matériels électroniques et optiques
3314Z : Réparation d'équipements électriques
3315Z : Réparation et maintenance navale
3316Z : Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
3317Z : Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
3319Z : Réparation d'autres équipements
3320A : Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
3320B : Installation de machines et équipements mécaniques
3320C : Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
3320D : Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
3511Z : Production d'électricité
3512Z : Transport d'électricité
3513Z : Distribution d'électricité
3514Z : Commerce d'électricité
3521Z : Production de combustibles gazeux
3522Z : Distribution de combustibles gazeux par conduites
3523Z : Commerce de combustibles gazeux par conduites
3530Z : Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
3600Z : Captage, traitement et distribution d'eau
3700Z : Collecte et traitement des eaux usées
3811Z : Collecte des déchets non dangereux
3812Z : Collecte des déchets dangereux
3821Z : Traitement et élimination des déchets non dangereux
3822Z : Traitement et élimination des déchets dangereux
3831Z : Démantèlement d'épaves
3832Z : Récupération de déchets triés
3900Z : Dépollution et autres services de gestion des déchets
4110A : Promotion immobilière de logements
4110B : Promotion immobilière de bureaux
4110C : Promotion immobilière d'autres bâtiments
4110D : Supports juridiques de programmes



4120A : Construction de maisons individuelles
4120B : Construction d'autres bâtiments
4211Z : Construction de routes et autoroutes
4212Z : Construction de voies ferrées de surface et souterraines
4213A : Construction d'ouvrages d'art
4213B : Construction et entretien de tunnels
4221Z : Construction de réseaux pour fluides
4222Z : Construction de réseaux électriques et de télécommunications
4291Z : Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
4299Z : Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
4311Z : Travaux de démolition
4312A : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
4312B : Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
4313Z : Forages et sondages
4321A : Travaux d'installation électrique dans tous locaux
4321B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique
4322A : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
4322B : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
4329A : Travaux d'isolation
4329B : Autres travaux d'installation n.c.a.
4331Z : Travaux de plâtrerie
4332A : Travaux de menuiserie bois et PVC
4332B : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
4332C : Agencement de lieux de vente
4333Z : Travaux de revêtement des sols et des murs
4334Z : Travaux de peinture et vitrerie
4339Z : Autres travaux de finition
4391A : Travaux de charpente
4391B : Travaux de couverture par éléments
4399A : Travaux d'étanchéification
4399B : Travaux de montage de structures métalliques
4399C : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
4399D : Autres travaux spécialisés de construction
4399E : Location avec opérateur de matériel de construction
4511Z : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
4519Z : Commerce d'autres véhicules automobiles
4520A : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
4520B : Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
4531Z : Commerce de gros d'équipements automobiles
4532Z : Commerce de détail d'équipements automobiles
4540Z : Commerce et réparation de motocycles
4611Z : Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
4612A : Centrales d'achat de carburant
4612B : Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
4613Z : Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
4614Z : Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
4615Z : Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
4616Z : Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
4617A : Centrales d'achat alimentaires
4617B : Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
4618Z : Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
4619A : Centrales d'achat non alimentaires
4619B : Autres intermédiaires du commerce en produits divers
4621Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes
4623Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants
4624Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux
4631Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
4632A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie
4632B : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande



4632C : Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier
 4633Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
 4634Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons
 4635Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac
 4636Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie
 4637Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices
 4638A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques
 4638B : Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers
 4639A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
 4639B : Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé
 4641Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles
 4642Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
 4643Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers
 4644Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
 4645Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté
 4646Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques
 4647Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage
 4648Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie et de bijouterie
 4649Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques
 4651Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
 4652Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
 4661Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole
 4662Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils
 4663Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
 4664Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'industrie textile et l'habillement
 4665Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau
 4666Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau
 4669A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
 4669B : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers
 4669C : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
 4671Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes
 4672Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux
 4673A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
 4673B : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration
 4674A : Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie
 4674B : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
 4675Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques
 4676Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres produits intermédiaires
 4677Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris
 4690Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé
 4711A : Commerce de détail de produits surgelés
 4711B : Commerce d'alimentation générale
 4711C : Supérettes
 4711D : Supermarchés
 4711E : Magasins multi-commerces
 4711F : Hypermarchés
 4719A : Grands magasins
 4719B : Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
 4721Z : Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
 4722Z : Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
 4723Z : Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
 4724Z : Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
 4725Z : Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
 4726Z : Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
 4729Z : Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
 4730Z : Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 4741Z : Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé



4742Z : Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743Z : Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
4751Z : Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752A : Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)
4752B : Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)
4753Z : Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754Z : Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759A : Commerce de détail de meubles
4759B : Commerce de détail d'autres équipements du foyer
4761Z : Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762Z : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
4763Z : Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764Z : Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765Z : Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
4771Z : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772A : Commerce de détail de la chaussure
4772B : Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774Z : Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775Z : Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
4776Z : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777Z : Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778A : Commerces de détail d'optique
4778B : Commerces de détail de charbons et combustibles
4778C : Autres commerces de détail spécialisés divers
4779Z : Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
4781Z : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
4782Z : Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
4789Z : Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
4791A : Vente à distance sur catalogue général
4791B : Vente à distance sur catalogue spécialisé
4799A : Vente à domicile
4799B : Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.
4910Z : Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
4920Z : Transports ferroviaires de fret
4931Z : Transports urbains et suburbains de voyageurs
4932Z : Transports de voyageurs par taxis
4939A : Transports routiers réguliers de voyageurs
4939B : Autres transports routiers de voyageurs
4939C : Téléphériques et remontées mécaniques
4941A : Transports routiers de fret interurbains
4941B : Transports routiers de fret de proximité
4941C : Location de camions avec chauffeur
4942Z : Services de déménagement
4950Z : Transports par conduites
5010Z : Transports maritimes et côtiers de passagers
5020Z : Transports maritimes et côtiers de fret
5030Z : Transports fluviaux de passagers
5040Z : Transports fluviaux de fret
5110Z : Transports aériens de passagers
5121Z : Transports aériens de fret
5122Z : Transports spatiaux
5210A : Entreposage et stockage frigorifique
5210B : Entreposage et stockage non frigorifique
5221Z : Services auxiliaires des transports terrestres
5222Z : Services auxiliaires des transports par eau
5223Z : Services auxiliaires des transports aériens
5224A : Manutention portuaire
5224B : Manutention non portuaire
5229A : Messagerie, fret express
5229B : Affrètement et organisation des transports



5310Z : Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
5320Z : Autres activités de poste et de courrier
5510Z : Hôtels et hébergement similaire
5520Z : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z : Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5590Z : Autres hébergements
5610A : Restauration traditionnelle
5610B : Cafétérias et autres libres-services
5610C : Restauration de type rapide
5621Z : Services des traiteurs
5629A : Restauration collective sous contrat
5629B : Autres services de restauration n.c.a.
5630Z : Débits de boissons
5811Z : Édition de livres
5812Z : Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
5813Z : Édition de journaux
5814Z : Édition de revues et périodiques
5819Z : Autres activités d'édition
5821Z : Édition de jeux électroniques
5829A : Édition de logiciels système et de réseau
5829B : Édition de logiciels outils de développement et de langages
5829C : Édition de logiciels applicatifs
5911A : Production de films et de programmes pour la télévision
5911B : Production de films institutionnels et publicitaires
5911C : Production de films pour le cinéma
5912Z : Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913A : Distribution de films cinématographiques
5913B : Édition et distribution vidéo
5914Z : Projection de films cinématographiques
5920Z : Enregistrement sonore et édition musicale
6010Z : Édition et diffusion de programmes radio
6020A : Édition de chaînes généralistes
6020B : Édition de chaînes thématiques
6110Z : Télécommunications filaires
6120Z : Télécommunications sans fil
6130Z : Télécommunications par satellite
6190Z : Autres activités de télécommunication
6201Z : Programmation informatique
6202A : Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6202B : Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
6203Z : Gestion d'installations informatiques
6209Z : Autres activités informatiques
6311Z : Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312Z : Portails Internet
6391Z : Activités des agences de presse
6399Z : Autres services d'information n.c.a.
6411Z : Activités de banque centrale
6419Z : Autres intermédiations monétaires
6420Z : Activités des sociétés holding
6430Z : Fonds de placement et entités financières similaires
6491Z : Crédit-bail
6492Z : Autre distribution de crédit
6499Z : Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6511Z : Assurance vie
6512Z : Autres assurances
6520Z : Réassurance
6530Z : Caisses de retraite
6611Z : Administration de marchés financiers
6612Z : Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
6619A : Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
6619B : Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6621Z : Évaluation des risques et dommages



6622Z : Activités des agents et courtiers d'assurances
6629Z : Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
6630Z : Gestion de fonds
6810Z : Activités des marchands de biens immobiliers
6820A : Location de logements
6820B : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
6831Z : Agences immobilières
6832A : Administration d'immeubles et autres biens immobiliers
6832B : Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier
6910Z : Activités juridiques
6920Z : Activités comptables
7010Z : Activités des sièges sociaux
7021Z : Conseil en relations publiques et communication
7022Z : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
7111Z : Activités d'architecture
7112A : Activité des géomètres
7112B : Ingénierie, études techniques
7120A : Contrôle technique automobile
7120B : Analyses, essais et inspections techniques
7211Z : Recherche-développement en biotechnologie
7219Z : Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
7220Z : Recherche-développement en sciences humaines et sociales
7311Z : Activités des agences de publicité
7312Z : Régie publicitaire de médias
7320Z : Études de marché et sondages
7410Z : Activités spécialisées de design
7420Z : Activités photographiques
7430Z : Traduction et interprétation
7490A : Activité des économistes de la construction
7490B : Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
7500Z : Activités vétérinaires
7711A : Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7711B : Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7712Z : Location et location-bail de camions
7721Z : Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
7722Z : Location de vidéocassettes et disques vidéo
7729Z : Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
7731Z : Location et location-bail de machines et équipements agricoles
7732Z : Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
7733Z : Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique
7734Z : Location et location-bail de matériels de transport par eau
7735Z : Location et location-bail de matériels de transport aérien
7739Z : Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.
7740Z : Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
7810Z : Activités des agences de placement de main-d'œuvre
7820Z : Activités des agences de travail temporaire
7830Z : Autre mise à disposition de ressources humaines
7911Z : Activités des agences de voyage
7912Z : Activités des voyagistes
7990Z : Autres services de réservation et activités connexes
8010Z : Activités de sécurité privée
8020Z : Activités liées aux systèmes de sécurité
8030Z : Activités d'enquête
8110Z : Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
8121Z : Nettoyage courant des bâtiments
8122Z : Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
8129A : Désinfection, désinsectisation, dératisation
8129B : Autres activités de nettoyage n.c.a.
8130Z : Services d'aménagement paysager
8211Z : Services administratifs combinés de bureau
8219Z : Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau



8220Z : Activités de centres d'appels
8230Z : Organisation de foires, salons professionnels et congrès
8291Z : Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
8292Z : Activités de conditionnement
8299Z : Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
8411Z : Administration publique générale
8412Z : Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
8413Z : Administration publique (tutelle) des activités économiques
8421Z : Affaires étrangères
8422Z : Défense
8423Z : Justice
8424Z : Activités d'ordre public et de sécurité
8425Z : Services du feu et de secours
8430A : Activités générales de sécurité sociale
8430B : Gestion des retraites complémentaires
8430C : Distribution sociale de revenus
8510Z : Enseignement pré-primaire
8520Z : Enseignement primaire
8531Z : Enseignement secondaire général
8532Z : Enseignement secondaire technique ou professionnel
8541Z : Enseignement post-secondaire non supérieur
8542Z : Enseignement supérieur
8551Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
8552Z : Enseignement culturel
8553Z : Enseignement de la conduite
8559A : Formation continue d'adultes
8559B : Autres enseignements
8560Z : Activités de soutien à l'enseignement
8610Z : Activités hospitalières
8621Z : Activité des médecins généralistes
8622A : Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
8622B : Activités chirurgicales
8622C : Autres activités des médecins spécialistes
8623Z : Pratique dentaire
8690A : Ambulances
8690B : Laboratoires d'analyses médicales
8690C : Centres de collecte et banques d'organes
8690D : Activités des infirmiers et des sages-femmes
8690E : Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
8690F : Activités de santé humaine non classées ailleurs
8710A : Hébergement médicalisé pour personnes âgées
8710B : Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
8710C : Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé
8720A : Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
8720B : Hébergement social pour toxicomanes
8730A : Hébergement social pour personnes âgées
8730B : Hébergement social pour handicapés physiques
8790A : Hébergement social pour enfants en difficultés
8790B : Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
8810A : Aide à domicile
8810B : Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
8810C : Aide par le travail
8891A : Accueil de jeunes enfants
8891B : Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
8899A : Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
8899B : Action sociale sans hébergement n.c.a.
9001Z : Arts du spectacle vivant
9002Z : Activités de soutien au spectacle vivant
9003A : Création artistique relevant des arts plastiques
9003B : Autre création artistique



9004Z : Gestion de salles de spectacles
 9101Z : Gestion des bibliothèques et des archives
 9102Z : Gestion des musées
 9103Z : Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
 9104Z : Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
 9200Z : Organisation de jeux de hasard et d'argent
 9311Z : Gestion d'installations sportives
 9312Z : Activités de clubs de sports
 9313Z : Activités des centres de culture physique
 9319Z : Autres activités liées au sport
 9321Z : Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
 9329Z : Autres activités récréatives et de loisirs
 9411Z : Activités des organisations patronales et consulaires
 9412Z : Activités des organisations professionnelles
 9420Z : Activités des syndicats de salariés
 9491Z : Activités des organisations religieuses
 9492Z : Activités des organisations politiques
 9499Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
 9511Z : Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 9512Z : Réparation d'équipements de communication
 9521Z : Réparation de produits électroniques grand public
 9522Z : Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
 9523Z : Réparation de chaussures et d'articles en cuir
 9524Z : Réparation de meubles et d'équipements du foyer
 9525Z : Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
 9529Z : Réparation d'autres biens personnels et domestiques
 9601A : Blanchisserie-teinturerie de gros
 9601B : Blanchisserie-teinturerie de détail
 9602A : Coiffure
 9602B : Soins de beauté
 9603Z : Services funéraires
 9604Z : Entretien corporel
 9609Z : Autres services personnels n.c.a.
 9700Z : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
 9810Z : Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
 9820Z : Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
 9900Z : Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

• Profession principale des actifs occupés - PCS 4 chiffres : P, PENT, PAV

111a : Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
 111b : Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
 111c : Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation
 111d : Eleveurs d'herbivores, sur petite exploitation
 111e : Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
 111f : Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
 121a : Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
 121b : Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
 121c : Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation
 121d : Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
 121e : Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation
 121f : Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
 122a : Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
 122b : Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
 122c : Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés
 131a : Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
 131b : Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation
 131c : Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation
 131d : Eleveurs d'herbivores, sur grande exploitation



131e : Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation
131f : Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
211a : Artisans maçons
211b : Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
211c : Artisans couvreurs
211d : Artisans plombiers, chauffagistes
211e : Artisans électriciens du bâtiment
211f : Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
211g : Artisans serruriers, métalliers
211h : Artisans en terrassement, travaux publics
211j : Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
212a : Artisans mécaniciens en machines agricoles
212b : Artisans chaudronniers
212c : Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
212d : Artisans divers de fabrication de machines
213a : Artisans de l'habillement, du textile et du cuir
214a : Artisans de l'ameublement
214b : Artisans du travail mécanique du bois
214c : Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction
214d : Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
214e : Artisans d'art
214f : Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers, matériel de précision)
215a : Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés
215b : Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés
215c : Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés
215d : Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés
216a : Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
216b : Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
216c : Artisans réparateurs divers
217a : Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés
217b : Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés
217c : Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés
217d : Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés
217e : Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés
218a : Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés
219a : Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial
221a : Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés
221b : Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9 salariés
222a : Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés
222b : Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés
223a : Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés
223b : Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés
223c : Fleuristes, de 0 à 9 salariés
223d : Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés
223e : Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés
223f : Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art), de 0 à 9 salariés
223g : Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés
223h : Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9 salariés
224a : Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés
224b : Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés
224c : Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés
224d : Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
225a : Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés
226a : Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9 salariés
226b : Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés
226c : Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
227a : Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
227b : Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social), de 0 à 9 salariés
227c : Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés
227d : Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés



231a : Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
232a : Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
233a : Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
233b : Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
233c : Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
233d : Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés
311a : Médecins libéraux spécialistes
311b : Médecins libéraux généralistes
311c : Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
311d : Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
311e : Vétérinaires (libéraux ou salariés)
311f : Pharmaciens libéraux
312a : Avocats
312b : Notaires
312c : Experts comptables, comptables agréés, libéraux
312d : Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité
312e : Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
312f : Architectes libéraux
312g : Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses
313a : Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
331a : Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
332a : Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
332b : Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
333a : Magistrats
333b : Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes
333c : Cadres de la Poste
333d : Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
333e : Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
333f : Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
334a : Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
335a : Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
341a : Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
341b : Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
342a : Enseignants de l'enseignement supérieur
342e : Chercheurs de la recherche publique
343a : Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
344a : Médecins hospitaliers sans activité libérale
344b : Médecins salariés non hospitaliers
344c : Internes en médecine, odontologie et pharmacie
344d : Pharmaciens salariés
351a : Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)
352a : Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
352b : Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
353a : Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
353b : Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
353c : Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
354a : Artistes plasticiens
354b : Artistes+B493 de la musique et du chant
354c : Artistes dramatiques
354d : Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers
354g : Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
371a : Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
372a : Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
372b : Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c : Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
372d : Cadres spécialistes de la formation
372e : Juristes
372f : Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
373a : Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises



373b : Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
373c : Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
373d : Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
374a : Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
374b : Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374c : Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
374d : Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
375a : Cadres de la publicité
375b : Cadres des relations publiques et de la communication
376a : Cadres des marchés financiers
376b : Cadres des opérations bancaires
376c : Cadres commerciaux de la banque
376d : Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
376e : Cadres des services techniques des assurances
376f : Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
376g : Cadres de l'immobilier
377a : Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
380a : Directeurs techniques des grandes entreprises
381a : Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a : Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382b : Architectes salariés
382c : Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
382d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
383a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
383b : Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
383c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
384a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
384b : Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
384c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
385a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
385b : Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
385c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
386a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
386d : Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
386e : Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
387a : Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
387b : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387c : Ingénieurs et cadres des méthodes de production
387d : Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e : Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
387f : Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
388a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
388b : Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
388c : Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
388d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
388e : Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
389a : Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
389b : Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
389c : Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
421a : Instituteurs
421b : Professeurs des écoles
422a : Professeurs d'enseignement général des collèges
422b : Professeurs de lycée professionnel
422c : Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
422d : Conseillers principaux d'éducation
422e : Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
423a : Moniteurs d'école de conduite



423b : Formateurs et animateurs de formation continue
424a : Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
425a : Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
431a : Cadres infirmiers et assimilés
431b : Infirmiers psychiatriques
431c : Puéricultrices
431d : Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
431e : Sages-femmes (libérales ou salariées)
431f : Infirmiers en soins généraux, salariés
431g : Infirmiers libéraux
432a : Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux
432b : Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
432c : Autres spécialistes de la rééducation, libéraux
432d : Autres spécialistes de la rééducation, salariés
433a : Techniciens médicaux
433b : Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
433c : Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
433d : Préparateurs en pharmacie
434a : Cadres de l'intervention socio-éducative
434b : Assistants de service social
434c : Conseillers en économie sociale familiale
434d : Educateurs spécialisés
434e : Moniteurs éducateurs
434f : Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
434g : Educateurs de jeunes enfants
435a : Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
435b : Animateurs socioculturels et de loisirs
441a : Clergé séculier
441b : Clergé régulier
451a : Professions intermédiaires de la Poste
451b : Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
451c : Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
451d : Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
451e : Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
451f : Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)
452a : Inspecteurs et officiers de police
452b : Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
461a : Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
461d : Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
461e : Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
461f : Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
462a : Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
462b : Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
462c : Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
462d : Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
462e : Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
463a : Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
463b : Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
463c : Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
463d : Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
463e : Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)
464a : Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
464b : Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
465a : Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)



465b : Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
465c : Photographes (indépendants et salariés)
466a : Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
466b : Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
466c : Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
467a : Chargés de clientèle bancaire
467b : Techniciens des opérations bancaires
467c : Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
467d : Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
468a : Maîtrise de restauration : salle et service
468b : Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
471a : Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
471b : Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
472a : Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
472b : Géomètres, topographes
472c : Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
472d : Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
473a : Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
473b : Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
473c : Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
474a : Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
474b : Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
474c : Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
475a : Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
475b : Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
476a : Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
476b : Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
477a : Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
477b : Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
477c : Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
477d : Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
478a : Techniciens d'étude et de développement en informatique
478b : Techniciens de production, d'exploitation en informatique
478c : Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
478d : Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
479a : Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
479b : Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers
480a : Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
480b : Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
481a : Conducteurs de travaux (non cadres)
481b : Chefs de chantier (non cadres)
482a : Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
483a : Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
484a : Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
484b : Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
485a : Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
485b : Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
486a : Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
486d : Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
486e : Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)
487a : Responsables d'entrepôt, de magasinage
487b : Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention



488a : Maîtrise de restauration : cuisine/production
488b : Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
521a : Employés de la Poste
521b : Employés de France Télécom (statut public)
522a : Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
523a : Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
524a : Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
525a : Agents de service des établissements primaires
525b : Agents de service des autres établissements d'enseignement
525c : Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
525d : Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
526a : Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
526b : Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
526c : Auxiliaires de puériculture
526d : Aides médico-psychologiques
526e : Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
531a : Agents de police de l'Etat
531b : Agents des polices municipales
531c : Surveillants de l'administration pénitentiaire
532a : Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
532b : Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
532c : Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
533a : Pompiers (y.c. pompiers militaires)
533b : Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
533c : Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
534a : Agents civils de sécurité et de surveillance
534b : Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)
541a : Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
541d : Standardistes, téléphonistes
542a : Secrétaires
542b : Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
543a : Employés des services comptables ou financiers
543d : Employés administratifs divers d'entreprises
544a : Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
545a : Employés administratifs des services techniques de la banque
545b : Employés des services commerciaux de la banque
545c : Employés des services techniques des assurances
545d : Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
546a : Contrôleurs des transports (personnels roulants)
546b : Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
546c : Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
546d : Hôtesses de l'air et stewards
546e : Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
551a : Employés de libre service du commerce et magasiniers
552a : Caissiers de magasin
553a : Vendeurs non spécialisés
554a : Vendeurs en alimentation
554b : Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
554c : Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
554d : Vendeurs du commerce de fleurs
554e : Vendeurs en habillement et articles de sport
554f : Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
554g : Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
554h : Vendeurs de tabac, presse et articles divers
554j : Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
555a : Vendeurs par correspondance, télévendeurs
556a : Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
561a : Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
561d : Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
561e : Employés de l'hôtellerie : réception et hall
561f : Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
562a : Manucures, esthéticiens (salariés)



562b : Coiffeurs salariés
563a : Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
563b : Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
563c : Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
564a : Concierges, gardiens d'immeubles
564b : Employés des services divers
621a : Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
621b : Ouvriers qualifiés du travail du béton
621c : Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
621d : Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
621e : Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
621f : Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
621g : Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)
622a : Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
622b : Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
622g : Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
623a : Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
623b : Tuyauteurs industriels qualifiés
623c : Soudeurs qualifiés sur métaux
623f : Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
623g : Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
624a : Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
624d : Monteurs qualifiés en structures métalliques
624e : Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
624f : Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
624g : Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
625a : Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
625b : Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
625c : Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
625d : Opérateurs de la transformation des viandes
625e : Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
625h : Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
626a : Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
626b : Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
626c : Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
627a : Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
627b : Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
627c : Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
627d : Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
627e : Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
627f : Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
628a : Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
628b : Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
628c : Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
628d : Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
628e : Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
628f : Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
628g : Ouvriers qualifiés divers de type industriel
631a : Jardiniers
632a : Maçons qualifiés
632b : Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
632c : Charpentiers en bois qualifiés
632d : Menuisiers qualifiés du bâtiment
632e : Couvreurs qualifiés
632f : Plombiers et chauffagistes qualifiés



632g : Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
632h : Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
632j : Monteurs qualifiés en agencement, isolation
632k : Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
633a : Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
633b : Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)
633c : Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
633d : Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien équipements non industriels
634a : Carrossiers d'automobiles qualifiés
634b : Métalliers, serruriers qualifiés
634c : Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
634d : Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels
635a : Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
636a : Bouchers (sauf industrie de la viande)
636b : Charcutiers (sauf industrie de la viande)
636c : Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
636d : Cuisiniers et commis de cuisine
637a : Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
637b : Ouvriers d'art
637c : Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
637d : Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
641a : Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
641b : Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
642a : Conducteurs de taxi (salariés)
642b : Conducteurs de voiture particulière (salariés)
643a : Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
644a : Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
651a : Conducteurs d'engin lourd de levage
651b : Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
652a : Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
652b : Dockers
653a : Magasiniers qualifiés
654a : Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
655a : Autres agents et ouvriers qualifiés (sédataires) des services d'exploitation des transports
656a : Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
671a : Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
671b : Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors État et collectivités locales
672a : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
673a : Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
673b : Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
673c : Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
674a : Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
674b : Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
674c : Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
674d : Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
674e : Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons
675a : Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
675b : Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
675c : Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
676a : Manutentionnaires non qualifiés
676b : Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
676c : Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
676d : Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
676e : Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
681a : Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
681b : Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
682a : Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés



683a : Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers
684a : Nettoyeurs
684b : Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
685a : Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
691a : Conducteurs d'engin agricole ou forestier
691b : Ouvriers de l'élevage
691c : Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
691d : Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
691e : Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
691f : Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
692a : Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

● **Profession principale des actifs occupés - ISCO 4 chiffres : PEUN, PAVEN**

0110 : Officiers des forces armées
0210 : Sous-officiers des forces armées
0310 : Autres membres des forces armées
1111 : Membres des corps législatifs et exécutifs
1112 : Cadres supérieurs de l'administration publique
1113 : Chefs traditionnels et chefs de village
1114 : Dirigeants et cadres supérieurs d'organisations spécialisées
1120 : Directeurs généraux d'entreprise
1211 : Directeurs et cadres de direction, services financiers
1212 : Directeurs et cadres de direction, ressources humaines
1213 : Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications
1219 : Directeurs des services administratifs non classés ailleurs
1221 : Directeurs et cadres de direction, ventes et commercialisation
1222 : Directeurs et cadres de direction, publicité et relations publiques
1223 : Directeurs et cadres de direction, recherche-développement
1311 : Directeurs et cadres de direction, agriculture, sylviculture et chasse
1312 : Directeurs et cadres de direction, aquaculture et pêche
1321 : Directeurs et cadres de direction, industrie manufacturière
1322 : Directeurs et cadres de direction, mines
1323 : Directeurs et cadres de direction, construction
1324 : Directeurs et cadres de direction, approvisionnement, distribution et assimilés
1330 : Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications
1341 : Directeurs et cadres de direction, garde d'enfants
1342 : Directeurs et cadres de direction, services de santé
1343 : Directeurs et cadres de direction, services aux personnes âgées
1344 : Directeurs et cadres de direction, services sociaux
1345 : Directeurs et cadres de direction, enseignement
1346 : Directeurs et cadres de direction, succursales de banque, services financiers et assurances
1349 : Autres cadres de direction, services spécialisés non classés ailleurs
1411 : Directeurs et gérants, hôtellerie
1412 : Directeurs et gérants, restauration
1420 : Directeurs et gérants, commerce de détail et de gros
1431 : Directeurs et gérants, centres sportifs, centres de loisirs et centres culturels
1439 : Directeurs et gérants, services non classés ailleurs
2000 : Professions intellectuelles et scientifiques
2111 : Physiciens et astronomes
2112 : Météorologues
2113 : Chimistes
2114 : Géologues et géophysiciens
2120 : Mathématiciens, actuaires et statisticiens
2131 : Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés
2132 : Agronomes et assimilés
2133 : Spécialistes de la protection de l'environnement
2141 : Ingénieurs, sciences techniques de la production et de l'industrie
2142 : Ingénieurs du génie civil et du bâtiment



2143 : Ingénieurs de l'environnement
2144 : Ingénieurs mécaniciens
2145 : Ingénieurs chimistes
2146 : Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés
2149 : Spécialistes, sciences techniques non classés ailleurs
2151 : Ingénieurs électriciens
2152 : Ingénieurs électroniciens
2153 : Ingénieurs des télécommunications
2161 : Architectes, bâtiment
2162 : Architectes paysagistes
2163 : Concepteurs modélistes de produits et de vêtements
2164 : Urbanistes et aménageurs des transports
2165 : Cartographes et géomètres
2166 : Graphistes et concepteurs graphiques, multimédia
2211 : Médecins généralistes
2212 : Médecins spécialistes
2221 : Cadres infirmiers
2222 : Cadres sages-femmes
2230 : Spécialistes des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires
2240 : Praticiens paramédicaux
2250 : Vétérinaires
2261 : Dentistes
2262 : Pharmaciens
2263 : Spécialistes de la santé de l'environnement, de l'hygiène et de la santé au travail
2264 : Kinésithérapeutes et physiothérapeutes
2265 : Diététiciens et nutritionnistes
2266 : Audiologistes et orthophonistes
2267 : Optométristes et assimilés
2269 : Spécialistes de la santé non classés ailleurs
2300 : Spécialistes de l'enseignement
2310 : Professeurs, universités et établissements d'enseignement supérieur
2320 : Professeurs, enseignement technique, professionnel et formation des adultes
2330 : Professeurs, enseignement secondaire
2341 : Instituteurs, enseignement primaire
2342 : Éducateurs de la petite enfance
2351 : Spécialistes des méthodes d'enseignement
2352 : Enseignants, éducation spécialisée
2353 : Autres professeurs de langues
2354 : Autres professeurs de musique
2355 : Autres professeurs de disciplines artistiques
2356 : Formateurs en technologies de l'information
2359 : Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs
2411 : Cadres comptables
2412 : Conseillers en finances et investissements
2413 : Analystes financiers
2421 : Analystes, gestion et organisation
2422 : Spécialistes, administration et politiques
2423 : Spécialistes, ressources humaines et évolution de carrière
2424 : Spécialistes de la formation du personnel
2431 : Spécialistes de la publicité et de la commercialisation
2432 : Spécialistes des relations publiques
2433 : Spécialistes des ventes, secteurs médical et technique (hors technologies de l'informatique et de la communication)
2434 : Spécialistes des ventes, technologies de l'information et des communications
2511 : Analystes de systèmes
2512 : Concepteurs de logiciels
2513 : Concepteurs de sites internet et d'outils multimédias
2514 : Programmeurs d'applications
2519 : Concepteurs et analystes de logiciels non classés ailleurs
2521 : Concepteurs et administrateurs de bases de données
2522 : Administrateurs systèmes
2523 : Spécialistes des réseaux informatiques



2529 : Spécialistes des bases de données et des réseaux informatiques non classés ailleurs
2610 : Juristes
2611 : Avocats
2612 : Magistrats
2619 : Juristes non classés ailleurs
2621 : Archivistes paléographes et conservateurs de musée
2622 : Bibliothécaires, documentalistes et professions assimilées
2631 : Économistes
2632 : Sociologues, anthropologues et assimilés
2633 : Philosophes, historiens et spécialistes des sciences politiques
2634 : Psychologues
2635 : Spécialistes du travail social
2636 : Ministres des cultes
2641 : Auteurs, éditeurs et autres écrivains
2642 : Journalistes
2643 : Traducteurs, interprètes et linguistes
2651 : Artistes plasticiens
2652 : Compositeurs, musiciens et chanteurs
2653 : Danseurs et chorégraphes
2654 : Metteurs en scène de cinéma, de théâtre et d'autres spectacles, directeurs artistiques et réalisateurs
2655 : Acteurs
2656 : Annonceurs-présentateurs de radio, de télévision et autres médias
2659 : Artistes créateurs et exécutants non classés ailleurs
3111 : Techniciens des sciences chimiques et physiques
3112 : Techniciens de la construction
3113 : Techniciens en électricité
3114 : Techniciens en électronique
3115 : Techniciens en construction mécanique
3116 : Techniciens en chimie industrielle
3117 : Techniciens des mines, techniciens métallurgistes
3118 : Dessinateurs industriels et dessinateurs du bâtiment et des travaux publics
3119 : Techniciens des sciences physiques et techniques non classés ailleurs
3121 : Superviseurs, mines
3122 : Superviseurs, industries manufacturières
3123 : Superviseurs, construction
3131 : Conducteurs d'installations de production d'électricité ou de chaleur
3132 : Conducteurs d'incinérateurs et d'installations de traitement de l'eau
3133 : Conducteurs d'installations de traitement chimique
3134 : Conducteurs d'installations de raffinage de pétrole ou de gaz naturel, de pétrochimie
3135 : Contrôleurs des processus industriels, métallurgie
3139 : Techniciens, contrôle de processus industriels non classés ailleurs
3141 : Techniciens des sciences de la vie (hors médecine)
3142 : Techniciens, agriculture et élevage
3143 : Techniciens, sylviculture
3151 : Officiers mécaniciens de bateaux
3152 : Officiers de pont et pilotes
3153 : Pilotes d'avions et assimilés
3154 : Contrôleurs du trafic aérien
3155 : Techniciens des systèmes électroniques de sécurité aérienne
3211 : Techniciens d'appareils électromédicaux
3212 : Techniciens de laboratoire médical
3213 : Techniciens, assistants et préparateurs en pharmacie
3214 : Techniciens de prothèses médicales et dentaires
3221 : Personnel infirmier (niveau intermédiaire)
3222 : Sages-femmes (niveau intermédiaire)
3230 : Praticiens des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires
3240 : Techniciens et assistants vétérinaires
3251 : Assistants et thérapeutes en médecine dentaire
3252 : Techniciens de l'information médicale
3253 : Agents de santé publique
3254 : Opticiens
3255 : Techniciens et assistants en physiothérapie



3256 : Assistants médicaux
3257 : Inspecteurs, salubrité de l'environnement, santé au travail et assimilés
3258 : Ambulanciers
3259 : Professions intermédiaires de la santé non classées ailleurs
3300 : Professions intermédiaires, finance, vente et administration
3311 : Courtiers en valeurs et cambistes
3312 : Responsables des prêts
3313 : Professions intermédiaires de la comptabilité
3314 : Professions intermédiaires de la statistique, des mathématiques et assimilées
3315 : Commissaires-priseurs et autres experts en évaluation
3321 : Agents d'assurances
3322 : Représentants et techniciens commerciaux
3323 : Acheteurs
3324 : Courtiers en marchandises
3331 : Agents spécialisés dans l'import-export
3332 : Organisateur de conférences et d'événements
3333 : Agents de placement et de recrutement de main-d'œuvre
3334 : Agents immobiliers
3339 : Agents de services commerciaux non classés ailleurs
3341 : Superviseurs, travail de bureau
3342 : Secrétaires, services juridiques
3343 : Secrétaires d'administration et secrétaires de direction
3344 : Secrétaires médicaux
3351 : Contrôleurs des douanes et des frontières
3352 : Contrôleurs des impôts
3353 : Agents des services publics accordant des prestations sociales
3354 : Agents des services publics accordant des permis et des licences
3355 : Inspecteurs et enquêteurs de police
3359 : Professions intermédiaires de l'application de la loi et assimilées non classées ailleurs
3411 : Professions juridiques intermédiaires et assimilées
3412 : Professions intermédiaires du travail social
3413 : Professions intermédiaires des religions
3421 : Athlètes et sportifs de compétition
3422 : Dirigeants, arbitres, entraîneurs et moniteurs sportifs
3423 : Instructeurs et animateurs de programmes, loisirs et activités de remise en forme
3431 : Photographes
3432 : Décorateurs et designers d'intérieurs
3433 : Techniciens de galeries d'art, de musées et de bibliothèques
3434 : Chefs cuisiniers
3435 : Autres professions intermédiaires des arts et de la culture
3511 : Techniciens des technologies de l'information et des communications, maintenance
3512 : Techniciens des technologies de l'information et des communications, assistance aux utilisateurs
3513 : Techniciens, réseaux et systèmes informatiques
3514 : Techniciens de l'internet
3521 : Techniciens de radiotélévision et d'enregistrement audiovisuel
3522 : Techniciens de télécommunications
4110 : Employés de bureau, fonctions générales
4120 : Secrétaires, fonctions générales
4131 : Dactylographes et opérateurs de traitement de texte
4132 : Opérateurs de saisie de données
4211 : Guichetiers de banque, de bureau de poste et assimilés
4212 : Croupiers et assimilés dans le secteur des jeux de hasard
4213 : Prêteurs sur gages et bailleurs de fonds
4214 : Encaisseurs et assimilés
4221 : Consultants et employés d'agence de voyages
4222 : Employés de centre d'appel
4223 : Téléphonistes-standardistes
4224 : Réceptionnistes, hôtellerie
4225 : Employés, service d'information
4226 : Réceptionnistes, fonctions générales
4227 : Enquêteurs, enquêtes et études de marché
4229 : Employés chargés d'informer la clientèle non classés ailleurs



4311 : Aides comptables et teneurs de livres
4312 : Employés de services statistiques, services d'assurance ou financiers
4313 : Commis, service de paie
4321 : Employés du service des stocks
4322 : Employés du service d'ordonnancement de la production
4323 : Employés du service des transports
4411 : Employés de bibliothèque
4412 : Employés de service du courrier
4413 : Codeurs, correcteurs d'épreuves et assimilés
4414 : Écrivains publics et assimilés
4415 : Classeurs-archivistes
4416 : Employés, service du personnel
4419 : Employés administratifs non classés ailleurs
5111 : Hôtesse et stewards, transports
5112 : Contrôleurs et receveurs de transports publics
5113 : Guides de tourisme
5120 : Cuisiniers
5131 : Serveurs et sommeliers
5132 : Barmen
5141 : Coiffeurs
5142 : Esthéticiens et assimilés
5151 : Intendants et superviseurs des services de nettoyage de bureaux, des hôtels et d'autres établissements
5152 : Gouvernantes et intendants à domicile
5153 : Concierges
5161 : Astrologues, diseurs de bonne aventure et assimilés
5162 : Personnel de compagnie et employés de maison
5163 : Agents de pompes funèbres et embaumeurs
5164 : Toilettiers et gardiens d'animaux
5165 : Moniteurs d'auto-école
5169 : Personnel des services directs aux particuliers, non classé ailleurs
5211 : Vendeurs à l'étal et sur les marchés
5212 : Vendeurs ambulants de comestibles
5221 : Commerçants, magasins
5222 : Superviseurs, magasins
5223 : Vendeurs, magasin
5230 : Caissiers et billettistes
5241 : Mannequins et autres modèles
5242 : Démonstrateurs en magasin
5243 : Vendeurs au porte-à-porte
5244 : Télévendeurs
5245 : Pompistes
5246 : Commis au comptoir, restauration rapide
5249 : Vendeurs non classés ailleurs
5311 : Gardes d'enfants
5312 : Assistants pédagogiques
5321 : Aides-soignants en institution
5322 : Aides-soignants à domicile
5329 : Personnel soignant et assimilé, non classé ailleurs
5411 : Pompiers
5412 : Agents de police
5413 : Gardiens de prison
5414 : Agents de sécurité
5419 : Personnel des services de protection et de sécurité, non classé ailleurs
6111 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures de plein champ
6112 : Arboriculteurs, viticulteurs et ouvriers qualifiés de l'arboriculture et de la viticulture
6113 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'horticulture et des pépinières
6114 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures diversifiées
6121 : Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail
6122 : Aviculteurs et ouvriers qualifiés de l'aviculture
6123 : Apiculteurs, sériculteurs et ouvriers qualifiés de l'apiculture et de la sériculture
6129 : Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage commercial et assimilés, non classés ailleurs



6130 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés pratiquant ensemble la culture et l'élevage à but commercial
6210 : Exploitants et ouvriers forestiers
6221 : Aquaculteurs et ouvriers de l'aquaculture
6222 : Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures
6223 : Pêcheurs de la pêche en haute mer
6224 : Chasseurs et trappeurs
6310 : Cultivateurs, subsistance
6320 : Éleveurs de bétail, subsistance
6330 : Éleveurs - cultivateurs, subsistance
6340 : Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et cueilleurs, subsistance
7111 : Constructeurs de maisons
7112 : Maçons
7113 : Fendeurs et tailleurs de pierre
7114 : Constructeurs en béton armé, maçons ragréeurs et assimilés
7115 : Charpentiers travaillant le bois et menuisiers
7119 : Métiers qualifiés du bâtiment (gros œuvre) et assimilés non classés ailleurs
7121 : Couvreurs et zingueurs
7122 : Poseurs de revêtements de sol et carreleurs
7123 : Plâtriers
7124 : Monteurs en isolation thermique et acoustique
7125 : Vitriers
7126 : Plombiers et tuyauteurs
7127 : Mécaniciens-installateurs réfrigération et climatisation
7131 : Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints
7132 : Laqueurs, vernisseurs et assimilés
7133 : Ravaleurs de façades et ramoneurs
7211 : Mouleurs et noyauteurs de fonderie
7212 : Soudeurs et oxycoupeurs
7213 : Tôliers-chaudronniers
7214 : Charpentiers métalliers et monteurs de charpentes métalliques
7215 : Gréeurs et épisseurs de câbles
7221 : Forgerons, estampeurs et conducteurs de presses à forger
7222 : Outils et assimilés
7223 : Régleurs et conducteurs de machines-outils
7224 : Meuleurs, polisseurs et affûteurs
7231 : Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur
7232 : Mécaniciens et réparateurs de moteurs d'avion
7233 : Mécaniciens et réparateurs de machines agricoles et industrielles
7234 : Réparateurs de bicyclettes et assimilés
7311 : Mécaniciens-réparateurs d'instruments de précision
7312 : Facteurs et accordeurs d'instruments de musique
7313 : Joailliers et orfèvres
7314 : Potiers et assimilés (produits céramiques et abrasifs)
7315 : Souffleurs, mouleurs, tailleurs, meuleurs et polisseurs de verre
7316 : Peintres d'enseignes, peintres-décorateurs et graveurs
7317 : Métiers de l'artisanat sur bois et sur matériaux similaires
7318 : Métiers de l'artisanat sur textile, sur cuir et sur matériaux similaires
7319 : Métiers de l'artisanat non classés ailleurs
7321 : Technicien : travaux préparatoires à l'impression
7322 : Imprimeurs
7323 : Relieurs et assimilés
7411 : Électriciens du bâtiment et assimilés
7412 : Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques
7413 : Monteurs et réparateurs de lignes électriques
7421 : Mécaniciens et réparateurs d'appareils électroniques
7422 : Monteurs et réparateurs, technologies de l'information et des communications
7511 : Bouchers, poissonniers et assimilés
7512 : Boulangers, pâtisseries et confiseurs
7513 : Fabricant de produits laitiers
7514 : Conserveurs de fruits, de légumes et assimilés
7515 : Dégustateurs et trieurs de denrées alimentaires et de boissons
7516 : Métiers qualifiés de la préparation du tabac et de la fabrication des produits du tabac



7521 : Métiers qualifiés du traitement du bois
7522 : Ébénistes, menuisiers et assimilés
7523 : Régleurs et conducteurs de machines à bois
7531 : Tailleurs, couturiers, fourreurs, modistes et chapeliers
7532 : Métiers qualifiés de la coupe de vêtements et assimilés
7533 : Couseurs, brodeurs et assimilés
7534 : Tapissiers et assimilés
7535 : Tanneurs, peaussiers et mégissiers
7536 : Cordonniers et assimilés
7541 : Scaphandriers et plongeurs
7542 : Bou-te-feux et artificiers
7543 : Inspecteurs qualité, trieurs et essayeurs de produits (hors aliments et boissons)
7544 : Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine et des mauvaises herbes
7549 : Métiers qualifiés de l'artisanat non classés ailleurs
8111 : Mineurs et conducteurs d'installations de mine
8112 : Conducteurs d'installations de transformation mécanique des minerais et de la roche
8113 : Foreurs, sondeurs de puits et assimilés
8114 : Conducteurs de machines à fabriquer du ciment, de la pierre et d'autres produits minéraux
8121 : Conducteurs d'installations de transformation et de traitement des métaux
8122 : Conducteurs d'installations de traitement superficiel des métaux
8131 : Conducteurs d'installations et de machines pour la fabrication des produits chimiques
8132 : Conducteurs de machines pour la photographie
8141 : Conducteurs de machines pour la fabrication des produits en caoutchouc
8142 : Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en matières plastiques
8143 : Conducteurs de machines de papeterie
8151 : Conducteurs de machines à préparer les fibres, à filer et à bobiner
8152 : Conducteurs de métiers mécaniques à tisser et à tricoter
8153 : Conducteurs de machines à coudre et à broder
8154 : Conducteurs de machines à blanchir, à teindre et à laver les tissus (gros)
8155 : Conducteurs de machines à préparer les fourrures et le cuir
8156 : Conducteurs de machines pour la fabrication de chaussures, de maroquinerie et assimilés
8157 : Conducteurs de machines de blanchisserie (détail)
8159 : Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir, non classés ailleurs
8160 : Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes
8171 : Conducteurs d'installations pour la fabrication du papier et de la pâte à papier
8172 : Conducteurs d'installations pour le travail du bois
8181 : Conducteurs d'installations pour la fabrication de produits en verre ou en céramique
8182 : Chauffeurs de machines à vapeur et de chaudières
8183 : Conducteurs de machines d'emballage, d'embouteillage et d'étiquetage
8189 : Conducteurs de machines et d'installations fixes non classés ailleurs
8211 : Monteurs en construction mécanique
8212 : Monteurs d'appareils électriques et électroniques
8219 : Monteurs et assembleurs non classés ailleurs
8311 : Conducteurs de locomotives
8312 : Serre-freins, aiguilleurs et agents de manœuvre
8321 : Conducteurs de motocycles
8322 : Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles, de camionnettes et d'ambulances
8331 : Conducteurs d'autobus et de tramways
8332 : Conducteurs de poids lourds et de camions
8341 : Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers
8342 : Conducteurs d'engins de terrassement et de matériels similaires
8343 : Conducteurs de grues, d'engins de levage divers et de matériels similaires
8344 : Caristes et conducteurs de chariots élévateurs
8350 : Matelots de pont et assimilés
9111 : Aides ménagers à domicile
9112 : Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements
9121 : Laveurs et repasseurs de linge à la main
9122 : Laveurs de véhicules
9123 : Laveurs de vitres
9129 : Autres agents de nettoyage
9211 : Manœuvres sur cultures de plein champ et ramasseurs de fruits



9212 : Manœuvres de l'élevage
9213 : Manœuvres de la culture et de l'élevage combinés
9214 : Manœuvres, cultures maraîchères et horticulture
9215 : Manœuvres forestiers
9216 : Manœuvres pêcheurs et aquaculteurs
9311 : Manœuvres des mines et des carrières
9312 : Manœuvres des travaux publics
9313 : Manœuvres du bâtiment
9321 : Emballeurs à la main et autres manœuvres des industries manufacturières
9329 : Manœuvres des industries manufacturières non classés ailleurs
9331 : Conducteurs de véhicules à bras et à pédales
9332 : Conducteurs de véhicules et de machines à traction animale
9333 : Manutentionnaires
9334 : Magasiniers et garnisseurs de rayons
9411 : Cuisiniers, restauration rapide
9412 : Aides de cuisine
9510 : Petits métiers des rues et assimilés
9520 : Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)
9611 : Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable
9612 : Trieurs de déchets
9613 : Balayeurs et manœuvres assimilés
9621 : Coursiers, porteurs de bagages et livreurs de colis
9622 : Manœuvres polyvalents
9623 : Encaisseurs de distributeurs automatiques à prépaiement et releveurs de compteurs
9624 : Porteurs d'eau et ramasseurs de bois de feu
9629 : Professions élémentaires non classées ailleurs

• **Catégorie socioprofessionnelle européenne (ESEG) (2 chiffres),
niveau détaillé, à utiliser avec la variable ESEG_2**

11 Chefs d'entreprises, hors hôtellerie, restauration, commerce
12 Chefs d'entreprises, hôtellerie, restauration, commerce
13 Cadres dirigeants salariés, hors hôtellerie, restauration, commerce
14 Cadres dirigeants et gérants, hôtellerie, restauration, commerce

21 Ingénieurs et spécialistes des sciences, des techniques, des technologies de l'information
et des communications
22 Médecins et professionnels de santé
23 Cadres administratifs, financiers et commerciaux
24 Professionnels de la justice, des sciences sociales et de la culture
25 Enseignants et professionnels de l'enseignement

31 Professions intermédiaires des sciences, des techniques, des technologies de l'information
et des communications
32 Professions intermédiaires salariées de la santé
33 Professions intermédiaires de finance, vente et administration
34 Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et assimilés
35 Sous-officiers des forces armées

41 Exploitants agricoles
42 Commerçants et assimilés
43 Artisans

51 Employés de bureau et assimilés
52 Employés de réception, guichetiers et assimilés
53 Aides-soignants, gardes d'enfants et aides-enseignants
54 Personnels des services de protection et de sécurité et des armées

61 Ouvriers qualifiés de la construction, sauf électriciens
62 Ouvriers qualifiés de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement



- 63 Ouvriers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique, de l'imprimerie, de l'électricité et de l'électronique
- 64 Conducteurs de machines et d'installations fixes, ouvriers qualifiés de l'assemblage
- 65 Conducteurs de véhicules et de matériels et engins mobiles

- 71 Personnels de services et employés de commerces
- 72 Ouvriers peu qualifiés et manoeuvres
- 73 Agents d'entretien
- 74 Ouvriers agricoles

- 81 Cadres dirigeants retraités
- 82 Retraités des professions intellectuelles et scientifiques
- 83 Retraités des professions intermédiaires salariées
- 84 Petits entrepreneurs retraités
- 85 Employés qualifiés retraités
- 86 Ouvriers qualifiés retraités
- 87 Salariés peu qualifiés retraités
- 89 Autres personnes de 65 ans ou plus, hors marché du travail

- 91 Étudiants
- 92 personnes handicapées inaptes de moins de 65 ans
- 93 Chômeurs non classés dans une autre catégorie
- 94 Autres personnes hors du marché du travail et de moins de 65 ans

● **Nomenclature des spécialités françaises (NSF) : SPE, SPEP**

- 100 : Formations générales
- 110 : Spécialités pluriscientifiques
- 111 : Physique chimie
- 112 : Chimie biologie, biochimie
- 113 : Sciences naturelles (Biologie Géologie)
- 114 : Mathématiques, statistiques
- 115 : Physique
- 116 : Chimie
- 117 : Sciences de la terre
- 118 : Sciences de la vie
- 120 : Spé. pluridisciplinaires Sciences Humaines - Droit
- 121 : Géographie
- 122 : Economie
- 123 : Sciences sociales (yc démographie, anthropologie)
- 124 : Psychologie
- 125 : Linguistique
- 126 : Histoire
- 127 : Philosophie, éthique et théologie
- 128 : Droit, sciences politiques
- 130 : Lettres et arts pluridisciplinaires
- 131 : Français, littérature et civilisation française
- 132 : Arts plastiques
- 133 : Musique, arts du spectacle
- 134 : Autres disciplines et spécialités artistiques
- 135 : Langues et civilisations anciennes
- 136 : Langue vivante, civilisation étrangère, régionale
- 200 : Technologies industrielles fondamentales
- 201 : Automatique, robotique, commande des transfo. ind.
- 210 : Spécialités plurivalentes agronomie, agriculture
- 211 : Productions végétales, cultures spécialisées
- 212 : Productions animales, élevage, aquaculture, véto
- 213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- 214 : Aménagement paysager, parcs et jardins
- 220 : Spé. pluritechnologiques des transformations



221 : Agroalimentaire, alimentation, cuisine
 222 : Transformations chimiques et apparentées
 223 : Métallurgie, dont sidérurgie, fonderie, non ferreux
 224 : Matériaux de construction, verre, céramique
 225 : Plasturgie, matériaux composites
 226 : Papier, carton
 227 : Energie, génie climatique
 230 : Pluritechnologies génie civil, construction, bois
 231 : Mines et carrières, génie civil, topographie
 232 : Bâtiment-construction et couverture
 233 : Bâtiment-finitions
 234 : Travail du bois et de l ameublement, charpente
 240 : Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
 241 : Textile
 242 : Habillement (dont mode, couture)
 243 : Cuirs et peaux
 250 : Spécialité. pluritechnologiques mécanique-électricité
 251 : Mécanique générale et de précision, usinage
 252 : Moteurs et mécanique auto
 253 : Mécanique aéronautique et spatiale
 254 : Structures métalliques
 255 : Electricité, électronique
 300 : Spécialités plurivalentes des services
 310 : Spécialités plurivalentes échanges- gestion
 311 : Transport, manutention, magasinage
 312 : Commerce, vente
 313 : Finances, banque, assurances, immobilier
 314 : Comptabilité, gestion
 315 : Ressources humaines, gestion personnel et emploi
 320 : Spé. plurivalentes communication-information
 321 : Journalisme et communication (graphisme, pub)
 322 : Techniques imprimerie- édition
 323 : Techniques image son, métiers connexes spectacle
 324 : Secrétariat, bureautique
 325 : Documentation, bibliothèque, administration données
 326 : Informatique, traitement information, réseaux
 330 : Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
 331 : Santé (médecine, paramédical)
 332 : Travail social
 333 : Enseignement, formation
 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme
 335 : Animation culturelle, sportives et de loisirs
 336 : Coiffure, esthétique, autres services aux personnes
 340 : Spé. plurivalentes des services à la collectivité
 341 : Aménagement du territoire, développement, urbanisme
 342 : Protection et développement du patrimoine
 343 : Nettoyage, assainissement, protection environnement
 344 : Sécurité biens et personnes, police, surveillance
 345 : Application des droits et statuts des personnes
 346 : Spécialités militaires

• Nomenclature des spécialités européennes : Cite2013F, CFORSCD, CETMSPA, CDIPSCDA, CDIPSCDB

0011 : Programmes et certifications de base
 0021 : Alphabétisation et apprentissage du calcul
 0031 : Compétences et développement personnels
 0111 : Sciences de l'éducation
 0112 : Formation des enseignants au niveau préscolaire
 0113 : Formation des enseignants sans spécialisation



0114 : Formation des enseignants avec spécialisation
0211 : Techniques audiovisuelles et production multimédia
0212 : Stylisme, décoration et design industriel
0213 : Beaux-arts
0214 : Artisanat
0215 : Musique, théâtre, danse, cirque
0221 : Religion et théologie
0222 : Histoire et archéologie
0223 : Philosophie et morale
0231 : Acquisition d'une langue
0232 : Littérature et linguistique
0311 : Économie
0312 : Sciences politiques et éducation civique
0313 : Psychologie
0314 : Sociologie et études culturelles
0321 : Journalisme et reportage
0322 : Formation aux bibliothèques, à la documentation et à l'archivisme
0411 : Comptabilité et fiscalité
0412 : Finance, banque et assurances
0413 : Gestion et administration
0414 : Marketing et publicité
0415 : Travail de secrétariat et de bureau
0416 : Vente en gros et au détail
0417 : Compétences professionnelles
0421 : Droit
0511 : Biologie
0512 : Biochimie
0521 : Sciences environnementales
0522 : Environnements naturels et faune et flore
0531 : Chimie
0532 : Sciences de la Terre
0533 : Physique
0541 : Mathématiques
0542 : Statistiques
0611 : Utilisation d'un ordinateur
0612 : Conception et administration de bases de données et de réseau
0613 : Développement et analyse de logiciels et d'applications
0711 : Ingénierie chimique et processus
0712 : Technologie de la protection de l'environnement
0713 : Électricité et énergie
0714 : Électronique et automatisation
0715 : Mécanique et techniques apparentées
0716 : Véhicules à moteur, bateaux et aéronefs
0721 : Traitement des aliments
0722 : Matériaux (verre, papier, plastique et bois)
0723 : Textiles (vêtements, chaussures et cuir)
0724 : Exploitation minière et extraction
0731 : Architecture et urbanisme
0732 : Construction et génie civil
0811 : Culture et élevage
0812 : Horticulture
0821 : Sylviculture
0831 : Halieutique
0841 : Sciences vétérinaires
0911 : Études dentaires
0912 : Médecine
0913 : Soins infirmiers et formation de sagesfemmes
0914 : Diagnostic médical et technologie de traitement
0915 : Thérapie et rééducation
0916 : Pharmacie
0917 : Médecine et thérapies traditionnelles et complémentaires
0921 : Soins gériatriques et aux adultes handicapés



0922 : Soins aux enfants et à la jeunesse
0923 : Travail social et orientation
1011 : Services domestiques
1012 : Services de soins de beauté et de coiffure
1013 : Hôtellerie et services de restauration
1014 : Sports
1015 : Voyage, tourisme et loisirs
1021 : Salubrité publique
1022 : Santé et sécurité au travail
1031 : Sécurité militaire et défense
1032 : Protection des biens et des personnes
1041 : Services de transport



8. INDEX THÉMATIQUE DES VARIABLES DU FICHER INDIVIDU

A - POSITION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Variable	Intitulé
ACTEU	Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire
ACTEU6	Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes)
ACTIF	Actif au sens du BIT
ACTOP	Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT)
ACTOPREM	Actif occupé au sens du Bureau International du Travail (BIT), ayant une activité rémunérée
AIDFAM	Aide familial ou conjoint collaborateur
ANCCHOM	Ancienneté de chômage en 8 postes
ANCCHOMM	Ancienneté de chômage en mois
ANCINACT	Ancienneté de l'inactivité ou du chômage en 8 postes
ANCINATM	Ancienneté de l'inactivité ou du chômage en mois
CONTACT	Existence d'un contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement depuis la précédente réalisation de l'enquête
CREACCM01	Souhait d'avoir un autre emploi car risque ou va perdre son emploi actuel (y.c. fin de contrats courts)
CREACCM02	Souhait d'avoir un autre emploi car désire un emploi plus intéressant
CREACCM03	Souhait d'avoir un autre emploi car veut un emploi plus stable (CDI)
CREACCM04	Souhait d'avoir un autre emploi car veut travailler plus d'heures
CREACCM05	Souhait d'avoir un autre emploi car désire un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable
CREACCM06	Souhait d'avoir un autre emploi car désire des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à sa santé
CREACCM07	Souhait d'avoir un autre emploi car désire augmenter ses revenus
CREACCM08	Souhait d'avoir un autre emploi car désire diminuer son temps de transport
CREACCM09	Souhait d'avoir un autre emploi car doit ou veut déménager
CREACCM10	Souhait d'avoir un autre emploi car veut s'installer à son compte
CREACCM11	Souhait d'avoir un autre emploi car veut changer de métier ou de secteur
CREACCM12	Souhait d'avoir un autre emploi car trouve l'ambiance de travail mauvaise, les relations de travail conflictuelles
CREACCM13	Souhait d'avoir un autre emploi pour une raison autre que celles listées dans les variables CREACCM01 à CREACCM12
CREACCP	Raison principale de la recherche d'un autre emploi
DEM	A effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi durant les 4 semaines s'achevant par la semaine de référence
DISPOC	Disponibilité pour travailler dans un délai de deux semaines
DREMC	Durée en jours de la recherche d'un emploi
DREMCM	Durée en mois de la recherche d'un emploi
DREMCONT	Durée en mois depuis le dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement
DREMINSC	Durée en mois depuis la dernière inscription sans interruption comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi ou auprès d'un opérateur de placement ou d'une association d'insertion
DREMOFFR	Durée en mois depuis la dernière offre d'emploi ou de formation par Pôle Emploi ou un opérateur de placement
GARDEB	Raison pour laquelle des responsabilités familiales font que l'individu ne recherche pas d'emploi ou ne souhaite pas travailler
HALO	Halo autour du chômage
HALOR	Halo autour du chômage, non décomposé par catégorie
HREC	Nombre d'heures de travail souhaitées par semaine dans l'idéal, pour ceux qui cherchent un emploi à temps partiel
INFORM	Exercice d'une activité informelle durant la semaine de référence



INSCONT	Individu inscrit comme demandeur d'emploi sans interruption depuis la précédente réalisation de l'enquête (pour ceux qui étaient déjà inscrits auprès de Pôle emploi, un opérateur de placement ou une association d'insertion lors de la précédente enquête)
MRA	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a pris contact avec Pôle Emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public
MRB	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a contacté une (ou plusieurs) agences d'intérim ou un opérateur de placement
MRBBIS	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a déjà fait des missions avec une agence d'intérim
MRC	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est adressé à des relations personnelles (famille, amis, ...) pour trouver un emploi ou s'installer
MRD	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est adressé à des relations professionnelles pour trouver un emploi ou s'installer
MRDBIS	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait savoir rechercher un emploi via les réseaux sociaux numériques, en faisant connaître son profil professionnel
MRE	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a passé un test ou un entretien d'embauche
MREC	Recherche d'un emploi au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
MRF	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale
MRG	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a effectué une démarche directe auprès d'un employeur en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise
MRGBIS	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a effectué une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise
MRH	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : s'est rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers
MRI	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet
MRJ	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a recherché un terrain, des locaux ou du matériel
MRK	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.)
MRL	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour s'installer
MRM	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur internet
MRN	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a répondu à une annonce d'offre d'emploi
MRO	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : a étudié des annonces d'offre d'emploi
MRPASSA	Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend les résultats de démarches antérieures (test, entretien, ...)
MRPASSB	Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend un appel de Pôle Emploi, d'un opérateur de placement



	ou d'une association d'insertion
MRPASSC	Mode de recherche passive d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : attend le résultat d'un concours d'une fonction publique ou d'une collectivité locale
MRS	Mode de recherche active d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence : Autres démarches de recherche active
NONDIC	Raison de non disponibilité pour travailler dans un délai de deux semaines
NREC	Nature de l'emploi recherché au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
NRECA	Accepterait un emploi à temps partiel, pour ceux recherchant un emploi à temps complet
NRECB	Accepterait un emploi à temps complet, pour ceux recherchant un emploi à temps partiel
OCCREF	A un travail temporaire ou d'appoint ou est sans emploi
OFFICC	Individu inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi, un opérateur de placement ou une association d'insertion
OFFRE	A reçu une offre d'emploi ou de formation de Pôle Emploi ou d'un opérateur de placement
PASTRA	N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant un emploi rémunéré
PASTRB	N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant trouvé un emploi qui commence plus tard
PASTRF	N'a pas travaillé la semaine de référence mais a cependant un emploi rémunéré ou a trouvé un emploi qui commence plus tard
PERCREV	Perception d'un salaire, d'un traitement ou d'allocations sociales, pour les personnes absentes plus de trois mois en raison de congé maladie, parental, non rémunéré, de formation, de période de fin d'emploi ou précédant l'emploi, de chômage partiel, de grève, de morte saison
PROPSAL	Proportion du salaire perçu, pour les personnes absentes plus de trois mois en raison de congé maladie, parental, non rémunéré, de formation, de période de fin d'emploi ou précédant l'emploi, de chômage partiel, de grève, de morte saison
RABS	Raison de l'absence au travail la semaine de référence, pour les personnes qui ont en emploi rémunéré
RABSP	Durée en jours de l'interruption de travail pour les personnes qui ont un emploi rémunéré
RAISNREC	Raison principale de la non recherche d'emploi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
RAISNSOU	Raison pour laquelle l'individu ne souhaite pas travailler actuellement
RAISPAS	Raison pour laquelle l'individu pense ne pas pouvoir trouver d'emploi
SOU	Souhait d'avoir un emploi, éventuellement en plus ou en remplacement d'un emploi déjà existant
SOUA	Souhait d'avoir un emploi en remplacement de l'emploi actuel ou à venir
SOUB	Souhait d'avoir un emploi en plus de l'emploi actuel ou à venir
SOUC	Souhait d'avoir un emploi, pour ceux qui n'en ont pas et qui n'en ont pas trouvé un commençant plus tard
SOUSEMPL	Situation de sous-emploi
STCHE	Statut de l'emploi recherché au cours des quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
TEMP	Occupation actuelle d'un emploi, pour les 75 ans et plus
TRAREF	Exercice d'au moins une heure de travail rémunéré la semaine de référence
TYPCONT	Nature du dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement
TYPCONTB	Nature détaillée du dernier contact avec Pôle Emploi ou un opérateur de placement, s'il s'agissait d'une démarche de la part de l'individu
ULTJ	Durée en jours séparant le dernier jour de la semaine de référence du premier jour de l'emploi ultérieur

B - ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

BA - PROFESSION ET EMPLOYEUR PRINCIPAUX

Variable	Intitulé
AIDFONC	Réalisation de travaux de secrétariat, de vente ou de comptabilité (pour les aides



	familiaux aidant une personne du ménage)
AIDMEN	Appartenance au ménage de la personne aidée (pour ceux travaillant avec ou pour un membre de la famille)
AM1NB	Nombre d'employeurs (pour l'exercice de la profession principale), s'il y en a plusieurs
APOBAR	Situation professionnelle principale inchangée par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
ART	Artiste-auteur ou journaliste
AUTOENT	Exercice de l'activité dans le cadre d'une auto-entreprise
AUTREGALL	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Allemagne
AUTREGANG	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Angleterre
AUTREGBEL	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Belgique
AUTREGESP	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Espagne
AUTREGITA	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Italie
AUTREGSUI	Région où se situe l'établissement employeur, si celui-ci est localisé en Suisse
CAPITA	Détention par l'individu d'une partie du capital engagé dans l'affaire, pour les aides familiaux salariés ou non salariés
CHGTPOST	Changement de poste ou de fonction depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi, pour ceux dont l'établissement employeur a déménagé
CHPUB	Nature de l'employeur de la profession principale
CJRF	Catégorie juridique de l'employeur principal
CSE	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs, niveau détaillé
CSEI	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs, niveau intermédiaire
CSER	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) pour les actifs
CSP	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs occupés, niveau détaillé
CSTOT	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau détaillé
CSTOTI	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres), niveau intermédiaire
CSTOTR	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre)
DEPETA	Code du département de l'établissement employeur (principal)
ENCADR	Encadrement d'une ou plusieurs personnes (pour les salariés ou ceux ayant un emploi informel)
EXPLAG	Nature détaillée de l'adresse professionnelle pour les personnes ne travaillant pas dans une société
FAMIL	Détention en totalité de l'affaire par la famille de l'individu, pour les aides familiaux salariés ou non salariés
FONCTC	Fonction principale dans l'emploi (pour l'appel à score PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)
FRANCE	Établissement employeur ou adresse professionnelle situé(e) en France
MEMETAB	Même établissement employeur, à la même adresse, que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi
MEMETABAV	Même établissement employeur, à la même adresse, que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi, avec indication si son nom a changé ou pas
MEMETABB	Changement d'employeur (par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi) dû au déménagement de l'établissement où l'individu travaillait
NAFG004N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG004UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG010N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG010UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG017N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires



NAFG017UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG021N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 21 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG021UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 21 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG038N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 38 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG038UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 38 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG088N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 88 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG088UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 88 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFG129N	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 129 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires
NAFG129UN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (Nomenclature Agrégée 2008, 129 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAFN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 732 postes). Intérimaires classés directement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires.
NAFUN	Activité économique de l'établissement de l'emploi principal (NAF rév 2, 732 postes). Intérimaires classés dans le secteur utilisateur (i.e. pas nécessairement dans la sous-classe 7820Z, Activités des agences de travail temporaires)
NAIC	Numéro identifiant de la personne aidée (pour un aide familial) dans le logement
NBSALA	Nombre de salariés dans l'établissement employeur (pour les salariés de la fonction publique ou des entreprises privées ou publiques)
NBSALB	Nombre de salariés travaillant en entreprise (privée ou publique) dans l'entreprise (pour les salariés chefs d'entreprises ou les personnes travaillant à leur compte ou pour un membre de leur famille)
NBTEMP	Nombre et nature des employeurs (dans le cadre de la profession principale), pour les salariés (autres que chefs d'entreprise) et ceux en emploi informel
OPA	Orientation des productions agricoles, pour les exploitants agricoles
P	Profession principale des actifs occupés (PCS 4 chiffres)
PAYREG	Pays frontalier de la France métropolitaine où se situe l'établissement employeur
PEUN	Profession principale des actifs occupés (ISCO 4 chiffres)
PLRACT	Exercice de plusieurs activités professionnelles différentes
PUB3FP	Statut public ou privé de l'établissement employeur (principal) au sens de l'observatoire de l'emploi public (OEP)
QPRC	Position professionnelle dans l'emploi principal
SERDOM	Travail au domicile du (des) particulier(s) employeur(s)
STC	Statut déclaré dans l'emploi principal (pour ceux en emploi, excepté l'emploi informel)
TAM1B	Exercice de l'activité dans le cadre d'une société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte)
TAM1C	Type de société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte, exerçant dans le cadre d'une société)
TAM1D	Statut au sein de la société (pour les salariés chefs d'entreprises, gérants mandataires, PDG, travailleurs à leur compte, exerçant dans le cadre d'une société)



TREFEN	Tranches d'effectifs salariés de l'entreprise employeuse
TREFET	Tranches d'effectifs salariés de l'établissement employeur
TTRREF	Type d'activité (régulière, temporaire ou d'appoint)
TYPETENS	Type d'établissement employeur dans le cadre de la profession principale, pour les enseignants
CSR	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) pour les actifs et inactifs, niveau regroupé distinguant les qualifiés et les non qualifiés chez les ouvriers et les employés
ESEG_2	Catégorie socioprofessionnelle européenne(ESEG)(2 chiffres), niveau détaillé

BB - AUTRES EMPLOIS LIÉS À LA PROFESSION PRINCIPALE

Variable	Intitulé
APOBB	Nombre d'employeurs et employeur principal inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
APOBC	Employeurs non principaux inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
CHPUBB	Nature du deuxième employeur dans le cadre de la profession principale
CHPUBC	Nature du troisième employeur dans le cadre de la profession principale
NAFEMP2G004N	Activité économique du deuxième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFEMP2G010N	Activité économique du deuxième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFEMP2G021N	Activité économique du deuxième employeur (NAF rév 2, 21 postes)
NAFEMP2N	Activité économique du deuxième employeur (NAF rév 2, 88 postes)
NAFEMP3G004N	Activité économique du troisième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFEMP3G010N	Activité économique du troisième employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFEMP3G021N	Activité économique du troisième employeur (NAF rév 2, 21 postes)
NAFEMP3N	Activité économique du troisième employeur (NAF rév 2, 88 postes)

BC - AUTRES PROFESSIONS

Variable	Intitulé
AM2NB	Nombre d'activités professionnelles supplémentaires
AUTOENTA	Exercice de l'activité de la deuxième profession dans le cadre d'une auto-entreprise
AUTOENTB	Exercice de l'activité de la troisième profession dans le cadre d'une auto-entreprise
AUTOENTC	Exercice de l'activité de la quatrième profession dans le cadre d'une auto-entreprise
AUTSAL	Exercice d'autres activités professionnelles, pour les réinterrogés de situation professionnelle principale inchangée depuis la fois précédente, qui exerçaient alors une seule profession ou dont le nombre ou la nature des autres professions a changé depuis
CONFAUTSAL	Nombre et nature des autres professions exercées, inchangés par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi (pour ceux ayant une situation professionnelle principale inchangée et qui exerçaient déjà plusieurs activités professionnelles la fois précédente)
CSS2	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 2ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé
CSS3	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 3ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé
CSS4	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de la 4ème profession exercée, pour les actifs occupés, niveau détaillé
NAFG004PRO2N	Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFG004PRO3N	Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFG004PRO4N	Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFG010PRO2N	Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFG010PRO3N	Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFG010PRO4N	Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFG021PRO2N	Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (NAF rév 2, 21



	postes)
NAFG021PRO3N	Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (NAF rév 2, 21 postes)
NAFG021PRO4N	Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (NAF rév 2, 21 postes)
NAFPRO2N	Activité économique de l'employeur pour la deuxième profession (NAF rév 2, 88 postes)
NAFPRO3N	Activité économique de l'employeur pour la troisième profession (NAF rév 2, 88 postes)
NAFPRO4N	Activité économique de l'employeur pour la quatrième profession (NAF rév 2, 88 postes)
QPRCS2	Position professionnelle dans la seconde profession
QPRCS3	Position professionnelle dans la troisième profession
QPRCS4	Position professionnelle dans la quatrième profession
SCHPUBA	Nature de l'employeur dans le cadre de la deuxième profession
SCHPUBB	Nature de l'employeur dans le cadre de la troisième profession
SCHPUBC	Nature de l'employeur dans le cadre de la quatrième profession
SNBSALA	Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la deuxième profession
SNBSALB	Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la troisième profession
SNBSALC	Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de la quatrième profession
STATUTS2	Statut dans la deuxième profession
STATUTS3	Statut dans la troisième profession
STATUTS4	Statut dans la quatrième profession
STYPETENSA	Type d'établissement employeur dans le cadre de la deuxième profession, pour les enseignants
STYPETENSB	Type d'établissement employeur dans le cadre de la troisième profession, pour les enseignants
STYPETENSC	Type d'établissement employeur dans le cadre de la quatrième profession, pour les enseignants
UNEPROF	Exercice de plusieurs professions différentes

BD - STATUT ET TYPE DE CONTRAT DANS LA PROFESSION PRINCIPALE

Variable	Intitulé
ASSOCI	Participation directe aux décisions concernant l'entreprise, le commerce, l'exploitation ou le cabinet (pour les conjoints collaborateurs ou les salariés d'un parent travaillant à son compte)
CONTRA	Type de contrat de travail, pour les salariés du privé, d'une entreprise publique, d'un particulier et pour les contractuels du public
DEBDETA	Année de début du contrat, pour ceux ayant un CDD, un contrat saisonnier, un contrat d'intérim ou un contrat d'apprentissage
DEBDETM	Mois de début du contrat, pour ceux ayant un CDD, un contrat saisonnier, un contrat d'intérim ou un contrat d'apprentissage
DUDET	Durée du contrat de travail pour les CDD, contrats saisonniers, contrats d'apprentissage (stagiaires exclus)
DUDETINT	Durée de la mission d'intérim
DUDETINTB	Durée précise de la mission d'intérim, si celle-ci dure plus de 6 mois
DURSTG	Durée totale du stage, pour les stagiaires hors fonction publique
MEMECONT	Statut et type de contrat de travail inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi, pour les salariés et travailleurs en emploi informel ayant une situation professionnelle principale inchangée
MENPAR	Appartenance au ménage de la personne qui emploie l'individu (pour les salariés d'un parent travaillant à son compte)
NPAR	Numéro identifiant de l'employeur travaillant à son compte dans le logement
RDET	Choix du contrat de travail par le salarié (pour les CDD, contrat saisonnier, mission d'intérim)
RSTG	Raison principale du stage, pour les stagiaires hors fonction publique
SALPAR	Salarié d'un parent qui travaille à son compte
STAGE	Stagiaire, hors fonction publique
STAT2	Statut (Salarié, Non salarié) mis en cohérence avec la profession
STATOEP	Statut détaillé au sens de l'Observatoire de l'Emploi Public (OEP)
STATUT	Statut détaillé mis en cohérence avec la profession



STATUTR	Statut regroupé mis en cohérence avec la profession
STJC	Contrat de travail de type contrat unique d'insertion, contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, PACTE (pour les personnes en CDI, CDD ou contrat saisonnier)
STNRED	Statut (Salarié, Non salarié) non mis en cohérence avec la profession
TITC	Statut déclaré des agents de la fonction publique
TPSINT	Durée en jours depuis laquelle l'individu est travailleur intérimaire
TPSINTM	Durée en mois depuis laquelle l'individu est travailleur intérimaire
TYPC	Nature détaillée du contrat de travail, lorsqu'il s'agit d'un contrat unique d'insertion, d'un contrat de professionnalisation, d'un emploi d'avenir ou d'un PACTE
DUJOU	Durée précise, si celui-ci dure moins de 1 mois, du contrat de travail pour les CDD, contrats saisonniers, contrats d'apprentissage (stagiaires exclus)

BE - HORAIRES

Variable	Intitulé
CSTMN	Moyen souhaité pour travailler moins
CSTPLC	Moyen souhaité pour travailler davantage, pour ceux qui sont disponibles pour le faire
DIMREF	A travaillé le dimanche de la semaine de référence
DIMTYP	Nature détaillée de la réduction d'horaires (pour ceux qui ont une réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi durant la semaine de référence)
DISPPLC	Disponibilité actuelle pour travailler davantage (pour ceux qui souhaitent faire plus d'heures de travail)
DUHAB	Type d'horaires de travail (temps complet ou temps partiel en tranches)
EMP2NBH	Nombre d'heures effectuées pour le deuxième employeur durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMP3NBH	Nombre d'heures effectuées dans le cadre de la deuxième profession durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence et exercent dans le cadre d'au moins deux professions)
EMPAFC	Nombre de jours modifiés ou perturbés durant la semaine de référence pour cause de chômage partiel ou intempéries (pour ceux dont les horaires ont effectivement été perturbés par ces causes)
EMPAFCI	Indemnisation du chômage partiel (ou intempéries) subi lors de la semaine de référence
EMPAFFM1	Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de chômage partiel / intempéries (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPAFFM2	Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de grève / conflit du travail (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPAFFM3	Modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour cause de réduction d'horaires pour maternité, maladie, fin d'emploi (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPAFFM4	Pas de modification ou perturbation des horaires durant la semaine de référence pour l'une des causes listées dans les variables EMPAFFM1 à EMPAFFM3 (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPAFG	Nombre de jours modifiés ou perturbés durant la semaine de référence pour cause de grève ou de conflit du travail (pour ceux dont les horaires ont effectivement été perturbés par ces causes)
EMPHNH	Nombre d'heures supplémentaires durant la semaine de référence (pour les salariés qui en ont effectuées)
EMPHRC	Nombre d'heures supplémentaires durant la semaine de référence donnant droit à des jours ou des heures de repos (pour les salariés qui ont effectué des heures supplémentaires)
EMPHRE	Nombre d'heures supplémentaires rémunérées durant la semaine de référence (pour les salariés qui ont effectué des heures supplémentaires)
EMPHSC	Exercice d'heures supplémentaires, rémunérées ou non, durant la semaine de référence (pour les salariés qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPNBH	Nombre d'heures effectuées dans l'emploi principal durant la semaine de référence (pour ceux qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)



FORFAIT	Détermination de la durée du travail sous la forme d'un forfait en jours
GARDEA	Raison pour laquelle le fait d'avoir à s'occuper d'enfants ou de personnes dépendantes conduit l'individu à travailler à temps partiel
HHC	Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine dans l'emploi principal, heures supplémentaires comprises
HHC6	Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine dans l'emploi principal, heures supplémentaires comprises (6 tranches)
HHCHSUP	Nombre d'heures supplémentaires effectuées habituellement par semaine dans l'emploi principal (pour les salariés)
HHCOK	Nombre d'heures travaillées (heures supplémentaires comprises) en moyenne par semaine, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
HORAIC	Nature des horaires de travail dans l'emploi principal
HPLUSA	Nombre d'heures de travail souhaitées par semaine dans l'idéal (avec la variation de revenus correspondante), pour ceux qui souhaitent faire plus ou moins d'heures
HSR	Nature de compensation auxquelles donnent droit les heures supplémentaires
JEUREF	A travaillé le jeudi de la semaine de référence
JOURTR	Nombre de jours travaillés habituellement par semaine
JOURTOK	Nombre de jours travaillés en moyenne par semaine, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
LUNREF	A travaillé le lundi de la semaine de référence
MARREF	A travaillé le mardi de la semaine de référence
MERREF	A travaillé le mercredi de la semaine de référence
NBJTRREF	Nombre de jour travaillés dans la semaine de référence
NBTOT	Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine pour l'ensemble des activités professionnelles de l'individu (pour ceux ayant plusieurs activités professionnelles)
RAISON	Raison de la non-disponibilité actuelle pour travailler davantage (pour ceux qui souhaitent faire plus d'heures de travail)
RAISTF	Raison principale détaillée du temps de travail partiel, lorsque ces raisons sont d'ordre personnel ou familial
RAISTP	Raison principale du temps de travail partiel
SAMREF	A travaillé le samedi de la semaine de référence
STMN	Souhait de faire moins d'heures de travail avec une baisse de revenus correspondante
STPLC	Souhait de faire plus d'heures de travail avec une hausse de revenus correspondante
TOTNBH	Nombre d'heures travaillées au total sur l'ensemble des emplois et activités professionnelles durant la semaine de référence
TPP	Nature du temps de travail dans l'emploi principal
TPPOK	Nature du temps de travail dans l'emploi principal, inchangée par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
TPPRED	Temps de travail dans l'emploi principal, redressé et imputé de la non-réponse partielle
TXTPP	Taux de temps partiel dans l'emploi principal
TXTPPRED	Taux de temps partiel redressé dans l'emploi principal
VENREF	A travaillé le vendredi de la semaine de référence

BF - CONGÉS

Variable	Intitulé
APOF	Nombre de jours et de semaines de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, inchangé par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
CONGJ	Nombre de jours de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, pour les salariés de la fonction publique et les salariés du secteur privé en CDI ou en CDD d'au moins un an
CONGS	Nombre de semaines de congés par an (y.c. RTT et congés d'ancienneté) auxquels l'individu a droit, pour les salariés de la fonction publique et les salariés du secteur privé en CDI ou en CDD d'au moins un an
DIMHEU	Nombre de jours accordés pour raison de maternité, maladie, fin d'emploi durant la semaine de référence
EMPABS	Absence pour maladie ou accident du travail durant la semaine de référence
EMPAFP	Nombre de jours de récupération pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)



EMPAH	Nombre de jours d'absence pour maladie ou accident du travail durant la semaine de référence
EMPCE	Nombre de jours de congés exceptionnels pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)
EMPCO	Nombre de jours de congés ordinaires, RTT ou CET pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)
EMPCON	Prise de congés (y compris jours fériés, ponts, RTT, jours de récupération, congés rémunérés et CET), qu'elle qu'en soit la durée, durant la semaine de référence (pour ceux en emploi qui ne sont pas en congé rémunéré toute la semaine de référence)
EMPCP	Nombre de jours de congés personnels non rémunérés pris durant la semaine de référence (pour ceux en ayant pris)
EMPJF	Nombre de jours fériés occasionnant des congés durant la semaine de référence
EMPPA	Nombre de jours de ponts accordés par l'employeur durant la semaine de référence (pour ceux en en ayant bénéficié)
EMPTYPM1	A pris des congés ordinaires, RTT, CET pendant la semaine de référence
EMPTYPM2	A pris des congés exceptionnels (mariages, naissance...) pendant la semaine de référence
EMPTYPM3	A été en congés pour cause de jours fériés pendant la semaine de référence
EMPTYPM4	A été en congés pour cause de ponts accordés par l'employeur pendant la semaine de référence
EMPTYPM5	A pris des jours de récupération pendant la semaine de référence
EMPTYPM6	A pris des congés personnels non rémunérés (congé sans solde, congé parental...) pendant la semaine de référence

BG - CONDITIONS DE TRAVAIL

Variable	Intitulé
DIMANC	Travail le dimanche durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
DIMANCB	Travail le dimanche effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le dimanche et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)
MAISOC	Travail à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
NUITC	Travail la nuit (entre Minuit et 5 heures du matin) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
NUITCB	Travail la nuit (entre Minuit et 5 heures du matin) effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé la nuit et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)
SAMEDIC	Travail le samedi durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
SAMEDICB	Travail le samedi effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le samedi et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)
SOIRC	Travail le soir (entre 20 heures et Minuit) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
SOIRCB	Travail le soir (entre 20 heures et Minuit) effectué en partie à domicile (pour ceux déclarant avoir travaillé le soir et avoir également travaillé en partie à domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence)

BH - REVENUS DU TRAVAIL

Variable	Intitulé
PRIM	Inclusion de primes ou d'un treizième mois dans la rémunération mensuelle déclarée
PRIMS	Existence d'autres paiements perçus au cours de l'année
REVENT	Tranche de revenu annuel (en dehors d'un éventuel salaire) avant impôt et assurances sociales, déduction faite de tous les frais professionnels et autres déductions, pour un indépendant ou chef d'entreprise
SALMEE	Rémunération totale mensuelle en euros retirée de la profession principale, pour les salariés et les chefs d'entreprise
SALMET	Tranche de rémunération totale mensuelle retirée de la profession principale, pour les salariés et les chefs d'entreprise
SALRED	Rémunération mensuelle nette en euros retirée de la profession principale primes comprises, redressée des non-réponses, des réponses fournies en tranches - pour les



	salariés
SALREDTR	Rémunération mensuelle nette en euros retirée de la profession principale primes comprises, exprimée en tranches, redressée des non-réponses - pour les salariés
SALSEE	Revenu mensuel total en euros retiré des activités professionnelles autres que l'activité principale (pour ceux ayant plusieurs activités professionnelles)
TYPVAL	Nature de la rémunération mensuelle déclarée (nette ou brute)
TYPSEC	Nature de la rémunération mensuelle déclarée, retirée des activités professionnelles autres que l'activité principale (nette ou brute)
VALPRE	Montant en euros d'éventuels autres paiements perçus au cours de l'année
VALPRIE	Montant mensuel en euros des primes ou du treizième mois (pour ceux ayant déclaré une rémunération totale mensuelle incluant des primes ou un treizième mois)

BI - ANCIENNETÉ PROFESSIONNELLE

Variable	Intitulé
ANCENTR	Ancienneté dans l'entreprise ou dans la fonction publique en mois
ANCENTR4	Ancienneté dans l'entreprise ou dans la fonction publique (4 postes)
CCONTR	Type de contrat de travail à l'entrée dans l'entreprise, pour les salariés du privé ou d'une entreprise publique
CIRC	Circonstance de départ de l'emploi antérieur, pour ceux qui étaient actifs occupés avant d'occuper leur emploi actuel
CLIEN	Ancien employeur parmi les principaux clients (pour ceux à leur compte ou chefs d'entreprise qui ont changé d'entreprise lorsqu'ils ont obtenu leur emploi actuel ou qui ont créé leur entreprise en étant auparavant salariés ou aides familiaux)
COMSAL	Mode d'entrée dans l'entreprise actuelle, pour les salariés ne travaillant pas pour des particuliers
CREANT	Condition de création de l'entreprise, pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises
CTYPETENS	Type d'établissement employeur à l'entrée dans la fonction publique, pour les enseignants
DAMOIS	Mois de début dans l'entreprise (pour ceux ayant débuté dans l'entreprise durant les cinq dernières années civiles)
DATANT	Année de début dans l'entreprise
DCHANTJ	Durée en jours de la recherche d'emploi avant de trouver l'emploi occupé actuellement (pour ceux qui étaient au chômage avant d'occuper leur emploi actuel)
DCHANTM	Durée en mois de la recherche d'emploi avant de trouver l'emploi occupé actuellement (pour ceux qui étaient au chômage avant d'occuper leur emploi actuel)
DEJTRA	Individu ayant auparavant déjà travaillé dans l'entreprise de l'emploi actuel / la fonction publique, pour ceux qui ont un employeur principal qui n'est pas un particulier
ESSAI	Condition actuelle d'entrée de l'individu dans l'entreprise, pour les salariés du privé (hors apprentis) et les contractuels du public dont l'ancienneté n'excède pas un an
MEMNBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise inchangé depuis la date où l'individu l'a créée ou en a pris la direction (pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises)
MENSAL	Occupation du même poste et de la même fonction qu'aujourd'hui à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique, pour les salariés
MMENT	Activité professionnelle antérieure exercée dans la même entreprise (pour ceux qui sont à leur compte ou chefs d'entreprise n'ayant pas créé leur entreprise et étaient auparavant salariés ou aides familiaux, ainsi que pour les aides familiaux qui étaient auparavant salariés, à leur compte ou chefs d'entreprise)
MMETABENT	Exercice de l'activité professionnelle à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique dans le même établissement qu'actuellement
NAFENT	Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (NAF rév 2, 88 postes)
NAFENTG004N	Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFENTG010N	Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFENTG021N	Activité économique de l'établissement employeur à l'entrée dans l'entreprise / la fonction publique (NAF rév 2, 21 postes)



NBSALENT	Nombre de salariés dans l'entreprise à la date où l'individu l'a créée ou en a pris la direction (pour ceux travaillant à leur compte et pour les chefs d'entreprises)
PENT	Profession exercée à l'entrée dans l'entreprise (PCS 4 chiffres)
PRESAL	Circonstance du premier emploi occupé dans l'entreprise / la fonction publique, pour ceux qui avaient auparavant déjà travaillé pour leur employeur actuel
QPRCENT	Position professionnelle à l'entrée dans l'entreprise
RCHG	Raison détaillée du départ de l'emploi antérieur lorsqu'il s'agit d'une démission ou d'un souhait de changer d'emploi
SITANT	Situation professionnelle antérieure à l'emploi occupé

C - ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ANTÉRIEURE

Variable	Intitulé
AAC	Exercice d'une activité professionnelle régulière antérieure, pour les inactifs, chômeurs et personnes ayant une activité temporaire ou d'appoint autre qu'un emploi informel
AACGR	Exercice d'une activité professionnelle actuelle ou d'une activité professionnelle antérieure régulière
ACESSE	Circonstance dans laquelle s'est terminé l'emploi antérieur
ACHPUB	Nature de l'employeur dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure
ADFDAP	Année de départ de l'emploi antérieur
AENCADR	Encadrement d'une ou plusieurs personnes dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure (pour ceux qui étaient salariés, autres que chefs d'entreprise)
AMOIS	Mois de départ de l'emploi antérieur (pour ceux ayant quitté cet emploi durant les cinq dernières années civiles)
ANBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure (pour ceux qui étaient à leur compte ou chefs d'entreprise)
ASTC	Statut de l'emploi antérieur
ATYPETENS	Type d'établissement employeur dans le cadre de l'activité professionnelle antérieure, pour les enseignants
CSA	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs, niveau détaillé
CSAR	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs
NAFANT	Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (NAF rév 2, 88 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)
NAFANTG004N	Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)
NAFANTG010N	Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)
NAFANTG021N	Activité économique de l'établissement de l'emploi antérieur (NAF rév 2, 21 postes) pour les inactifs et les chômeurs (qui ne travaillaient pas pour un particulier)
PANTEU2	Profession exercée lors du dernier emploi occupé pour les inactifs et les chômeurs (ISCO 2 chiffres)
QPRCANT	Position professionnelle dans l'emploi antérieur (pour les inactifs et les chômeurs)
RDEM	Raison principale de la démission de l'emploi antérieur, pour ceux qui ont démissionné
AFONCTC	Fonction principale dans l'emploi antérieur (pour l'appel à sicore PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)

D - FORMATIONS

Variable	Intitulé
ANCSORFI	Ancienneté de la sortie de formation initiale
APPDIP	Diplôme obtenu en étant apprenti sous contrat
CITE2011A	Niveau d'éducation atteint le plus élevé, (nomenclature CITE 2011, 16 postes)
CITE97	Niveau d'éducation atteint le plus élevé (nomenclature de l'Unesco, 13 postes)
COURSTAG	Participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant, durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence
COURSTAGQ	Participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant, durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant participé à ce type de formations dans les trois derniers



	mois)
DATDIP	Année d'obtention du plus haut diplôme de l'individu
DATNIV	Année du plus haut niveau d'études atteint
DATSUPSEC	Année d'obtention du plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement primaire ou secondaire, pour ceux qui sont diplômés du supérieur
DDIPL	Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 6 postes)
DIP	Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 16 postes)
DIP11	Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 11 postes)
DIPDET	Diplôme le plus élevé obtenu (2 chiffres, 27 postes)
DIPFIN	Diplôme le plus élevé obtenu (3 chiffres, 104 postes)
DIPP	Diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi (2 chiffres, 16 postes)
DIPPFIN	Diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi (3 chiffres, 104 postes)
DIPSUPSEC	Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement primaire ou secondaire, pour ceux qui sont diplômés du supérieur
DURCS	Durée en heures des stages, formations ou cours suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
DURLO	Durée en heures des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs, suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
DURLP	Durée en heures des cours particuliers suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
DURSC	Durée en heures des séminaires, ateliers ou conférences suivis durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence
EMPFORMR	En emploi lors de la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)
ETMC	Obtention d'un diplôme depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi
FC5A	Suit la formation formelle en cours dans le cadre de son contrat de travail, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation
FC5B	Est toujours dans la même classe ou la même année d'études que lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi
FC5D	Suivi d'une formation non formelle pendant les 3 derniers mois
FORDAT	Année de fin des études initiales
FORM	Niveau de la formation suivie actuellement (2 chiffres, 33 postes)
FORMAG	Niveau de la formation suivie actuellement (2 chiffres, 14 postes)
FORMFIN	Niveau de la formation suivie actuellement (5 chiffres)
FORTER	Fin des études initiales
LECPRIV	A bénéficié de cours particuliers (y compris permis de conduire) durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence
LECPRIVQ	A bénéficié de cours particuliers (y compris permis de conduire) durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant bénéficié de tels cours dans les trois derniers mois)
LOISIRS	A suivi des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence
LOISIRSQ	A suivi des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant suivi ce type de cours dans les trois derniers mois)
LWORHAR	Suivi de la formation pendant le temps de travail rémunéré, pour la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)
NIVDET	Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (2 chiffres, 33 postes)
NIVET	Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (2 chiffres, 14 postes)
NIVFIN	Plus haut niveau d'étude atteint, avec succès ou non (5 chiffres)
NIVP	Niveau d'enseignement atteint, approuvé par le comité interministériel à la formation continue (2 chiffres, 10 postes)
SEMCONF	Participation à des séminaires, ateliers ou conférences durant les trois mois s'achevant par la semaine de référence
SEMCONFQ	Participation à des séminaires, ateliers ou conférences durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence (pour ceux ayant participé à ce type de



	manifestations dans les trois derniers mois)
SORTANFI	Sorti de formation initiale
SPE	Spécialité du diplôme le plus élevé obtenu
SPEFC	Spécialité de la dernière formation non formelle suivie pendant les trois derniers mois (15 postes)
SPEP	Spécialité du diplôme obtenu depuis la précédente réalisation de l'enquête Emploi
VAEDIP	Diplôme acquis par la validation des acquis de l'expérience (VAE)
FSANSDIP	A effectué des études dans l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, pour ceux sans diplôme qui ne sont pas en cours de formation
TYPDIP	Nature du plus haut diplôme de l'individu
TYPDIPB	Confirmation de la non-détention d'un diplôme pour ceux qui sont en études supérieures
TYPDIPINIT	Nature détaillée du plus haut diplôme obtenu avant l'interruption des études (pour ceux ayant eu une interruption d'études d'un an ou plus avant l'obtention du plus haut diplôme détenu actuellement)
NEET	Individu ni en étude, ni en emploi, ni en stage
SPEFCD	Spécialité de la dernière formation non formelle suivie pendant les trois derniers mois
FORTYPR	Cadre dans lequel a été suivie la formation non formelle pour raisons professionnelles la plus récente au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence (pour les personnes d'au plus 65 ans)
LLURPAR	Suivi d'une formation non formelle au cours des trois mois s'achevant par la semaine de référence pour des raisons professionnelles (pour les personnes d'au plus 65 ans)
DIP3	Diplôme le plus élevé obtenu (1 chiffre, 3 postes)
DIP5	Diplôme le plus élevé obtenu (1 chiffre, 5 postes)
LLL	Participation à formation formelle ou non formelle au cours des 4 dernières semaines
TEDUC	Diplômé du supérieur
ELEAV	Pas en formation au cours des 4 dernières semaines et ne possède aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges
LFS128	Attendance at any courses, seminars, conferences or receive private lessons or instructions outside the regular education system (hereafter mentioned as taught learning activities, job-related or for personal purposes) within the last four weeks
LFS123	Student or apprentice in regular education during the last four weeks
EDUCSTAT	En formation formelle (suis des études ou apprenti) au cours des 4 dernières semaines
DURFORTER	Nombre de mois depuis lequel l'individu a arrêté sa formation, pour ceux qui étaient en formation (formelle) lors de la précédente réalisation de l'enquête Emploi
HATFIELDF	Field of the programme completed at the highest education level (referred to in HATLEVEL)

E - SITUATION UN AN AUPARAVANT

Variable	Intitulé
CSEP	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres) de l'emploi occupé un an auparavant, niveau détaillé
CSEPR	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) de l'emploi occupé un an auparavant
CSPIP	Catégorie socioprofessionnelle (1 chiffre) de l'emploi occupé un an auparavant, niveau intermédiaire
EAIDFONC	Réalisation un an auparavant de travaux de secrétariat, de vente ou de comptabilité (pour ceux qui étaient aides familiaux)
ECHPUB	Nature de l'employeur un an auparavant
ECONTR	Type de contrat de travail un an auparavant, pour ceux qui étaient salariés du privé ou d'une entreprise publique ou qui étaient contractuels du public
ECREC	Circonstances d'absence d'emploi un an auparavant
EDEP	Département de résidence un an auparavant
EENCADR	Encadrement d'une ou plusieurs personnes dans le cadre de l'activité professionnelle un an auparavant (pour ceux qui étaient salariés, autres que chefs d'entreprise)
EMEMNBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise un an auparavant identique au nombre de salariés actuel, pour les chefs d'entreprise et ceux travaillant à leur compte
EMMETAB	Adresse du lieu de travail un an auparavant identique à celle actuelle, pour les personnes occupant un même emploi depuis plus d'un an
ENBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise dans le cadre de l'activité professionnelle un an



	auparavant (pour ceux qui étaient à leur compte ou chefs d'entreprise)
EOCCUA	Situation principale sur le marché du travail un an auparavant
EPOST	Occupation un an auparavant du même poste qu'aujourd'hui, pour les personnes travaillant depuis plus d'un an dans leur entreprise/affaire actuelle
ERESID	Lieu de résidence un an auparavant
ESTC	Statut déclaré de l'emploi un an auparavant
ETITC	Statut déclaré des agents de la fonction publique un an auparavant
ETPP	Nature du temps de travail dans l'emploi un an auparavant
ETXTPPB	Taux de temps partiel dans l'emploi un an auparavant
ETYPETENS	Type d'établissement employeur dans le cadre de l'activité professionnelle un an auparavant, pour les enseignants
NAFG004PN	Activité économique de l'employeur un an auparavant (Nomenclature Agrégée 2008, 4 postes)
NAFG010PN	Activité économique de l'employeur un an auparavant (Nomenclature Agrégée 2008, 10 postes)
NAFG021PN	Activité économique de l'employeur un an auparavant (NAF rév 2, 21 postes)
NAFPN	Activité économique de l'employeur un an auparavant (NAF rév 2, 88 postes)
PAV	Profession exercée un an auparavant, (PCS 4 chiffres niveau détaillé)
PAVEUN	Profession exercée un an auparavant, (ISCO 4 chiffres)
QPRCAV	Position professionnelle dans l'emploi un an auparavant
STAT2P	Statut (Salarié, Non salarié) un an auparavant mis en cohérence avec la profession un an auparavant
STATUTP	Statut détaillé un an auparavant mis en cohérence avec la profession
STNREDP	Statut (Salarié, Non salarié) un an auparavant non mis en cohérence avec la profession un an auparavant
TPSRESID	Durée escomptée du séjour en France (en AMSJ), pour ceux qui sont en France pour une durée limitée
TPSRESIDA	Présence en France pour une durée limitée, pour ceux qui vivaient à l'étranger un an auparavant
EFONCTC	Fonction principale dans l'emploi un an auparavant (pour l'appel à sicore PCS, lorsque le codage de la profession nécessite des précisions)

F - ALLOCATIONS

Variable	Intitulé
ACPER	Perception d'allocations chômage ou de solidarité chômage, pour ceux inscrits comme demandeurs d'emploi
ALCNC	Raison de la non-perception d'une allocation chômage (pour ceux inscrits comme demandeurs d'emploi mais n'ayant pas perçu d'allocations chômage ou de solidarité chômage)
ALCT	Nature de l'allocation chômage perçue
DATERET	Année depuis laquelle l'individu touche une retraite (éventuellement en plus des revenus de son travail s'il est actif occupé), pour les individus de 53 ans et plus
EMPLRET	Individu qui était en emploi juste avant de toucher sa retraite (pour ceux de 53 ans et plus qui touchent une retraite)
ENFRET	Nombre d'enfants qu'a eus l'individu de 53 ans ou plus touchant une retraite
MAAHE	Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Adulte Handicapé
MAEEHE	Montant en euros du dernier versement de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
MALE	Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Logement
MAPA	Montant en euros du dernier versement de la prime d'activité
MAVE	Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Veuvage
MCHO	Montant en euros du dernier versement de l'Allocation Chômage
MMVIE	Montant en euros du dernier versement du minimum invalidité ou du minimum vieillesse
MPAJEE	Montant en euros du dernier versement du complément de libre choix d'activité de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ou de la PREPAREE
MRSAE	Montant en euros du dernier versement du Revenu de Solidarité Active ou du Revenu de Solidarité
PRERET	Individu percevant une préretraite, de 53 à 65 ans (ne touchant pas de retraite)



RC1REVM1	Perçoit le complément de libre choix d'activité (CLCA) de la Paje (ou Colca) ou la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PREPAREE)
RC1REVM2	Perçoit des allocations logement (Allocation de logement familiale (ALF), Allocation de logement sociale (ALS), Aide personnalisée au logement (APL))
RC1REVM3A	Perçoit la prime d'activité
RC1REVM3B	Perçoit le revenu de solidarité active (RSA) ou le revenu de solidarité (RSO)
RC1REVM4	Perçoit l'allocation adulte handicapé (AAH)
RC1REVM5	Perçoit le minimum invalidité ou le minimum vieillesse (ASPAs ou ASV)
RC1REVM6	Perçoit l'allocation veuvage
RC1REVM7	Perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
RC1REVM8	Ne perçoit aucune des allocations listées dans les variables RC1REVM1 à RC1REVM7
RC1REVM9	Perçoit le revenu de solidarité active (RSA) ou le revenu de solidarité (RSO)
RET	Perception d'une retraite (en plus des revenus du travail si l'individu est actif occupé), pour les personnes de 53 ans et plus
SUSPENDU	État du contrat de travail avec l'ancienne entreprise employeuse, pour les individus de 53 à 65 ans touchant une préretraite d'entreprise ou "préretraite maison"
TYPPRE	Nature de la préretraite touchée par l'individu (pour les préretraités de 53 à 65 ans)

G - ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE

Variable	Intitulé
CSPM	Catégorie socioprofessionnelle de la mère (2 chiffres) (qu'elle soit active occupée, chômeuse ou inactive), niveau détaillé
CSPP	Catégorie socioprofessionnelle du père (2 chiffres) (qu'il soit actif occupé, chômeur ou inactif), niveau détaillé
DEPMER	Département français de naissance de la mère
DEPPER	Département français de naissance du père
DMMIGA	Individu prêt à quitter le département domien de résidence si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible hors de ce département (pour les résidents des DOM de moins de 65 ans, sans emploi ou souhaitant un emploi en plus ou en remplacement de l'actuel)
DMMIGB	Destination de préférence pour un éventuel emploi hors du département domien de résidence (pour ceux prêts à quitter ce département si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible)
DMMIGE	Études suivies dans le département domien de résidence (pour les élèves ou étudiants enquêtés dans le logement de leurs parents et habitant par ailleurs dans un logement indépendant considéré comme occasionnel)
DMMIGF	Lieu du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence
DMMIGG	Année d'installation (ou de retour après le dernier séjour de plus de six mois) dans le DOM de résidence, pour ceux qui ne sont pas nés dans ce département
DMMIGH	Individu prêt quitter le département domien de résidence pour suivre une formation qualifiante qui lui serait proposée en métropole (pour les résidents des DOM de moins de 65 ans)
DMMIGI	Condition de départ, pour ceux prêts à quitter le département domien de résidence si un emploi ou un emploi plus intéressant est disponible
DMMIGK	Individu né hors du département où a lieu l'enquête, pour les enquêtes menées dans les DOM
DMMIGL	Individu ayant déjà séjourné hors du département domien de résidence durant au moins six mois consécutifs, depuis sa première installation dans ce département s'il n'y est pas né
DMMIGM	Motivation du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence
DMMIGOM	Durée en mois du séjour de 6 mois ou plus hors du département domien de résidence
FCHPUB	Nature de l'employeur du père
FNBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise du père (pour ceux dont le père est ou était à son compte ou chef d'entreprise)
FSTC	Statut du père dans son emploi
FTYPETENS	Type d'établissement employeur du père, pour les enseignants
MCHPUB	Nature de l'employeur de la mère
MNBSAL	Nombre de salariés dans l'entreprise de la mère (pour ceux dont la mère est ou était à son compte ou chef d'entreprise)
MSTC	Statut de la mère dans son emploi



MTYPETENS	Type d'établissement employeur de la mère, pour les enseignantes
NAIMER	Naissance de la mère en France ou à l'étranger
NAIPER	Naissance du père en France ou à l'étranger
NATMER	Nationalité (regroupée) de naissance de la mère
NATPER	Nationalité (regroupée) de naissance du père
NFRM	Nationalité de la mère en 3 postes
NFRP	Nationalité du père en 3 postes
PAIMERC	Pays de naissance (regroupé) de la mère
PAIPERC	Pays de naissance (regroupé) du père
QPRCMERE	Position professionnelle de la mère
QPRCPERE	Position professionnelle du père

H - SANTÉ

Variable	Intitulé
ADMHAND	Reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie
CHRON	Individu sujet à une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable
LIMACT	Individu limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement
SANTGEN	Appréciation personnelle de l'individu sur son état de santé en général

I - CALENDRIER MENSUEL RÉTROSPECTIF D'ACTIVITÉ

Variable	Intitulé
SP00	Situation principale lors du mois de l'enquête
SP01	Situation principale 1 mois avant l'enquête
SP02	Situation principale 2 mois avant l'enquête
SP03	Situation principale 3 mois avant l'enquête
SP04	Situation principale 4 mois avant l'enquête
SP05	Situation principale 5 mois avant l'enquête
SP06	Situation principale 6 mois avant l'enquête
SP07	Situation principale 7 mois avant l'enquête
SP08	Situation principale 8 mois avant l'enquête
SP09	Situation principale 9 mois avant l'enquête
SP10	Situation principale 10 mois avant l'enquête
SP11	Situation principale 11 mois avant l'enquête
SP12	Situation principale 12 mois avant l'enquête

J - CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

Variable	Intitulé
AG	Âge détaillé en années révolues au 31 décembre
AG3	Âge en années révolues au 31 décembre (3 postes, premier type de regroupement)
AG3B	Âge en années révolues au 31 décembre (3 postes, second type de regroupement)
AG5	Âge en années révolues au 31 décembre (5 postes)
AGE	Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence
AGE3	Âge au dernier jour de la semaine de référence (3 postes, premier type de regroupement)
AGE3B	Âge au dernier jour de la semaine de référence (3 postes, second type de regroupement)
AGE5	Âge au dernier jour de la semaine de référence (5 postes)
AGEQ	Âge quinquennal au dernier jour de la semaine de référence
AGQ	Âge quinquennal en années révolues au 31 décembre
CA	Statut d'occupation de l'individu dans le logement
COURED	Individu en couple dans le ménage au trimestre courant
DATQI	Date de collecte du questionnaire individuel (au format texte)
DESC	Être descendant d'immigré(s) (pour ceux nés en France)
DNAI	Département français de naissance
DORM	Enfant en garde alternée ayant dormi dans le logement la nuit précédant la collecte
ENFRED	Individu avec au moins un enfant dans le ménage ou en garde alternée, au trimestre courant



EXTRI	Coefficient de pondération des individus
EXTRID	Coefficient de pondération des individus, pour les variables posées uniquement en première vague d'enquête
EXTRIDF	Coefficient de pondération des individus, pour les variables posées uniquement en première et sixième vagues d'enquête
IMMI	Être immigré (né étranger à l'étranger)
LIEN01	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 01
LIEN02	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 02
LIEN03	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 03
LIEN04	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 04
LIEN05	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 05
LIEN06	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 06
LIEN07	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 07
LIEN08	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 08
LIEN09	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 09
LIEN10	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 10
LIEN11	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 11
LIEN12	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 12
LIEN13	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 13
LIEN14	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 14
LIEN15	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 15
LIEN16	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 16
LIEN17	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 17
LIEN18	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 18
LIEN19	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 19
LIEN20	Lien de parenté avec l'individu du logement de numéro d'ordre NOI égal à 20
LIENPRM	Lien de parenté avec la personne de référence du ménage
LNAIS	Naissance en France ou à l'étranger
LPRM	Lien avec la personne de référence du ménage
MATRI	Statut matrimonial légal
NAIA	Année de naissance
NAIM	Mois de naissance
NAT14	Nationalité en 14 postes
NATEU15	Nationalité de l'Union Européenne à 15 pays
NATEU28	Nationalité de l'Union Européenne à 28 pays
NATEUAELE	Nationalité de l'UE ou de l'AELE (Association de Libre-Echange Européenne)
NFRRED	Nationalité française ou étrangère, redressée
NOI	Numéro identifiant de l'individu dans le logement
NOICON	Numéro identifiant du conjoint de l'individu dans le logement
NOIENF01	Numéro identifiant du premier enfant de l'individu dans le logement
NOIENF02	Numéro identifiant du second enfant de l'individu dans le logement
NOIENF03	Numéro identifiant du troisième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF04	Numéro identifiant du quatrième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF05	Numéro identifiant du cinquième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF06	Numéro identifiant du sixième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF07	Numéro identifiant du septième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF08	Numéro identifiant du huitième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF09	Numéro identifiant du neuvième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF10	Numéro identifiant du dixième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF11	Numéro identifiant du onzième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF12	Numéro identifiant du douzième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF13	Numéro identifiant du treizième enfant de l'individu dans le logement
NOIENF14	Numéro identifiant du quatorzième enfant de l'individu dans le logement
NOIMER	Numéro identifiant de la mère de l'individu dans le logement
NOIPER	Numéro identifiant du père de l'individu dans le logement
NRESID	Année d'arrivée de l'individu en France, pour ceux nés à l'étranger
NRESIDM	Mois d'arrivée de l'individu en France, pour ceux nés à l'étranger et arrivés en France durant les dix dernières années civiles



PACS	Individu pacsé
PAYNEU15	Pays de naissance dans l'Union Européenne à 15 pays
PAYNEU28	Pays de naissance dans l'Union Européenne à 28 pays
PAYNEUAELE	Pays de naissance dans l'UE ou l'AELE (Association de Libre-Echange Européenne)
PRES	Présence et rattachement de l'individu au logement
RESQI	Code de réalisation du questionnaire individuel
RDQF	Individu ayant répondu lui-même à son questionnaire (déclaration en fin du questionnaire)
RGI	Rang d'interrogation de l'individu
SEXE	Sexe
PNAI28	Pays de naissance en 28 postes
PAYNEUR	Pays de naissance, regroupement de la nomenclature NUTS (Eurostat)
VERSPOIDS	Année et numéro d'incrémentation de la dernière version des pondérations

K - CARACTÉRISTIQUES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE ET DE SON CONJOINT

Variable	Intitulé
ACTEU6PRM	Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes), pour la personne de référence du ménage
ACTEU6PRMCJ	Statut d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT) selon l'interprétation communautaire (6 postes), pour le conjoint de la personne de référence du ménage
AGEPRM	Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence de la personne de référence du ménage
AGEPRMCJ	Âge détaillé au dernier jour de la semaine de référence du conjoint de la personne de référence du ménage
AGPRM	Âge détaillé en années révolues au 31 décembre de la personne de référence du ménage
AGPRMCJ	Âge détaillé en années révolues au 31 décembre du conjoint de la personne de référence du ménage
CSTOTPRM	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres, niveau détaillé) de la personne de référence du ménage
CSTOTPRMCJ	Catégorie socioprofessionnelle (2 chiffres, niveau détaillé) du conjoint de la personne de référence du ménage
MATRIPRM	Statut matrimonial légal de la personne de référence du ménage
MATRIPRMCJ	Statut matrimonial légal du conjoint de la personne de référence du ménage
NAFG017NPRM	Activité de l'établissement employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes) de la personne de référence du ménage
NAFG017NPRM CJ	Activité de l'établissement employeur (Nomenclature Agrégée 2008, 17 postes) du conjoint de la personne de référence du ménage
NAT14PRM	Nationalité (14 postes) de la personne de référence du ménage
NAT14PRMCJ	Nationalité (14 postes) du conjoint de la personne de référence du ménage
NOIPRM	Numéro identifiant de la personne de référence du ménage dans le logement
NOIPRMCJ	Numéro identifiant du conjoint de la personne de référence du ménage dans le logement
SEXEPRM	Sexe de la personne de référence du ménage
SEXEPRMCJ	Sexe du conjoint de la personne de référence du ménage

L - CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Variable	Intitulé
CATAU2010	Catégorie de commune du logement de résidence, dans le zonage en aires urbaines 2010
CATAU2010R	Catégorie regroupée de commune du logement de résidence, dans le zonage en aires urbaines 2010
DEP	Département du logement de résidence
EXTRILOG	Coefficient de pondération des logements
IDENT	Numéro identifiant anonymisé de logement
METRODOM	Région du logement de résidence en 2 modalités (Métropole vs DOM)
MVL	Changement de situation du logement par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi (ou à l'échantillon issu de la taxe d'habitation, en première vague)
REG	Région du logement de résidence (régions administratives jusqu'au 31 décembre 2015)



RGL	Rang d'interrogation du logement
SO	Statut d'occupation du logement
TAU2010	Tranche de taille de l'aire urbaine 2010 du logement de résidence
TUU2010	Tranche de taille de l'unité urbaine 2010 du logement de résidence
TUU2010R	Tranche de taille regroupée de l'unité urbaine 2010 du logement de résidence
TYPUU2010	Type d'unité urbaine 2010 (rural vs urbain) du logement de résidence
TYPVOIS	Type d'habitat ou de voisinage du logement
ZUS	Appartenance du logement à une Zone Urbaine Sensible (ZUS) (pour les logements en France métropolitaine)
QP	Appartenance du logement à un Quartier Prioritaire (QP) (pour les logements en France métropolitaine)
REGIO	Région du logement de résidence (régions administratives à partir du 1er janvier 2016)

M - CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

Variable	Intitulé
CHGM	Nouveau ménage dans le logement par rapport à la précédente réalisation de l'enquête Emploi
NBACTIF	Nombre de personnes actives BIT dans le ménage
NBACTOP	Nombre d'actifs occupés BIT dans le ménage
NBAGEENFA	Nombre et âge (à la fin de la semaine de référence) des enfants du ménage
NBCHMENAGE	Nombre et position, par rapport à la personne de référence, des chômeurs BIT dans le ménage
NBCHOME	Nombre de chômeurs BIT dans le ménage
NBENFA1	Nombre d'enfants âgés de moins de 1 an à la fin de la semaine de référence dans le ménage
NBENFA10	Nombre d'enfants âgés de moins de 10 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage
NBENFA15	Nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage
NBENFA18	Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans à la fin de la semaine de référence, dans le ménage
NBENFA3	Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage
NBENFA6	Nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans à la fin de la semaine de référence dans le ménage
NBENFIND	Nombre d'enfants de l'individu, vivant dans le ménage
NBINACT	Nombre de personnes inactives BIT (incluant les moins de 15 ans) dans le ménage
NBIND	Nombre de personnes dans le logement
NBNOUVIND	Nombre de nouvelles personnes dans le logement par rapport à l'enquête précédente, lorsqu'il n'y a pas de changement de ménage
NBQI	Nombre de personnes du ménage faisant l'objet d'un questionnaire individuel
NBQICOMPLETS	Nombre de personnes du ménage ayant répondu complètement à leur questionnaire individuel
NBQIPARTIELS	Nombre de personnes du ménage ayant répondu partiellement à leur questionnaire individuel
NBQIVIDES	Nombre de non-répondants totaux du ménage (parmi les individus faisant l'objet d'un questionnaire individuel)
NOIMAX	Plus grand numéro identifiant d'un individu (NOI) présent dans le logement
NOIMIN	Plus petit numéro identifiant d'un individu (NOI) présent dans le logement
PRESNOI01	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 01
PRESNOI02	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 02
PRESNOI03	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 03
PRESNOI04	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 04
PRESNOI05	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 05
PRESNOI06	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 06
PRESNOI07	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 07
PRESNOI08	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 08
PRESNOI09	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 09
PRESNOI10	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 10



PRESNOI11	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 11
PRESNOI12	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 12
PRESNOI13	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 13
PRESNOI14	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 14
PRESNOI15	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 15
PRESNOI16	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 16
PRESNOI17	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 17
PRESNOI18	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 18
PRESNOI19	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 19
PRESNOI20	Présence dans le logement d'un individu de numéro identifiant NOI égal à 20
RGM	Rang d'interrogation du ménage
TYPMEN21	Type de ménage (21 postes)
TYPMEN7	Type de ménage (7 postes)

N - CARACTÉRISTIQUES D'ENQUÊTE

Variable	Intitulé
ANNEE	Année de référence de l'enquête
DATDEB	Date du premier jour de la semaine de référence (au format texte)
DATFIN	Date du dernier jour de la semaine de référence (au format texte)
IDGRAP	Numéro identifiant anonymisé de grappe
MODETELVIS	Mode de collecte des informations relatives à l'individu
REA	Rang d'interrogation de la grappe (regroupé en 3 modalités)
RES	Code de réalisation de l'enquête
RGA	Rang d'interrogation de la grappe (détaillé de 1 à 6)
TRIM	Trimestre de référence de l'enquête



9. INDEX DES VARIABLES DU FICHER INDIVIDU

A

AAC.....	18
AACGR.....	18
ACESSE.....	18
ACHPUB.....	18
ACPER.....	19
ACTEU.....	19
ACTEU6.....	20
ACTEU6PRM.....	20
ACTEU6PRMCJ.....	20
ACTIF.....	20
ACTOP.....	21
ACTOPREM.....	21
ADFDAP.....	21
ADMHAND.....	21
AENCADR.....	21
AFONCTC.....	22
AG.....	22
AG3.....	22
AG3B.....	22
AG5.....	22
AGE.....	23
AGE3.....	23
AGE3B.....	23
AGE5.....	23
AGEPRM.....	23
AGEPRMCJ.....	23
AGEQ.....	24
AGPRM.....	24
AGPRMCJ.....	24
AGQ.....	24
AIDFAM.....	25
AIDFONC.....	25
AIDMEN.....	25
ALCNC.....	25
ALCT.....	26
AM1NB.....	26
AM2NB.....	26
AMOIS.....	26
ANBSAL.....	27
ANCCHOM.....	27
ANCCHOMM.....	27
ANCENTR.....	28
ANCENTR4.....	28
ANCINACT.....	28
ANCINATM.....	28
ANCSORFI.....	29
ANNEE.....	29
APOBAR.....	29
APOBB.....	29
APOBC.....	30
APOF.....	30
APPDIP.....	30
ART.....	30
ASSOCI.....	30
ASTC.....	30
ATYPETENS.....	31
AUTOENT.....	31
AUTOENTA.....	31

AUTOENTB.....	32
AUTOENTC.....	32
AUTREGALL.....	32
AUTREGANG.....	32
AUTREGBEL.....	32
AUTREGESP.....	33
AUTREGITA.....	33
AUTREGSUI.....	33
AUTSAL.....	34

C

CA.....	34
CAPITA.....	35
CATAU2010.....	35
CATAU2010R.....	35
CCONTR.....	35
CHGM.....	35
CHGTPOST.....	36
CHPUB.....	36
CHPUBB.....	36
CHPUBC.....	37
CHRON.....	37
CIRC.....	37
CITE2011A.....	37
CITE97.....	38
CJRF.....	38
CLIEN.....	39
COMSAL.....	39
CONFAUTSAL.....	39
CONGJ.....	39
CONGS.....	40
CONTACT.....	40
CONTRA.....	40
COURED.....	41
COURFIELD-LFS133135.....	41
COURSTAG.....	41
COURSTAGQ.....	41
CREACCM01.....	42
CREACCM02.....	42
CREACCM03.....	42
CREACCM04.....	42
CREACCM05.....	43
CREACCM06.....	43
CREACCM07.....	43
CREACCM08.....	43
CREACCM09.....	44
CREACCM10.....	44
CREACCM11.....	44
CREACCM12.....	45
CREACCM13.....	45
CREACCP.....	45
CREANT.....	46
CSA.....	46
CSAR.....	47
CSE.....	47
CSEI.....	48
CSEP.....	49
CSEPR.....	49
CSER.....	50



CSP.....	50
CSPIP.....	51
CSPM.....	51
CSPP.....	52
CSR.....	54
CSS2.....	54
CSS3.....	55
CSS4.....	56
CSTMN.....	57
CSTOT.....	57
CSTOTI.....	58
CSTOTPRM.....	59
CSTOTPRMCJ.....	60
CSTOTR.....	61
CSTPLC.....	61
CTYPETENS.....	62

D

DAMOIS.....	62
DATANT.....	62
DATDEB.....	62
DATDIP.....	63
DATERET.....	63
DATFIN.....	63
DATNIV.....	63
DATQI.....	63
DATSUPSEC.....	63
DCHANTJ.....	63
DCHANTM.....	64
DDIPL.....	64
DEBDETA.....	64
DEBDETM.....	64
DEJTRA.....	64
DEM.....	65
DEP.....	65
DEPETA.....	65
DEPMER.....	65
DEPPER.....	65
DESC.....	65
DEWEIGHT-LFS315321.....	66
DIMANC.....	66
DIMANCB.....	66
DIMHEU.....	66
DIMREF.....	66
DIMTYP.....	67
DIP.....	67
DIP11.....	67
DIP3.....	68
DIP5.....	68
DIPDET.....	68
DIPFIN.....	69
DIPP.....	69
DIPPFIN.....	70
DIPSUPSEC.....	70
DISPOC.....	70
DISPPLC.....	71
DMMIGA.....	71
DMMIGB.....	71
DMMIGE.....	71
DMMIGF.....	72
DMMIGG.....	72
DMMIGH.....	72

DMMIGI.....	72
DMMIGK.....	73
DMMIGL.....	73
DMMIGM.....	73
DMMIGOM.....	73
DNAI.....	73
DORM.....	73
DREMC.....	74
DREMCN.....	74
DREMCNT.....	74
DREMINSC.....	74
DREMOFFR.....	75
DUDET.....	75
DUDETINT.....	75
DUDETINTB.....	76
DUHAB.....	76
DUJOU.....	76
DURCS.....	77
DURFORTER.....	77
DURLO.....	77
DURLP.....	77
DURSC.....	77
DURSTG.....	77

E

EAIDFONC.....	78
ECHPUB.....	78
ECONTR.....	78
ECREC.....	78
EDEP.....	79
EDUCSTAT.....	79
EENCADR.....	79
EFONCTC.....	79
ELEAV.....	80
EMEMNBSAL.....	80
EMMETAB.....	80
EMP2NBH.....	80
EMP3NBH.....	81
EMPABS.....	81
EMPAFC.....	81
EMPAFCI.....	81
EMPAFFM1.....	81
EMPAFFM2.....	82
EMPAFFM3.....	82
EMPAFFM4.....	82
EMPAFG.....	83
EMPAFP.....	83
EMPANH.....	83
EMPCE.....	83
EMPCO.....	84
EMPCON.....	84
EMPCP.....	84
EMPFORMR.....	84
EMPHNH.....	85
EMPHRC.....	85
EMPHRE.....	85
EMPHSC.....	85
EMPJF.....	86
EMPLRET.....	86
EMPNBH.....	86
EMPPA.....	86
EMPTYPM1.....	86



EMPTYPM2.....	87
EMPTYPM3.....	87
EMPTYPM4.....	87
EMPTYPM5.....	88
EMPTYPM6.....	88
ENBSAL.....	88
ENCADR.....	89
ENFRED.....	89
ENFRET.....	89
EOCCUA.....	89
EPOST.....	90
ERESID.....	90
ESEG_2.....	90
ESSAI.....	90
ESTC.....	91
ETITC.....	91
ETMC.....	91
ETPP.....	91
ETXTPPB.....	92
ETYPETENS.....	92
EXPLAG.....	92
EXTRI.....	92
EXTRID.....	93
EXTRIDF.....	93
EXTRILOG.....	93

F

FAMIL.....	93
FC5A.....	93
FC5B.....	93
FC5D.....	93
FCHPUB.....	94
FNBSAL.....	94
FONCTC.....	95
FORDAT.....	95
FORFAIT.....	95
FORM.....	95
FORMAG.....	96
FORMFIN.....	97
FORTER.....	97
FORTYPR.....	97
FRANCE.....	97
FSANSDIP.....	97
FSTC.....	98
FTYPETENS.....	98

G

GARDEA.....	98
GARDEB.....	99

H

HALO.....	99
HALOR.....	99
HATFIELDF.....	99
HHC.....	100
HHC6.....	100
HHCHSUP.....	100
HHCOK.....	101
HORAIC.....	101
HPLUSA.....	101
HREC.....	101
HSR.....	101

I

IDENT.....	102
IDGRAP.....	102
IMMI.....	102
INFORM.....	102
INSCONT.....	102

J

JEUREF.....	103
JOURTR.....	103
JOURTROK.....	103

L

LECPRIV.....	103
LECPRIVQ.....	104
LFS123.....	104
LFS128.....	104
LIEN01.....	104
LIEN02.....	104
LIEN03.....	105
LIEN04.....	105
LIEN05.....	105
LIEN06.....	106
LIEN07.....	106
LIEN08.....	106
LIEN09.....	106
LIEN10.....	107
LIEN11.....	107
LIEN12.....	107
LIEN13.....	107
LIEN14.....	108
LIEN15.....	108
LIEN16.....	108
LIEN17.....	109
LIEN18.....	109
LIEN19.....	109
LIEN20.....	109
LIENPRM.....	110
LIMACT.....	110
LLL.....	110
LLURPAR.....	110
LNAIS.....	111
LOISIRS.....	111
LOISIRSQ.....	111
LPRM.....	111
LUNREF.....	111
LWORHAR.....	112

M

MAAHE.....	112
MAEEHE.....	112
MAISOC.....	112
MALE.....	113
MAPA.....	113
MARREF.....	113
MATRI.....	113
MATRIPRM.....	113
MATRIPRM CJ.....	114
MAVE.....	114
MCHO.....	114
MCHPUB.....	114
MEMECONT.....	115



MEMETAB.....	115	NAFG004PRO3N.....	132
MEMETABAV.....	115	NAFG004PRO4N.....	132
MEMETABB.....	115	NAFG004UN.....	132
MEMNBSAL.....	116	NAFG010N.....	133
MENPAR.....	116	NAFG010PN.....	133
MENSAL.....	116	NAFG010PRO2N.....	133
MERREF.....	116	NAFG010PRO3N.....	134
METRODOM.....	116	NAFG010PRO4N.....	134
MMENT.....	117	NAFG010UN.....	135
MMETABENT.....	117	NAFG017N.....	135
MMVIE.....	117	NAFG017NPRM.....	136
MNBSAL.....	117	NAFG017NPRMCJ.....	136
MODETELVIS.....	118	NAFG017UN.....	137
MPAJEE.....	118	NAFG021N.....	137
MRA.....	118	NAFG021PN.....	138
MRB.....	118	NAFG021PRO2N.....	138
MRBBIS.....	119	NAFG021PRO3N.....	139
MRC.....	119	NAFG021PRO4N.....	140
MRD.....	119	NAFG021UN.....	140
MRDBIS.....	119	NAFG038N.....	141
MRE.....	120	NAFG038UN.....	142
MREC.....	120	NAFG088N.....	143
MRF.....	120	NAFG088UN.....	143
MRG.....	120	NAFG129N.....	144
MRGBIS.....	121	NAFG129UN.....	144
MRH.....	121	NAFN.....	144
MRI.....	121	NAFPN.....	144
MRJ.....	121	NAFPRO2N.....	144
MRK.....	122	NAFPRO3N.....	145
MRL.....	122	NAFPRO4N.....	145
MRM.....	122	NAFUN.....	145
MRN.....	122	NAIA.....	145
MRO.....	122	NAIC.....	145
MRPASSA.....	123	NAIM.....	145
MRPASSB.....	123	NAIMER.....	146
MRPASSC.....	123	NAIPER.....	146
MRS.....	124	NAT14.....	146
MRSAE.....	124	NAT14PRM.....	147
MSTC.....	124	NAT14PRMCJ.....	147
MTYPETENS.....	124	NATEU15.....	148
MVL.....	125	NATEU28.....	148
N		NATEUAELE.....	148
NAFANT.....	125	NATMER.....	148
NAFANTG004N.....	125	NATPER.....	148
NAFANTG010N.....	126	NBACTIF.....	149
NAFANTG021N.....	126	NBACTOP.....	149
NAFEMP2G004N.....	127	NBAGEENFA.....	149
NAFEMP2G010N.....	127	NBCHMENAGE.....	149
NAFEMP2G021N.....	127	NBCHOME.....	150
NAFEMP2N.....	128	NBENFA1.....	150
NAFEMP3G004N.....	128	NBENFA10.....	150
NAFEMP3G010N.....	128	NBENFA15.....	150
NAFEMP3G021N.....	129	NBENFA18.....	150
NAFEMP3N.....	129	NBENFA3.....	150
NAFENT.....	130	NBENFA6.....	151
NAFENTG004N.....	130	NBENFA.....	151
NAFENTG010N.....	130	NBENFIND.....	151
NAFENTG021N.....	130	NBINACT.....	151
NAFG004N.....	131	NBIND.....	151
NAFG004PN.....	131	NBJTRREF.....	151
NAFG004PRO2N.....	132	NBNOUVIND.....	152
		NBQI.....	152
		NBQICOMPLETS.....	152



NBQIPARTIELS.....	152	PAV.....	166
NBQIVIDES.....	152	PAVEUN.....	166
NBSALA.....	152	PAYNEU15.....	167
NBSALB.....	153	PAYNEU28.....	167
NBSALENT.....	153	PAYNEUAELE.....	167
NBTEMP.....	154	PAYNEUR.....	167
NBTOT.....	154	PAYREG.....	167
NEET.....	154	PENT.....	168
NFRM.....	154	PERCREV.....	168
NFRP.....	154	PEUN.....	168
NFRRED.....	155	PLRACT.....	168
NIVDET.....	155	PNAI28.....	169
NIVET.....	156	PRERET.....	169
NIVFIN.....	156	PRES.....	170
NIVP.....	156	PRESAL.....	170
NOI.....	157	PRESNOI01.....	170
NOICON.....	157	PRESNOI02.....	170
NOIENF01.....	157	PRESNOI03.....	170
NOIENF02.....	157	PRESNOI04.....	170
NOIENF03.....	157	PRESNOI05.....	171
NOIENF04.....	158	PRESNOI06.....	171
NOIENF05.....	158	PRESNOI07.....	171
NOIENF06.....	158	PRESNOI08.....	171
NOIENF07.....	158	PRESNOI09.....	171
NOIENF08.....	158	PRESNOI10.....	171
NOIENF09.....	158	PRESNOI11.....	171
NOIENF10.....	159	PRESNOI12.....	171
NOIENF11.....	159	PRESNOI13.....	172
NOIENF12.....	159	PRESNOI14.....	172
NOIENF13.....	159	PRESNOI15.....	172
NOIENF14.....	159	PRESNOI16.....	172
NOIMAX.....	160	PRESNOI17.....	172
NOIMER.....	160	PRESNOI18.....	172
NOIMIN.....	160	PRESNOI19.....	172
NOIPER.....	160	PRESNOI20.....	172
NOIPRM.....	160	PRIM.....	173
NOIPRMCJ.....	160	PRIMS.....	173
NONDIC.....	160	PROPSAL.....	173
NPAR.....	161	PUB3FP.....	173
NREC.....	161		
NRECA.....	161	Q	
NRECB.....	161	QP.....	174
NRESID.....	162	QPRC.....	174
NRESIDM.....	162	QPRCANT.....	174
NUITC.....	162	QPRCAV.....	175
NUITCB.....	162	QPRCENT.....	175
		QPRCMERE.....	175
O		QPRCPERE.....	176
OCCREF.....	162	QPRCS2.....	176
OFFICC.....	163	QPRCS3.....	176
OFFRE.....	163	QPRCS4.....	177
OPA.....	163		
		R	
P		RABS.....	177
P.....	163	RABSP.....	178
PACS.....	164	RAISNREC.....	178
PAIMERC.....	164	RAISNSOU.....	179
PAIPERC.....	164	RAISON.....	179
PANTEU2.....	164	RAISPAS.....	179
PASTRA.....	166	RAISTF.....	180
PASTRB.....	166	RAISTP.....	180
PASTRF.....	166	RC1REVM1.....	180



RC1REVM2.....	181	SP03.....	198
RC1REVM3A.....	181	SP04.....	198
RC1REVM3B.....	181	SP05.....	199
RC1REVM4.....	182	SP06.....	199
RC1REVM5.....	182	SP07.....	200
RC1REVM6.....	182	SP08.....	200
RC1REVM7.....	182	SP09.....	201
RC1REVM8.....	183	SP10.....	202
RC1REVM9.....	183	SP11.....	202
RCHG.....	183	SP12.....	203
RDEM.....	184	SPE.....	203
RDET.....	184	SPEFC.....	203
RDQF.....	184	SPEFCD.....	204
REA.....	184	SPEP.....	205
REG.....	184	STAGE.....	205
REGIO.....	185	STAT2.....	205
RES.....	186	STAT2P.....	205
RESQI.....	186	STATOEP.....	206
RET.....	186	STATUT.....	206
REVENT.....	186	STATUTP.....	207
RGA.....	187	STATUTR.....	207
RGI.....	187	STATUTS2.....	207
RGL.....	187	STATUTS3.....	208
RGM.....	187	STATUTS4.....	208
RSTG.....	188	STC.....	208
S		STCHE.....	208
SALMEE.....	188	STJC.....	209
SALMET.....	188	STMN.....	209
SALPAR.....	189	STNRED.....	209
SALRED.....	189	STNREDP.....	209
SALREDTR.....	189	STPLC.....	209
SALSEE.....	189	STYPETENSA.....	210
SAMEDIC.....	190	STYPETENSB.....	210
SAMEDICB.....	190	STYPETENSC.....	210
SAMREF.....	190	SUSPENDU.....	211
SANTGEN.....	190	T	
SCHPUBA.....	191	TAM1B.....	211
SCHPUBB.....	191	TAM1C.....	211
SCHPUBC.....	191	TAM1D.....	211
SEMCONF.....	191	TAU2010.....	212
SEMCONFQ.....	192	TEDUC.....	212
SERDOM.....	192	TEMP.....	212
SEXE.....	192	TITC.....	212
SEXEPRM.....	192	TOTNBH.....	213
SEXEPRMCJ.....	192	TPP.....	213
SITANT.....	192	TPPOK.....	213
SNBSALA.....	193	TPPPRED.....	213
SNBSALB.....	193	TPSINT.....	214
SNBSALC.....	193	TPSINTM.....	214
SO.....	193	TPSRESID.....	214
SOIRC.....	194	TPSRESIDA.....	214
SOIRCB.....	194	TRAREF.....	214
SORTANFI.....	194	TREFEN.....	215
SOU.....	194	TREFET.....	215
SOUA.....	195	TRIM.....	216
SOUB.....	195	TTRREF.....	216
SOUC.....	195	TUU2010.....	216
SOUSEMPL.....	196	TUU2010R.....	216
SP00.....	196	TXTPP.....	216
SP01.....	197	TXTPPRED.....	217
SP02.....	197	TYPC.....	217



TYPCONT.....	217
TYPCONTB.....	218
TYPDIP.....	218
TYPDIPB.....	218
TYPDIPINIT.....	218
TYPETENS.....	219
TYPMEN21.....	219
TYPMEN7.....	220
TYPPRE.....	220
TYPSAL.....	220
TYPSEC.....	220
TYPUU2010.....	220
TYPVOIS.....	221

U

ULTJ.....	221
UNEPROF.....	221

V

VAEDIP.....	221
VALPRE.....	221
VALPRIE.....	222
VENREF.....	222
VERSPOIDS.....	222

Z

ZUS.....	222
----------	-----

